68me Année — N° 96 Prix UN Franc Samedi 1 Janvier 1944

000001

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

TARIF DES ABONNEMENTS
... 90 fr.
... 140 »
... 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE
VILLE DE BASTIA BIBLIOTHEQUE CORSE

Un ordre du jour spécial du Maréchal STALINE

Dans le saillant de Kiev

les lignes allemandes sont enfoncées sur un front de 300 km. et une profondeur de 50 à 100 km.

24 DIVISIONS ALLEMANDES DONT 10 DIVISIONS BLINDÉES COMPLÈTEMENT BOUSCULÉES

2000 tonnes de bombes sur Berlin

Les incendies font rage. La fumée monte à plus de 5.000 mètres

3000 avions bombardent l'Ouest de l'Allemagne

500 bombardiers moyens s'attaquent au Nord de la France

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Napoléon Saliceti ET [Fréd]éric Masson

No... n ce qui concerne les rapports entr[e Nap]oléon et Saliceti, le plus souvent co[...]es cordiaux, parfois, en apparence le... les historiens n'ont pu toujours faire preuve de détermination. Ceux-là seuls, bien rares, qui, ont su pénétrer dans l'ambiance insulaire ont donné une note juste à propos de ces rapports. Encore cette note, pour être juste, a-t-elle dû être prudente...

Entre Toulon et l'armée d'Italie, les deux triomphes de Bonaparte ,il est emprisonné en raison de ses relations intimes avec Robespierre jeune, après Thermidor et la chûte de Maximilien. Saliceti, alors, commissaire du peuple à l'armée, semble se détacher de Napoléon, l'abandonner à son sort... en attendant de se porter à son secours.

Le vieux Masson, assez mandarinarisé dans les affaires de Corse historiques et même contemporaines (il avait été secrétaire d'un napoléonide), se mette, à ce tournant, d'une opinion précipitée. Il en est au chapitre de l'emprisonnement de Bonaparte et de l'attitude de Saliceti. Voici comment il s'exprime : le morceau a, pour des lecteurs corses, de la saveur, et mérite d'être reproduit (*Napoléon et sa Famille, t. 1, page 103*) :

« Quant à Saliceti, on peut être surpris de son *changement momentané d'attitude* vis-à-vis de Napoléon : mais outre qu'il pouvait partager certaines des appréhensions de ses collègues, et certains de leurs désirs de se rendre par à bon marché : il était, à ce moment, en rivalité avec Napoléon à propos d'une femme. Ne serait-ce pas dans les affaires de Corse qu'il faudrait en chercher le secret ? Ne peut on croire qu'il lui a déplu que Napoléon ait agi en dehors de lui, eût eu des conférences avec les réfugiés et formé des projets avec Buonarotti ? En choses de Corse, il n'est point aisé aux continentaux de se connaître et l'on peut être certain que, lorsqu'une querelle éclate entre deux corses, il s'agit non pas de principes généraux, non pas de partis comme on l'entend d'ordinaire, mais d'intérêts, de passions, de rivalités qui, uniquement insulaires, adoptent momentanément et pour la forme, des épithètes françaises, et qui, à distance, deviennent indéchiffrables. Peut-être enfin peut-on penser que Saliceti, certain que Bonaparte se justifierait pour peu qu'on gagnât du temps, ne voulut pas, seul contre ses deux collègues, s'opposer à ces mesures qu'il ne pouvait les empêcher de prendre et dont il lui était plus aisé de combattre les effets, en gardant l'apparence d'être d'accord avec la majorité de la mission. »

C'est bien dans le dernier paragraphe de son curieux commentaire que Frédéric Masson discerne ou devine la vérité. Il n'y avait aucune rivalité locale entre Napoléon et Saliceti (au contraire, ils appartenaient au même parti, au même clan), et ni Saliceti ni Napoléon n'étaient hommes à se laisser [...]tionner par une rivalité [...] de femme. Mais Saliceti reconnu[...] et ayant compris « flairé », Bonaparte, et Napoléon sous Bonaparte, avait pris, au moins dès Toulon, le parti ferme de lui confier sa propre fortune, le mot pris dans tous les sens. Le reste ne fut pour lui que question de tactique, où il s'entendait fort bien.

P.B.

Nouvel An

L'An mil neuf cent quarante trois
S'est écoulé dans la souffrance,
Seules la FOI et l'ESPERANCE
Sont dans nos cœurs remplis d'émoi.

Où sont les fins d'années d'antan
Qui, bannissant toute tristesse,
Nous plongeaient tous dans l'allégresse,
Doux passé de nos premiers ans.

Voici mes trois plus beaux souhaits,
Formulés du fond de mon âme,
Du vrai bonheur ils sont la gamme :
Amour, Fraternité et Paix.

Demy VACCA
Membre de la Société des Poètes Français.

RUSSIE

MOSCOU, 31 Décembre. — **Dans un ordre du jour spécial, le Maréchal Staline annonce que dans le saillant de Kiev les troupes soviétiques ont enfoncé les lignes allemandes sur un front de 300 kilomètres et sur 50 à 100 kilomètres de profondeur libérant plus de 1.000 localités.**

Jitomir, qui est encore aux mains des Allemands, se trouve débordé de différents côtés : sa chûte est imminente.

Dans ce secteur les forces allemandes s'élevaient à 24 Divisions dont 14 divisions d'infanterie et 10 divisions blindées : elles ont été complètement bousculées.

La situation militaire des allemands sur ce front est des plus critiques, aux dires des experts militaires étrangers, et les perspectives, dans un avenir prochain, sont immenses en faveur du haut commandement soviétique.

PACIFIQUE

LONDRES, 31 Décembre. — En Nouvelle-Guinée ainsi qu'en Nouvelle-Bretagne, les troupes australiennes, américaines et les fusiliers marins réalisent de fortes avances, trouvant peu de résistance devant eux.

LA GUERRE AERIENNE

LE BOMBARDEMENT DE BERLIN

LONDRES, 31 Décembre. — On possède, à présent, quelques détails sur le bombardement que la R.A.F. a effectué, mercredi dernier sur Berlin.

Alors que le précédent bombardement eut lieu aux premières lueurs du jour, celui de mercredi commença à 8 heures du soir, malgré une visibilité des plus mauvaises.

En quelques minutes les bombardiers lourds de la R.A.F. lâchèrent sur la ville plus de 2.000 tonnes de bombes explosives et incendiaires.

La réaction de la défense fut des plus vives.

Vingt bombardiers ne rentrèrent pas à leurs bases ; vingt quatre chasseurs allemands furent abattus.

Aussitôt le bombardement terminé, les incendies faisaient rage et la colonne de fumée, qui s'en dégageait, s'élevait à plus de 5.000 mètres : une nappe noire et épaisse en recouvrait toute la ville.

D'après des passagers, arrivés à Stockolm, les incendies continuent encore et la population affolée quitte la ville et gagne la campagne.

C'est un exode en masse comparable à l'exode d'Hambourg.

L'AN de GRACE 1944

SERA

L'AN I de la LIBÉRATION des PEUPLES OPPRIMÉS de la TERRE

Aux Grands Chefs - aux Peuples libérateurs aux Nations et à la France opprimées à la Corse libérée, mais encore souffrante

- LE PETIT BASTIAIS -

adresse ses meilleurs vœux de bonne année

MOSCOU, 31 Décembre. — En Russie blanche dans le secteur de la Baltique, la tenaille russe se resserre de plus en plus sur Vitebsk.

On s'attend à sa chute prochaine.

Dans les secteurs de la boucle du Dniéper et du Sud, aucun changement profond. Reconnaissances de patrouilles, duels d'artillerie et de mortiers.

ITALIE

LONDRES, 31 Décembre. — Dans le secteur d'Ortona, les troupes de la 8me Armée continuent à avancer tout le long de la côte Adriatique.

La 5me Armée a effectué, hier, une avance de 2 kilomètres.

Les troupes marocaines se sont emparé de nouvelles hauteurs à la baïonnette.

Le général Giraud, Commandant en chef des forces françaises, et le Commissaire à la Défense du Comité Français de la Libération Nationale inspectent, en ce moment, les troupes françaises sur le front italien.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 31 Décembre. — **En Croatie, en Bosnie et en Slovaquie, les troupes du général Tito et des groupes de patriotes yougoslaves ne cessent d'attaquer l'ennemi lui infligeant des pertes sensibles.**

En marge du Congrès de la France Combattante

Les Problèmes de la Reconstruction FRANÇAISE

Par M. A. HAURIOU

(Suite et fin)

Mais, bien entendu, dès maintenant et en profitant de l'expérience de la Résistance, il faudra choisir de nouveaux cadres sérieux parmi les ouvriers qui se sont montrés au combat de véritables chefs. (*Applaudissements*).

J'ABORDE enfin la dernière partie de mon exposé, c'est le problème de la réforme politique.

LA STRUCTURE POLITIQUE

En ce qui concerne la réforme politique et constitutionnelle, l'idée qui doit servir de guide est qu'il faut établir, autant que faire se pourra, une continuité politique, mais en liaison, bien entendu, avec la volonté populaire. En effet, étant données les réformes de structure que nous proposons dans l'économie, il sera nécessaire d'avoir des plans, de s'orienter vers un certain planisme, non pas pour tous les secteurs de la production, mais pour les plus importants, pour les industries-clé, car qui dit planisme dit continuité, dans l'action.

Ceci étant admis, nous n'avons guère la possibilité de choisir qu'entre deux systèmes politiques : le système présidentiel et le système parlementaire.

Pour ma part, et quels que soient les avantages que certains trouvent au système présidentiel, je fais à son égard de graves réserves qui sont les suivantes : tout d'abord la complexité de notre histoire politique, le fait que jadis, en 1852, le régime présidentiel a favorisé la naissance d'une dictature, le Second Empire. Cette circonstance qu'il y a encore des traditions dictatoriales qui traînent un peu dans les recoins de notre histoire politique ne m'incite pas beaucoup à choisir le régime présidentiel. Par ailleurs avec ce système où vous avez un président qui est élu directement par le peuple, qui est à la fois le Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement et qui n'est pas responsable devant le Parlement ; où vous avez un parlement qui est élu par le peuple et qui ne peut pas être dissous par le Chef du Gouvernement, vous avez deux pouvoirs qui sont très forts, en face l'un de l'autre, mais pour la collaboration desquels rien n'a été prévu. S'ils sont spontanément d'accord, tout va très bien, s'ils ne le sont

68me Année — N° 97 | Prix UN Franc | Lundi 3 et Mardi 4 Janvier 1944

000002

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
B. Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Redacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

UN NOUVEAU STALINGRAD

De Korostein aux bouches du Dnieper

L'Armée Rouge bouscule et défonce tout le système de défense allemand

La déroute des Troupes du Reich prend des proportions gigantesques

Les Troupes soviétiques sont aux portes de la Pologne et de la Roumanie

JITOMIR EST ENLEVÉ ET DÉPASSÉ DE 50 Km.

Nouveau bombardement de Berlin et Hambourg

RUSSIE

MOSCOU, 1er Janvier. — **Exploitant ses succès du saillant de Kiev, l'Armée Rouge vient d'ajouter à l'Armée du Reich un coup, qui pourrait bien lui être fatal, mais, en tout cas, dont elle ne se relèvera pas de suite.**

En effet, de Korostein aux bouches du Dniepr, la ligne ou la digue de défense allemande a été crevée tout au long.

Au centre, les troupes soviétiques se sont emparé de Jitomir et l'ont dépassé de 50 kilomètres, se trouvant ainsi aux portes mêmes de la Pologne ; dans le sec teur sud, elles ont atteint le Bug, qui coule à 40 kilomètres de la frontière roumaine.

C'est un désastre sans précédent, c'est un nouveau Stalingrade en plus grand.

MOSCOU, 2 Janvier. — Sur le front de l'Ukraine les troupes allemandes sont en pleine déroute, abandonnant dans leur retraite précipitée des quantités d'armes, de munitions et de matériel de toutes sortes.

Les prisonniers, qu'on compte par centaines, traînent sur toutes les routes.

Dans le secteur sud, en direction du Bug, les Russes ont fait plus de mille prisonniers, et libéré de nombreuses localités.

En Russie blanche, dans le secteur de la Baltique, les Russes continuent leur avance en direction de Vitebsk, dont la chûte paraît imminente.

60 localités ont été libérées.

MOSCOU, 3 Janvier. — En Ukraine, dans le saillant de Kiev, secteur de Korostein, les troupes soviétiques ont dépassé cette dernière ville de 50 kilomètres et se trouvent à 43 kilomètres de la frontière polonaise de 1939.

Dans cette marche en avant plus de 300 localités ont été libérées.

MOSCOU, 3 janvier. — Essayant de masquer leur défaite sur le front de l'Ukraine, le grand Etat-Major Allemand parle de « tactique mobile » et de « défense élastique » ; le grand Etat-Major soviétique répond : Victoire russe par notre « stratégie » et notre « tactique militaire ».

MOSCOU, 3 Janvier. — En dernière heure on apprend qu'en Russie blanche dans le secteur de la Baltique les Russes sont aux portes de Vitebsk.

Dans le secteur central, la bande de terrain se retrécit de plus en plus vers la Pologne ; les troupes soviétiques ne sont plus qu'à moins de 30 kilomètres de la frontière polonaise de 1939.

MOSCOU, 3 Janvier. — **L'avance rapide, que les troupes soviétiques viennent d'effectuer, a permis de libérer plus de 17 mille kilomètres carrés de territoire.**

ITALIE

LONDRES, 3 Janvier. — Les troupes de la 8me Armée continuent leur avance et sont à moins de 7 kilomètres de Pescara.

Les Allemands opposent une vive résistance.

Dans le secteur de la 5me Armée, les troupes américaines et françaises ont effectué quelques coups de main qui leur ont permis de réaliser quelques gains de terrain, et d'occuper de nouvelles hauteurs.

Un temps très mauvais règne sur toute l'Italie.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 3 Janvier. — Dans la nuit du 1er janvier des formations de bombardiers lourds ont attaqué à nouveau Berlin.

LONDRES, 2 Janvier. — Alors que les formations de bombardiers de la RAF attaquaient Berlin, d'autres formations déversaient sur Hambourg des centaines de bombes explosives et incendiaires.

On ne connaît pas encore les résultats de ces deux raids.

LONDRES, 2 janvier. — Des formations de bombardiers anglo-américains ont attaqué divers objectifs allemands dans le Nord de la France, diverses usines dans la banlieue de Paris travaillant pour le compte des Allemands, et un aérodrome à Château-Bernard, près de Cognac, utilisé par les Allemands.

D'après les premiers renseignements qui sont parvenus, tous les objectifs ont été atteints et les dégâts seraient considérables.

MESSAGE ADRESSÉ AUX FRANÇAIS

par **LE GENERAL DE GAULLE**

A L'OCCASION DE LA NOEL

Devant l'étoile de la Victoire qui brille maintenant à l'horizon français, Français, unissons-nous ! Unissons-nous pour les efforts suprêmes ! Unissons-nous pour les suprêmes douleurs. ! L'ennemi qui recule, l'ennemi dont la Nation se sépare pas les quelques traîtres qui le servent voilà qui nous donne moudre, attaquer, détruire !

Mais ce soir, ce soir de Noël, que chacun de nous pense aux autres Français et aux autres Françaises qui, comme lui, souffrent pour la France, luttent pour la France, espèrent en la France ! Qu'il y pense amoureusement fraternellement ! Que chacun de nous porte son âme vers nos soldats, nos marins, nos aviateurs aux prises avec l'Allemand sur le sol d'Italie, sur toutes les mers du monde, dans les ciels de Méditerranée de Russie. d'Angleterre ou qui s'apprêtent à rejoindre à leur tour les champs de bataille ; vers nos combattants, de France, qui luttent comme ils peuvent, tant qu'ils peuvent, sous le joug de l'ennemi et de ses collaborateurs ; vers nos compatriotes prisonniers et déportés qui se vengent de forcer là où les Allemands les détiennent !

Que chacun de nous tire son cœur vers ses frères gens, nos jeunes filles humiliées, nos petits enfants malheureux, vers les martyrs français que l'ennemi ne cesse pas. Ces soldats, ces combattants, ces jeunes et ces vieux, tous ils sont notre peuple, le fier, le brave, le grand peuple Français dont nous sommes.

Qu'importent, dans le drame présent nos divergences et nos partis. Estimons-nous ! Aidons-nous ! D'abord, nous le méritons. Et puis, pour refaire ensemble la chère, grande et libre France, il nous faut, oui il nous faut, marcher la main dans la main !

Que chacun de nous entre, adresse en lui-même ses souhaits ardents de Noël à nos vaillants alliés, à ces millions et millions d'hommes et de femmes, qui, dans le monde, combattent, résistent, travaillent comme nous avec nous, pour la même victoire que nous !

Ce soir de Noël, les mêmes vœux montent en même temps du cœur de tous les Français ! Comme nous découvrons, nous dans notre épreuve commune et dans notre effort rassemblé, que nous sommes frères et sœurs, oui, tous et toutes pareillement, les fils et les filles de la France.

N.D.L.D. — Par suite d'un retard survenu dans sa transmission, nous nous excusons auprès de nos lecteurs de n'avoir pu publier en son temps le Message de Noël du Général de Gaulle.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Le Comité Supérieur de 1790

Vi[illegible] une époque de trouble profond : nous sommes en 1790, et le passage d'un régime à [illegible] s'opère pas sans incidents sanglants, provoqués surtout par [illegible] locale et par les animosités [illegible]

Le passage d'une législation à l'autre requiert, avec [illegible] organismes, un peu de temps, et cette temporisation facilite le trouble, multiplie les actes illégaux et le banditisme.

Dans l'attente des nouvelles organisations civiles et militaires, il faut aller au plus pressé. La principale de ces organisations sera le Conseil général du département investi de grands pouvoirs administratifs directs. Mais il ne sera constitué qu'en fin d'année, et, encore une fois, il faut aller au plus pressé, qui est de rétablir l'ordre sérieusement troublé. C'est ce quoi s'avise une des personnalités les plus éminentes de la Corse, le Chevalier Laurent Ginbega, magistrat de carrière, le parrain de Napoléon Bonaparte.

Aux représentants élus de la Corse, qui l'escortent, Laurent Ginbega propose un plan tendant à « mettre de l'ordre dans le désordre » qui pourrait encore durer : à la base de ce plan, il y a la création d'un Comité Supérieur permanent composé de vingt deux membres « sujets sages et sédentaires » dans l'assemblée des onze juridictions de la Corse par des députés de chaque commune. Il devait y avoir un inspecteur ordinaire, chaque juridiction et un commissaire dans chaque pieve du canton.

Mais la théorie n'est rien sans l'application. Fort heureusement, le vrai chef du nouveau Comité fut son créateur, Laurent Ginbega. Non seulement le Comité se constitua, mais il réussit à s'imposer, et le nombre de ses membres fut même porté jusqu'à soixante-six, sur juridiction, réalisant par pieve renouvelée tous les quinze jours, à Bastia. Il décidait des mesures à prendre, et ses membres, dans les juridictions, et ses inspecteurs et commissaires, les faisaient appliquer.

Qu'elles mesures ? Mesures d'ordre avant tout. Les moyens de douceur : mezzi blandi, alternant avec les moyens de coercition : mezzi coattivi. Délits, crimes furent poursuivis. Impôts, redevances payés. Dénonciations auprès des fonctionnaires plus ou moins retifs, touchant le passage d'un régime à l'autre traitées presque toujours avec sévérité. Ginbega avait réussi à faire accepter le principe et la réalisation d'un corps de troupe payé et armé, mais qui n'eut que rarement l'occasion d'intervenir. Ginbega et ses collègues étaient partisans de la modération, et par la modération obtinrent tous les résultats désirés.

Le Comité Supérieur créé le 2 mars 1790, dissous sur affiche le 1er septembre de la même année remplacé par le Conseil général du département, conformément aux décrets de l'Assemblée nationale. C'est dire que le Conseil supérieur n'avait eu, durant ces six mois, aucune existence légale : il le savait et on le savait. Mais parce qu'il procédait d'une conception opportune et raisonnable, et parce qu'il se composa d'hommes remarquables par leur pondération et leur patriotisme, il fut accepté, obéi, honoré.

MESSAGE

DU GÉNÉRAL MARSHALL

ALGER. — On annonce que le général Marshall, chef d'Etat Major Général des armées des U.S.A. a envoyé le télégramme suivant au général Giraud à l'occasion de la Noël :

« Votre présence et celle de vos forces à nos côtés accroissent grandement la confiance des armées américaines en la victoire certaine.

« Noël vous trouve dans l'attente impatiente de rentrer en France, puisse la nouvelle année vous apporter la réalisation de cette grande ambition. »

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

LA GUERRE SUR MER

LONDRES, 31 décembre. — On apprend de Stockolm qu'à la suite de la bataille navale du Cap-Nord, entre le cuirassé « Scharnhorst » de 26.000 tonnes envoyé par le fond, trois contre-torpilleurs et un sous marin allemands gravement endommagés ont été jetés à la côte non loin de Narvik.

LONDRES, 31 décembre. — D'après la version allemande sur la bataille du golfe de Charagne, 5 contre-torpilleurs britanniques auraient été coulés.

L'Amirauté anglaise dément cette information : seuls, deux croiseurs anglais ont pris part au combat et, comme il a été annoncé dans le premier communiqué. Ces deux bâtiments ont eu quelques dégâts sans importance.

LA GUERRE AERIENNE

OFFENSIVE A L'OUEST

LONDRES, 31 décembre. — Plus de 3.000 appareils, en majeure partie des forteresses volantes américaines, escortés de chasseurs, ont procédé à une vaste attaque de tout l'Ouest de l'Allemagne.

On ne connaît pa encore les détails de ce raid.

Les américains ont perdu 22 bombardiers et 12 chasseurs.

Ils ont abattu 23 chasseurs allemands.

LONDRES, 31 décembre. — Une formation de 800 bombardiers moyens américains ont pris comme objectif le Nord de la France.

Le Pas-de-Calais a été particulièrement visé.

Tous les appareils sont rentrés à leur base.

La réaction de la défense a été nulle.

LONDRES, 31 decembre. — Des forteresses de bombardiers alliés ont attaqué de nombreux objectifs militaires et ferroviaires en divers points de l'Italie, notamment à Rimini et Ferrare.

LONDRES, 31 décembre. — Le chef de la R.A.F. communique :

L'année dernière à pareille époque, entre Noël et le 1er de l'An 150 appareils allemands survolaient l'Angleterre et bombardaient Londres violemment.

Cette année pas un seul appareil allemand n'a survolé Londres pendant les Fêtes de la Noël, alors que la R.A.F. devrait 2.000 tonnes d'explosifs sur Berlin.

Londres a tenu ; Berlin tiend-a-t-il ?

ALGER, 31 décembre. — Le Comité Français de la Libération Nationale s'est réuni, hier, sous la présidence du général de Gaulle.

Le général Catroux, Commissaire d'Etat, a fait au Conseil un long exposé sur les négociations qu'il avait eues avec les autorités syriennes et libanaises, négociations qui se sont déroulées dans la plus grande cordialité, et qui ont abouti aux accords déjà connus.

Le général Catroux a fait part en outre au Comité de l'accueil le plus amical qui lui ont réservé les autorités libanaises et syriennes.

Il retournera dans le proche Orient dans le courant de janvier.

ANKARA. — Selon des renseignements parvenus d'Ankara et qu'il convient d'accueillir avec une très grande réserve, Hitler traverserait une nouvelle crise nerveuse, très grave. Il serait, en quelque sorte, gardé à vue par les hommes d'Himmler, qui redouteraient de voir le Fuhrer prendre des décisions regrettables.

STOCKHOLM. — Des informations parvenues de Berne révèlent que la révolution croît en Italie du Nord. Des combats de rue se sont déroulés à Florence entre les habitants et les troupes d'occupation.

STOCKHOLM. — On annonce de Copenhague que, pendant Noël des rixes ont éclaté entre des soldats allemands et Danois.

Un lieutenant allemand et deux civils, prétend-on, Danois ont été tués.

LE CAIRE. — L'hebdomadaire « Libera Italia » a publié dans son dernier numéro un article contre le Roi d'Italie.

Il a déclaré notamment : « Le roi attend la prise de Rome, la libération de Florence, Milan ou Turin dans l'espoir de trouver dans le Nord un appui qui lui est refusé dans le Sud. Mais cette espérance est vaine.

Le vent de révolte qui souffle n'indique rien de bon augure ni pour le roi, ni pour ceux qui le soutiennent, spécialement pour les fascistes et leurs complices.

La situation n'admet qu'une issue : celle indiquée par Sforza.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

1er Janvier 1944. — Circoncision.

PHARMACIE DE GARDE

Dimanche 1er Janvier et Dimanche 2 janvier, Pharmacie CORDOLIANI, 3, Bd Général Bonaparte.

Lundi 3 Janvier, pharmacie GRIMALDI Bd Auguste-Gaudin.

FETE DU NOUVEL AN

Monsieur le SOUS-PREFET de BASTIA ne recevra pas, à l'occasion du 1er Janvier.

Les Dimanche 2 et Lundi 3 Janvier 1944 les journaux ne paraîtront pas. Cette décision a été prise pour permettre aux ouvriers de passer les Fêtes dans leur famille.

La Préfecture communique :

A la suite de la découverte d'une quarantaine de cadavres avariés dans une cave de la ville, l'enquête de police a amené l'arrestation du sieur Renucci Félix, boucher à Cismonte.

Une information a été ouverte qui ne manquera pas d'amener d'autres inculpations.

M. le Préfet de la Corse vient de recevoir de Monsieur le Médecin Colonel Noël Renucci, Président de l'Amicale des Corses de la Côte d'Ivoire, une somme de 100 mille francs, en faveur de nos compatriotes les plus durement éprouvés.

Cela porte à 200 mille francs le chiffre de la contribution des Corses de la Côte d'Ivoire, en faveur des sinistrés de l'Ile et des familles éprouvées pendant la libération de la Corse.

PREPARATION MILITAIRE

L'instruction premilitaire est rendue obligatoire en Corse pour les jeunes gens des classes 1943, 1946, qu'ils appartiennent ou non à des établissements scolaires.

Les cours dirigés par des instructeurs militaires fonctionnent incessamment dans les grands centres du département. Ils fonctionnent déjà depuis 8 jours pour les secteurs d'Ajaccio.

L'enseignement donné a pour but de préparer physiquement et moralement tous les jeunes gens à leur rôle de soldat et de permettre aux mieux doués, de devenir rapidement, dans l'armée, des gradés ou des spécialistes.

De sérieux avantages sont réservés aux élèves qui obtiendront les meilleurs résultats, par exemple :

— Choix de l'arme ou du régiment ;

— Admission de droit, dès l'incorporation dans les pelotons, d'élèves caporaux ou brigadiers ;

— Admission de droit, pour les meilleurs d'entre eux dans les écoles d'élèves-aspirants, etc...

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE plants de vigne américains greffés sur 3 francs pièce ; Oranges non greffés de deux ans à 15 fra pièce ; Figues-fleurs à 15 fra pièce.

S'adresser à FEDI à Lupino. BASTIA.

Autorités militaires

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TOUPE DES RESERVES DES TROUPES COLONIALES DESIRANT DESIRANT ETRE RAPPELES IMMEDIATEMENT SOUS LES DRAPEAUX.

Les Officiers, Sous-Officiers et Hommes de troupe des troupes Coloniales qui ont déjà servi (réservistes) peuvent établir une demande de rappel immédiat du modèle N° 2 ci-après indiqué.

Ils seront immédiatement versés dans leur arme d'origine.

Les intéressés se présenteront ou adresseront leurs demandes à **l'Adjudant-Chef ANTONA des Troupes Coloniales - Compagnie de Dépôt. AJACCIO.**

Modèle de demande d'appel immédiat sous les Drapeaux

Je soussigné
demande à être appelé immédiatement sous les drapeaux

Nom Prénoms
Grade Arme
Classe de mobilisation
Dernier corps de troupe
Spécialité
Adresse

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
B. Bd Général Bonaparte, Bastia
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

ARRÊTÉS

REGLEMENTANT LA VENTE DES ALLUMETTES

Nous, Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 11 Juillet 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre,

Sur la proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture,

ARRETONS :

ART. 1er. — Pour le mois de décembre 1943 la distribution des allumettes, se fera dans les conditions indiquées ci-après :

Chaque consommateur titulaire d'une carte d'alimentation, aura droit à percevoir chez son épicier habituel une boîte d'allumettes. Les épiciers recevront, à cet effet, un nombre de boîtes d'allumettes correspondant au nombre de leurs clients inscrits pour les rations des autres denrées contingentées.

ART. 2. — Les fumeurs titulaires d'une carte de tabac continueront à percevoir en supplément une boîte d'allumettes chez leur débitant de tabac habituel, à les mêmes conditions que par le passé.

Ajaccio, le 24 Décembre 1943,

P. le Préfet, le Secrétaire général :
Signé : ESCANDE

Le Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre,

ARRETE :

ART. 1er. — La réglementation antérieure en matière de distribution de bons pour chaussures et vêtements est abrogée.

Les bons actuellement en circulation sont sans valeur à la date de ce jour.

Le présent arrêté règle à titre transitoire les modalités qui seront appliquées pour l'attribution immédiate de nouveaux bons de chaussures et de vêtements.

ART. 2. — Il sera procédé dans chaque ma gasin à un inventaire de stock existant en chaussures et vêtements et cuirs.

La Préfecture émettra un nombre de bons correspondant aux quantités de chaussures et de vêtements disponibles.

Ces bons seront délivrés dans les conditions suivantes :

Il seront divisés en catégories correspondant aux catégories d'articles et permettant d'en faire une affectation qui tienne compte de la diversité des besoins des différentes parties de la population.

Pour chaque catégorie d'article la Commission Economique du Département détermina la part à réserver à chacun des groupes suivants :

1°) Administrations Publiques pour la satisfaction immédiate des besoins soit de leur personnel propre, soit du personnel des entreprises que la législation du travail place sous leur contrôle.

2°) Direction Départementale du Ravitaillement Général, pour la satisfaction immédiate des besoins des producteurs qui participent à l'approvisionnement des centres urbains et qui se sont signalés par leurs efforts pour aider à cet approvisionnement.

3°) Mairies pour la satisfaction des besoins courants de la population.

ART. 3. — Les demandes du personnel des administrations seront groupées par le Chef de Service.

Les demandes du personnel des entreprises industrielles et commerciales seront groupées par le chef d'entreprise qui les transmettra avec son avis au Chef de Service, dont il relève.

Les demandes des producteurs participant à l'approvisionnement des centres urbains seront adressées au représentant du Ravitaillement général au Chef-lieu d'arrondissement.

Les demandes à présenter à un titre autre que ceux ci-dessus défini, seront adressées à la Mairie de la commune du lieu de résidence de l'intéressé.

ART. 4. — Les attributions faites au titre 1 et 2 de l'article 4 seront portées à la connaissance des mairies de façon à éviter les doubles emplois.

Les mairies saisies par le Directeur d'école ou l'instituteur le plus ancien en fonctions et par un représentant des familles nombreuses procéderont à l'examen des demandes de bons d'achat et arrêteront la liste des attributaires.

A l'occasion de ces attributions, il sera tenu compte non seulement de la situation de famille, mais du travail fourni par chacun en vue de la restauration économique du pays.

Il pourra être tenu compte des attributions antérieures de bons qui n'ont pu être honorés.

Les mairies ouvriront un registre où seront consignées toutes les attributions consenties, ce registre sera tenu à la disposition des Services de la Direction du Commerce.

ART. 5. — Les ressemelages seront soumis au régime des bons dans les mêmes conditions que les chaussures et vêtements.

AJACCIO, le 24 Décembre 1943.

P. le Préfet, le Secrétaire général :
Signé : ESCANDE

AVIS

COMMERCE DU TEXTILE AU DETAIL

Les Commerçants du Textile au détail des villes de Bastia, Calvi et Ile-Rousse sont avisés que de nombreux contingents de marchandises sont acheminés vers ces villes.

Ils sont donc tenus dans le plus bref délai à se conformer aux instructions suivantes :

Monsieur Paul MAUREL, Commerçant à Bastia, ayant été habilité par le Ministre du Commerce à Alger, à procéder au recensement des commerçants.

Les commerçants d'Ile-Rousse et de Calvi procéderont eux-mêmes à ce travail. A Bastia un bureau est ouvert, 24 Boulevard Paoli, ex-bijouterie Maraninchi, le matin de 9 heures à midi et le soir de 3 heures à 5 heures ; ce bureau restera ouvert du mardi 4 janvier au samedi 8 janvier inclus. La rapidité étant nécessaire, un important stock d'articles chauds déjà sur place, devant être mis en vente au plus tôt.

Après la clôture des inscriptions, il sera procédé tout de suite, à une réunion plénière pour la nomination d'une Commission.

Le Directeur du Commerce a prévu pour ceux une Commission de 9 membres, 5 pour Bastia, 2 pour Calvi, 2 pour Ile-Rousse. Les commerçants de Calvi et d'Ile-Rousse procéderont eux-mêmes à la nomination de ces membres, et feront parvenir leurs noms et adresses, de toute urgence, en même temps que la liste des commerçants, à Monsieur Paul MAUREL, Case Postale 80 BASTIA.

Il a été prévu pour la répartition des marchandises quatre catégories qui sont : Tissus au métrage, Bonneterie, Confections et Tailleurs. Chaque catégorie doit porter en face le chiffre d'affaires correspondant pendant la période de l'année 1940.

Le chiffre d'affaires devant être vérifié, Messieurs les commerçants sont priés de le faire le plus exactement possible.

COMMERCE DE CHAUSSURES CUIRS ET PEAUX AU DETAIL

Les commerçants de chaussures cuirs et peaux des villes de Bastia, Calvi et Ile-Rousse, sont tenus dans le plus bref délai possible à se faire inscrire à cet effet auprès de M. Paul MAUREL, Commerçant à Bastia, habilité par le Ministre du Commerce à Alger.

En même temps que leurs inscriptions, ces commerçants doivent faire connaître leur chiffre d'affaires pendant la période de l'année 1940.

Un bureau sis 24 Bd Paoli, ex-bijouterie Maraninchi, fonctionnera du mardi 4 janvier au samedi 8 janvier inclus de 9 heures à midi et de 15 heures à 17 heures.

Après la clôture des inscriptions une réunion plénière aura lieu afin de procéder à la nomination d'une commission composée de 9 membres (5 à Bastia, 2 à Calvi, 2 à Ile-Rousse).

Les commerçants d'Ile-Rousse et de Calvi procéderont eux-mêmes à la nomination de ces membres et feront parvenir leurs noms et adresse de toute urgence en même temps que la liste des commerçants à Monsieur Paul MAUREL, Case 80 BASTIA.

PARQUET GENERAL DE BASTIA
Replié à Venaco

AVIS

Suivant une ordonnance du 1er Novembre 1943 prorogeant les effets de l'ordonnance du 6 Juillet 1943 relative à la légitimité des actes accomplis pour la cause de la libération de la France et à la revision des condamnations intervenues pour ces faits, le délai accordé aux intéressés pour déposer leur requête en révision soit au Greffe de la Cour d'Appel, à Venaco, soit au Greffe du Tribunal de Première Instance de leur arrondissement judiciaire est prorogé jusqu'au 31 Mars 1944.

Journal officiel de la République Française du 4 Novembre 1943.

Venaco, le 21 Décembre 1943
Le Procureur Général
Signé : GOUBIER

AUX SANS-FILISTES REPUBLICAINS

Ayant eu l'honneur, pendant les années qui ont précédé la guerre actuelle, d'organiser, en qualité de Délégué départemental de Radio-Liberté, la première Section Corse de la grande Association Radiophonique républicaine dont les présidents d'honneur, dans notre Ile, furent simultanément César CAMPINCHI et Gabriel PERI : et estimant le moment venu de reconstituer notre groupement insulaire, je demande aux Sans-Filistes qui n'ont jamais perdu la foi démocratique de vouloir bien me faire parvenir leur adhésion.

Charles ORSINI
Directeur d'Ecole
à Saint-Laurent (Corse)

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, Bastia
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

PACIFIQUE

LONDRES, 3 Janvier. — Des formations de bombardiers américains ont attaqué les Iles Marchall.

En Nouvelle-Bretagne, ainsi qu'en Nouvelle Guinée, les troupes américaines poursuivent méthodiquemnet leur avance.

La résistance nippone est faible.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 3 Janvier. — En Croatie, en Bosnie, en Slovaquie, les troupes du Général Tito font face à de violentes contre-attaques allemandes et infligent à l'ennemi des pertes sensibles.

Les groupes de partisans, en liaison avec les troupes du général Tito, se battent, en ce moment non loin de la frontière autrichienne.

NOUVELLES du MONDE

LONDRES, 3 Janvier. — La radio suisse avait annoncé que le général Marion, préfet de la Haute-Savoie avait été tué par des patriotes.

Le gouvernement Quislinnien de Vichy dément la nouvelle.

Ainsi donc, le général Marion pourra continuer à collaborer avec la Gestapo d'Hitler.

MADRID 3 Janvier. — Un porte parole du gouvernement espagnol dément la nouvelle, de source allemande, d'après laquelle le général Franco aurait reconnu le gouvernement fantoche de Mussolini.

Le porte parole qualifie cette nouvelle de pur mensonge : c'est l'expression qu'il a employée.

La Préfecture communique :

Les revendeurs de pétrole sont informés que la validité des tickets de pétrole portant la surcharge « VALABLE jusqu'au 31 Décembre 1943 » est prorogée jusqu'au 26 février 1944.

ARRÊTÉS

Nous, Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre,

Considérant la nécessité de réglementer la vente des cuirs, caoutchouc à semelle et fournitures pour cordonniers,

ARRETONS :

ART. 1er. — Le bureau des cuirs et textiles met à la disposition du Groupement d'achat constitué par les commerçants en cuirs et caoutchouc les tonnages disponibles de cuir, caoutchouc à semelle, clous à semelle et en générale de toutes fournitures pour cordonniers.

ART. 2. — Le Groupement d'Achat procède à la distribution des cuirs, caoutchouc, etc... entre ses membres selon les règles qu'il a instituées sous le contrôle de la D. D. C.

ART. 3. — Les commerçants en cuirs et crépins sont tenus d'ouvrir un carnet ou un registre, sur lequel ils noteront les quantités reçues du Groupement avec date de réception et les quantités vendues à chacun des cordonniers ou utilisateurs. Les ventes devront être justifiées par les bons de ressemelage remis, par le cordonnier ou commerçant en cuir.

Le registre devra être présenté à toute demande du Chef de Bureau des cuirs ou de la Commission Consultative.

ART. 4. — Le négociant en cuirs et crépins effectue la distribution des poids de cuir, caoutchouc qu'il a reçue suivant la quantité de cuirs ou de caoutchouc à ressemelage correspondant aux bons.

ART. 5. — Le commerçant en cuirs et crépins délivrera aux cordonniers inscrits chez lui en échange de ses bons une quantité de cuirs ou de caoutchouc à ressemelage correspondant exactement au nombre de bons présentés.

Il délivrera en proportion du cuir ou du caoutchouc les fournitures en stock ou celles remises à sa disposition par le Groupement d'Achat.

Les ventes que les commerçants en cuirs et crépins effectueront devront obligatoirement faire l'objet d'une déclaration mensuelle accompagnée des bons correspondant qu'ils adresseront à la D. D. C.

ART. 6. — Les bons de ressemelage sont fournis à la population selon les dispositions de l'arrêté du 23 décembre 1943.

Ce bon doit être remis aussitôt et contre reçu au cordonnier choisi, dans le canton du bénéficiaire du bon.

Les cordonniers devront obligatoirement [illegible] cuir ou caoutchouc les bons qui leur sont remis.

ART. 7. — La liste des bénéficiaires des bons doit être affichée dans chaque mairie.

ART. 8. — Les demandes de bons de ressemelage devront être adressées aux autorités compétentes selon les dispositions de l'arrêté du 23 décembre 1943 sous huitaine à dater de la parution de cet arrêté.

Ces autorités devront examiner immédiatement après les demandes dont elles sont saisies et procéder à la distribution des bons qui leur seront remis incessamment.

ART. 9. — Le prix des ressemelages est fixé comme suit :

Ressemelage complet :
Hommes, caoutchouc : 76 fr. ; cuir : 80 fr.
Dames : 54 francs ; 64 francs ;
Enfants : 45 francs ; 52 francs.

Demi ressemelage :
Hommes, caoutchouc : 52 fr. ; cuir : 50 fr.
Dames : 41 francs ; 48 francs ;
Enfants : 33 francs ; 39 francs.

Talons :
Hommes : 24 francs
Dames : 13 francs.
Enfants : 12 francs.

ART. 10. — Toute infraction au présent arrêté est passible des sanctions prévues en matière de fraude sur les bons d'achat.

AJACCIO, le 24 Décembre 1943.
P. le Préfet, le Secrétaire général
Signé : ESCANDE

CHRONIQUE LOCALE

MAIRIE DE BASTIA

Les Services de la Croix-Rouge Américaine, installés au Grand Café ANDREANI, demandent des femmes de ménage.

Les personnes désireuses d'être embauchées sont priées de vouloir bien se faire inscrire à la Mairie, Bureau du Secrétariat Général.

DISTRIBUTION DE POISSON
RETARDATAIRES

Les retardataires qui n'ont pas encore perçu la ration de poisson leur revenant au titre du ticket N° 1 seront priés de le faire avant le 5 janvier, le délai de validité de ce ticket expirant à cette date.

AVIS

La Direction Départementale de la Défense Passive Communique :

Il est rappelé à la population que, aux termes d'un arrêté de M. le Préfet de la Corse tout contrevenant aux dispositions relatives à l'obscurcissement des lumières est passible des sanctions administratives ci-après, indépendamment des sanctions pénales prévues par les lois en vigueur :

Après la première infraction :
Coupure du courant électrique pendant trois jours ;
Après la deuxième infraction :
Coupure du courant pendant un mois ;
Après la troisième infraction :
Coupure du courant pendant la durée des hostilités.

Les frais entraînés par la coupure et le rétablissement du courant électrique seront payés par l'usager à la Société Concessionnaire avant le rétablissement de la fourniture.

POSTES ET TELEGRAPHES

MESSAGES FAMILIAUX POSTAUX

Des messages familiaux postaux admis pour tous les pays étrangers avec lesquels les relations postales normales ne sont pas autorisées, y compris les pays de l'Axe et ceux qui se trouvent sous le contrôle des pays de l'Axe, vont être vendus par les bureaux de poste et les Comités de la Croix-Rouge.

Leur prix de vente est fixé à 8 francs.

Remplis par les expéditeurs ces messages sont déposés dans les boîtes aux lettres des bureaux de poste.

Ils ne sont utilisables que pour le parcours « aller » seulement et ne comportent d'ailleurs pas de partie réponse.

Les formulaires reçus de la Métropole ou des autres pays ne sont pas utilisés pour la réponse. Les destinataires doivent employer en retour les messages familiaux mis en vente dans les bureaux de poste.

Ces messages sont exclusivement transmis par poste.

ANNONCES ECONOMIQUES

M. MERCIER, Chirurgien-Dentiste, replié à Monte Piletta, continue ses consultations.

A VENDRE Mandariniers, Orangers greffés, Orangers non greffés, Citronniers, à un prix modéré.
S'adresser à M. GAFFORI François, à Fuelli.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles Torre et leurs enfants de Nice ; Mme Vve Antoine Mariani ; M. et Mme Edouard Torre et leur fille de Dakar ; M. et Mme Louis Torre,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. HORACE TORRE

leur père et grand'père, parent et allié, décédé à Bastia le 3 janvier à l'âge de 87 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi 4 janvier à 14 heures.

Maison mortuaire : 10, Bd Général Bonaparte.

Ni fleurs, ni couronnes.

La famille ne reçoit absolument pas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme Vve Paul Franceschi, ses enfants et petits-enfants à Châteaudun-du-Rumel ; M. Santo Agostini à Châteaudun-du-Rumel ; Mlle Mathilde Agostini à Châteaudun-du-Rumel ; M. et Mme Paul Toscani et leurs filles à Châteaudun-du-Rumel ; M. et Mme Crociechia ; M. et Mme Louis Paoli à Bône ; M. et Mme Jean Agostini et leurs enfants à Châteaudun-du-Rumel ; M. Pierre Agostini ; Mlle Lucie Agostini ; Mme Vve Ignace Paoli, ses enfants et petits-enfants de Silvareccio ; Mme Edvine Paoli de Bastia ; M. Brandi, ses enfants et petits-enfants de Cervione ; M. Dominique Franceschi à Châteaudun-du-Rumel ; M. Hector Franceschi à Châteaudun-du-Rumel ; M. et Mme Raymond à Châteaudun-du-Rumel ; M. et Mme Benedetti et leur fils à Alger ; M. et Mme Hector Franceschi et leurs enfants à Sétif ; M. et Mme Casalta et leurs enfants de Casalta ; M. et Mme Filippe Franceschi leurs enfants et petits-enfants de Silvareccio ; M. et Mme Marius Casalta et leurs enfants de Paris ;

Les familles Paoli, Vincetti, de Silvareccio ; Saliceti de Loreto ; Vinciguerra, Bettesti, Vittori, Antoniotti et Castelli,

ont l'immense douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Vve FRANÇOIS AGOSTINI NEE PAOLI

leur mère, grand'mère, tante, belle-soeur, cousine et alliée, décédée à Piano le 26 Décembre à l'âge de 78 ans.

L'inhumation a eu lieu le 27 décembre dans le caveau familial.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme et M. Bernardi Jean, Econome du Lycée de Bastia ; M. Perrin de Beaussac Guy, aux Armées ;

Les familles Gualtella et Dolesi,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. GUAITELLA VINCENT

leur oncle et allié, décédé à Bastia le 3 Janvier 1944 à l'âge de 85 ans.

Les obsèques auront lieu le 4 Janvier 1944 à 14 heures à l'Asile des Vieillards.

NECROLOGIE

Le 6 décembre dernier décédait à Bastia, en son domicile, rue du Bastion, trois jours après avoir subi une opération chirurgicale qui paraissait avoir si avantageusement réussi, M. LUIGGI Clément, facteur des P.T.T., mutilé de la guerre 14-18.

L'Administration des P.T.T. perd en M. Luiggi un fidèle et dévoué fonctionnaire qui est toujours resté à son poste dans la Cité Bastiaise au cour des bombardements les plus critiques, sachant apporter des paroles réconfortantes à tous ceux qui l'approchaient. Ce avec le sang froid dont ne se départissait jamais les bons citoyens et l'on peut dire que M. Luiggi était de ceux-là.

Madame Veuve Luigi soeur de M. le curé Falconetti, desservant de la paroisse de [illegible] ainsi que les parents, tous honorablement connus dans le canton de La Porta et aux environs perdent en la personne de M. Luigi, son époux, un mari fidèle, ses parents un membre des leurs sur lequel ils pouvaient compter en toutes circonstances, et son entourage tant à Bastia que dans sa commune où il ne comptait que des amis, un sincère camarade dévoué qui ne savait dire non quand il s'agissait de rendre service.

Madame Luigi, les parents et amis remercient toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui les atteint et qui ont assisté à l'inhumation de leur époux, parent et ami, qui a eu lieu dans la commune de Casabianca, le 8 décembre 1943. UN AMI.

Le Petit Bastiais

000003

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

La Tradition de l'Origine corse de Colombe

Au début du dix-huitième siècle, la tradition était vivante de l'origine calvaise de Christophe Colomb. Pascal Paoli, le tenant des anciens, la connaissant, un mémorialiste dont le travail est resté [illegible] commandant Siméon de [illegible] la famille s'est heureu[illegible] à Corte, donnant trois [illegible] le, dont celui dont nous parlons [illegible] ver de la série, l'a recueilli.

Ces choses [illegible] les a déjà dites ici, mais on a été prié de préciser dans quelles conditions s'établissait alors la naissance et l'origine calvaises de Christophe Colomb, d'après le commandant Jean-Jacques Siméon de Buochberg, selon la tradition conservée en Corse.

Deux frères Colombo vivaient à Calvi, l'un d'eux, l'oncle de Christophe, avant que celui-ci fut né s'engagea comme mousse à bord d'un navire génois, et son patron, également génois, le prit en amitié sur l'extrême confiance que le mousse mettait en lui, au point de lui confier tout ce qu'il pouvait gagner. Le patron génois constatant, d'autre part, la bonne volonté et l'intelligence du mousse, le fit instruire des choses de la mer et, devenu vieux, lui confia à son tour ses affaires et le commandement de son navire, le vieux patron génois et son ancien mousse se partageant les bénéfices des expéditions nautiques.

A la mort du patron, le commandant aux héritiers de celui-ci acheta le navire, continuant la navigation pour son compte désormais exclusif.

Il fit un jour escale à Calvi, y retrouva son frère entre temps marié et père de Christophe alors âgé de dix ans. Il ne fut pas long à remarquer la vivacité d'esprit, l'intelligence de l'enfant, le soin qu'il mettait à prévenir les désirs de ses parents. Il offrit alors de prendre Christophe avec lui : « Ecoute, mon frère, tu sais que le bâtiment m'appartient. J'ai même un peu d'argent, sans avoir besoin de recourir à la bourse d'autrui. Je n'ai pas l'intention de me marier : donne-moi donc ton fils Christophe ; je lui ferai donner une bonne éducation, et il sera mon fils adoptif ». Le père y consentit ; la mère, après avoir bien pleuré, y consentit aussi. Arrivé à Gênes, il le plaça dans une bonne pension et lui donna pour mentor un professeur qui avait fait, en amateur, un voyage dans le Nord avec lui.

« Lorsque Colombo eut l'assurance qu'on apprendrait bien à son neveu les mathématiques, la géométrie, la cosmographie, l'astronomie, le dessin, et enfin tout ce qu'il fallait pour faire un marin expérimenté, il fut bien content. Chaque fois qu'il était de retour de quelque voyage, les dimanches et les jours de fête, il appelait chez lui son neveu et son professeur. Après le dîner, il faisait sa promenade avec eux et aimait à entendre les réponses promptes et précises que Christophe faisait aux interrogations de son précepteur. Rentré à la maison, il lui donnait le cadeau qu'il lui avait rapporté de son voyage. »

A ce point de son éducation théorique, Christophe était mûr pour passer à la pratique. Il paraît qu'il fit de la navigation, à bord et sous la direction de son oncle, de quatorze à dix-huit ans, à ce dernier âge, il participa, toujours avec son oncle, commandant un navire de l'escadre de Jean d'Anjou, à l'expédition dirigée par celui-ci contre Alphonse d'Aragon. Et si jeune encore, il eut à son tour le commandement d'un navire, avec le grade de capitaine.

On n'ira pas plus loin. La tradition Corse de l'origine et de la naissance calvaise de Christophe Colomb telle qu'on la connaissait et qu'elle circulait dans l'Ile au début du dix-huitième siècle se résume à ce qu'on a rapporté. On peut admettre que les recherches effectuées depuis, et surtout à partir de la seconde moitié du siècle dernier relatives à cette naissance, ont la tradition en question à l'origine : une vieille tradition conservée depuis des siècles, vivante encore du temps de Pascal Paoli qui la connaissait, recueillie sans doute pour la première fois par un curieux homme, militaire suisse de grand esprit établi à Corse, y pacifiant ses concitoyens en les administrant et y tenant registre des faits mémorables de son existence aventureuse et droite.

P.B.

LES CANONS DE MOSCOU SALUENT PAR 12 SALVES
L'ENTRÉE DE L'ARMÉE ROUGE EN POLOGNE

LE MARECHAL STALINE, DANS UN ORDRE DU JOUR SPECIAL

annonce que les Troupes Soviétiques ont franchi, cette nuit l'ancienne frontière polonaise de 1939

2.000 TONNES DE BOMBES SUR BERLIN EN 24 HEURES

La chancellerie d'Hitler n'existe plus - Les dégats sont énormes

ITALIE

LONDRES, 4 janvier. — Dans la région d'Ortona, malgré les durs combats qui continuent à se livrer dans ce secteur, les troupes canadiennes continuent à progresser lentement le long du littoral de l'Adriatique.

Sur le front de la 5me Armée, ce ne sont que tempêtes de neige et de grêle, rendant la visibilité nulle.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 4 janvier. — Le quartier du général Tito communique :

Sur les 250 mille hommes mobilisés par le Général partisan du gouvernement yougoslave du Caire, 80 mille ont rejoint les troupes du comité yougoslave de la libération nationale que préside le général Tito.

RUSSIE

MOSCOU, 4 janvier. — **Dans un ordre du jour spécial, le Maréchal Staline annonce que les troupes soviétiques ont franchi, cette nuit, l'ancienne frontière polonaise de 1939.**

Douze salves, tirées par tous les canons de la Capitale, ont salué l'importante nouvelle, et fêté cette nouvelle victoire de l'Armée Rouge.

MOSCOU, 4 janvier. — Brisant la résistance farouche opposée par les troupes alemandes, l'armée du général Vatoutine s'est emparée de l'importante ville de Novgorod, à la suite de combats acharnés de corps à corps dans les rues de la ville.

La garnison a été faite prisonnière.

MOSCOU, 4 janvier. — Les pertes allemandes, à la suite de l'avance des troupes russes, dans les dernières 24 heures sont excessivement élevées tant en hommes, qu'en armes, munitions, canons chars d'assaut, camions et en approvisionnements de toutes sortes.

Les routes en sont littéralement encombrées.

MOSCOU 4 janvier. — En Russie blanche, dans le secteur de la Baltique, les troupes soviétiques poursuivent leur avance au nord de Nevel en direction des Etats Baltes, malgré une vive résistance de l'ennemi.

Plus de 170 localités ont été libérées dans cette région.

On s'attend à la chûte de Vitebsk.

MOSCOU, 4 janvier. — Dans les secteurs du sud, le communiqué signale simplement, que les troupes russes maintiennent leur avance.

La population quitte la ville en masse

DEUX CROISEURS LOURDS JAPONAIS SONT COULÉS DANS LE PACIFIQUE

PACIFIQUE

LONDRES, 4 janvier. — On annonce de Washington que l'aviation américaine vient de couler, dans le Pacifique, deux croiseurs lourds japonais.

LONDRES, 4 janvier. — On a peu de nouvelles sur les opérations des troupes alliées opérant en Nouvelle-Bretagne et en Nouvelle-Guinée.

La France de Demain

Le Communisme l'Intelligence et les Intellectuelles

par Marcel SAUVAGE

Les éditions Liberté publient une petite brochure qui pourrait, à peu de chose près, passer pour un modèle du genre. Mais ses réalités possibles qu'elle fait entrevoir ne resteront-elles pas à l'écart de promesses ou d'appâts, dans les oscillations de la cour et au pouvoir. Cette petite brochure éclaire au mieux la question, si longtemps et maladroitement débattue, des rapports entre le communisme conçu comme nécessité de base de l'évolution sociale, soumettant d'abord ses adhérents à une forte discipline matérielle, et l'individualisme qui demeure, au sens noble du mot, malgré l'orientation ou l'influence des temps le champ de culture de la pensée, de l'art et d'un humanisme qui apparaît à l'extrême pointe de la liberté spirituelle, comme la fleur des civilisations.

En quelques mots précis, une préface de M. J. Berlioz, député de la Seine expose le sujet dans le cadre du parti et présente le texte de deux conférences prononcées le même jour à Alger, voici quatre mois l'une par M. Etienne Fajon, député de la Seine : *Le Communisme et l'Homme* ; l'autre : *Les Droits de l'Intelligence*, par M. Roger Garaudy, Agrégé de l'Université. En épilogue, le texte, remarquable dans sa loyauté, d'une allocution prononcée au lendemain de ces conférences par M. Gernet, Doyen de la Faculté des Lettres, à Radio-France. La propagande rejoint ici, avec une émouvante sincérité, une nuance de ton qui exclut tout verbalisme, les plus hautes et les plus libres discussions. Aucun homme de bonne volonté, aucun lecteur de bonne foi n'y sauraient demeurer insensibles. Le débat est ouvert. A chacun d'y réfléchir !

Mais que les députés communistes soient à peu près les seuls aujourd'hui à s'inquiéter en public de l'avenir de l'intelligence et de notre culture, quelque réserve qu'on puisse apporter à leur argumentation, voilà qui nous semble garant, au-delà des partisaneries, de cette union lucide, active, indispensable entre des hommes qui sont encore tenus pour être de milieux totalement différents. La politique de la main tendue vaut toujours mieux que celle du poing fermé. Parlons donc à coeur ouvert. Ceux qui veulent rester sourds à la marche du monde sont condamnés, ils échappent d'eux-mêmes à la vie. Prétendre vivre ou survivre dans les nuages, pour aussi dorés qu'ils semblent, c'est vouloir passer avec les nuages et comme eux se défaire en jeux illusoires. Le ciel a ses racines à l'horizon de la terre.

⁂

L'intelligence, il s'en faut de beaucoup et depuis bien des années, n'est nullement l'apanage de ceux qu'on qualifie d'*intellectuels*, avec un peu de mépris à l'occasion et trop souvent justifié. Car il est de fait que l'intelligence qui se détache de l'homme et de la terre, un jour ou l'autre s'égare dans l'abstrait, le conventionnel, pour y devenir une savante bêtise, étrangère au monde sensible. Que la vie soit une question d'équilibre, nul ne le peut contester, mais d'équilibre mobile. C'est cette question primordiale que Bergson, à l'encontre de ce qu'avancent un peu trop simplement à son sujet MM. Fajon et Garaudy, a fort bien mise en lumière avant qu'il ne devienne l'ombre de lui même. Une question que Paul Valéry a traitée judicieusement lorsqu'il distinguait l'homme qui pousse l'intelligence à intégrer de nouveaux mouvements, à s'accroître de nouvelles données, de l'intellectuel qui se borne à être le conservateur plus ou moins égoïste d'un capital de l'esprit sinon d'une érudition qui tourne à l'artério-sclérose. Question enfin, qu'André Malraux a illustrée de façon magistrale dans ses romans : « La Condition humaine, L'Espoir, » qui sont les plus vivants témoignages de l'inquiétude intellectuelle contemporaine à l'égard des balancements de l'action.

Voilà précisément où se rejoignent à l'heure actuelle et se doivent unir, chacun à des fins humaines plus généreuses que celles d'hier, l'individuel et le collectif, la liberté de l'esprit et le matérialisme social. C'est sur quoi la brochure de « Liberté » met l'accent, rectifiant tout à la fois des calomnies anti-bolchéviques et plus encore les slogans d'un certain communisme primaire, aujourd'hui périmé, lequel au demeurant ne répondait pas à la pensée véritable de Karl Marx.

Que le communisme, assuré de sa sève, conscient de ses forces, évoluant selon des lois biologiques qu'aucune doctrine ne peut transgresser, réduise des droits à la mentalité de l'esprit, dans le cadre d'un système social où la justice distributive devient une réalité pour tous et qui ne peut plus ni contester le crédit qu'il a mérité de haute lutte.

M. Etienne Fajon, dans son exposé d'une clarté saisissante, ajoute, à ce propos, ces apaisements à des précisions. « Le principal reproche qui nous est adressé, dit-il, est celui de vouloir instaurer un égalitarisme grossier, de créer un homme standard, d'étouffer les originalités individuelles. La encore les hommes de l'oligarchie nous prêtent leurs propres tares ».

Pour lui, le socialisme se doit d'aboutir à un nouvel individualisme qui sera comme l'épanouissement, la fructification générale de la personne humaine au-dessus des besoins élémentaires.

« *On nous dit encore que le socialisme abolit la liberté de l'individu, alors qu'au contraire la société socialiste est la seule qui puisse garantir cette liberté. La liberté n'existe, en effet, que là où la sécurité matérielle de la personne est assurée, là, par conséquent, où n'existe pas l'exploitation économique des uns par les autres. Quel sentiment de liberté peut éprouver l'homme qui tremble chaque jour de perdre son travail, son logement, son pain ?* »

Mais il corrige en même temps la crainte qu'on pourrait avoir d'une socialisation au

tentacule, excessive, oppressante à son tour.

« Pour nous, communistes, le souci de l'homme, de son bonheur, de sa liberté, de son avenir, exige que soit dépassé ce stade où il ne maîtrise pas encore les forces créées par sa pensée et son travail, qu'on rompe, selon l'expression de Vaillant-Couturier, « avec cette économie où des marchés avec des travailleurs désespérément et sans arrêt à construire un monde dont ils ne profitent pas et qui les tue ».

« En face de ce monde inhumain, notre idéal économique et social est celui d'une France où sera respectée la petite propriété (celle qui est le fruit du travail personnel), mais où les moyens de production du pays reviendront à la nation, où prendra fin, par conséquent, l'exploitation de l'homme par l'homme ».

Pourrait-il en être ainsi au bénéfice du bonheur de vivre et de l'intelligence créatrice, formée ou dévoyée par les puissances divines qui la tiennent en tutelle.

La conférence de M. Roger Garaudy, pour être plus romantique, bien que plus nourrie de suggestions ou de rappels d'idées, est moins simple et moins directe malgré une allure initiale de confession. L'intellectuel ou l'universitaire y perce malencontreusement quelquefois et le modèle de militant qu'il nous offre apparaît sous un jour artificiel sinon quelque peu inquiétant, voire même inhumain, lorsque il écrit, par exemple: « Se maintenir vingt-quatre heures par jour dans cette passion (du parti) suppose une discipline plus exigeante que l'humilité chrétienne. Peu à peu cette discipline devenir notre cœur et notre chair : le sentiment, amour ou haine, n'est jamais un motif d'action pour nous. Nous n'agissons qu'avec la lucidité de Machiavel et la discipline de Loyola. »

Il est vrai que M. Garaudy déclare par ailleurs : « Notre parti, ce n'est pas seulement une politique, c'est une forme de l'humanisme – et surtout, il affirme un peu plus loin : « Nous ne considérons pas le marxisme comme une vérité définitive ». Faisant écho de cette manière à une note de Karl Marx pour Engels : « Le communisme n'est pas, en tant que tel, la fin de l'évolution humaine, — il est une forme de la société, » ... « retour de l'homme à lui-même en tant qu'homme social, c'est-à-dire l'homme humain, retour complet, conscient, et avec le maintien de toutes les richesses du développement antérieur. »

Ainsi sont remises loyalement en jeu les bases assez précaires d'un communisme qui se réclamait trop étroitement de la science. Et c'est ici, en fin de compte, que l'intelligence, préposée à l'adaptation de l'aventure humaine, retrouve tous ses droits, en marge des absolus, quels qu'ils soient.

Les communistes français, jaloux désormais de la qualité française, en appellent aux intellectuels français. Ceux-ci, je l'écris en toute indépendance, auraient tort de ne pas répondre, ne serait-ce que pour essayer de mettre au point, avec tous ceux qui sont le plus perméables à la leçon des événements, quelque chose qui déjà dépasse le communisme, comme le prouve dans tous les domaines l'extraordinaire évolution de la Russie Rouge. (Tom).

AVIS

COMMERCE DU TEXTILE AU DETAIL

Les Commerçants du Textile au détail des villes de Bastia, Calvi et Ile-Rousse sont avisés que de nombreux contingents de marchandises sont acheminés vers ces villes.

Ils sont donc tenus dans le plus bref délai à se conformer aux instructions suivantes :

Monsieur Paul MAUREL, Commerçant à Bastia, ayant été habilité par le Ministre du Commerce à Alger, a procéder au recensement des commerçants.

Les commerçants d'Ile-Rousse et de Calvi procéderont eux-mêmes à ce travail. A Bastia un bureau est ouvert, 24 Boulevard Paoli, ex-bijouterie Maranchi, le matin de 9 heures à midi et le soir de 3 heures à 5 heures ; ce bureau restera ouvert du mardi 4 janvier au samedi 8 janvier inclus. Le registre étant nécessaire un important stock d'articles chauds déjà sur place devant être mis en vente au plus tôt.

Après la clôture des inscriptions, il sera procédé tout de suite, à une réunion plénière pour la nomination d'une Commission.

Le Directeur du Commerce a prévu pour cela une Commission de 9 membres, 5 pour Bastia, 2 pour Calvi, 2 pour Ile-Rousse. Les commerçants de Calvi et d'Ile-Rousse procéderont eux-mêmes à la nomination de ces membres, et feront parvenir leurs noms et adresses, de toute urgence, en même temps que la liste des commerçants, à Monsieur Paul MAUREL, Case Postale 89, BASTIA.

Il a été prévu pour la répartition des marchandises quatre catégories qui sont : Tissus au mètre, Bonneterie, Confections et Tailleurs. Chaque catégorie doit porter en face le chiffre d'affaires correspondant pendant la période de l'année 1940.

Le chiffre d'affaires devant être vérifié, Messieurs les commerçants sont priés de le faire le plus exactement possible.

COMMERCE DE CHAUSSURES CUIRS ET PEAUX AU DETAIL

Les commerçants de chaussures, cuirs et peaux des villes de Bastia, Calvi et Ile-Rousse, sont tenus dans le plus bref délai possible à se faire inscrire à cet effet auprès de M. Paul MAUREL, Commerçant à Bastia, habilité par le Ministre du Commerce à Alger.

En même temps que leurs inscriptions, ces commerçants devront faire connaître leur chiffre d'affaires pendant la période de l'année 1940.

Un bureau au 24 Bd Paoli, ex-bijouterie Maranchi, fonctionnera du mardi 4 janvier au samedi 8 janvier inclus de 9 heures à midi et de 15 heures à 17 heures.

Après la clôture des inscriptions une réunion plénière aura lieu afin de procéder à la nomination d'une commission composée de 9 membres (5 à Bastia, 2 à Calvi, 2 à Ile-Rousse).

Les commerçants d'Ile-Rousse et de Calvi procéderont eux-mêmes à la nomination de ces membres et feront parvenir leurs noms et adresse de toute urgence en même temps que la liste des commerçants à Monsieur Paul MAUREL, Case 89, BASTIA.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Mercredi 5 Janvier. — Ste Emilienne

CARNET ROSE

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'une mignonne poupée prénommée JACQUELINE, fille de Mme et de M. César Filippi, le bijoutier-graveur, bien connu en notre ville.

Tous nos vœux de bonheur et de longévité au bébé et nos plus sincères félicitations aux parents et grands parents. — DOMY.

MAIRIE DE BASTIA

MM. les artisans (maréchaux-ferrants, menuisiers, charrons, tapissiers, peintres, maçons, cordonniers) sont priés de retirer leurs attestations respectives au bureau artisanal, 24 Rue Jean Chiappe au 3me étage tous les jours ouvrables.

Munis de cette attestation, ils se présenteront à la Mairie, bureau des sinistrés, 1er étage où, il leur sera délivré, contre remise de leur attestation qu'ils détiennent, un bon de déblocage pour la Maison Ponsevera.

SYNDICAT des EMPLOYE MUNICIPAUX

Les membres du syndicat des employés municipaux sont tenus d'assister à la réunion qui aura lieu le Jeudi 6 Janvier courant à treize heures à la Salle des Réunions Rue du Castagno

OBJET. — Formation définitive du Syndicat.

Questions diverses.

LE SECRETAIRE.

REPARTITION DU VIN

En vue de régulariser définitivement la répartition du vin, les rationnaires de toutes catégories sont informés que le dernier délai pour la remise des coupons des mois d'octobre, novembre et décembre, à leurs fournisseurs habituels est fixé au 8 janvier 1944.

Les détaillants devront remettre ces tickets à leur grossiste où à la Coopérative le 8 janvier 1944.

Le délai limite pour la remise des coupons au C.U.R.D.A. par les grossistes est fixé au 10 janvier 1944.

COMMUNICATIONS

FOYER CATHOLIQUE DU SOLDAT

Les militaires sont informés qu'un foyer catholique leur est ouvert dans la Maison d'Œuvres, Impasse St-Jean.

Ceux qui désireraient en faire partie voudront bien se présenter à la Sacristie de St-Jean à M. l'Abbé Mattei, aumônier.

SYNDICAT DU LIVRE

Jeudi 6 Janvier 1944, de 11 heures à midi, réunion générale de tous les membres.

Présence indispensable.

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

L'épreuve écrite du Certificat d'Aptitude Pédagogique aura lieu le jeudi 10 Février 1944 au centre unique d'Ajaccio, ancienne Ecole Normale d'Instituteurs, à partir de 8 heures 30. Appel à 8 h. 15.

Pour la constitution du dossier d'inscription, il est rappelé aux candidats et candidates qu'ils doivent se reporter au bulletin N° 1 de l'année 1940.

PLACE DE BASTIA

La Maison de tolérance « Villa Jeannette » est consignée jusqu'à nouvel ordre aux troupes Françaises et Alliées.

La Gendarmerie et la Police sont chargées de l'exécution du présent avis.

Bastia, le 4 Janvier 1944.

Le Colonel GENTIS, Commandant d'Armes

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, Bastia
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE St-JEAN

Jeudi 6 Janvier, Fête de l'Epiphanie : Messes à 7, 8, 9 et 10 heures.

A 11 heures : Grand'Messe Solennelle.

A 4 heures : Vêpres, procession de l'Enfant Jésus, Chapelet médité devant le T. S. Sacrement exposé et Salut.

Le 7 Janvier, 1er Vendredi du mois : Messe de Communion à 8 heures.

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Eglise Saint-Roch

Demain 6 Janvier : Fête de l'Epiphanie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Matin : Messes basses à 8 et 9 heures ; Grand'Messe à 10 heures.

Le soir : Vêpres à 16 heures ; Procession de l'Enfant Jésus et Salut du T. S. Sacrement.

Après le Salut, chant du « Te Deum » durant lequel on donnera à baiser l'Enfant Jésus.

PAROISSE SAINTE MARIE

Demin jeudi fête de l'Epiphanie. Messes basses de 7 à 10 heures ; A 11 heures Messe solennelle. La chorale chantera une messe à 2 voix. A l'offertoire « Ave Maria » de Gounod par Mme Guidire.

A 16 h : Vêpres solennelles ; Sermon ; Pendant la procession de l'Enfant Jésus : « Dormi Dormi » à 2 voix ; Au Salut « O Salutaris » d'Aulagnier par Mlle Santini. « Tantum Ergo » ; Salut ; Baisement de l'Enfant Jésus.

ANNONCES ECONOMIQUES

PERDU 3 truies et 4 porcelets. Donner renseignements : entreprise Grimaldi, La Porta

PERDU le 1er Janvier à Montepiano, un sac toile contenant des vêtements d'enfant. Se faire connaître à M. Moretti, Prunelli-Cervione. Bonne récompense

Autorités militaires

AVIS

MOBILISATION DES CLASSES 1937 ET 1936

Les réservistes des armées de terre, de mer et de l'air, appartenant aux classes de mobilisation 1937 et 1936, se trouvant sur le territoire de la Corse, sont mobilisés à compter du 3 janvier 1944.

Ils se mettront en conséquence immédiatement et sans délai en route sur Ajaccio où ils se présenteront :

1°) *L'Armée de Terre et de l'Air* : au Bureau de Recrutement, Caserne Abbatucci

2°) *L'Armée de Mer* : au Bureau de la mobilisation (Marine), 14, Cours Napoléon.

Tous les réservistes se muniront, si possible, d'effets chauds, d'une couverture et d'un couvert qui resteront leur propriété.

Les exemptés, ajournés, réformés, sont tenus de se présenter.

Seuls ne sont pas tenus de rejoindre les pères d'au moins deux enfants vivants, qui adresseront sans délai, au Commandant du Bureau de Recrutement le certificat de vie collectif de leurs enfants.

Le Général de Division Mollard,
Gouverneur Militaire de la Corse
Signé : MOLLARD

Les réservistes de l'armée de l'air appartenant aux classes 1933 à 1939 inclus, sont mobilisés à la date du 5 Janvier 1944.

Les intéressés se présenteront sans délai au bureau de la mobilisation du Commandant de l'Air en Corse, ancienne Mairie, Place FOCH à Ajaccio.

Les réservistes seront porteurs de leurs pièces d'identité et militaires et si possible des effets chauds : une couverture et un couvert, qui resteront leur propriété.

ARRÊTÉS

ART. 1er. — A dater de la publication du présent arrêté, les prix maxima de vente de la viande fraîche de porc au détail sont fixés ainsi qu'il suit dans les centres urbains :

Jambon : 70 frs le kg ; Longe : 65 frs le kg ; Epaule : 42 frs le kg : Poitrine et côtes : 38 frs le kg.

ART. 2. — La nomenclature des morceaux exposés pour la vente sera indiquée par des étiquettes appropriées, qui porteront les prix afférents conformément aux dispositions ci-dessus.

ART. 3. — Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux de contravention transmis à M. le Directeur départemental du Service Général de Contrôle Economique.

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 4 janvier. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des bombardiers de la R.A.F. ont effectué un nouveau bombardement sur Berlin et y ont déversé plus de mille tonnes de bombes explosives et incendiaires, soit, un total de deux mille tonnes en 24 heures.

Des voyageurs, arrivés à Stockolm, relatent que ce dernier bombardement y a causé des dégâts considérables.

La ville est complètement privée d'eau, de gaz et d'électricité.

La chancellerie d'Hitler n'existe plus.

La population complètement affolée, quitte la capitale en masse. Les incendies font rage.

D'après des rapports, reçus au ministère de l'air britannique ce dernier bombardement a été effectué à la cadence de 70 tonnes à la minute.

Soixante dix bombardiers britanniques sont portés manquants.

LONDRES, 4 Janvier. — Des formations alliées de bombardiers moyens ont attaqué divers objectifs allemands échelonnés tout le long de la ligne de chemin de fer Marseille-Vintimille ainsi que ceux situés sur la Riviera italienne.

Civita-Vecchia a été également bombardée ainsi que d'autres villes du centre et de l'ouest de l'Italie.

LONDRES, 4 janvier. — D'après les rapports reçus par le ministère de l'air britannique, le raid effectué par la R.A.F. sur la région parisienne a pleinement réussi.

Les usines Hispano-Suiza, Berliet et Delage, ont été atteintes en plein et leur activité n'est pas prête à reprendre.

Les dégâts causés dans le Nord de la France sont également considérables.

NOUVELLES du MONDE

ALGER, 4 décembre. — M. Benech, Président de la République Tchécoslovaque a passé en revue, hier, les troupes françaises de la garnison d'Alger.

Après la revue, le Président a reçu les représentants de la Presse et leur a fait la déclaration suivante :

« L'Europe a besoin d'une France grande et puissante. Malgré ses blessures graves la France se relève rapidement. A l'ouverture du deuxième front, les troupes que je viens de passer en revue ce matin montreront à l'Europe et au monde ce que la France est capable de faire.

« Je suis sûr qu'à la victoire, qui ne saurait tarder à venir, la France pourra se présenter aux Alliés le front haut et s'asseoir, fière à la table ronde du Congrès de la Paix. »

ALGER, 4 Janvier. — L'assemblée consultative du Comité Français de la Libération Nationale ouvre ce jour sa deuxième session.

L'assemblée comprendra cette fois-ci 102 membres au lieu de 84 soit 18 membres en plus dont 9 représentants de la Résistance de la France Métropolitaine, et 9 autres membres, représentants de l'Empire dont 2 de l'Union Indochinoise.

A l'ordre du jour de la session figure la question de la nomination des délégués appelés à élire les 400 députés qui vont constituer l'Assemblée nationale provisoire chargée de gérer les affaires de la Nation, jusqu'au retour des prisonniers.

La Préfecture communique :

REPRESSION DES INFRACTIONS A LA LEGISLATION ECONOMIQUE

Les jugements suivants ont été prononcés :

PENZANI J.-J., Boucher à Bastia, abattage clandestin : 1.000 francs d'amende.

CINQUINI Henri, cultivateur à Zonza, même délit : 8.105 francs d'amende.

LEONETTI Paulin, propriétaire à Cianannacce, majoration illicite : 1.200 francs d'amende.

MORATI Julie bergère à Tiuccia, détournement de produits saisis : 15 jours de prison (sursis), 300 frs d'amende.

MOZZICONACCI Pierre, boucher Ajaccio Bd Albert 1er, majoration illicite : 600 frs d'amende.

FAZZALI cultivateur à Guitera, abatage clandestin et hausse illicite à la vente de viande : 600 frs d'amende.

OTTAVI Jean, menuisier à Bastelica, détournement de produits saisis : 600 francs d'amende.

68me Année — N° 99 Prix UN Franc Jeudi 6 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000004

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2837

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef Martin BIANCONI

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Le Journal du Maréchal

Le Maréchal de Castellane, né en 1788, mort en 1862, a laissé un « Journal » en cinq volumes où l'on peut glaner d'intéressants souvenirs sur les personnages corses avec lesquels il fut en contact du premier au second empire.

Célèbre par sa bruquerie et ses saillies, le maréchal n'est pas toujours tendre pour ses contemporains, et deux Corses qui jouèrent un grand rôle au cours de la période susdite, Sebastiani et Pozzo di Borgo, sont un peu égratignés dans ce « Journal » du vieux soldat. Mais il sait par ailleurs leur rendre justice, le plus petit compliment qu'il en concède à leur faire ayant alors sa pleine valeur.

Castellane note l'ambition de Sebastiani et de Pozzo di Borgo ; ce trait leur est commun, comme il est commun à tous les Corses, et un peu à tous les humains sauf s'ils choisissent la profession d'anachorètes, et encore ce pourrait être alors une forme de l'orgueil... Ce qui, par contre, distingue les deux corses, bien connus de M. de Castellane par leur position et aussi par l'opposition qu'ils se font à Paris, avec la Corse, toujours comme point de départ, c'est, de la part de Pozzo, le souci de sa fortune qu'il ne gaspillait pas tout en sachant tenir son rang ; Sebastiani, lui, n'aurait pu le tenir s'il n'avait fait un riche mariage dans la haute aristocratie française, mais il était d'une grande générosité, et il avait bon cœur. M. de Castellane lui avoue de la reconnaissance pour l'avoir, dans une mauvaise traverse, accueilli et hébergé ; en quelque manière, il avait partagé avec lui, en frère d'armes.

Il a d'autant plus tort de raconter que lorsque le général Horace Sebastiani épousa Mlle de Coigny, l'Empereur fut fâché d'apprendre que le bruit courait qu'il existait une petite parenté entre les Bonaparte et les Sebastiani. Et Napoléon aurait dit, à ce propos, à Talleyrand : « Sebastiani est le fils d'un fermier de mon oncle l'archiprêtre. »

Le mot peut être considéré comme inventé, les Sebastiani, très notable famille et bons propriétaires de l'Ampugnani, valant matériellement les Bonaparte, n'ayant rien à faire à Ajaccio du temps du père du maréchal Horace et du général Tiburce, tous deux, au surplus, neveux de deux ecclésiastiques de bon rang, pairs de l'archidiacre Lucien. Quant à la petite parenté, elle existait indubitablement par le vaste réseau familial des Bonaparte à Corte, et tous les Ponara le tenaient trop on le sait, à leurs pa entés corses, même les plus modestes, pour dédaigner celle d'une très notable famille qui avaient des ramifications étendues et puissantes dans le nord et le centre de l'Ile.

Le propos est donc faux, et si Castellane l'accueille c'est pour marquer ce qu'il a cru discerner de sentiment vaniteux chez les corses en général, petit péché d'un homme, issu du haut patriciat continental, ayant tendance à découvrir les parvenus et à les considérer avec une certaine indulgence. En fait, Sebastiani fut plus que Castellane un grand soldat, un grand diplomate, un grand politique, et, poussé à bout, il aurait peut-être réussi à prouver que sa famille remontait à Constantin. Retenons donc seulement qu'il loue de Sebastiani ses qualités militaires, son obligeance et sa « générosité dans le caractère ». De la part du maréchal grognon, c'est beaucoup.

Bien entendu, il connut plus particulièrement les personnalités corses du second empire, les ministres Abbatucci et Casabianca, le comte Baciocchi, Denys Gavini dont il note avec curiosité l'effort heureux pour rallier au second empire ces légitimistes qui, avant lui, n'avaient rien voulu entendre. Il est vrai que Denys Gavini avait épousé lui aussi une demoiselle Isam, de ce cercle nobiliaire fermé. Mais il déployait les ressources de son réalisme prenant auquel Castellane est assez étranger, qui, revenant à Sebastiani, blâme de n'avoir pas terminé sur le terrain et Sebastiani et le général Lamarque qui avaient eu une affaire. Au demeurant, ce bonhomme ne détestait pas si tellement les Corses qui en avait choisi un comme secrétaire intime : il s'appelait Casanova, mais c'est tout ce que nous en savons.

P.B

LA GUERRE Sur tous les fronts

La débacle de l'Armée Allemande dans la boucle du Dnieper s'accentue

Les troupes du Général Vatoutine poursuivent victorieusement leur offensive en direction du Sud-Ouest

RUSSIE

MOSCOU, 5 janvier. — Dans la boucle du Dnieper, les troupes du général Vatoutine poursuivent victorieusement leur offensive dans la direction du Sud-Ouest.

Dans le secteur du saillant de Kiev, la brèche s'est encore élargie de plus de 100 kilomètres.

En Russie blanche, dans le secteur de la Baltique, les troupes soviétiques ne cessent de progresser dans la direction des Etats Baltes.

On s'attend d'heure en heure à la chute de Vitebsk, dont l'encerclement est complet.

Plus de 130 localités viennent d'être libérées dans ce secteur.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 5 janvier. — L'aviation alliée a bombardé dans la journée d'hier des ports de la côte dalmate et divers objectifs allemands à l'intérieur du territoire.

En Bosnie centrale, les troupes du général Tito se sont emparées d'un aérodrome et d'une ville importante.

C'est en Bosnie centrale que se livrent, ce moment, les combats les plus sanglants.

ITALIE

LONDRES, 5 janvier. — Les troupes canadiennes de la 8me Armée continuent leur avance méthodique le long du littoral de l'Adriatique en direction de Pescara que les Anglais tiennent sous le feu de leur artillerie lourde.

Dans le secteur de la 5me Armée les opérations subissent un temps d'arrêt par suite de la neige et la boue. En certains endroits du front la neige atteint 3 mètres de hauteur.

PACIFIQUE

LONDRES, 5 janvier. — On communique de Washington que des formations de bombardiers lourds américains ont prononcé hier, en Nouvelle-Bretagne, plus de dix attaques sur différents objectifs militaires japonais.

En Nouvelle-Guinée, les troupes américaines poursuivent victorieusement leur offensive, capturant au cours de leur avance quantités d'armes et de munitions ; des approvisionnements et du matériel de toute sorte.

LA GUERRE AERIENNE

1.100 bombardiers lourds américains pilonnent les objectifs militaires allemands du Nord de France

Des formations de bombardiers — de la R.A.F. attaquent — l'Ouest de l'Allemagne

Les usines de Turin, Villaperosa et Civita-Vecchia sont violemment bombardées par l'Aviation Alliée

LONDRES, 5 janvier. — Une formation de bombardiers lourds américains a effectué, hier, un nouveau raid sur les îles Marshall.

On ne connaît pas encore les résultats de ce raid.

LONDRES, 5 janvier. — De grosses formations de bombardiers lourds de la R. A. F. accompagnées de nombreux chasseurs à long rayon d'action ont effectué, hier, en plein jour, un raid dans tout l'ouest de l'Allemagne.

De ce raid, 18 bombardiers et 4 chasseurs ne sont pas rentrés à leurs bases.

LONDRES, 5 janvier. — Plus de 1.100 bombardiers lourds américains escortés de chasseurs se sont attaqués, hier encore, aux objectifs allemands du Nord de la France.

On ne connait pas encore les résultats de ce raid. Cinq bombardiers et un chasseur sont portés manquants.

LONDRES, 5 janvier. — Dans la journée d'hier, des bombardiers lourds alliés ont attaqué en plein jour, les usines de roulement à billes de Turin, des usines de Civita-Vecchia et de Villaperosa sur lesquelles 6 coups directs ont été enregistrés.

Deuxième Session de l'Assemblée Consultative

ALGER, 5 janvier. — L'Assemblée Consultative auprès du Comité Français de la Libération Nationale, a tenu, hier, sa première séance de sa deuxième session.

M. Gouin, député, présidait.

Quelques membres du Comité, dont le Commissaire aux Finances, représentaient le Comité.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour figurait, en premier lieu, le Budget pour l'année 1944.

Au cours de la discussion, M. Giacobbi sénateur, président de la Commission des Finances et son rapporteur prirent successivement la parole.

M. le Commissaire aux Finances répondit aux différents orateurs.

En fin de séance, le Budget a été adopté.

Le Combat de l'Esprit

Il y a peu de jours, M. Abel Hermant raillait, au micro d'une station allemande plantée sur notre sol, la pauvreté des productions intellectuelles comme on dit, dans les territoires de l'Empire libérés. M. Hermant prétendait diminuer le Général de Gaulle et ne faisait que le grandir en le montrant plus seul.

Mais, en même temps nous apprenions que des manuscrits s'entassaient dans les salles de rédaction, que des Français, ici, s'apprêtaient à parler, c'est-à-dire à écrire.

Nous essaierons prochainement de dire quel effort remarquable les écrivains et les savants français, « les émigrés », les exilés, ont accompli depuis trois ans, quel essor a pris dans le monde, des deux Amériques au Caire, à Beyrouth et aux Indes, la pensée française restée libre. Les difficultés matérielles ont empêché jusqu'à ce jour l'Afrique du Nord de se mettre au pas d'un tel mouvement. Mais, pas seulement les difficultés matérielles. Au débarquement du 8 novembre 42 ont succédé de longs mois d'équivoque, de trouble. Les conditions de liberté et d'autorité également nécessaires à l'épanouissement des œuvres de l'esprit ont été lentes à se former. Car la pensée a besoin d'être aussi bien protégée que respectée. Ni la clarté, ni la sécurité, ni la dignité ne nous étaient données. L'unique organe de bonne tenue littéraire qui s'était maintenu à Alger, Fontaine, a même dans l'incohérence de ce dernier hiver, un moment hésité à survivre.

Pourtant, des trois premiers départements français libérés doivent s'élever des voix françaises, doit monter de nouveau la voix que, depuis la naissance de notre nation, le monde n'a pas cessé d'entendre.

Dennery et Jose, qui firent « Politique Etrangère », Montagne qui fit la « Revue Méditerranéenne et Africaine », Viard qui fit les « Questions Nord-Africaines », Amrouche qui travaille aux « Cahiers de Barbarie », et Laugier, à qui, peu de mois suffirent au Canada, non seulement pour semer, mais pour récolter, sont ici. D'eux est des autres il est attendu beaucoup.

Sans doute ne sommes-nous pas nombreux, et la plupart donnent-ils au service de leur temps.

⁂

L'on avait pensé à rassembler toutes les possibilités en une « revue unique ». Cette solution n'était guère française. Des ateliers divers, tous tirés vers le même but, traçant chacun, leur chemin neuf, creusant chacun, espérons-le, un sillon.

Deux de ces revues viennent de lancer leur premier numéro, une troisième diffuse son manifeste, une quatrième fait déjà parler d'elle.

« Renaissances », que dirige M. Paul Viard, est un mensuel politique. Il entend reprendre le fil que commençaient de tisser avant guerre les cercles d'études, les jeunes revues inquiètes de la « crise du monde moderne » et des conditions morales, économiques, sociales d'un renouveau ou d'une révolution. Soucieuse de l'unité française avant tout, cette « revue de la pensée politique française » veut être l'héritière des clairvoyants d'hier. Elle veut aussi, au moment où la tragédie s'accomplit, en appeler à toutes les bonnes volontés.

Heureux signes d'une éclipse des rivalités égoïstes ! Heureux signes, si les collaborateurs de « Renaissances » ont dans l'avenir autant de fermeté que l'éminent esprit qui signe Entraigue une étude sur l'armée dans la Nation, pour signaler l'œuvre néfaste des conformistes, s'ils font preuve d'autant de réalisme, c'est-à-dire d'humanité, qu'en apporte le doyen Gernet dans son introduction au problème de l'enseignement.

« Renaissances », nous n'en doutons pas, contribuera à rompre ce cercle de silence dont nous sommes, après plus de trois ans, plus que jamais captifs, qui nous maintient, Français, dans l'ignorance de ce qui, dans le monde, se pense, se prévoit se prépare, pour ajouter, voire opposer à ces proportions, les nôtres.

C'est là le service que la « Revue Economique et Sociale » de M. Naudeix entend rendre avant tous autres. Ce périodique s'efforcera de rassembler des matériaux de reconstruction. Dans la tourmente, qui pourrait être une débâcle, il se préoccupe de bon sens, de raisons, il cherche le contact du concret. Il écarte tout à priorisme de doc-

... au secours. Pour reconstruire, il faut d'abord du précis, du solide. « Economique et social d'abord », s'écrie M. Baudouin qui, je l'espère, n'en va pas moins se méfier des techniciens. Et M. Bousquet demande aux tenants du capitalisme d'être, dans la victoire, intelligents. Evidemment, il a raison.

« L'Arche », elle, sunit fortement l'influence des poètes. Non pas des « poètes de l'Arbitraire », mais des baroques, ceux qui font des rêves, et, partant, de beaux rêves. Elle entend « se maintenir en esprit au-dessus et au delà de la guerre », c'est-à-dire fort loin et croit-elle très haut.

Voilà qui nous rajeunit, mais d'une génération seulement, ce qui n'est pas assez ; voilà qui nous ramène aux intellectuels de 1914, si fiers de tourner le dos à la guerre et que le plus grand, Gide, fait en ce moment une belle carrière à Paris.

GUI MEMOIRE.

(Combat).

(A Suivre)

ARRÊTÉS

ARRÊTÉ fixant les attributions du Service Départemental des Transports, les conditions d'utilisation des moyens automobiles de transports de marchandises et de transports en commun des voyageurs dans le département de la CORSE.

ART. 1er. — Organisation du Service Départemental des Transports :

Le Service Départemental des transports institué par l'article 1er de l'arrêté du 10 Novembre 1943 comprend, sous l'autorité du Directeur départemental des Transports relevant directement du préfet :

— un bureau central à Ajaccio,

— et des bureaux de districts installés dans les centres urbains ci-après : Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Sartène.

Chaque bureau de district est géré par un chef de district.

ART. 2. — Attributions du Service départemental des Transports :

a) Le Service Départemental des Transports, dans ses attributions générales :

1°) — La répartition de tous les moyens de transports, cabotage, chemin de fer, camions automobiles, à la disposition de l'Economie civile.

Il est guidé, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 10 Novembre 1943, pour l'établissement des plans de transport et de la hiérarchie des priorités à satisfaire par les propositions de la Commission Economique départementale.

2°) — Le contrôle de l'exploitation commerciale des chemins de fer.

b) Il est en outre chargé en ce qui concerne plus particulièrement les transports routiers :

1°) — De la répartition des carburants et ingrédients, des pneumatiques et pièces de rechange destinés aux véhicules utilitaires ;

2°) — De la gestion de la Caisse du Service des Transports, instituée par l'article 5 de l'arrêté du 10 Novembre 1943 ;

3°) — De la délivrance des ordres de transports et autorisations de transport prévus à l'article 4 ci-après ;

4°) — De la facturation des transports routiers exécutés sur ses ordres ;

5°) — Du remboursement aux entreprises de transports routiers publics ou privés, des transports exécutés sur son ordre ;

6°) — De la délivrance des autorisations d'effectuer des transports en commun de voyageurs.

DISPOSITIONS SPECIALES AUX TRANSPORTS AUTOMOBILES ROUTIERS DE MARCHANDISES

ART. 3. — Toutes les entreprises de transports publics ou privés possédant des véhicules autorisés à circuler sont tenues d'exécuter en priorité les transports commandés, [illegible] pourront éventuellement étendre leur activité à d'autres transports publics ou privés que dans la mesure où elles y ont été autorisées.

ART. 4. — Tout véhicule utilitaire doit, pour pouvoir circuler, être muni, en dehors des autorisations de circuler prévues par l'arrêté du 10 Novembre 1943, être muni d'un ordre de transport comme il suit :

a) ORDRE DE TRANSPORTS. — Tous les transports commandés à une entreprise de transports publics ou privés [illegible] d'un ordre de transport [illegible] au modèle I annexé au présent arrêté. Cet ordre mentionne si, à l'occasion du retour, l'entrepreneur a ou n'a pas la liberté d'emploi du véhicule pour des transports non commandés.

b) AUTORISATIONS DE TRANSPORTS. — Ces autorisations, conformes au modèle II ci-annexé, sont délivrées en principe pour chaque voyage, sur demande présentée par l'entrepreneur. Toutefois, des autorisations valables pour plusieurs voyages, mais limitées à des itinéraires précis et dont la durée de validité renouvelable ne dépasse pas un mois, peuvent être accordées lorsque le transport intéresse un trafic périodique tel que l'approvisionnement des centres urbains en lait, légumes ou primeurs, ou un trafic à caractère permanent tel que le camionnage à l'intérieur des centres, sur de très faibles parcours dans la périphérie de ces centres.

c) AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES. — Ces autorisations, établies conformément au modèle III annexé au présent arrêté, peuvent être délivrées par les Maires à des véhicules préalablement désignés par le Service des Transports et pour des parcours bien définis. L'autorisation est rendue, après usage, au Maire qui la transmet au Chef de district.

ART. 5. — FACTURATION DES TRANSPORTS ROUTIERS. — Le Service des Transports est chargé de la facturation des transports, au prix d'application uniforme de 9 frs la tonne kilométrique, quelle que soit la marchandise, à l'exception des marchandises encombrantes dont le transport est facturé uniformément au taux de 10 frs la tonne kilométrique.

Il rembourse l'entrepreneur qui a effectué le transport au tarif maxima fixé par l'arrêté du 15 Décembre 1943.

Lorsque le transport est assuré moyennant la délivrance d'une des autorisations prévues aux alinéas b et c de l'article 4 du présent arrêté, la facturation directe au client est assurée par l'entrepreneur dans la limite des tarifs fixés par l'arrêté relatif du 15 décembre 1943.

DISPOSITIONS SPECIALES AUX TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS

ART. 6. — Le service départemental des transports étudiera la modification du plan des transports de voyageurs actuellement en application soit en supprimant certains services sur certaines relations, soit en créant provisoirement des services non prévus au plan, en particulier lorsque ceux-ci pourraient être assurés au moyens de véhicules de transports en commun.

Toutes les modifications à l'organisation des transports de voyageurs seront soumises à la décision du Préfet, après consultation de la Commission Economique Départementale.

ART. 7. — SANCTIONS. — Le Chef du Service départemental des Transports, les Sous-Préfets, sur propositions du Chef de district ou du Commandant de Gendarmerie, pourront prononcer la mise en fourrière immédiate des véhicules et la saisie des marchandises transportées, lorsque les véhicules sont en contravention avec les règles édictées à l'article 4 ci-dessus.

ART. 8. — BUDGET DU SERVICE DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS. — Un arrêté ultérieur fixera les détails du fonctionnement budgétaire du Service, ainsi que l'affectation des bénéfices éventuels résultant pour la caisse des transports routiers, de la gestion de cette caisse et notamment de la facturation des transports exécutés sur son ordre.

ART. 9. — Les dispositions ci-dessus, et notamment celles concernant les transports automobiles, seront abrogées, dès que les moyens à la disposition de l'Economie du Département permettront de revenir aux règles de coordination résultant de l'application du décret du 12 janvier 1939.

Fait à Ajaccio, le 23 Décembre 1943.

Le Préfet : Signé LUIZET.

Nouvelles d'Ajaccio

NECROLOGIE

Depuis que les circonstances ont obligé « Le Petit Bastiais » à suspendre sa publication, on a eu à regretter le décès de plusieurs de nos concitoyens en vue :

M. Tiburce CUNEO D'ORNANO, victime d'un bombardement allemand qui l'avait surpris dans son hôtel du Cours Napoléon.

M. Tiburce Cuneo d'Ornano, ancien vice président du Conseil général, officier de la Légion d'Honneur, appartenant à l'une des grandes familles historiques de la Corse, était, par sa culture, comme par l'indépendance et la perspicacité de son esprit, vivement considéré de tous ;

M. TAVERA, ancien ingénieur, agent voyer d'arrondissement, ancien conseiller municipal d'Ajaccio ;

M. CORBELLINI, ancien Conservateur du Musée d'Ajaccio, peintre aquarelliste d'un talent réel, apprécié par les amateurs les plus difficiles du continent, décédé à Piana et inhumé à Ajaccio.

Maître Pompée LANFRANCHI, notaire et ancien président de la Chambre des Notaires des arrondissements d'Ajaccio-Sartène, décédé en villégiature à Petreto-Bicchisano;

M. MAINETTI, ancien inspecteur des douanes en Corse, ancien chef de service des douanes à la Guadeloupe, décédé à Soccia;

M. FERRERI, transitaire, agent de compagnies maritimes, ancien conseiller municipal d'Ajaccio.

Nous adressons aux familles atteintes par ces deuils, nos sincères condoléances.

NOUVELLES DIVERSES

Une délégation du Comité Populaire des Femmes a procédé à une distribution de gâteaux secs aux vieillards, aux malades et aux enfants hospitalisés de l'hôpital civil.

D'autre part, la femme du Préfet de la Corse, Mme Charles Luizet, a fait faire une distribution d'oranges aux mêmes hospitalisés.

= Une première liste de personnes ayant fait l'objet de sanctions (trois jours de privation de courant électrique) pour ne pas avoir tenu compte des règlements sur l'occultation a été publiée par la presse locale, qui publie également une liste de délinquants condamnés pour abatage clandestin, hausse illicite et détournement de denrées saisies.

= La souscription pour le monument du rattachement de la Corse à la France atteint la somme de 56.915 francs.

LONDRES, 5 janvier. — Radio Vichy annonce que la Milice de Laval vient d'arrêter les deux patriotes qui ont tué Maurice Sarrault, directeur de la « Dépêche de Toulouse » pour avoir écrit dans son journal que le sang français n'avait pas encore assez coulé pour prouver à l'Allemagne la sincérité de la collaboration française.

AVIS DE DÉCÈS

M. André Blum, Agent général d'Assurances, à Bastia ; Mlle Laure Battesti ; Mme Noël Battesti ; M. Noël Battesti, ancien Percepteur et leur fils Pascal, aux Armées ; Mlle Marie Battesti ; M. et Mme Michel Santelli, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel de Montpellier ;

Les familles Paolini ; Ristorucci ; Pasquini ; Bonavita ; Filippi,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme ANDRE BLUM
NEE Anna BATTESTI

décédée à Santa-Reparata di Balagna, le 20 décembre, à l'âge de 52 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, leur épouse, soeur, nièce et cousine.

L'inhumation provisoire a eu lieu à Santa Reparata, en attendant le transfert du corps à Bastia.

Mme Vve François Ricci-Guerrieri ; M. Vincent Ristorucci, Mme V. Ristorucci-Guerrieri et leurs enfants ; M. Charles Quilici, Mme Ch. Quilici-Guerrieri et leurs enfants ; M. André Pisan, Mme A. Pisan-Guerrieri ; M. Jean Rognoni, Mme J. Rognoni-Guerrieri et leur fille ; Le Docteur Pierre Guerrieri, Mme P. Guerrieri-Follacci et leur fille ; Mme Vve Marcantoni-Ricci, ses enfants et petits enfants ; M. Raphaël Guerrieri ; M. Charles du Lattay, Mme Ch. du Lattay-Ricci et leur fils ; M. et Mme F.-Xavier Marcelli et leurs enfants,

ont la grande douleur de vous faire part du décès de :

Mme Vve Ange-Marie GUERRIERI
née Marie-Thérèse RICCI

leur mère, belle-mère, grand'mère, soeur, belle-soeur, tante, grand'tante et patronne, très aimée, survenu à Frasseccia (Asco) le 21 novembre 1943.

L'inhumation a eu lieu à Corsoli (St-Laurent) le 24 novembre.

P. P. E.

Le présent avis tient lieu de faire-part

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

DISTRIBUTIONS DE JANVIER

SUCRE. — **Centre urbains : 1.250 grs**, catégorie E (ne percevant pas de lait sucré) ; 750 grs, catégorie J3 ; 500 grs catégories A, T, C, J1, J2 ; 750 grs catégorie E (percevant du lait sucré), contre bon spécial délivré par la mairie.

Centres Ruraux :

1.250 grs, catégorie E (ne percevant pas de lait sucré) ; 750 grs catégorie J3 ; 500 grs catégories A, T, C, J1, J2 ; 750 grs, catégorie E (percevant du lait sucré), contre bon spécial délivré par la mairie.

CAFE PUR. — **Centres urbains : 100 gr.** toutes catégories.

Centres Ruraux :

100 grs toutes catégories.

MATIERES GRASSES. - **Centres urbains:** 225 grs toutes catégories.

Centres Ruraux :

150 grs toutes catégories.

SAVON. - **Tickets de savon 1 et 2 de décembre, voir nota.** - **Centres urbains :** 250 grs, catégorie E ; 120 grs autres catégories.

Centres Ruraux :

220 grs, catégorie E ; 120 grs autres catégories.

LEGUMES SECS. - **Centres Urbains :** 500 grs, toutes catégories.

Centres ruraux : Néant.

PATES ALIMENTAIRES. - **Centres urbains :** 500 gr. toutes catégories (à raison de deux distributions de 250 grs.

Centres Ruraux :

500 grs toutes catégories (à raison de deux distributions de 250 grammes).

Sel. — **Centres urbains :** 250 grs toutes catégories.

Centres Ruraux :

250 grammes toutes catégories.

VIN. — **Centres urbains :** 4 litres toutes catégories.

Centres Ruraux :

4 litres toutes catégories.

CHOCOLAT. - **Centres urbains : 250** grs, catégories J1, J2 et J3, jusqu'à 16 ans ; 125 gr. catégorie V.

Centres Ruraux :

250 grs catégories J1, J2, J3 jusqu'à 16 ans ; 125 grs catégorie V.

LAIT CONCENTRE. — Bons délivrés par la mairie sur présentation de certificat médical : Enfant de 0 à 18 mois : 24 boîtes de lait concentré sucré.

1°. — Pour toutes les denrées, les distributions seront effectuées au fur et à mesure des arrivages et des mises en place d'approvisionnement.

2°. — Conformément à l'avis de presse publié par ailleurs, les rations ci-dessus (sauf le sucre, le savon et le vin, faisant l'objet de modalités spéciales précisées ci-après), seront délivrées aux consommateurs, sans remise de tickets, par les détaillants chez lesquels ils auront, au préalable, confirmé leur inscription en remettant à l'appui :

a) - **S'ils sont rationnaires urbains**, le coupon n° 13 de la feuille semestrielle de coupons, accompagné du coupon **d'inscription janvier 44 de la feuille de pommes de terre.**

b) — **S'ils sont rationnaires ruraux**, le coupon n° 13 ci-dessus désigné.

Nota. — **SUCRE.** — Il est rappelé aux commerçants que les coupons n° 13 barrés, remis pour leur inscription, par les consommateurs de la catégorie E bénéficiaires de lait concentré sucré, sont sans valeur pour la perception de rations de sucre.

SAVON. — La ration de décembre, non encore distribuée [illegible] faute d'arrivage, sera servie en même temps que celle de janvier contre remise, pour l'ensemble, des tickets de savon 1 et 2 affichés de décembre.

VIN. — Les consommateurs obtiendront leur ration chez leur détaillant habituel **suivant inscription prise** [illegible] rement.

Ajaccio, le 31 décembre 1943.

Pour le Directeur départemental du Ravitaillement de la Corse
Signé : ILLISIBLE

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Jeudi 6 Janvier. — *Epiphanie.*

CARNET ROSE

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un mignon poupon prénommé RENE, fils de Mme Flamant, née Vitali et de M. Flamant, adjudant au 173me B. A. C.

Nous présentons nos vives félicitations aux parents et grands parents et formons des voeux de bonheur et de longévité au nouveau-né.

SYNDICAT GENERAL DES TRANSPORTEURS PUBLICS ET CAMIONNEURS DE LA CORSE, 38, Bd Paoli — BASTIA

AVIS

Les Transporteurs Routiers et Camionneurs, sont invités à se présenter au Secrétariat général, pour l'établissement de leurs demandes d'allocation de carburant et ingrédients et d'attribution de pneumatiques et pièces de rechange.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ouverture de « classes par écrit »

Les élèves (garçons et filles) résidant à Bastia, classes maternelles, classes primaires et cours complémentaires, sont invités à se présenter dès le 6 courant, à partir de 8 h. 30, à l'Ecole de la rue Campanari, en vue de leur inscription pour l'organisation immédiate de « classes par écrit » qui fonctionneront dans le plus bref délai possible.

P. l'Inspecteur Primaire et pour ordre
Le Directeur du CCre : *Denis PAOLI*

ANNONCES ECONOMIQUES

M. MERCIER, Chirurgien-Dentiste, replié à Monte Piletta, continue ses consultations.

ON DEMANDE soudeur autogène, forgeron, frappeur, chaudronniers et aides. S'adresser au bureau du journal.

JEUNES GENS, apprenez l'espagnol par espagnole diplômée à Pietranera. S'adresser au bureau du journal.

La Préfecture communique :

Les propriétaires et utilisateurs de voitures de tourisme bénéficiaires d'autorisations de circuler expirant le 31 décembre 1943, sont informés que les autorisations qui seront renouvelées pour la période du 1er Janvier au 30 Juin 1944, seront transmises au fur et à mesure de leur établissement pour les Villes d'Ajaccio et de Bastia, au Commissariat Central de Police ; pour les autres localités aux mairies où elles devront être retirées.

SERVICES DES ASSURANCES SOCIALES DE LA CORSE

SUPPRESSION
DU FONDS DE COMPENSATION

Il est porté à la connaissance des Employeurs qu'une ordonnance en date du 11 Décembre 1943 émanant du Comité Français de la Libération Nationale stipule que les dispositions des actes dits « lois du 30 janvier 1942 et du 28 septembre 1942 » cessent immédiatement d'avoir leur application en Corse.

En conséquence, la cotisation patronale qui était destinée à alimenter le fonds de compensation n'est plus à acquitter.

Il est, toutefois, précisé que cette cotisation reste exigible au taux de :

2 % pour la période du 1er Janvier au 30 Juin 1943 ;

6 % pour la période du 1er Juillet au 30 Septembre 1943.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : *Martin BIANCONI*

68me Année — N° 100 Prix UN Franc Vendredi 7 Janvier 1944

000005

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

[illegible] CAMPINCHI

A PR[illegible] QUARTIERS de ROTURE

Il arriva [illegible] grand et cher César Campinchi [illegible] se prévaloir de treize ou quatorze quartiers de roture. On croyait à une boutade, et ce n'en était pas une car à l'origine de sa famille il y a une révolte populaire, que signalent les chroniqueurs, à Campo, dans la vallée de l'Ornano. Sous la domination pisane, plus nominale, d'ailleurs, que réelle, les Pisans s'intéressant plus à la côte qu'à l'intérieur, des révoltes populaires éclatèrent un peu partout en Corse, notamment dans l'au delà des monts (en attendant la révolution de la Terre du Commun dans l'en deçà) contre les exigences seigneuriales en matière fiscale. A Campo, le peuple mit à sa tête une famille, une Casata, les Campinchi, qui, plus tard, s'installa à Calcatoggio, à la suite de circonstances indéterminées.

Mais à ce compte, César Campinchi ne se trompait que d'une dizaine de numéros dans le calcul de ses quartiers de roture : en remontant à l'époque pisane, il s'agit bien de 23 ou 24 générations, non de treize ou quatorze. La plupart des quartiers de noblesse connus en Corse sont bien d'un pareil alignement.

Peut-être estimera-t-on qu'il y a autant d'orgueil à se prévaloir de quartiers de roture que de quartiers de noblesse. Or, il n'y a d'orgueil ou de vanité qu'à ne considérer l'ancienneté d'une famille que d'un point de vue héraldique lorsqu'il ne s'appuie pas sur des faits historiques. Campinchi, non plus mais autant que les descendants des familles ayant accompli leurs formalités nobiliaires, négligées par d'autres, ne considérait son cas, d'ailleurs avec le sourire, que pour la leçon qu'il dégageait, une leçon d'histoire sociale et politique que notre esprit évoque à la suite d'une chronique publiée dans ce journal le 19 décembre dernier : « Formation des chefs en Corse ».

A trois premières couches de chefs, ceux des tribus, ceux de l'Empire d'Orient, ceux de l'époque carolingienne et anti-barbaresque, voici la quatrième couche, les chefs du peuple, caporali ou non, qui organisent la libération de la masse, collective et rapide dans la Terre du Commun, en Terre des Communes, larvée et lente dans l'au delà des monts.

Ces chefs popolani, sans doute, à leur tour, presque tous, s'érigeront en seigneurs. Mais retenons bien qu'il n'y a pas de commune mesure à ce sujet entre la Corse et le Continent. Cent vingt familles ont décidé à la fin du dix-huitième siècle, lors du rattachement de l'île à la France de se mettre en quête d'anoblissement régulier, de commencer une instance héraldique qui, impliquait tout un formalisme judiciaire onéreux ; d'autres, aussi et plus nombreuses, s'en désintéressent le plus souvent par indifférence. Celles-ci peuvent parler de leurs quartiers de roture comme les autres de leurs quartiers de noblesse, soit dans le même esprit d'édification historique, qui écarte tout souci vaniteux. Lui, Campinchi, libéré de tout préjugé uniquement nobiliaire, mais attaché au fait historique, en comprenait, en discernait exactement la signification, la leçon.

D'abord, dans l'ancienneté de sa famille et de centaines de milliers d'autres, la démonstration de l'autochtonéité raciale, linguistique, politique de la Corse, d'où a toujours découlé son droit absolu au libre choix de son destin, et donc de son destin français.

Ensuite, la leçon de la puissance vive de la tradition familiale. Ainsi s'explique, dans la Corse familialement emburaucratisée par les nôtres, la fameuse phrase du président du groupe radical-socialiste, lancée en pleine tribune, à l'étourdissement des partis : « Messieurs, nous ne sommes plus anticléricaux. » Ici encore se place le secret, plus [illegible] d'un souci de justice, mais aussi du culte de sa tradition familiale, de l'éclatement d'une personnalité [illegible] révélée courageusement et sudaine[illegible], par le Garde des Sceaux, à l'établissement des clubs qui se comprenaient pas et qui ne pouvaient pas comprendre.

Cher et grand Campinchi, image fidèle dans sa splendeur de la Corse passée, présente et future !

Le canon tonne à nouveau à Moscou

Vingt salves tirées par Vingt quatre canons saluent la chute de

BERDITCHEV IMPORTANTE VILLE DE L'UKRAINE

TRANSFORMÉE EN FORTERESSE PAR LES ALLEMANDS

Dans un ordre du jour spécial au général Vatoutine le Maréchal Staline

salue cette nouvelle victoire de l'Armée Rouge

RUSSIE

MOSCOU, 6 janvier. — **Dans un ordre du jour spécial au général Vatoutine le Maréchal STALINE annonce la prise de Berditchev importante ville de l'Ukraine située au Sud de Kiev, que les Allemands avaient transformée en forteresse.**

C'est après une bataille acharnée qui a duré 5 jours que la ville est restée aux mains des Russes.

Le Maréchal Staline a fait saluer cette nouvelle et éclatante victoire de l'Armée Rouge par 20 salves tirées par 24 canons de la place de Moscou.

De puissantes formations de bombardiers lourds pilonnent

Tours - Bordeaux - tout le nord de la France et l'ouest de l'Allemagne

De gros contingents de troupes anglaises et americaines débarquent en Afrique du Nord et s'apprêtent avec les troupes françaises à envahir l'Europe par le Sud

MOSCOU, 6 janvier. — La chûte de Berditchev ouvre d'immenses perspectives pour la marche en avant des Armées du général Vatoutine, tant vers le sud en direction du Bug, qu'à l'ouest en direction de la Pologne.

MOSCOU, 6 janvier. — Des combats d'une extrême violence précédèrent la chûte de Berditchev, où les Allemands avaient amené et engagé de nombreuses formations de chars.

Plus de 4.000 soldats allemands tués, et des centaines de prisonniers, tel est le bilan de la bataille de Berditchev.

MOSCOU, 6 janvier. — Dans le secteur sud de la boucle du Dnieper où de violents combats se livrent, les troupes soviétiques ont réalisé une nouvelle avance de 40 kilomètres libérant plus de 60 localités.

En Russie blanche, dans le secteur de la Baltique, l'Armée rouge continue à progresser en direction des Etats Baltes. Nombreuses localités ont été libérées.

ITALIE

LONDRES, 6 janvier. — Le mauvais temps continue à régner sur tous les fronts et empêche toute opération de grande envergure.

Dans le secteur de la 8me Armée, les troupes indiennes se sont emparé de 2 nouvelles hauteurs non loin de San-Tomaso.

Sur le front de la 5me Armée les troupes américaines ont pris une hauteur à une altitude de 700 mètres en face de Venafro et se rapprochent de San-Vittore.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 6 janvier. — Les troupes du général Tito ont pris deux nouvelles villes en Bosnie Orientale où de violents combats sont en cours.

FRANCE

ALGER, 6 janvier. — De forts contingents de troupes américaines et anglaises viennent de débarquer en Afrique du Nord.

Elles s'entraînent, en ce moment, avec les troupes françaises, en vue de l'invasion prochaine de l'Europe par le sud.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 6 janvier. — De fortes formations de bombardiers lourds et moyens américains, escortées par de nombreux chasseurs, ont fortement attaqué des objectifs militaires à Tours et à Bordeaux, et dans tout le Nord de la France.

C'est le 7me raid effectué par les bombardiers américains en France, depuis 7 jours.

D'autres formations de bombardiers et de chasseurs de la R.A.F. se sont attaqué à tout l'ouest de l'Allemagne.

Kiel, le grand port de guerre allemand, a été également bombardé.

Dans tous ces raids, les aviations alliées ont perdu 25 bombardiers et 12 chasseurs ; elles ont abattu 65 chasseurs allemands en 2 jours.

EN MARGE DE L'ACTUALITÉ

Problèmes de demain

« La société tourne, a-t-on écrit, autour d'une pièce d'or, comme l'univers autour du soleil. »

Les évènements actuels ne semblent pas donner un démenti à cette affirmation imagée ; car, le marché noir même, bien que provoqué par la raréfaction de la production et la difficulté des échanges, n'en constitue pas moins une manifestation nostalgique en raison du mépris témoigné à l'égard de la monnaie fiduciaire.

Mais, si la puissance d'attraction de l'or est immanente il est incontestable par contre que la manière d'être et de réagir dans ses satellites que sont les hommes va subir des changements profonds : les progrès mécaniques réalisés comme les dangers courus au cours de cette guerre auront des répercussions extraordinaires dans tous les domaines de l'activité humaine : la seule aviation, par exemple, aura eu pour effet de créer une ère nouvelle où l'homme partagera sa vie entre les éblouissements des altitudes célestes et l'ombre tutélaire des galeries souterraines, tout en dévorant ou après avoir dévoré des espaces infinis à la rapidité des bolides : la résidence à la surface terrestre s'étant avérée périlleuse on sera amené à se réfugier dans le sous-sol : les architectes de demain devront tenir compte d'une pareille donnée s'ils veulent maintenir à l'immeuble bâti sa vieille réputation de placement de père de famille, réputation fortement entamée par les incursions aériennes. On assistera probablement à la disparition des grandes bâtisses, comme à la dispersion des fortes agglomérations et à la suppression des distances.

Voilà des problèmes épineux ayant trait à l'habitat individuel ou collectif ainsi qu'aux moyens de transport etc., qui se posent devant les perspectives d'avenir : n'est-il pas sage de songer à en trouver les solutions appropriées ? N'est-il pas opportun d'attirer l'attention sur les conséquences plus ou moins immédiates d'une grande révolution qui vient à travers le monde sur les ailes de l'avion ?

La conjoncture est fatale : il s'agit d'y faire face avec les meilleures chances de succès : économistes, financiers, politiques, sociologues moralistes, artistes ont là matière à exercer leurs talents dans le dessein d'oeuvrer utilement.

En présence du bouleversement mondial que laisse entrevoir le devenir de la société moderne, il serait souhaitable que celle-ci moins sensible à l'attrait d'objectifs sordides, désabusée enfin en ce qui concerne la valeur des opérations sanglantes même favorables ait à coeur d'asseoir sa destinée sur des bases morales de fraternité et de paix.

MARTIN BIANCONI
rapatrié d'Italie

Héros et martyrs de la libération

Dix-huit Corses dans les geôles italiennes

Ceci n'est pas une histoire, c'est un point d'histoire qu'il importe de faire connaître à un moment où les Français risquent de se laisser aller à leur penchant naturel pour l'indulgence et l'oubli. C'est la vie qui fut faite à dix-huit Corses dont j'étais, dans l'infernal camp de concentration de Ferramonti di Calabria.

Interprète du groupe d'internés corses, c'est avec émotion que j'évoque aujourd'hui les visages de ces êtres que cinq mois durant, j'ai vus à mes côtés peiner à vivre et résister en dépit de la mort libératrice.

Aujourd'hui, confortablement installé dans la liberté recouvrée, je ne puis oublier les heures amères vécues dans le camp atroce de Calabre.

Tout dormait encore quand nos yeux perçurent pour la dernière fois les palmiers de Bastia, frissonnant au souffle du Libeccio, puis les côtes du Cap se noyant dans le matin naissant. Ah ! Le respirerions-nous à nouveau l'haleine des romarins et des cistes en fleur que les vagues montagnardes nous apportaient, par bouffées ?

Qu'allait-on faire de nous ? Cette question nous nous l'étions posée mille fois, depuis le moment où, les poignets pris dans la froide étreinte des menottes, nous avions été jetés dans d'infâmes cellules... Nous devions bientôt le savoir.

Cinq mois s'écoulèrent dans la plus terri-

[illegible] ne, l'autre sur [illegible] à l'extrémité [illegible] Staline salue | dans les lignes ennemies, avançant [illegible]

n'y gemene de la brûlante Calabre, qui nous laissent deviner le fond de la difficulté de vivre, de la misère physique, de l'inhumanité !

Cinq mois de détresse physique, cinq mois d'une épreuve perpétuelle qui, en minant nos corps, trempa nos âmes.

Presque nus, chaussés de sabots, nous avons vendu, un à un, tous nos plus chers souvenirs de famille pour vivre... Et ce ne fut de vie étant, pour beaucoup d'entre nous ni plus, ni moins que de l'héroïsme, dans les conditions qui nous étaient faites.

Parfois — la résistance humaine a des limites — la volonté des plus faibles a sombré dans le destin. Et ai-je vu de ces scènes atroces où la révolte, soudain, devenait fureur et la fureur, folie !...

Deux mille personnes, hommes, femmes, vieillards, enfants même, venant de tous les points de l'Europe, avaient été rassemblées dans la plaine [illegible], astreints à une aveugle discipline, prêtant l'oreille aux échos [illegible] venant de l'Ouest, moteurs d'avions, bombes, puis la voix des canons de [illegible]... L'espoir, l'espoir qui se renouvelle aussitôt que tombe... les mois qui succèdent aux mois dans la torture de la faim et de la fièvre [illegible] Jamais je n'oublierai le grand regard triste de ce médecin juif yougoslave devenu muet, muet de la grande terreur de son âme, de son pays et de sa race. Et non plus les imprécations de cette femme tchèque sur le cadavre de son mari... « Qu'ai-je donc fait ? J'ai vu ma maison détruite, mes parents déportés en Pologne... Et voici mon mari tué à Ferramonti. »

On devine nos préoccupations. Que devenaient nos parents, nos amis. Que se passait-il en Corse ? Le maquis recelait-il de nouveaux patriotes prêts à pousser le cri de la Résistance ? Le moral, néanmoins, resta égal à celui de nos traditions ancestrales. Nul, jamais, ne faiblit. Ah ! La suprême fierté que de souffrir en aimant qui c'est pour le pays ! Que comptaient nos misères au regard de ses malheurs ! Et parmi les deux mille internés de Ferramonti, les 18 Corses que nous étions ont toujours défendu leur dignité, farouchement.

Un souffle d'enthousiasme nous souleva dans la nuit du 25 juillet quand nous apprîmes la chute de Mussolini. Déraciné, il était déraciné, le profanateur de notre patrie... Et, puisque, de cette nuit vécue en Italie, je suis un des premiers témoins, je ne puis m'empêcher d'évoquer ici la noble figure qui, alors, me hante : celle de Filippo Turati, l'indomptable ennemi du monstre, mort en exil dans ce Paris si bienveillant aux détresses humaines.

Nous devinions, à travers l'espace, les gestes de sainte révolte de nos frères. Nous savions qu'ils n'avaient pas été sourds aux injonctions de leur passé, alors que l'heure de l'action était arrivée...

Que la retraite aux pâtes et à l'eau des martyrs de Ferramonti [illegible] aujourd'hui nos méditations !

Dans la fraternité de misères qui nous a liés à une multitude d'étrangers, Autrichiens, Tchèques, Yougoslaves, Hongrois et Grecs, nous avons senti la sympathie que notre qualité de Français nous valait. Le [illegible] d'un monde à l'envers avait [illegible] l'ordre des valeurs. Le malheur a racheté les consciences.

Et, puisque c'est sans préjudice pour notre grande patrie que l'on nous permette à nous, Corses, de mériter une attention particulière à notre île.

[illegible]

[illegible]

[illegible] ... dans le culte de la liberté et l'amour de la France ... indéfectible.

(Fin) Ch. L. P.

Nouvelles brèves

ALGER, 5 janvier. — Un contingent d'aviateurs chiliens est attendu incessamment en Afrique du Nord.

ANKARA, 5 janvier. — Les communications télégraphiques et téléphoniques entre la Turquie et la Bulgarie sont interrompues depuis 48 heures.

On s'attend, dans la capitale bulgare, à un coup d'État.

Le pays est calme.

LONDRES, 5 janvier. — Un décret d'Hitler mobilise tous les enfants des écoles de 10 à 16 ans, pour travailler dans les usines de guerre après les heures de classe.

A partir de 16 ans ils sont appelés à la caserne.

ALGER, 5 janvier. — Le Comité Français de la Libération Nationale s'est réuni ce matin sous la présidence du général de Gaulle.

ALGER. — On communique que M. Henri Gorit, délégué de Madagascar à l'Assemblée Consultative est arrivé à Alger avec M. [illegible]. Il est l'initiateur de la résistance à Madagascar, et sa maison de permanence et de point de ralliement servit aux résistants de l'île.

Membre du premier comité de la France combattante, engagé volontaire dans les forces françaises libres, il est actuellement le Président de la France Combattante de Madagascar.

ALGER. — On annonce que M. Raphaël Saller a été nommé gouverneur de la Côte Française des Somalis.

ALGER. — On fait savoir que la souscription en faveur de la résistance française a eu un grand succès dans l'armée.

Les sommes versées dépassent 8.000.000 de francs.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Vendredi 7 Janvier. — Ste Mélanie.

MAIRIE DE BASTIA

AVIS IMPORTANT

REMISE EN ETAT DU CIMETIERE

Le dégonflage et le débalement des principales allées du cimetière étant en voie d'achèvement, il est porté à la connaissance des familles intéressées que tout cadavre ou cercueil laissé à découvert doit être remis en place et fermé par les soins de la famille, avant le 10 Février courant, dernier délai, après en avoir averti la Direction des Travaux de la Ville qui pourra faciliter sa tâche dans toute la mesure du possible.

Passé ce délai, l'inhumation dans une fosse commune de tout cercueil visible de l'extérieur sera assurée par les soins de la Ville pour des raisons d'hygiène et de salubrité publiques absolument impératives.

LE MAIRE.

AVIS IMPORTANT
AUX PROPRIETAIRES
DE
FONDS de COMMERCE et de LOGEMENT

Le Maire étant saisi de demandes de réquisition de plus en plus nombreuses émanant des autorités militaires alliées, se voit dans l'obligation de signaler des ordres de réquisition de locaux inoccupés.

Il invite donc instamment les propriétaires ou locataires de fonds de commerce ou de logements qui voudraient réoccuper les dits locaux en vue de reprendre leurs occupations, à en prendre possession avant le 10 janvier courant, faute de quoi leurs fonds ou immeubles ne pourront échapper à une réquisition éventuelle.

LE MAIRE.

SOCIETE JOB

AVIS

Messieurs les consommateurs et revendeurs de cigarettes « JOB » sont informés qu'une distribution exceptionnelle de :

DIX PAQUETS : 40 FRANCS

aura lieu à partir de lundi 10 Janvier pour l'arrondissement de Bastia par les revendeurs auprès desquels le fumeur s'est fait inscrire.

Les consommateurs n'ayant pu se faire inscrire peuvent obtenir au bureau de la Société à Toga un bulletin d'inscription en présentant la Carte d'Alimentation et pour les Classes 38 à 43 le titre de réforme ou d'ajournement délivré par la Commission d'Ajaccio.

Les Revendeurs sont priés de retirer les ... dans la journée de lundi 10 Janvier 1944.

Le Directeur : C. DOLL.

NOTRE COURRIER

LA QUESTION DU SEL

Monsieur le Directeur,

Vous êtes peut-être au courant de la crise du sel.

Les ménagères n'ont pas de sel pour les aliments de la famille, les bergers ne peuvent pas faire de fromage, les propriétaires de porcs ne peuvent pas les tuer, faute de sel.

Le 29 décembre, j'ai fait savoir au Directeur du Ravitaillement à Bastia que 4 ou 5 propriétaires de Furiani n'ayant plus rien à donner à leurs porcs ont acheté à Bastia du sel à 100 francs le kilo. Il faut environ 10 kilos de sel pour saler un porc, soit une dépense de 1.000 francs.

Il y a des stocks de sel à Bastia. Le Ravitaillement, seul n'en a pas.

Vous devinez, Monsieur le Directeur, les récriminations que cela provoque.

Veuillez agréer, etc...

ABONNEZ-VOUS AU « PETIT BASTIAIS »

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

LES DEPORTÉS

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Savelli a réussi à passer en Suisse : nos vives félicitations et nous formons des vœux pour son prochain retour.

On est toujours sans nouvelles du chef commandant Bonifaci du 173me Régiment d'Infanterie ; sa famille et ses nombreux amis seraient reconnaissants à ceux des évadés qui seraient en mesure de leur en donner.

COMMUNICATIONS

Le Service Médico-Social de la Maison du Prisonnier a repris son activité.

Une permanence est assurée au local de la Croix-Rouge, 24, rue de l'Opéra, le lundi, le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures.

MARINE MARCHANDE

Le Commissaire aux Communications et à la Marine Marchande invite les jeunes gens susceptibles de recevoir les notions indispensables à l'exercice des fonctions de chef de quart, pont (capitaine de la Marine Marchande), machine (officier mécanicien de 2me classe) et radio, à se faire connaître sans retard à l'Administrateur de l'Inscription Maritime à Bastia, ou au Préposé d'Ajaccio.

Les conditions exigées pour l'admission aux cours sont les suivantes :

1°) Instruction équivalente au Brevet élémentaire.

2°) Temps de Navigation :

a) 18 mois pour officier mécanicien et radio ;

b) 18 mois de longcours ou cabotage pour capitaine de la Marine Marchande.

Les nouveaux cours de l'Ecole de Navigation, réinstallée à Alger, commenceront dans le courant de janvier.

SERVICE D'ENQUETE ET DE RECONSTRUCTION

Les propriétaires et locataires de l'immeuble sinistré 41, Rue de l'Opéra, sont informés qu'un ordre de service daté du 4 Janvier 1944 a été notifié à l'Union Générale des Entrepreneur pour la démolition et le déblaiement du dit immeuble.

MANIFESTATION D'AMITIE FRANCO-SOVIETIQUE

L'Association des « Amis du Rapprochement franco-soviétique » a réouvert sa permanence. L'intérêt d'un tel mouvement n'échappe à personne. Au moment où l'admirable Armée Rouge, pénètre en Pologne, aucun Français digne de ce nom ne peut s'empêcher de tressaillir de joie ! Le cœur de la France bat joyeusement malgré les souffrances de ses enfants.

Pour que les deux grandes démocraties unies resserrent davantage les liens qui les unissent, dans l'intérêt de la France qui souffre, patriotes de toutes tendances, venez à nous.

Les inscriptions sont reçues à notre permanence : 25 Bd Paoli.

Prochainement les Amis du Rapprochement Franco-Soviétique organiseront une manifestation de l'amitié franco-russe dont nous publierons le programme dans un prochain article.

Le Secrétaire régional du R.A.F.S.O.
V MARTINI

ERBALUNGA

DEUIL. — Jeudi dernier ont eu lieu à Erbalunga, les obsèques de Mlle Paquerette Marinacce, fille de nos amis M. Noël Marinacce, employé des Ponts et Chaussées et nièce de Mme et M. Joseph Louis Casanova, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat.

Cette charmante enfant, dont la jolliesse, l'amabilité et le gracieux sourire faisaient la conquête de tous ceux qui l'approchaient est ravie à l'âge de vingt ans, à l'affection des siens.

Des amis ont suivi nombreux le convoi funèbre jusqu'au tombeau où elle repose provisoirement, en attendant que les événements permettent de la ramener à Bastia, dans le caveau familial.

Nous prions les familles Marinacce et Casanova, d'agréer l'expression de nos condoléances émues.

ANNONCES ECONOMIQUES

M. MERCIER, Chirurgien-Dentiste, replié à Monte Piletta, continue ses consultations.

CONFIERAI à cultiver « par moitié » propriété agricole au Cap-Corse, grande partie arrosable, 5 hectares de vigne, terrains pour culture de céréales et légumes, possibilité primeurs. Conviendrait à famille cultivateurs sérieux et capables.

Ecrire en indiquant capacités et adresse au bureau du « Petit Bastiais ».

EXAMENS. — Préparation par correspondance : Brevets, Baccalauréat, etc... B. Terramorsi, Carticasi par St-Laurent.

CHERCHE CUISINIERE de métier et PLONGEUSE. S'adresser au Restaurant du 20me Siècle, 6, Rue des Capanelle, Bastia.

NOUVELLES du MONDE

LA GUERRE SUR MER

LONDRES, 6 janvier. — Hier, des sous-marins britanniques opérant en Méditerranée, ont coulé 4 vapeurs de transport allemands et en ont endommagé 2 autres.

Un pétrolier et deux transports ont été coulés dans le golfe de Gênes, d'autres au large de la Côte d'Azur ; d'autres en fin dans la mer Egée.

DEUXIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE

ALGER, 6 janvier. — Hier, après une discussion assez animée l'Assemblée Consultative a voté divers budgets, notamment ceux des colonies, de la production et du ravitaillement, du commerce, des prisonniers et internés, des affaires étrangères et de la justice.

Au cours de la discussion du budget des affaires étrangères M. Florimond Bonte a demandé la révocation de tous les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères qui ont collaboré avec Vichy.

M. Guérin a demandé qu'une plus grande liaison ou collaboration soit établie entre le ministère de l'Education et nos représentants à l'étranger.

M. Massigli a répondu à M. Florimond Bonte qu'on ne pouvait remplacer du soir au lendemain tous les représentants de la France à l'étranger mais que nombreux déjà, qui s'étaient signalés pour leur profond attachement à Vichy, ont été révoqués.

Répondant à M. Guérin, M. Massigli a assuré l'Assemblée qu'il comptait être en mesure d'apporter un projet sur la création d'un Conseil de la Culture.

La Résistance en France

Londres, 6 janvier. — Selon les nouvelles reçues, hier, de France, un détachement de 300 allemands, armé de 2 canons et de mitraillettes, s'est heurté à un groupe de patriotes dans la région de Maçon.

Après un vif engagement, les allemands eurent 22 tués, dont un colonel et un commandant ; les patriotes eurent, de leur côté, 3 tués et quelques blessés.

Les Allemands ont pris 4 otages.

ALGER. — M. Roger Escalouse écrit dans « La Dépêche Algérienne » : « Le peuple de France ne désertera pas sa place au combat ; la même qu'il occupait en 1939, contre le même ennemi, l'ennemi héréditaire. Il ne s'est jamais, lui, « cantonné dans l'attentisme » à l'instar de ses soi-disants dirigeants et les traîtres, eux-mêmes, lui rendent hommage, quand ils réclament le renforcement de la milice, « pour lutter contre la vague de terreur et de vandalisme qui déferle sur la France. »

Aucun appel aux armes ne sera nécessaire lorsque les Alliés arriveront en France. Tout un peuple attend un signal. »

ALGER. — On communique que les pèlerins musulmans qui viennent de rentrer de La Mecque ont été reçu par le général Catroux, gouverneur général de l'Algérie et Madame Catroux.

M. Benaci, président de la délégation des Pèlerins a pris la parole. Il a remercié le Commissaire d'Etat, de l'initiative prise par le Comité de la Libération Nationale, pour faciliter aux représentants des fidèles de l'Afrique Française, le pèlerinage rituel à La Mecque.

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les élèves résidant à Bastia (garçons et filles) des classes maternelles aux Cours Complémentaires inclus) sont invités à se présenter à l'Ecole de la Rue Campanari les 7 et 8 courant de 8 h. 30 à 11 heures pour se faire inscrire en vue de l'organisation d'un service scolaire restreint qui fonctionnera à très bref délai.

P. l'Inspecteur Primaire et pour ordre
le Directeur du CCre de Bastia
D. PAOLI

Des cours par correspondance vont avoir lieu, dès le début de janvier, pour les élèves du Lycée de Bastia et du Collège de jeunes filles de Bastia.

Les élèves de ces deux établissements, désireux de suivre cet enseignement, devront s'inscrire le plus tôt possible, en indiquant leur nom, prénom, date de naissance, adresse, classe dans laquelle ils doivent entrer, Langues vivantes étudiées.

Les frais d'envoi et de retour des devoirs seront à la charge des élèves.

Les élèves devront verser en s'inscrivant la somme de cinquante francs pour les frais d'envoi des textes hebdomadaires de devoirs.

Ecrire à : M. le Proviseur du Lycée de Bastia ou à Mme la Directrice du Collège de jeunes filles de Bastia.

68e Année — N° 101 Prix UN Franc Samedi 8 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000006

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

— Catholicité —

LES GRECS DE CARGESE

... demandai, lorsqu'elle vint en 1676 pour s'établir à Paomia, la colonie grecque, fuyant la persécution turque, était déjà soumise à l'obédiance romaine ou pratiquait encore le plein culte orthodoxe indépendant de Rome ; subsidiairement, dans quelles circonstances les membres de cette colonie se soumirent à l'autorité vaticane.

La réponse à ces questions se trouve dans les documents relatifs à l'organisation et à l'installation en Corse de la Colonie. Avant cette installation, après leur départ de Morée, les maïnotes avaient renoncé à leur indépendance religieuse par rapport à Rome. Les trois premiers articles de la convention passée entre leurs chefs et le gouvernement de Gênes stipulent précisément leur subordination au Pontife romain, le rite grec continuant.

En réalité il n'y avait là nulle innovation. Avant la formation et l'établissement de la colonie grecque de Corse, d'autres colonies grecques avaient été admises en Italie centrale et du sud, à Rome, à Naples, en Sicile ; elles y avaient été autorisées aux mêmes conditions de subordination au Pontife romain, le rite grec ne disparaissant pas. Rome se réservait le droit de nomination ou de remplacement des évêques et des prêtres, et droit de regard et de décision pareillement sur les membres des ordres monastiques.

Dans le cas spécial qui nous occupe, la colonie grecque de 1676 comprenait, dans ses six cents individus groupés en cent vingt familles environ, un évêque, dix prêtres et vingt moines.

Une règle qui avait déjà des précédents en Italie ne souffrit pas de difficultés, et les stipulations religieuses de l'exode furent observées. Il se produisit, toutefois, semble-t-il, un incident. Au lieu dit Corona, sur le territoire concédé de Paomia, un couvent pour les moines fut édifié, on se remarqua une certaine fermentation dont les causes ne furent jamais exactement déterminées ou annoncées. L'assimilation catholique s'accusa-t-elle trop au gré des moines désireux de conserver le maximum des traditions orthodoxes ? Il est vrai que les autorités génoises insistaient beaucoup pour une rapide et intégrale « romanisation » de la colonie : avaient-elles trop appuyé sur la chanterelle ? Les mobiles de la discordance avaient-ils plutôt un caractère matériel ou temporel, créant entre clergé régulier et clergé séculier une dualité d'autant plus préoccupante que la colonie n'était sans doute pas assez nombreuse pour entretenir une trop forte proportion d'ecclésiastiques ?

Tout resta assez mystérieux ; on sait seulement que les autorités génoises supprimèrent le couvent, qui tomba en ruine, s'il ne fut pas démoli sur le champ.

Cette réduction des effectifs religieux était d'ailleurs fatale. Si la population de Paomia fut à l'origine de 600 âmes, pour atteindre, à Cargèse, le chiffre de 1.200, elle s'amenuisa peu à peu, surtout après un exode massif en Algérie et des exodes partiels à Ajaccio. Tout naturellement l'ancienne colonie maïnote se contenta d'un desservant, le fait étant acquis dès le second empire, où il « dressait » un ou deux élèves.

Sauf l'incident du couvent de Corona, la colonie ne connut aucune discordance avec Rome ni avec l'évêque de Sagone et, plus tard, avec celui d'Ajaccio dans le diocèse unifié. Les grecs de Cargèse restèrent très fidèles au Saint-Siège, dans la stricte observance de leur style. Il y eut même, en synchronisme parfait avec le mélange des populations, un accord par fait entre les deux cultes. Lorsque, en 1731, chassés de leurs territoires de Paomia-Revinda-Salogna par les paysans qui les revendiquaient comme espace vital, les grecs se réfugièrent à Ajaccio, tout naturellement leur fut fait attribution d'une chapelle datant de 1632 et les grecs étant remontés à Cargèse par les ordres de M. de Marbeuf, la même chapelle anciennement catholique le redevint sans le moindre pli de procédure ou d'esprit. Même de nos jours, dans l'usage populaire, ce qui en fait un cas rare, on l'appelle indistinctement chapelle des grecs ou chapelle de la « Madonna del Carmine ».

P.B.

ATTAQUE SIMULTANÉE DE BERLIN ET STETTIN

La R. A. F. bombarde Berlin, Jeudi à l'aube, des formations de centaines de bombardiers lourds déversent à la même heure, 1.000 tonnes d'explosifs sur Stettin, important port allemand de ravitaillement, situé sur l'Oder dans la Baltique.

Les Armées du Général Vatoutine poursuivent victorieusement leur avance sur tous les fronts des Secteurs de l'Urkaine et pénètrent profondement en Pologne, en direction de Rovno, important nœud ferroviaire et quartier général allemand.

RUSSIE

LONDRES, 7 janvier. — Depuis 24 heures, les armées du général Vatoutine ont réalisé des avances considérables sur tous les fronts des secteurs de l'Ukraine, pénétrant de plus de 20 km en Pologne, au delà des frontières de 1939, en direction de Rovno, nœud ferroviaire des plus importants et quartier général des armées allemandes.

Avance importante également en Russie blanche dans le secteur de Nevel, malgré l'arrivée de nouvelles réserves allemandes.

De nombreuses localités ont été libérées.

ITALIE

LONDRES, 7 janvier. — Sur le front de la 8me Armée, les troupes canadiennes ont réalisé une légère avance au Nord-Ouest d'Ortona.

Des contre-torpilleurs britanniques ont enfoncé les voies de communications ennemies dans la région de Pescara.

Dans le secteur de la 5me Armée, l'avance réalisée ne serait pas inférieure à 25 km en certains endroits du front. L'aviation alliée s'est montrée également très active sur les fronts des 8me et 5me armée.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 7 janvier. — Jeudi, à l'aube, alors que des formations de Mosquitos de la R. A. F. attaquaient Berlin, à la même heure, d'autres formations de bombardiers lourds déversaient sur Stettin plus de 1.000 tonnes de bombes explosives et incendiaires.

Stettin est un important port allemand situé sur l'Oder, et c'est de ce port que partait à travers la Baltique, une grande partie du ravitaillement destiné aux troupes allemandes opérant dans le secteur nord de la Russie blanche.

La défense de Stettin a été nulle. De ces opérations sur l'Allemagne, 15 appareils alliés sont portés manquants.

LONDRES, 7 janvier. — Pendant toute la journée d'hier, des centaines de bombardiers moyens américains ont continué le pilonnage d'objectifs militaires allemands dans le Nord de la France.

La défense aérienne allemande s'est avérée à peu près inexistante.

De tous ces raids, deux appareils seulement ne sont pas rentrés à leur base.

UNE INVENTION SENSATIONNELLE

LONDRES, 7 janvier. — Le Département de l'Air à Washington, et la Direction de la R. A. F. au Ministère de l'Air à Londres ont annoncé simultanément, hier, qu'un nouveau modèle de chasseur allait être mis en service dans les armées d'aviation alliées.

Ce nouvel appareil constitue une véritable révolution dans l'aviation de guerre : il n'a pas d'hélice, ni de moteur à combustion. Sa vitesse dépasse tous les records connus jusqu'à ce jour.

C'est un colonel de la R. A. F. qui en est l'inventeur : il a mis 10 ans pour mettre son invention au point.

NOUVELLES du MONDE

STOCKHOLM. — « La Wilhelmstrasse vient de faire deux aveux importants, mandent de Berlin les correspondants des journaux suédois.

Le premier c'est celui que de nouveaux replis devienent nécessaires sur le front russe.

« Mais le repli, explique le porte parole de la Wilhelmstrasse, est un élément relativement insignifiant dans la stratégie allemande. »

En outre, les observateurs militaires, insistent sur le fait que les allemands se replient sur un terrain amplement fortifié, pour en déduire que la percée de leur front, jusqu'ici, n'est nullement accompli. Mais c'est là que se place le second aveu, la retraite sur un terrain préparé est une médecine mère pour l'armée allemande et le front intérieur.

La Résistance en France

FRONTIERE FRANÇAISE. — Nous apprenons qu'à la suite d'une grève, la Gestapo a demandé à un Commissaire de Police français de choisir comme otage 17 ouvriers.

Le Policier s'étant refusé à cette besogne deshonorante il fût arrêté aussitôt et emmené avec ceux qu'il n'avait pas voulu désigner.

(à suivre en 2e page)

Notre Courrier

Nous ignorons si la presse de la France libérée a jamais ou parfois évoqué le souvenir de cette poignée de patriotes, d'hommes d'Etat clairvoyants qui aux heures sombres de juin 1940 s'étaient embarqués à bord du « Massilia » pour continuer en Afrique du Nord la lutte à outrance contre l'envahisseur : folie de leur part, répétaient volontiers à l'époque de prétendus sages : et naturellement les passagers du « Massilia » furent honnis, bafoués, ridiculisés par les journaux de Vichy.

Mais les événements se sont chargés heureusement de faire une mise au point que leur est on ne peut plus favorable.

A bord du « Massilia » se trouvaient deux Corses, deux ministres, Campinchi et Perfetti : notre cher et illustre ami Campinchi n'est plus !

Il nous est agréable par contre de compter parmi nous, de saluer M. le Député Perfetti, réfugié en son village natal de Sisco, qui a adressé à notre Directeur-Rédacteur en chef la belle lettre suivante :

Sisco, le 23 Décembre 1943.

Mon cher Rédacteur en chef,

Ce soir, je reçois deux numéros du Petit Bastiais ; l'un d'eux m'annonce votre retour au pays natal.

Permettez-moi de vous en exprimer toute ma joie et de vous en féliciter.

Si j'ai été plus favorisé que vous, en échappant au camp de concentration, soyez assuré, que par la pensée, les souffrances morales et physiques que vous avez endurées dans votre ignominieux exil, m'ont vivement attristé.

Dire, mon cher Rédacteur en chef, que vous avez traversé l'Afrique du Nord, le centre où des patriotes clairvoyants en juin 1940, avaient projeté d'assurer un gouvernement, vraiment digne d'une grande nation.

Dans votre article, vous avez adressé une pensée émue à notre ami César Campinchi.

Merci d'avoir évoqué à la Corse libérée sa belle figure. Notre éminent compatriote aurait été si utile, dans les circonstances actuelles, à son département qui a besoin plus que jamais de l'union de tous les Corses qui pensent français.

Je vis à Sisco, comme un reclus.

Faute de courant électrique je suis privé, depuis deux mois, de toute information sérieuse ; la lecture du Petit Bastiais me sera une compagnie intellectuelle précieuse, en attendant que les circonstances me permettent d'aller exercer mon activité ailleurs.

Croyez-moi, mon cher Rédacteur en chef, etc...

De M. Pancrazi, Président de la Chambre d'Agriculture de la Corse :

Corte, le 30 Décembre 1943.

Mon cher ami,

C'est avec joie que j'ai reçu le premier numéro du Petit Bastiais et c'est avec une plus grande joie encore que j'ai appris le retour de son Directeur, après de bien cruelles épreuves.

Les mauvais moments s'oublient vite dans la douce atmosphère de la famille et de la patrie retrouvées. Je me figure sans peine la grande joie de votre petite famille après des heures aussi douloureuses.

Ma pensée et celle ... souvent vers vous comme elle est allée vers tous les patriotes qui partageaient vos épreuves.

Je souhaite que vous retrouviez dans la reconnaissance nationale la juste récompense des sacrifices consentis pour la libération de la patrie.

Croyez, mon cher ami, etc...

NOS MARTYRS

Le Capitaine SCAMARONI

FRED SCAMARONI, né à Ajaccio était le fils de Jules Scamaroni, ce jeune préfet du Loiret, mort à la tâche à 47 ans au service de la République.

La déclaration de guerre trouve Scamaroni à Caen, où il est chef de cabinet du préfet du Calvados depuis trois ans. Il est placé en affectation spéciale pour diriger la défense passive du département, mais il n'a de cesse qu'il n'ait rejoint son unité aux armées, comme lieutenant de réserve.

C'est l'époque de la « drôle de guerre ». Nos divisions stagnent dans l'immobilité. L'inaction ne saurait convenir à un caractère comme celui du lieutenant Scamaroni.

Il quitte les troupes terrestres, suit les cours d'officier observateur d'aviation, passe son brevet. Et quand, en mai 1940, la vague allemande déferle sur la France, il prend part aux opérations aux avants-postes de la bataille.

Il est blessé en combat aérien. Assez fortement atteint à l'œil, il est hospitalisé et opéré à Tours. Mais la lutte se poursuit et Scamaroni ne peut supporter de ne pas participer, même momentanément à la défense de son pays. Il quitte l'hôpital bien avant sa guérison pour reprendre sa place au combat.

Inexorablement, la défaite se précise. L'escadrille de Scamaroni vient de se replier dans le Midi quand le gouvernement de Bordeaux ...

... ligne l'armistice. De Gaulle lance son appel dans Destination, seule l'escadrille s'en ... vers l'Angleterre.

... juin 1940, Scamaroni est a ... Il prend contact avec le général ... pour lequel il éprouvait déjà une ... guerre une profonde admiration ... des Français libres l'affecte à son ...

... officier observateur, Scamaroni ... à la bataille d'Angleterre, comme ... participe à la bataille de France, ... en vainqueur.

... Scamaroni est au nombre des ... qui accompagnent ... de Gaulle dans l'expédition de ... 23 septembre au matin, pendant ... Thierry d'Argenlieu se présente ... la ville, il atterrit, avec quelques ... sur l'aérodrome. Son rôle ... maître du terrain d'aviation, ... se joindre aux parlementaires pour ... la reddition de Dakar au gouverneur ... qui avait donné certaines assurances.

Scamaroni parlemente longuement sur ... ; les négociations sont en bonne ... quand on entend soudain les premiers ... de feu et le bruit de la bataille. ... démasqué son jeu, ouvert le feu ... parlementaires et engagé le combat. Scamaroni est fait prisonnier.

... les Anglais et les Gaullistes se retirent pour éviter une plus grande effusion de sang, et Scamaroni se trouve définitivement au pouvoir de Vichy. On l'enferme dans une prison indigène. On lui prend son argent. On lui retire tout ce qu'il possède, ... grâce à un minuscule crayon échappé à la fouille, il trouve le moyen de tenir une sorte de journal sur l'envers de la couverture de quelques paquets de cigarettes ... restés en sa possession.

Ainsi, en quelques notes brèves et parfois illisibles, le prisonnier racontait son ... et décrivait ses impressions. Ce carnet ... minuscule a été conservé par la famille. C'est un témoignage émouvant de ce que peut endurer un patriote dans les geôles de Vichy.

Dès la fin du mois de septembre on expédie Scamaroni et beaucoup de prisonniers de Dakar à travers l'A.O.F. vers la prison centrale de Bamako. Sous un climat torride et dans des conditions épuisantes, Scamaroni connaît toutes sortes de pérégrinations de prison en prison ... sont des souffrances bien dures. Dans plusieurs cachots, il trouve de la vermine. A Bamako, on le place ... d'un lépreux.

Au cours de ce voyage, il essaie vainement de s'évader. Avec Kéruna, un autre ... prisonnier, ils déjouent la surveillance de leur gardien, sautent d'un train en marche et s'enfoncent dans la forêt. Ils n'ont pour tout bagage qu'une boîte de ..., mais l'A.E.F. est assez proche et la croix de Lorraine y flotte librement. Malheureusement, ils ne peuvent réaliser leur but. Ils sont dénoncés, poursuivis et repris quelques heures après leur évasion. A la suite de ce coup d'essai, on les sépare de leurs camarades et on les jette en cellule.

Albert-Paul LENTIN
A Suivre.

(Combat).

NOS MAGISTRATS

pendant l'occupation ennemie

Du 12 septembre au 5 octobre 1943, la ville de Bastia a vécu ces jours terribles et angoissants.

Les bombardements ont succédé aux bombardements, les ruines se sont amoncelées, ... et leurs biens étaient ... la qualification de « Ville Martyre ».

MM. le Président Gaudeoli, le Procureur ... et le Juge Vincenotti étaient à leurs postes pendant cette dure période.

Un commandant allemand a signifié au Président Gaudeoli, qui lui demandait plus de latitude pour accomplir sa mission, que les ... français n'existaient plus et qu'il ... en ville n'avait plus de raison d'être.

... commandant le 31 ... de son hôtel.

L'accès du Palais de Justice fut ensuite interdit à nos magistrats. Ceux-ci n'en continuèrent pas moins à exercer leurs fonctions dans des locaux de fortune et à prendre des mesures utiles pour maintenir l'ordre en ville.

Des enquêtes, des informations et des arrestations furent ordonnées, et des jugements rendus au milieu des combats. La Gendarmerie et les forces de Police trouvèrent auprès de nos magistrats le concours ... M. le Président Gaudeoli fut même arrêté.

Les représentants de la force publique ont ... accompli tout leur devoir et nous ... aux récompenses qui leur ont été attribuées.

Il serait équitable, cependant, que nos magistrats, leurs chefs judiciaires, ne soient pas laissés dans l'ombre...

ABONNEZ-VOUS AU « PETIT BASTIAIS »

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 7 janvier. — Les troupes du général Tito continuent à livrer de durs combats en Bosnie centrale.

Une petite garnison allemande a été complètement anéantie.

PACIFIQUE

BRISBANE. — Revenant d'une tournée d'inspection dans les secteurs avancés de Nouvelle-Guinée, le général Sir Thomas Blamey, commandant les forces alliées du Pacifique sud-ouest, a déclaré que la campagne de Huon avait démontré, de façon éclatante, l'infériorité des japonais.

« On m'a demandé, a-t-il poursuivi, jusqu'où nous avions l'intention de poursuivre cette campagne. Il n'y a qu'une réponse : TOKIO, car, si nous n'écrasons pas dans cette guerre-ci la puissance japonaise, il nous faudra la combattre à nouveau avant vingt ans.

Il m'est impossible de fixer une date à l'issue de cette lutte, mais il est certain que les japonais ont perdu toute possibilité de nous battre. Nous leur sommes supérieurs tant par la valeur de nos troupes que par la compétence de nos Etats Majors et par la cohésion de nos différents services.

Cependant, l'ennemi n'est pas battu et ne le sera pas d'ici longtemps. Il a déchaîné des batailles d'enfer et engagé de violents combats d'arrière-garde pour se préparer vers le Nord des positions de repli, où il se retranchera solidement. Mais ce qui doit nous encourager, c'est que les pertes des japonais sont trente fois supérieures aux nôtres, parce que la préparation de leurs campagnes est superficielle et leur ravitaillement très mal organisé. »

La Reconstruction de la France

ALGER. — Sous le titre « reconstruction de la France », le rédacteur diplomatique du « Times » reproduit les principaux détails d'un projet soumis aux délibérations de l'Assemblée Consultative. Ce projet est relatif à l'établissement du gouvernement français en France, dès la libération du territoire.

Le correspondant du « Times », fait à ce propos, les commentaires suivants : « Le point sur lequel ce projet diffère principalement de celui de Giraud est la proposition que la nouvelle assemblée consultative nationale soit élue par le peuple lui-même. Giraud a proposé « conformément à la loi de la République du 15-2-1872 » que les délégués du conseil général existant déjà dans chaque département crée un gouvernement provisoire ».

Le même journal parlant des accords conclus à Beyrouth par le général Catroux avec les gouvernements Syriens et Libanais dit : « Une fois encore le général Catroux s'est distingué comme soldat et comme administrateur. Il a rendu de grands services à la France et aux nations unies.

Cet accord, poursuit le « Times » n'est à certains égards, que provisoire. Plusieurs questions d'importance secondaire restent à régler. La grande union arabe pourrait être ainsi réalisée.

ESPAGNE

LONDRES, 7 janvier. — Un porte parole du gouvernement espagnol a réaffirmé hier que l'Espagne n'a plus de corps expéditionnaire en Russie.

D'autre part, l'ambassadeur d'Espagne à Londres a déclaré que sur les 15.000 hommes du corps expéditionnaire des volontaires espagnols sur le front russe, 12.000 hommes étaient rentrés en Espagne.

COMITE FRANCAIS DE LA LIBERATION NATIONALE

ALGER, 7 janvier. — Le Comité Français de la Libération Nationale s'est réuni, hier, sous la présidence du général de Gaulle.

Diverses ordonnances ont été prises.

M. Le Troquer, Commissaire à la guerre a fait signer deux décrets relatifs à la mobilisation de la classe 1945 et de certaines classes placées dans la réserve.

ALGER. — Le chef de bataillon Jacques Tallec, gouverneur de la Nouvelle Calédonie et ses dépendances vient de recevoir la médaille de la Résistance Française avec cette citation « Fonctionnaire animé d'un patriotisme ardent a pris en Syrie une part prépondérante au mouvement qui ralliait la résistance à l'armistice. Démis de ses fonctions après le ralliement des autorités locales au gouvernement de Vichy, il fut expulsé en France, séparé de sa famille, et placé sous un étroit contrôle policier. S'est échappé de France en 1942 malgré de nombreuses difficultés pour se mettre à la disposition des forces françaises libres. »

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Samedi, 8 Janvier. — St Lucien.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi et Dimanche, pharmacie MANNONI, Place d'Armes.

MAIRIE DE BASTIA

DISTRIBUTION DE LAIT SUCRE

Le public est informé que la distribution de lait concentré sucré pour les enfants âgés de 0 à 18 mois aura lieu à partir d'aujourd'hui 8 janvier.

Cette distribution se fera en échange d'un nouveau certificat médical sur lequel sera spécifié l'âge de l'enfant et sera portée la mention « intolérance au lait frais » et contre remise du ticket n° 10 du mois de décembre.

Le ticket N. 8 du mois de décembre sera barré par les soins de la Mairie de Bastia et ne sera pas valable de ce fait pour la perception du sucre.

Le public est en outre informé qu'il n'y aura pas de distribution de lait concentré non sucré pour le mois de janvier 1944.

CARNET ROSE

Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. François Luigi de la Banque de la Corse sont les heureux parents d'un magnifique poupon, prénommé François-Marie-Jean.

Nos meilleurs voeux pour le nouveau-né. Nous présentons à Madame et à M. François Luigi sans oublier les grands-parents, nos sincères compliments.

CARNET MONDAIN

Ces jours derniers a été célébré dans la plus stricte intimité en raison des circonstances, le mariage de la toute charmante Mlle Marie Rapellini avec M. René Noguer du 1er G.M.P.E. de Bastia.

La cérémonie civile avait été présidée par M. Paggianelli, président de la délégation municipale.

Le mariage religieux a été béni en l'Eglise cathédrale de Sainte-Marie par M. l'Abbé Belgodere.

Ont signé comme témoins, pour le marié, M. Beaulaton du G.M.P.E., et pour la mariée, M. Raphaël Solsaint.

Nous présentons aux jeunes époux, nos voeux les meilleurs.

COMMUNICATIONS

PLACE DE BASTIA

Les personnes qui désireraient vendre leurs meubles aux autorités militaires américaines sont priées de se présenter au Bureau de la Place immédiatement avec la liste et la description des meubles qu'ils désirent vendre.

Le Bar Victor situé Quartier des Turquines est consigné aux troupes de la Garnison jusqu'au 31 janvier 1944 (premier avertissement).

En cas d'infraction à la présente consigne cet établissement sera définitivement fermé.

Le Colonel GENTIS, Commandant d'Armes

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL

Tous les Mutilés et invalides du Travail sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 9 à 10 heures à la Bourse du Travail, Rue du Castagno.

BUREAU ARTISANAL

24, Rue de l'Opéra — BASTIA

Les Maîtres artisans cordonniers de Bastia, sont priés de se présenter au Bureau Artisanal, 24, Rue de l'Opéra, le 11 janvier 1944.

Présence indispensable.

Le Chef du B.A.M. : *H. AIROLA.*

DEUXIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE

ALGER, 7 janvier. — Dans sa séance d'hier, l'Assemblée Consultative a voté le Budget pour l'année 1944.

Après le vote le général de Gaulle a prononcé un discours où il est dit notamment :

« Les travaux de l'Assemblée Consultative prouveront à la France et au monde le recouvrement des institutions représentatives et en premier lieu l'attribution essentiellement démocratique de l'examen du Budget.

Après avoir remercié et félicité la Commission des Finances le général de Gaulle n'a pas manqué de souligner qu'au cours de ses discussions et de ses travaux l'Assemblée n'a eu qu'un seul et unique souci, celui du plus grand effort pour la résurrection et le triomphe de la France.

VICE - RECTORAT

COURS COMPLEMENTAIRES de BASTIA

Des cours par correspondance fonctionneront immédiatement, et sans inscription préalable, au profit des élèves qui appartenaient aux deux Cours Complémentaires de Bastia à la date du 12 juin 1943 (c'est-à-dire après l'examen d'entrée en 1re année), à l'exception de ceux qui, déjà pourvus du B. E., sont trop âgés pour se présenter à l'Ecole Normale.

Cet enseignement est organisé de la façon suivante :

A - Cours Complémentaire de jeunes filles

1°) Mme Bertumonti, à San Nicolao : Comp. franç. et explication de textes, dans les 3 classes ; grammaire en 2me et 3me A.

2°) Mme Raffiani, à St-Pierre de Venaco ; Mathématiques et Histoire dans les 3 années.

3°) Mme Marchiani, à Corte : Anglais dans toutes les classes et grammaire en 1re Année.

B - Cours Complémentaires de garçons :

1°) M. Bertumonti, à San Nicolao : Comp. franç., explication de textes et grammaire en 2me et 3me A.

2°) M. Campana, à Campana : Mathématiques et Histoire dans toutes les classes.

3°) Mme Marchiani, à Corte : Anglais dans les 3 années et Français (moins la grammaire) en 1re A.

4°) M. Mirmont, 5, rue Miot, Bastia Grammaire en 1re A.

C - Enseignement commun aux deux C. C.

1°) Mme Soulairol, Villa Columbo, Bd ... Bastia : Histoire naturelle et Géographie dans toutes les classes.

2°) M. Mirmont, 5, rue Miot, Bastia : Physique et Chimie dans toutes les classes.

Dans les deux C. C., l'enseignement de l'Italien commencera un peu plus tard.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES. — Afin de recevoir le plus tôt possible un plan de travail et des sujets de devoirs, les élèves enverront d'urgence à chacun des membres du personnel enseignant susnommé une enveloppe AFFRANCHIE portant l'adresse exacte et l'indication de la classe dont ils font partie. Par la suite, une enveloppe pareille sera jointe à tous les envois de travaux écrits pour le retour des exercices corrigés.

Les élèves sont formellement invités à s'acquitter très consciencieusement des tâches qui leur seront assignées. Leur travail sera sanctionné par un examen intérieur lorsque les Cours Complémentaires, repris à Bastia, reprendront leur fonctionnement normal.

Le cas échéant, il sera procédé au renvoi dans la classe inférieure.

Pour l'Inspecteur primaire de ... Bastia et P. O., la Directrice et le Directeur des C.C. de Bastia
Mme MARIANI et D. PAOLI

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les élèves résidant à Bastia (garçons et filles) des classes maternelles aux Cours Complémentaires inclus, sont invités à se présenter à l'Ecole de la Rue Campanelle les 7 et 8 courant de 8 h. 30 à 11 heures pour se faire inscrire en vue de l'organisation d'un service scolaire restreint qui fonctionnera à très bref délai.

P. l'Inspecteur Primaire et pour ordre le Directeur du CCre de Bastia
D. PAOLI

Des cours par correspondance vont avoir lieu, dès le début de Janvier, pour les élèves du Lycée de Bastia et du Collège de jeunes filles de Bastia.

Les élèves de ces deux établissements ... de suivre ces enseignements, devront s'inscrire le plus tôt possible, en indiquant leur nom, prénom, date de naissance, adresse, classe dans laquelle ils doivent entrer, langues vivantes étudiées.

Les frais d'envoi et de retour des devoirs seront à la charge des élèves.

Les élèves devront verser en s'inscrivant la somme de cinquante francs pour les frais d'envoi des textes hebdomadaires de devoirs.

Ecrire à : M. le Proviseur du Lycée de Bastia ou à Mme la Directrice du Collège de jeunes filles de Bastia.

AVIS

ETABLISSEMENTS L.-N. MATTEI

Les livraisons de Cap-Corse aux cafés, Bars et Cantines de la ville se feront les ... et 15 de chaque mois. Seuls seront servis les ETABLISSEMENTS OUVERTS et les quantités distribuées varieront de 20 ... litres suivant l'importance de l'établissement.

Les débitants des villages seront servis une fois par mois et dans les conditions ...

Suivant les instructions reçues, les ... ne pourront être servis que sur présentation d'un bon de livraison signé par ... officier.

ANNONCES ECONOMIQUES

M. MERCIER, Chirurgien-Dentiste, ... à Monte Filetta, continue ses consultations ...

ACHETERAIS couverts à poisson, ... dépareillés. S'adresser au Bureau du Journal.

CHERCHE CUISINIERE de métier ... PLONGEUSE. S'adresser au Restaurant 20me Siècle, 4, Rue des Capanelle, Bastia.

68me Année — N° 102 Prix UN Franc Dimanche 9 Janvier 1944

000007

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Un grand aventurier

Le roman des grands aventuriers est toujours curieux, et, dans la plupart des cas présente toujours des aspects mystérieux. Il nous manque une biographie complète du général Félix Montecatini, était Corse, puisque né à Palasca, le ... décembre 1837. A la vérité, un de ses partisans, Corse également, le colonel Mariconacci, lui en a consacré une, en langue espagnole, mais qui semble incomplète.

Par recoupements, et en attendant mieux, nous savons ainsi que Félix Montecatini quitta la Corse à 31 ans pour St-Domingue, et y exploita une mine, avec un succès vite brisé par l'imprudence d'un mandataire qui provoqua la confiscation de la mine. Sur quoi, conformément aux traditions locales, comme un peu à celles de son pays d'origine, Félix Montecatini se fit chef de bande, chef de guerillas, les guerrillas de Jacmel, ville ou province habitée par Montecatini.

Le président haïtien qu'il fallait abattre était Sylvain Salnave. Contre Salnave se dresse son adversaire local ou national, le général Saget, dont Montecatini est l'un des principaux Lieutenants. Après une lutte de près de deux ans, fertile en péripéties Salnave est enfin capturé à la frontière de St-Domingue, et Montecatini est selon toute vraisemblance l'auteur principal de cet exploit, reconnu par le don, avec dédicace explicite, d'une épée d'honneur que lui fait la République de Haïti.

Salnave est fusillé à Port au Prince et Saget le remplace comme président en 1870.

Comment Montecatini de Haïti-St-Domingue passa au Vénézuela ? Nous l'ignorons. Nous le retrouvons dans ce pays entre 1880 et 1896. Il est, un des grands personnages du Pays, général de division, inspecteur général de l'artillerie des Etats-Unis du Vénézuela. Les hauts grades sont sans doute improvisés dans ces régions, mais le certain est que Montecatini a su gagner le sien en réorganisant, en effet, l'artillerie du Vénézuela, qui compte 300 canons ; et il a créé des forts et des fortins. Il est populaire, précieux, actif, éveillé, et fidèle à son président, qui s'appelle Joaquin Crespo.

Crespo s'est rendu compte que Montecatini, en des conjonctures où la tradition est monnaie courante, ne le trahira pas ; il lui accorde toute confiance ainsi qu'aux Corses qu'il n'a pu manquer d'appeler à lui. Les noms de quelques-uns d'entre eux nous sont revenus. D'abord son fils, Pampiero Montecatini, que le président Crespo fait colonel et prend comme aide de camp. Colonel également, tous colonels du reste, et pour le moins, un cousin appelé de Corse en 1892 avec le titre de chef d'artillerie de la garde d'honneur du président ; ce cousin s'appelait Ours François Montecatini. Mais il mourut, un an après, de la fièvre jaune. Nous avons ... la biographie du général le colonel Antoine Mozziconacci. En voici un autre : le colonel Marius Vincenti, qui prit la peine, en mai 1895, d'annoncer en Corse la mort d'Ours-François Montecatini. Sans doute y en a-t-il d'autres.

Le général Montecatini fit au moins un voyage en Corse, avant de s'y retirer ... d'agriculture, intelligemment et ... ne craignant pas le ... des novations. Il avait grande mine, belle prestance, n'avait jamais oublié le souvenir et les traditions de son pays. De tous les potentats du Vénézuela il s'était distingué par sa finesse, son intelligence et plus d'humanité qu'ils n'en avaient le souci d'en dépenser.

P.B.

Deux messages

AU GÉNÉRAL DE GAULLE

ALGER, 8 janvier. — Le Roi George VI et le Président Roosevelt ont adressé chacun au général de Gaulle à l'occasion du 1er de l'An, un message où les deux chefs d'Etat affirment l'espoir et la certitude que l'année 1944 verra les Français de l'extérieur et de l'intérieur avec les amis anglais et américains tous ensemble réunis sur le territoire libéré de la Patrie.

DEBACLE COMPLETE DES ARMEES ALLEMANDES

DANS LA BOUCLE DU DNIEPER

CINQ DIVISIONS TAILLEES EN PIECES

140 chars capturés, 160 autres détruits

A la suite de combats acharnés qui ont duré 3 jours, l'Armée Rouge enfonce les principales défenses allemandes sur un front de 100 kms et 40 kms de profondeur.

LE ROI GEORGES VI ET LE PRÉSIDENT ROOSEVELT ADRESSENT UN MESSAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE A L'OCCASION DU 1er DE L'AN

RUSSIE

MOSCOU, 8 janvier. — A la suite d'une bataille acharnée, qui a duré trois jours, les armées du général Valoutine viennent d'enfoncer les principales défenses allemandes dans la boucle du Dnieper.

La percée pratiquée représente un front de 100 kilomètres sur 40 kilomètres de profondeur.

La débacle des armées allemandes est complète dans ce secteur.

LONDRES, 8 janvier. — Jeudi, au cours de la bataille qui a consommé la débacle allemande dans la boucle du Dnieper, les Russes ont capturé 140 chars et en ont détruit 164 autres.

Cinq divisions ont été littéralement taillées en pièces, dont une blindée et une motorisée.

70 localités ont été libérées.

Dans le secteur de Kiev, l'avance en Pologne continue.

En Russie blanche, les troupes soviétiques ne cessent de progresser en direction des Etats Baltes, libérant de nombreuses localités.

LA FRANCE A REPRIS SA PLACE AU SEIN DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

M. Adrien Tixier, Commissaire aux Affaires Sociales du Comité Français de la Libération Nationale a participé à la Réunion du Conseil d'Administration du B. I. T. qui vient de se réunir à Londres.

Le Conseil d'Administration du Bureau International du Travail vient de tenir une session à Londres. Le B.I.T. est la seule des grandes organisations internationales qui ait, malgré la guerre, continué son oeuvre. Transféré de Genève à Montréal, il continue à fonctionner sous la direction de M. Edward J. Phelan.

Chacun sait le grand rôle que les représentants de la France ont joué au cours du dernier quart de siècle, dans la fondation et le fonctionnement du B.I.T. : son premier directeur a été Albert Thomas, et les noms d'Arthur Fontaine de Justin Godart, de Léon Jouhaux sont intimement liés à l'histoire du B.I.T.

Sur invitation de tous les membres du Conseil d'Administration, la France vient d'y reprendre sa place. M. Adrien Tixier, Commissaire aux Affaires Sociales du Comité Français de la Libération Nationale, a pris part aux délibérations de Londres.

Le représentant français jouit dans le Conseil d'Administration de tous les droits dévolus aux membres de cet organisme. C'est l'unanimité du monde libre qui reconnaît ainsi que le prétendu gouvernement de Vichy n'a, dès aujourd'hui, plus aucun droit à siéger dans les réunions internationales.

La session du Conseil d'Administration du B.I.T. est d'autant plus importante que cet organisme a été chargé par une Conférence Internationale du Travail, tenue en Octobre et Novembre 1941 à New-York de préparer les plans de reconstruction d'après-guerre en tout ce qui concerne l'ordre social.

Le Conseil a examiné l'état d'avancement des travaux des Commissions. Il a également étudié les rapports du B.I.T. avec les autres organismes internationaux, et particulièrement avec ceux qui s'occupent de reconstruction. Enfin, il a décidé que la 26me Conférence Internationale du Travail aurait lieu en Avril 1944 à Philadelphie.

ITALIE

LONDRES, 8 janvier. — Dans le secteur de la 8me Armée, les troupes canadiennes continuent à progresser lentement le long de la côte de l'Adriatique en direction de Pescara.

Sur le front de la 5me Armée, les troupes américaines ont pris le village de San Vittore, après des combats de rues acharnés.

LONDRES. — On possède des indications très significatives au sujet de l'effet que la constante activité de l'aviation alliée produit sur les communications allemandes, en arrière de leurs lignes, en Italie.

Dans le sud de l'Italie, les allemands n'osent plus circuler le jour sur les routes et la nuit leurs petits convois automobiles voyagent lentement et sans phares.

Selon un message reçu d'Italie, il ne reste plus aux Allemands que quatre lignes de communication avec le Nord du pays.

Deux de ces lignes sont des voies ferrées. Les chasseurs alliés à grand rayon d'action ont infligé aux chemins de fer allemands des dégâts tels que peu de trains peuvent circuler dans l'Italie du Sud. Les convois ferroviaires qui se dirigent vers le Sud se réfugient dans les tunnels, dès que les avions sont signalés.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 8 janvier. — Les plus durs combats se livrent en ce moment, en Bosnie centrale.

Au cours d'un violent engagement les allemands ont eu 2.000 tués et laissé 700 prisonniers aux mains des troupes du général Tito.

Dans le golfe de Rhodes, l'aviation alliée a coulé ou endommagé 4 ravitailleurs ennemis.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 8 janvier. — De fortes formations de bombardiers lourds américains ont poursuivi, hier encore, leurs attaques sur des objectifs militaires du sud-ouest de l'Allemagne.

Au cours de ces raids, l'aviation américaine a abattu 42 chasseurs allemands ; elle a perdu de son côté 12 bombardiers et 7 chasseurs.

LONDRES, 8 janvier. — Au cours de la journée d'hier, 750 bombardiers de la R.A.F. et 200 bombardiers américains ont renouvelé leurs attaques sur le nord ouest de l'Allemagne et du nord de la France.

La réaction ennemie a été presque nulle ; 4 bombardiers et 3 chasseurs alliés sont portés manquants.

NOS MARTYRS

Le Capitaine SCAMARONI

A Kaoulck Scamaroni rencontre le gouverneur du Gabon, un ami de son père. Celui-ci est effondré quand il voit arriver le prisonnier, mais il ne peut rien pour lui.

Au bout de quelques temps, Vichy se décide à renvoyer Scamaroni en France pour le juger. Il est d'abord ramené à Dakar. Là, il a un moment d'espoir. Avec son compagnon d'infortune Kéruna, ils comptent sur le pilote qui doit les conduire au terme de leur première étape. Ils espèrent un changement d'itinéraire et un atterrissage sur un territoire libre. Mais, au dernier moment, le pilote est changé. Les prisonniers sont emmenés à Alger, menottes aux mains.

Le Gabon se rallie, en décembre 1940. Des prisonniers vichyssois tombent aux mains des Français libres. Le général de Gaulle fait savoir que leur vie répond de celle d'un nombre égal de prisonniers gaullistes de Dakar, et propose un échange. Scamaroni se trouve sur la liste présentée, mais les hommes de Vichy refusent. Bien plus, ils accentuent les mauvais traitements infligés à leurs victimes. Dans la prison militaire d'Alger, Scamaroni est en butte à de nouveaux sévices, on le laisse sans manger, on le menace d'être fusillé. Finalement, on l'envoie par bateau à Port-Vendres et de là à Vichy.

A la suite d'interventions diverses, une mesure de clémence est prise à l'occasion du 1er janvier et la grâce accordée à quelques prisonniers de Dakar. Scamaroni est libéré le 2 janvier 1941.

Il faut qu'il occupe une situation. Il accepte un emploi modeste au service du ravitaillement général. Mais il ne veut pas se compromettre avec le régime de Vichy, et il refuse les offres qu'on lui propose, sa réintégration à son poste de chef de cabinet, voire une nomination éventuelle de sous-préfet.

Il est à peine remis des fatigues de sa captivité qu'il se met en rapport avec les mouvements de résistance dans la métropole. Il est de ceux qui jettent les premières bases de la résistance en Corse. Au cours de son voyage, dans l'île, en juin et en octobre 1941 il prépare le terrain, prend des contacts, pose des jalons. Toujours fidèle à ses amitiés, il n'oublie pas ses compagnons de Dakar, qui, plus malheureux que lui, sont encore prisonniers. Il écrit son second voyage en Corse pour intervenir en faveur de notre ami Kéruna, actuellement sous-préfet de Sartène.

A Vichy même, il agit si activement en faveur de la résistance qu'un mandat d'arrêt est lancé contre lui. Il décide alors de rejoindre une deuxième fois Londres. Bien que repéré par la Gestapo et condamné à mort par les Allemands, il passe en fraude la ligne de démarcation pour aller dire adieu à sa mère. Il la quitte à Paris. Elle ne devait plus jamais le revoir. Elle avait fait don de son fils à la France.

En décembre 1941, Scamaroni part de la zone occupée et gagne Londres. Le général de Gaulle le reprend à son état-major. Il est nommé capitaine. Il a à peine 27 ans.

Pendant toute l'année 1942, il déploie une activité inlassable. Tantôt, il vient à Alger en mission secrète, et tantôt on le trouve dans une escadrille d'Afrique. Mais il se

... no, l'autre sur ... à l'extrémité ... Staline salue | dans les lignes ennemies, s'avançant ...

rend surtout célèbre comme parachutiste. Il effectue des descentes au-dessus des territoires contrôlés par les Allemands. Entre autres exploits, il incendie plusieurs dépôts de munitions. Quand en novembre 1942, la zone non occupée est soumise aux Allemands, les Alliés s'emploient aussitôt à préparer la délivrance de la Corse. Scamaroni demande à y partir. Estimant que cet officier avait déjà suffisamment payé de sa personne, le général de Gaulle veut le garder auprès de lui. Scamaroni répond : « Je suis Corse et je revendique l'honneur d'être au premier rang de ceux qui libéreront mon pays ».

Le capitaine Scamaroni est le chef de la mission qui débarque en Corse en sous-marin en janvier 1943. Il se met aussitôt au travail. Fidèle à la consigne reçue, il ne veut pas voir sa famille, se grime et fait tout pour éviter de prendre contact avec ses parents, très rapprochés d'Ajaccio. Complétant le travail de missions précédentes, il met au point l'organisation définitive des Forces françaises libres.

Jusqu'ici, la chance avait souri à ses exploits les plus hardis. L'audace téméraire de ses entreprises n'excluait d'ailleurs pas une prudence minutieuse dans l'exécution de ses plans. Et puis, la fortune l'abandonne un jour brusquement.

En même temps que la sienne, une mission alliée avait débarqué en Sardaigne. Le radio de cette mission était sans doute un agent de l'espionnage italien. Il dénonce Hellé, dit Rossi, le radio de la mission Scamaroni. Hellé est capturé dans un bar d'Ajaccio. Il dénonce presque aussitôt les principaux membres de cette organisation. La nuit même, Scamaroni est arrêté à son domicile. C'était à Ajaccio, le 18 mars 1943. Quelques jours après, il devait quitter la Corse, sa mission terminée.

Scamaroni devait finir ses jours comme il avait vécu, en héros. Plutôt que de livrer les secrets de son organisation et de sa mission, il préféra la mort. Quelques instants avant de s'éteindre, il écrivit avec son sang sur un morceau de papier : « Vive de Gaulle. Vive la France ».

Scamaroni a été honoré selon ses mérites. Au cours de son voyage à Ajaccio lors de la réception officielle des autorités civiles et militaires, le général de Gaulle a tenu à remettre de ses propres mains à M. Jean de Peretti, conseiller général de la Corse, son oncle, la Croix de la Libération décernée à titre posthume.

Pour tous les Corses, pour tous les patriotes, Scamaroni représente un exemple et un symbole. Il incarne dans toute sa pureté le culte de l'honneur et du devoir. Il demeure le modèle de l'homme d'action qui met toutes ses qualités de courage et d'intelligence au service d'une seule cause, le modèle du combattant qui subordonne tout à une pensée unique : servir la France.

Scamaroni aurait pu faire une brillante carrière dans l'administration de Vichy, et pourtant, par deux fois, il estima de son devoir de reprendre la lutte, et il préféra s'exposer aux souffrances des combats et de la prison.

Il avait le sentiment très vif de la famille et pourtant il sacrifia sa famille à sa patrie. Libre et martyr, il a su connaître, souffrir et mourir pour son idéal. Scamaroni n'est plus, mais plus que jamais son âme est présente de la nôtre. Son souvenir restera toujours vivant dans nos cœurs et dans nos mémoires.

Albert-Paul LENTIN.

(Combat).

ARRÊTÉS

Le Préfet du Département de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'arrêté du 25 décembre 1943,

ARRÊTE :

ART. 1er. — Sont nommés :

Directeur du Service Départemental des Transports : M. BARTOLI, ingénieur en chef du cadre latéral des Ponts et Chaussées.

Sous-Directeur du Service départemental des Transports : M. de LARCLAUSE, ingénieur principal ;

Chef d'Exploitation : M. MATTEI César.

Chef de la Comptabilité : M. BUSINI.

Chef du Bureau Technique : M. M...

ingénieur des T. P. E. à Ajaccio ;

Chef du Bureau Administratif : M. FERRI, ingénieur des T. P. E. à Ajaccio.

Chef du District à Ajaccio : M. CARREGA

Sous-Chef du district à Ajaccio : M. BOR...

Chef de district à Bastia : M. PINELLI Jean-Noël, ingénieur en retraite,

Sous-Chef de district à Bastia : M. MUZELLI Dominique ;

Chef de district à Corte : M. M. FABRI, ingénieur des T. P. E. en retraite ;

Sous-Chef de district à Corte : M. COLOMBANI.

Chef de district à Calvi : M. SALICETTI, ingénieur en retraite ;

Sous-Chef de district à Calvi : M. DENON

Chef de district à Sartène : M. ROCCHICCIOLI, ingénieur des T. P. E.

Sous-Chef de district à Sartène : M. TADDEI.

ART. 2. — Le Secrétaire général de la Préfecture et l'Ingénieur en Chef du Cadre latéral des Ponts et Chaussées, Directeur du Service Départemental des Transports, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio, le 27 Décembre 1943.

Le Préfet, Signé : LUIZET.

Le Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'arrêté du 10 Novembre 1943 instituant un service départemental des Transports dans le département de la Corse,

Vu l'arrêté du 25 décembre fixant les attributions de ce Service,

Vu l'arrêté du 15 décembre de M. le Commissaire aux Communications,

ARRÊTE :

ART. 1er. — Le Directeur du Service départemental des Transports est l'Ingénieur en Chef du Cadre des Ponts et Chaussées dans le département de la Corse. Il est assisté d'un Sous-Directeur, auquel il peut donner toutes délégations qu'il juge utile à la bonne exécution du service.

ART. 2. — Le Bureau central comprend :

— Un Chef de Bureau administratif,

— un chef de bureau technique,

— un chef d'exploitation,

— un chef de la comptabilité,

— et des secrétaires-comptables.

Le détail des attributions des personnels du bureau central est fixé par le Directeur du Service.

ART. 3. — Chacun des bureaux de district prévus à l'art. 1 de l'arrêté du 25 décembre 1943 comprend :

— un chef de district,

— un sous-chef de district,

— et des secrétaires-comptables.

ART. 4. — Le Préfet décide, sur la proposition du directeur du service, les nominations aux emplois ci-dessus, à l'exception des secrétaires-comptables qui sont recrutés par le Directeur dans les limites et les conditions fixées par le budget de son service.

ART. 5. — BUDGET du SERVICE DEPARTEMENTAL des TRANSPORTS.

Le Service Départemental des Transports gère la Caisse départementale instituée par l'article 5 de l'arrêté du 10 Novembre 1943. En dehors des ressources de cette caisse, il dispose des bénéfices réalisés à l'occasion de la perception des frais de transports auprès des bénéficiaires d'ordres de fret.

Il assume les frais de location, l'administration et le fonctionnement du service, la rémunération des personnels contractuels n'appartenant pas à l'Administration des Ponts et Chaussées, et l'allocation éventuelle d'indemnités au personnel des Ponts et Chaussées qui lui est affecté.

Le budget arrêté au 31 décembre est transmis, pour approbation, au Préfet avant le 31 janvier de l'année suivante. Les plus-values sont affectées à la constitution de fonds de concours et versées au crédit d'entretien des routes du département, conformément à une décision prise par le Préfet.

Toutes les dépenses de personnel, traitements et allocations d'indemnités diverses, sont préalablement soumises à l'approbation du Préfet.

Fait à Ajaccio, le 25 Décembre 1943.

Le Préfet, Signé : LUIZET.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Dimanche 9 Janvier St Marcellin

MAIRIE DE BASTIA

Aujourd'hui distribution de VIANDE dans toutes les boucheries de la ville, contre le ticket N. 45 de la feuille de pommes de terre.

On est prié de se servir dans les boucheries où on est inscrit.

SERVICE DU RAVITAILLEMENT
RECTIFICATIF

Dans l'avis publié dans le journal du 8 janvier au sujet de la DISTRIBUTION DE LAIT SUCRE, 2me paragraphe, au lieu de : « Tickets n° 9 du mois de décembre sera barré par les soins de la Mairie de Bastia et ne sera pas valable de ce fait pour la perception du sucre », LIRE :

Le ticket n° 9 du mois de NOVEMBRE sera barré par les soins de la Mairie de Bastia et ne sera pas valable de ce fait pour la perception du sucre.

SERVICE DES REFUGIES

Les réfugiés habitant aux environs de la Ville (Montesoro, Suerta, Paese Nuovo, Agliani) sont priés de se présenter d'urgence au Service des Sinistrés, Mairie de Bastia, en vue de leur inscription.

LE MAIRE.

Les titulaires d'ordres de réquisition émanant de la Mairie de Bastia et concernant des locaux de la Ville sont informés que la validité des dits ordres de réquisition est prorogée d'un mois.

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE trois mille plants de vigne, américaines rupestris racinés à 2 frs pièce ; Orangers non greffés de deux ans à 15 frs pièce ; Citronniers greffés à 20 frs pièce ; Figues-fleurs d'un an à 10 frs pièce. S'adresser à FEDI à Lupino, BASTIA.

CHERCHE Chambre meublée pour homme seul. S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER Chambre meublée avec Cabinet de toilette. Prendre adresse au bureau du Journal.

JEUNES GENS apprenez l'Espagnol par Espagnole diplômée à Pietranera. S'adresser au bureau du journal.

CROIX ROUGE

COMITE DE BASTIA
MESSAGES FAMILIAUX

Les messages et télégrammes pour le Continent continuent à être reçus tous les jours le matin de 9 h. à 11 heures, le soir de 14 à 16 heures.

Colis aux Prisonniers

Remettre les étiquettes accompagnées de la somme de CENT francs en mandat postal au nom de la Croix-Rouge à Ajaccio.

Les lettres sur formules réglementaires sont également acceptées.

Le tout sera acheminé par les soins de la Délégation Départementale.

Maison du Prisonnier

Une permanence fonctionne à la Croix-Rouge, les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 à 17 heures.

Sinistrés

Pour les demandes de secours, il sera fourni, aux intéressés tous renseignements utiles, les mêmes jours, les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 heures à 17 heures.

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

Les élèves résidant à Bastia (garçons et filles, des classes maternelles au Cours Supérieur inclus) sont invités à se présenter à l'ECOLE DU CENTRE de 9 à 11 heures pour se faire inscrire en vue de l'organisation d'un service scolaire restreint qui fonctionnera à très bref délai.

P. l'Inspecteur Primaire et pour ordre le Directeur du CCre de Bastia
D. PAOLI

COMMUNICATIONS

CONSORTIUM DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE LA CORSE
36, Bd Paoli — BASTIA

A dater du 17 janvier 1944, le Service Postal et Voyageurs du Cap-Corse, sera rétabli.

Départ à 8 heures ; Arrivée à 17 heures.

Renseignements et billets aux guichets du Consortium.

SYNDICAT DES DETAILLANTS EN VINS

Tous les détaillants en vins de la ville sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra chez Monsieur P.-P. Pancrazi, 17 rue de l'Opéra, demain lundi 10 janvier à 14 heures précises.

OBJET. — Formation d'une Coopérative ayant pour but l'approvisionnement en commun.

PLACE DE BASTIA

Les personnes qui désireraient vendre leurs meubles aux autorités militaires américaines sont priées de se présenter au Bureau de la Place immédiatement avec la liste et la description des meubles qu'ils désirent vendre.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL

Tous les Mutilés et Invalides du Travail sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 9 à 10 heures à la Bourse du Travail, Rue du Castagno.

BUREAU ARTISANAL
24, Rue de l'Opéra — BASTIA

Les Maîtres artisans cordonniers de Bastia sont priés de se présenter au Bureau Artisanal, 24, Rue de l'Opéra, le 11 janvier 1944.

Présence indispensable.

Le Chef du B.A.M. : *H. AIROLA.*

Nouvelles brèves

BULGARIE

LONDRES, 8 janvier. — D'après la radio turque, 150 résidants américains ont déjà quitté Sofia.

Par ailleurs, les diplomates étrangers auraient été invités à quitter la capitale d'urgence.

LONDRES, 8 janvier. — De nouveaux contingents de troupes canadiennes viennent d'arriver dans un port d'Angleterre.

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

DISTRIBUTIONS DES DENREES D'EPICERIE EN JANVIER

AVIS TRES IMPORTANT
aux Commerçants et aux Consommateurs

Toutes les denrées d'épicerie (y compris les denrées sans inscription) devront être perçues chez le même fournisseur tant en ce qui concerne le détaillant que le consommateur (soit le fournisseur chez lequel est déposé l'inscription « matières grasses »). Aucun changement de fournisseur ne sera admis en janvier.

Afin de percevoir les rations qui seront mises en distribution au cours du mois de janvier, les consommateurs devront confirmer leur inscription actuelle de matières grasses chez leur épicier en lui remettant le coupon n° 13 (2me semestre) du talon de la feuille semestrielle de coupons collée à l'intérieur de la carte d'alimentation. Ce coupon servira en même temps aux diverses distributions de ce mois.

Le commerçant détaillant devra apposer sur la carte d'alimentation son timbre et le numéro d'inscription du consommateur en spécifiant « janvier 19... ».

URBAINS. — Les consommateurs urbains remettront, à l'appui du n° 13, le coupon « Inscription janvier 44 » de la feuille de pommes de terre en leur possession.

COMMERÇANTS. — Les coupons d'inscription, soit les coupons 13 et coupon de T. « Janvier 44 » devront être classés et collés par catégorie, par les détaillants à leur fournisseur grossiste avant le 5 janvier 1943.

Chaque détaillant devra remettre à un seul grossiste toutes ses inscriptions urbaines et rurales pour toutes les denrées d'épicerie. Aucune dérogation à cette règle ne sera accordée. Le Comité de répartition (C.U.R.D.A.) veillera au respect de ces instructions.

COUPON 13. — Catégorie E (barrés). Certains coupons 13 de la catégorie E sont présentés barrés aux commerçants. Il est recommandé aux détaillants de ne pas servir en sucre ces coupons sur la base de 1.250 grammes, mais seulement sur le bon spécial de 750 grammes de sucre attribué par les mairies aux bénéficiaires de lait sucré.

MODALITES DES DISTRIBUTIONS DES DENREES RATIONNEES

1°) Pour toutes les denrées, les distributions seront effectuées au fur et à mesure des arrivages et des mises en place d'approvisionnement.

2°) Conformément à l'avis de presse publié précédemment, les rations de sucre, le savon et le vin feront l'objet de modalités spéciales précisées ci-après et seront délivrés aux consommateurs sans remise de tickets, par les détaillants chez lesquels ils auront, au préalable, confirmé leur inscription en remettant à l'appui :

a) S'ils sont rationnaires urbains : le coupon n° 13 de la feuille semestrielle de coupons accompagné du coupon d'inscription janvier 44 de la feuille de pommes de terre ;

b) S'ils sont rationnaires ruraux : le seul coupon n° 13 ci-dessus désigné.

Nota. — SUCRE. — Il est rappelé aux commerçants que les coupons n° 13 barrés remis pour leur inscription, par les consommateurs de la catégorie E bénéficiaires de lait concentré sucré, sont sans valeur pour la perception de rations de sucre.

SAVON. — La ration de décembre non encore distribuée jusqu'ici, faute d'arrivage, sera servie en même temps que celle de janvier contre remise, pour l'ensemble, des tickets de savon 1 et 2 ... ches de décembre.

VIN. — Les consommateurs percevront leur ration chez leur détaillant habituel suivant inscription prise antérieurement.

La remise des bons de lait condensé sucré sera constatée par une barre apposée par la Mairie sur le ticket N° 13 de la feuille semestrielle appartenant à la carte de l'avant-droit. Mais comme le N° 13 sera retiré par l'épicier pour effectuer la remise des rations de janvier, le consommateur des parents des bébés ont intérêt à recevoir au préalable et ... que possible, leur bon de lait concentré sucré que la Mairie délivrera aux bénéficiaires en possession du ticket non encore détaché de leur feuille semestrielle.

A travers la Corse

St-ANDRE DE COTONE

NECROLOGIE. — Le 20 décembre, s'est éteint dans sa quatre-vingt deuxième année, un de nos plus sympathiques vieillards, M. Louis Pesteill, propriétaire dans notre commune.

Un important cortège de parents et d'amis, venus de tous les points du canton l'a accompagné dans le plus profond recueillement.

Le deuil était conduit par ses neveux germains, MM. Philippe et Charles Pescetti et par son gendre, M. Etienne Nicolas.

En M. Louis Pesteill, disparaît un caractère aimable et un travailleur passionné. Il a rempli dignement sa vie par une activité de tous les instants que secondaient heureusement une solide intelligence, un esprit d'initiative et une énergie constante. Chez lui, le travail était devenu un besoin plutôt qu'un besoin et ce plaisir est le doux qu'il ait vraiment animé jusqu'à ses derniers jours.

Dans l'exercice de sa profession ou d'autre métier que lui-même ... d'autre discipline que celle qu'il s'était imposée. Et cette ... prudence relative était douce à ... épris de liberté.

Bon père de famille, bon citoyen, homme de bien, il laisse un vivant souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

En cette triste circonstance, nous adressons à tous ses parents, l'expression de nos sincères condoléances.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

68me Année — N° 103 Prix UN Franc Lundi 10 et Mardi 11 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000008

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Redacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

I - L'Élection d'André RAMOLINO

Le 2? septembre 1819, les électeurs censitaires ... au nombre de trente cinq, ar... de deux députés à la Cham... ...cement de MM. de Cas... ...ole Peraldi, élus en 18..., ...voirs étaient expirés, n... à leur place le général de divi... Horace Sebastiani et M. André Ramolino.

L'élection du général Sebastiani ne surprit personne ; elle était attendue. En dépit du rôle éminent qu'il avait joué sous l'Empire, de la sympathie, justifiée par ses grands mérites militaires et politiques, qu'avait eu pour lui Napoléon 1er, le général avait l'oreille du nouveau souverain, Louis XVIII. Même, l'élection personnelle du général Sebastiani n'était pas mal vue par le chef de l'autre grand parti départemental, l'ambassadeur comte Charles-André Pozzo di Borgo. Sous l'égide et selon le désir du roi, un rapprochement s'était opéré entre Sebastiani et Pozzo di Borgo. Mais celui-ci était loin de s'attendre à l'élection d'André Ramolino, cousin germain de Madame-Mère.

Passe pour Sebastiani. Le Roi y tenait, et l'avait même, par ordonnance, désigné comme président de l'Assemblée électorale qui devait avoir lieu à Ajaccio en vue de la désignation des deux députés de la Corse. Ainsi, en quelque manière, le gouvernement indiquait le général Sebastiani aux suffrages des électeurs ; mais le second député devait être choisi dans les rangs du parti Pozzo di Borgo, pour consacrer l'arrangement implicite intervenu. On avait cru comprendre que le choix de ce second député devait être guidé vers le trésorier payeur du département, M. Félix Pozzo di Borgo, le propre neveu et qui devait être son héritier, de l'ambassadeur. Ainsi consacrait-on l'arrangement et égalisait-on la partie.

Le 22 septembre, préliminaires de l'assemblée électorale. Le président nommé par le Roi, le général Sebastiani fait procéder à l'élection des membres du bureau de l'assemblée : quatre scrutateurs et un secrétaire. Sont élus scrutateurs : le général Casalta, MM. André Ramolino, Tiburce Morati par 35 suffrages et M. Félix Pozzo di Borgo par 34. Pour le poste de secrétaire, M. Dominique Conti est élu par 24 voix contre 11 au Dr Michel Stephanopoli.

Ce dernier scrutin, pour le secrétaire, est le vrai scrutin, qui indique, au moins implicitement la force des partis en présence. L'élection comme scrutateur de M. Félix Pozzo di Borgo ne suffit pas à masquer l'opération en cours puisque son candidat au poste de secrétaire n'obtint que une voix contre 24.

Toutes illusions de la part des partisans de Pozzo di Borgo disparaissent dans la nuit. La candidature de M. André Ramolino est nettement affirmée, et le candidat et ses amis y travaillent avec une dangereuse efficacité. Les partisans « sebastianistes » ne cachent plus leur intention de voter également pour M. Ramolino. Les jeux sont faits. M. Félix Pozzo di Borgo renonce à se présenter.

Le lendemain, 23 septembre, l'assemblée est de nouveau réunie pour procéder à l'élection des deux députés. Le vote donne les résultats suivants, sur toujours 36 électeurs présents.

Le lieutenant-général comte Horace Sebastiani, 28 suffrages, élu ; M. André Ramolino, 25 suffrages, élu. Obtiennent ensuite le nombre de voix suivant : MM. Antoine-Vincent Rigo, 5 ; Sapey et Angelino Chiappe, 2 ; Michel Stephanopoli, le colonel Le Gentil, Joseph-Marie Bonnacorsi, le colonel Peraldi, Tiburce Morati, chacun une.

Ce résultat produisit surtout à Paris une énorme sensation : comment, quatre ans après la chûte de l'Empire, en pleine Restauration, sur une liste très brève d'électeurs censitaires dont plusieurs fonctionnaires plus ou moins révocables, le cousin germain de Madame Mère, un napoléonide, en quelque sorte, avait-il pu être élu ?

Il faut établir les dessous de cette élection.

Suite au prochain numéro. P.B.

DANS UN ORDRE DU JOUR SPÉCIAL, LE MARECHAL STALINE SALUE LA CHUTE DE KIROVOGRAD

RUSSIE

MOSCOU, 9 janvier. — Dans un ordre du jour spécial le Maréchal Staline annonce que la ville fortifiée de Kirovograd est tombée aux mains des Russes samedi dans la matinée.

MOSCOU, 9 janvier. C'est à la suite de combats d'une extrême violence, qui ont duré de vendredi à samedi, que les troupes soviétiques ont pu pénétrer dans Kirovograd où les maisons étaient transformées en fortins.

Les Russes ne restèrent définitivement maîtres de la ville qu'après des combats acharnés de rues.

La majorité de la garnison a été faite prisonnière.

MOSCOU, 9 janvier. — La trouée opérée par l'Armée Rouge à travers les lignes de défenses allemandes, dans le secteur central de l'Ukraine, s'étend sur un front large de 130 kilomètres.

C'est à la suite de cette trouée que les troupes soviétiques purent pénétrer dans l'importante ville de Kirovograd que les allemands avaient transformée en véritable forteresse.

MOSCOU, 9 janvier. — Les nouvelles qui parviennent d'heure en heure du secteur central de l'Ukraine annoncent la débâcle de l'armée allemande est complète sur ce front.

Huit divisions sont en pleine déroute, les prisonniers se comptent par milliers et le butin est considérable.

Les allemands ont abandonné des centaines de canons, de mortiers, de chars et de camions, ainsi que des quantités énormes d'armes, de munitions et d'approvisionnements de toute sorte.

Plus de 80 localités ont été libérées.

MOSCOU, 10 janvier. — A la suite de cette nouvelle percée de 130 kilomètres, qui a amené la chute de Kirovograd, les troupes soviétiques progressent rapidement tant à l'ouest qu'à l'est et qu'au sud.

Dans cette dernière direction, elles s'étendent en éventail et avancent vers la vallée du Bug.

EN UKRAINE CENTRALE

L'armée Rouge opère une nouvelle trouée de 130 kms à travers les lignes allemandes

8 DIVISIONS EN PLEINE DÉROUTE

80 localités libérées - des milliers de prisonniers - un butin immense - des centaines de canons; de mortiers; de chars; de camions - des quantités de munitions et d'approvisionnements de toute sorte.

ITALIE

LONDRES, 10 janvier. — Dans le secteur de Cassino, les troupes de la 5me Armée ont avancé sur un front de 7 kilomètres et se sont emparé de Giusto, village non loin de San-Vittore, ainsi que du Monte Majo, d'une altitude de 1.300 m., et de quelques autres hauteurs.

Dans le secteur de l'Adriatique, les canadiens ont repoussé de violentes contre attaques ennemies.

LONDRES, 10 janvier. — Au cours des journées de vendredi et samedi, de fortes formations de forteresses volantes américaines ont bombardé Fiume, Pérouse et Reggio, ainsi que divers objectifs situés tout le long de la côte de l'Adriatique.

LONDRES, 10 janvier. — On a des nouvelles à présent que des corps francs composés de polonais et de belges parfaitement entraînés opèrent dans le nord de l'Italie.

LONDRES, 10 janvier. — De nouvelles formations de bombardiers lourds alliés ont attaqué les ports de Pola, Aquila et Ancona dans l'Adriatique.

Un appareil ennemi a été abattu ; un bombardier allié est porté manquant.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 10 janvier. — En Bosnie centrale, cinq colonnes allemandes s'avancent à la rencontre des troupes du général Tito.

Une de ces colonnes a été complètement anéantie.

En Slovénie, une autre colonne allemande a subi des pertes très sévères.

L'aérodrome de Mostar a été bombardé par l'aviation alliée.

GRECE, 10 janvier. — Dans la nuit de Noël, des patriotes grecques ont coupé en sept endroits la ligne de chemin de fer Belgrad-Salonique.

S'attaquant à un gros détachement de 7.000 allemands des groupes de patriotes en ont tué 600.

(suite à la 2e page)

La situation Internationale

M. Payot commente tous les vendredis soirs à la Radio Suisse les événements marquants de la semaine : on l'écoute avec intérêt et profit.

Dans son dernier exposé, à la fois objectif et nuancé comme d'habitude, le distingué conférencier a déclaré ne pas pouvoir émettre de pronostics en ce qui concerne les opérations militaires en cours, étant donné le silence à ce sujet des messages de fin d'année prononcés par les chefs d'Etat et de Gouvernement intéressés : ceux-ci en effet, du côté allié comme du côté de l'Axe, laissent entendre seulement que les hostilités vont entrer en 1944 dans la phase décisive avec renforcement des moyens offensifs.

Les porte-paroles allemands reconnaissent cependant que leur pays a subi de très grosses pertes au cours de l'année 1943 ; ils n'envisagent pas, d'autre part, une amélioration de la situation en 1944.

M. Payot a annoncé enfin que sur ordre de Berlin le Maréchal Pétain n'a pu parler à la Radio et qu'il a été procédé à Vichy à un remaniement ministériel : il a proclamé en terminant que la France reprendrait à la fin de la guerre son rang de grande nation.

Perspectives d'avenir

Syndicalisme de demain

Nous avons ébauché dans notre précédent article le rôle que pourront jouer les organisations syndicales dans l'économie future du pays.

Beaucoup de choses restent à dire sur la question et nous n'avons nullement la prétention, en de cours écrits, d'établir un programme précis et complet sur un sujet aussi vaste et soumis à d'imprévisibles modifications, car il dépend d'une part de l'état de l'économie française au moment de la libération, d'autre part des réformes qui seront faites dans les autres pays et enfin de la possibilité des organisations syndicales, en particulier des organisations ouvrières qui ne pourront jouer un rôle constructif que si elles possèdent des cadres techniques suffisants et si elles sont assez maîtresses d'elles-mêmes pour éviter que les masses laborieuses ne se laissent entraîner par des formules séduisantes, ne voyant que le présent et qui, par leur simplicité, mettraient en péril l'organisation future.

Cela ne veut pas dire que les légitimes revendications ouvrières, concernant les salaires, les heures de travail, etc... ne devront pas être satisfaites, mais ces mesures ne doivent pas faire perdre de vue l'ensemble des réformes de structure et il serait désastreux pour la classe ouvrière et pour la nation tout entière de s'attarder à de simples palliatifs au détriment de l'essentiel.

Quel que soit le gouvernement futur de la France, son premier devoir sera, dès la libération, de commencer les réformes substantielles qui permettront à l'économie française de reprendre son essor, de résorber le chômage et de permettre à tous une vie normale et la possibilité de s'élever intellectuellement, spirituellement, matériellement au maximum des facultés de chacun.

Le régime capitaliste a fait faillite et il faut se persuader au départ, qu'il est mort : il faut l'empêcher de ressusciter.

Tel qu'il existait, le régime capitaliste était inhumain, amoral, pour ne pas dire immoral. Il faut donc créer de toutes pièces un régime nouveau, cohérent, qui sera assez souple pour permettre à chaque individu une liberté réelle, mais assez fort et stable pour éviter que cette liberté ne porte atteinte aux intérêts des collectivités. Ce n'est pas une petite chose et il est évident que beaucoup d'hommes aujourd'hui trouvent plus simple de rétablir le capitalisme tel qu'ils l'ont connu ; tandis que d'autres préféreraient instaurer en France un régime qui a, jusqu'à présent, et du point de vue matériel, réussi dans les pays asiatiques, et qui aurait au moins l'avantage de leur procurer de petites sinécures, peut-être même des grandes.

Il y a de toute évidence des réalisations importantes qui ont fait leurs preuves dans l'U.R.S.S. et il serait absurde par esprit partisan de vouloir nier les faits. Il faut

ainsi comprendre que certaines des réformes pratiquées en U.R.S.S. sont utilisables en France et il serait stupide de ne pas profiter de l'expérience d'autrui. Ceci dit, je crois, pour ma part, que la situation en France est différente de celle qui existe en Russie et que l'esprit de liberté dont les Français sont des assoiffés accepterait mal un régime qui ne cadrerait ni avec leurs aspirations propres ni avec leur civilisation.

Enfin, j'ai confiance dans le peuple de mon pays, peuple aux idées neuves et hardies et je le suppose capable, tout en gardant son caractère propre et sa diversité, qui font partie intégrante de sa personnalité et de son rayonnement dans le monde d'établir chez nous un régime vraiment neuf, vraiment français.

Je crois, oui, je crois, que nos travailleurs et paysans de France sont capables, malgré la défaite, malgré les vexations, malgré leur calvaire et peut-être à cause de cela, d'étonner le monde et comme toujours d'être à l'avant-garde des nations civilisées et du progrès social.

REFORME DU SYNDICALISME

Pour que le gouvernement français rebâtisse demain le pays, il doit pouvoir compter sur le peuple et s'appuyer sur lui, et c'est *par les organisations syndicales représentant les travailleurs et avec elles*, que doit se construire la cité future.

La loi de 1884 modifiée puis codifiée par la suite, ne permet pas aux syndicats de jouer le rôle que le pays attend d'eux ; il faut établir de nouveaux textes assez souples pour laisser à la liberté le droit d'expression assez complet pour permettre aux organisations syndicales de se développer et de participer de droit à la gestion de l'économie nationale. Mais les textes, si parfaits soient-ils, n'auront de valeur que dans la mesure où les travailleurs en comprendront la portée et où les organisations syndicales sauront se réformer afin d'être à même de les utiliser.

Pour que les syndicats soient forts et efficaces, il faut avant tout, qu'ils soient indépendants qu'ils ne soient à la remorque ni des partis politiques, ni des intérêts économiques, qu'ils soient eux-mêmes.

En second lieu, il faut éviter la dispersion des forces et supprimer les querelles plus ou moins stériles entre les différentes organisations.

Certains me diront que le meilleur moyen, c'est le syndicat unique.

Le syndicat unique permettrait une unité d'action, éviterait la dispersion des forces, serait à même, avec les cadres actuels, d'avoir une envergure plus grande — il faciliterait la tâche des pouvoirs publics qui n'auraient à compter qu'avec une seule organisation — enfin, il pourrait permettre un regroupement important des travailleurs.

J'estime, pour ma part, que si de nombreuses raisons militent en faveur du syndicat unique, d'autres, par contre, toutes aussi nombreuses et aussi péremptoires, militent en sens contraire.

1°) Le syndicat unique supprime la liberté et soumet en fait les travailleurs à une domination plus ou moins arbitraire ;

2°) Le syndicat unique supprime l'émulation que suscite la pluralité ;

3°) Il est en opposition avec les principes pour lesquels les peuples combattent ;

4°) Il peut devenir, si un jour ses dirigeants ne sont pas à la hauteur, un instrument dangereux aux mains de l'Etat.

Il suffit de voir ce qui s'est passé en Allemagne, en Italie et en France pour admettre que si les Etats fascistes tenaient tant au syndicat unique, c'est que ce dernier, au moyen de quelques pots de vin et de quelques sinécures, permettait une facile domination de l'Etat ou des Trusts, domination qui est à l'opposé des intérêts de la classe ouvrière.

Il est possible et souhaitable que les craintes et les griefs que soulève le principe du syndicat unique, viennent à disparaître d'ici quelques années. Mais je crois que les expériences récentes faites dans certains pays nous commandent la prudence en cette matière quel que soit notre désir d'union.

Max FRANCKE

(La Quatrième République)

NOUVELLES du MONDE

LE COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ASSURE le GENERAL DE GAULLE DE L'ENTIER ET COMPLET DEVOUEMENT DU PARTI

ALGER, 10 janvier. — Le journal « Liberté » publie la lettre que le Comité Central du Parti Communiste Français a adressé au général de Gaulle.

Dans cette lettre le Comité Central assure le général de son entier et complet dévouement.

Les 15.000 membres du Parti, morts au service de la France en sont une preuve.

Le Parti Communiste ne reculera devant aucun effort, aucun sacrifice pour la libération de la Patrie.

FIASCO RETENTISSANT

LONDRES, 10 janvier. — D'après les renseignements reçus à Londres, l'appel lancé par les traîtres de Vichy aux volontaires pour grossir la Légion qui se bat sur le front de Russie côte à côte avec les boches contre nos amis soviétiques a fait complètement fiasco.

Dans tout le département du Var un seul volontaire — nos deux — s'est présenté aux autorités allemandes aux fins d'enrôlement.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Mardi 11 janvier. — Ste Hortense.

A LARRIVEE

M. Martinetti, receveur principal des P.T.T. à Bastia : prisonnier et otage des allemands. Il avait été grièvement blessé par les bombes tombées sur notre Hôtel des Postes : nous saluons volontiers le retour de ce haut fonctionnaire qui, en des circonstances tragiques, a bien mérité de la Patrie.

CROIX ROUGE

COMITE DE BASTIA

MESSAGES FAMILIAUX

Les messages et télégrammes pour le Continent continuent à être reçus tous les jours le matin de 9 h. à 11 heures, le soir de 14 à 16 heures.

Colis aux Prisonniers

Remettre les étiquettes accompagnées de la somme de CENT francs en mandat poste au nom de la Croix-Rouge à Ajaccio.

Les lettres sur formules réglementaires sont également acceptées.

Le tout sera acheminé par les soins de la Délégation Départementale.

Maison du Prisonnier

Une permanence fonctionne à la Croix-Rouge, les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 à 17 heures.

Sinistrés

Pour les demandes de secours, il sera fourni aux intéressés tous renseignements utiles, les mêmes jours, les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 heures à 17 heures.

COMMUNICATIONS

INSPECTION ACADEMIQUE DE CONSTANTINE

M. l'Inspecteur d'Académie de Constantine fait connaître que par suite de la mobilisation, il dispose de postes d'instituteurs dans son département. Il lui est possible d'employer des instituteurs et des institutrices auxiliaires originaires de la Corse, jusqu'à la fin des hostilités.

Les dossiers des candidats éventuels à un emploi d'intérimaire dans le département de Constantine devront être transmis par l'intermédiaire de M. le Vice-Recteur de la Corse.

CERTIFICAT D'APTITUDE DE L'ENSEIGNEMENT PEDAGOGIQUE

L'épreuve écrite du Certificat d'Aptitude Pédagogique aura lieu le jeudi 10 février 1944 au centre unique d'Ajaccio, ancienne Ecole Normale d'Instituteurs, à partir de 8 heures 30. Appel à 8 h. 15.

Pour la constitution du dossier d'inscription, il est rappelé aux candidats et candidates qu'ils doivent se reporter au bulletin N° de l'année 1940.

PLACE DE BASTIA

Le débit de boissons tenu par M. TONINI Pierre du Bd de Toga est consigné à la troupe pour une période de trois mois à compter de ce jour.

En cas d'infraction à la présente prescription la fermeture définitive sera prononcée.

Bastia, le 8 janvier 1944.

Le Lieutenant-Colonel GENTIS Commandant d'Armes.

ASSURANCES SOCIALES

Les assurés sociaux bénéficiaires d'une pension d'invalidité au titre des assurances sociales doivent s'adresser à la Caisse Départementale des Assurances Sociales à Ajaccio pour percevoir les arrérages de leur pension.

Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

Réseau de la Corse

REOUVERTURE AU TRAFIC de la LIGNE DE BASTIA à CASAMOZZA

La Compagnie des Chemins de Fer est heureuse de porter à la connaissance du public qu'à partir du 15 janvier prochain, un service de trains fonctionnera sur la ligne de BASTIA à CASAMOZZA qui vient d'être réouverte au trafic.

A partir de cette date, les trains suivants, assurés par des autorails, seront mis en circulation tous les jours :

Départs de Bastia : 7 h. 45 et 17 heures.

Départs de Casamozza : 8 h. 30 et 17 h. 45.

Ces trains desserviront toutes les stations du parcours.

En raison du nombre de places limité, il est recommandé aux voyageurs de retenir leurs places à l'avance.

Ces trains n'assureront pas jusqu'à nouvel ordre le service des bagages et des messageries. *Seul*, un colis à main de 20 kgs au maximum, est admis par voyageur.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS » 8 Bd Général Bonaparte 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

AVIS

VACCINATIONS

Des séances de vaccination Antityphoïdique auront lieu au Dispensaire de Bastia (villa les Palmiers, montée Ste-Claire) tous les lundi matin de 10 à 11 heures.

IMPORTANT. — Chaque sujet à vacciner devra apporter un échantillon de ses urines du matin dans un petit flacon.

Il est rappelé que les vaccinations antivariolique ont lieu tous les mercredi après-midi de 2 heures à 4 heures.

ERBALUNGA.

Une séance de vaccination Antityphoïdique aura lieu jeudi matin 13 à 10 heures.

ANNONCES ECONOMIQUES

LE RAVITAILLEMENT GENERAL demande :

1°) Comptables et aide-comptables expérimentés ;

2°) Employés de bureaux ayant une bonne pratique commerciale.

Adresser d'urgence offres écrites au Ravitaillement Général, Ajaccio.

Ne pas se présenter sans convocation.

LE RAVITAILLEMENT GENERAL demande : un Chef de Stockage, capable d'organiser et de diriger l'entreposage, la conservation et la comptabilisation « matières » des denrées.

Adresser d'urgence offres écrites au Ravitaillement Général, Ajaccio, sous rubrique « Stockage ».

Ne pas se présenter sans convocation.

ON DEMANDE jeune homme 16 à 18 ans, ayant terminé études Ecole Pratique, Section Mécanique. Se présenter SOCIETE JOB, Toga, dans la matinée.

ON DEMANDE Soudeur Autogène, forgeron, frappeur, chaudronnier et aides s'adresser au Bureau du Journal.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA CORSE

CHEMIN COMMUNAL N. 4 de Venlisera à Serra-di-Fiumorbo

Avertissement au sujet d'une enquête ouverte

Nous, préfet du Département de la Corse,

Faisons connaître que, conformément à l'article 5 du décret du 8 août 1935, le plan parcellaire des terrains dont la cession parait nécessaire à l'établissement du chemin communal N. 4 partie comprise entre le Chemin départemental n. 45 et le lieu dit « Poggiolo » et l'état indicatif des noms de chaque propriétaire, tels qu'ils sont inscrits à la matrice cadastrale, resteront déposés pendant HUIT jours, à partir du 17 janvier 1944 à la Mairie de Ventiseri, où les parties intéressées pourront en prendre connaissance et présenter s'il a lieu, verbalement ou par écrit, leurs déclarations et réclamations qui seront recueillies dans un procès verbal ouvert à cet effet.

Il a été également déposé à la Mairie un registre destiné à recevoir les déclarations d'élection de domicile en vertu de l'article 7 du titre II du décret du 8 août 1935.

Fait à l'Hôtel de la Préfecture, le 31 décembre 1943.

Pour le PREFET,
Le Chef de division délégué
ILLISIBLE

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

ANNEXE DE BASTIA

Les bouchers ayant reçu de la viande sont priés de remettre au Ravitaillement Général service du contrôle les tickets collectés au cours de la vente du 9 janvier.

Ces tickets seront collés sur des feuilles à raison de 100 par feuille.

Cette remise de tickets aura lieu au plus tard le Mercredi 12 janvier.

LA GUERRE Sur tous les fronts

MOSCOU, 10 janvier. — Aux dernières nouvelles, les Armées russes sont à 40 kilomètres du chemin de fer Odessa-Varsovie, et à 100 kilomètres de la frontière de la Bessarabie.

MOSCOU, 10 janvier. — En Pologne les troupes russes combattent en ce moment, en liaison avec les patriotes polonais, et pénètrent de plus en plus au delà de la frontière de 1939.

Des troupes irrégulières se joignent également aux patriotes et combattent l'allemande avec toutes les armes dont ils disposent.

MOSCOU, 10 janvier. — Dans le secteur de Leningrad, des groupes de partisans ont livré de violents combats et fait de nombreux prisonniers, parmi lesquels plus d'une centaine de soldats espagnols.

LONDRES, 10 janvier. — D'après les correspondants militaires étrangers l'offensive prononcée par le général [illegible] dans le secteur de Kirovograd prend des proportions de plus en plus grandes et menace tous les fronts de l'Ukraine mais principalement le secteur sud. 30 divisions sont sur le point d'être encerclées.

D'après ces mêmes correspondants, de l'aveu même des allemands il n'y a plus de front proprement dit en Ukraine ; les allemands parlent à présent de « zone d'opérations ».

LONDRES, 10 janvier. — Selon un correspondant suisse à Berlin, un général allemand a déclaré qu'en Russie la ligne de défense allemande n'existe plus, et que la plus grande confusion règne sur tout le front.

La poussée russe est tellement forte, ajoute le général allemand, qu'il n'est plus possible aux armées allemandes de contenir l'avance soviétique, et qu'un repli général sur une grande distance est devenu nécessaire.

L'ARMEE FRANÇAISE D'INVASION

ALGER, 10 janvier. — Le général Beney a déclaré aux correspondants de la presse étrangère que l'armée française d'invasion comprend 450.000 hommes en Afrique du Nord et 65.000 dans les autres parties de l'Empire.

Le Combat de l'Esprit

(suite de notre N° du 6)

« L'Arche », d'ailleurs, n'essaiera pas de passer hors du temps. Elle figurera la France en une « harmonie enrichie de contrastes et de dissonances ». « L'Arche » qui vogue n'est-elle pas de tous les objets celui qui subit le plus violemment les volontés de l'Océan ?

Mais, il y a aussi « L'Arche » d'Alliance. « L'Arche » s'efforce en adore d'humaniser ce qui est méritoire de nos jours, je dirai, courageux si cette vertu plaisait à ses directeurs. Dans l'immense labeur d'une paix universelle, elle illustrera la France, la France exemplaire.

Politiquement, « L'Arche » s'oppose formement au totalitarisme. Elle protège l'homme. Elle demande à un humanisme nouveau un humanisme français, les données de la reconstruction. « Un homme nouveau dans un monde nouveau ».

Individualiste et disciplinée telle sera donc « L'Arche », qui d'elle-même invoque le parrainage et la présidence d'André Gide. Elle choisit le meilleur et ne doute pas d'en être digne. Il faut d'abord croire en soi-même.

Enfin, sous l'égide du recteur Laugier, la « Revue d'Alger » (ce serait son titre provisoirement) sera particulièrement destinée à permettre à nos universitaires de livrer au public les fruits ou les prémices de leurs travaux. En France, nos maîtres se taisent. Tant de revues, fameuses et vigoureuses, sont suspendues. Des grands corps de l'Etat, souvent si lâches, le corps enseignant, de la rue des Ecoles au village, est celui, semble-t-il, où se soient le mieux conservées les traditions de dignité. Il a ses martyrs, il a pris dans la Résistance la place qui lui revenait, une place éminente, Philip, Menthon, Capitant, Chalin y ont plus d'émules que les Baudrillart, les Ripert, les Barthélemy et les Poli. En Alger, les maîtres de notre jeunesse vont représenter, non seulement à nos yeux, mais devant le monde, leurs confrères bâillonnés de France. Ils seront écoutés avec sympathie, avec attention, c'est-à-dire avec exigence.

GUI MEMOIRE.

(Combat).

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les élèves résidant à Bastia (garçons et filles) des classes maternelles aux Cours Complémentaires inclus sont invités à se présenter à l'Ecole de la Rue Cam[illegible] les 7 et 8 courant de 8 h. 30 à 11 h[illegible] pour se faire inscrire en vue de l'organisation d'un service scolaire restreint [illegible] tionnera à très bref délai.

P. l'Inspecteur Primaire et pour le Directeur du CCre de Bastia
D. PAOLI

68me Année — N° 104 Prix UN Franc Mercredi 12 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000009
BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

II - L'élection d'André RAMOLINO (1)

Pour [illegible] un rapprochement de [illegible] II, le général Sebastiani [illegible] engagé à [illegible] au scrutin du 23 [illegible] bre [illegible] tion soit du neveu de l'ambassadeur, le payeur Felix Pozzo di Borgo, soit d'un membre de ce parti ? Rien ne permet de l'affirmer.

Cet engagement au moins implicite supposé pris, les partisans de Sebastiani (les partisans dirigeant souvent les chefs au lieu de s'en laisser diriger) ont-ils passé outre aux recommandations ou suggestions du général. Il n'y aurait là rien d'impossible.

Un fait certain est que M. André Ramolino ne posa sa candidature qu'après s'être assuré qu'il avait les moyens de la faire aboutir. En dehors des Sebastiani, Ramolino pouvait disposer d'une minorité d'électeurs censitaires bonapartistes ; mais pour imposer sa candidature aux Sebastianistes, il lui fallait un autre concours personnel, et en dehors des voix bonapartistes, il crut, sans se leurrer, pouvoir compter sur un certain nombre de suffrages royalistes entraînés, en l'occasion, par des raisons de famille.

Cet appoint royaliste, qui, idéologiquement, aurait dû aller à Pozzo di Borgo, constitue le secret de l'élection d'André Ramolino.

André Ramolino, en effet, avait épousé Madeleine Baciocchi, branche des Baciocchi-Adorno, royaliste de tout temps, par opposition aux Baciocchi tout court, branche du prince de Lucques, bonapartistes de la première heure, et pour cela.

En examinant la liste des électeurs censitaires de 1819, André Ramolino s'était bien rendu compte qu'en faisant vibrer le lien parental il pouvait émouvoir et entraîner ceux de ces électeurs qui, royalistes et même légitimistes par anticipation, faisaient partie du réseau auquel il appartenait lui-même par les parents de sa femme, les Gaffory de Corte, les Buttafoco et leur propre réseau resté pur de Bastia.

Les liens de parenté ne suffisent pas toujours à entraîner contre d'autres intérêts politiques ou matériels très forts une adhésion électorale ; mais André Ramolino, riche par lui-même et par les donations de Napoléon, n'avait pas d'enfants, pas d'héritiers directs.

Dans ces conditions, l'attention était attirée sur lui, ou il pouvait facilement l'attirer sur lui ; dans ces mêmes conditions, il constituait, en tout état de cause, un élément primordial dans l'élection. Le supposant pris, à l'égard du gouvernement, un engagement de Sebastiani favorable à l'élection d'un Pozzo di Borgo, il ne pouvait être tenu sans risque pour le parti Sebastiani d'une autre combinaison malsaine.

Il n'en restait pas moins que, ces dessous non compris, l'élection d'André Ramolino devait produire de la sensation à Paris. Cette sensation fut énorme. La colère dans les milieux purement royalistes, en général, dans les cercles « ultras » s'agitaient déjà, en particulier, se déchaîna, dirigée contre le Préfet, le lieutenant-général comte de Vignolle, et contre le général Sebastiani. Cette campagne ne devait pas être sans conséquences, et, d'abord, elle allait tenter d'aboutir, vainement, à l'annulation des opérations électorales de la Corse.

P.B.

La fin au prochain numéro

(1) — Lire « Le Petit Bastiais » d'hier.

2e Session de l'Assemblée Consultative

ALGER, 11 janvier. — Hier, avant la clôture de la séance et au milieu d'une des plus émouvants, l'Assemblée Consultative a voté à l'unanimité une motion au sujet de l'armement des troupes de l'intérieur de la Libération et des groupes de la Résistance dans la Métropole en vue de la libération de la Mère-Patrie.

Le général de Gaulle, qui assistait à la séance, a répondu en un discours qui a passionné l'Assemblée tout entière. Il a notamment que le Comité français de Libération faisait siennes toutes les résolutions comprises dans la motion votée par l'Assemblée et que le Comité français n'avait eu qu'une seule idée, qu'un seul but depuis juin 1940 : sauver la France et la République avec l'aide de tous ses enfants de bonne volonté.

En Ukraine

Victoire Russe de 1ère Grandeur

A KIROVOGRAD

5 divisions allemandes encerclées ou anéanties

Les Allemands laissent 8.000 morts sur le terrain

Des milliers de prisonniers - Un butin considérable

Les avant gardes de l'Armée Konief atteignent le Bug

Les forteresses volantes visitent Sofia pour la 7e fois

LA RUSSIE TEND UNE MAIN AMICALE A LA POLOGNE ET LUI PROPOSE UN PACTE D'ASSISTANCE MUTUELLE

RUSSIE

MOSCOU, 11 janvier. — La victoire des Armées Soviétiques sur tout le front de l'Ukraine prend de plus en plus une ampleur extraordinaire.

Alors que les Armées du Général Vatoutine pénètrent à l'intérieur de la Pologne jusqu'à Sarny, sur une profondeur de plus de 60 kilomètres, dans le Sud les avant-gardes de l'Armée du Général Konief atteignent le Bug.

MOSCOU, 11 janvier. — Les nouvelles qui parviennent du front de Kirovograd révèlent que les troupes soviétiques ont réussi, dans ce secteur, leur manoeuvre d'encerclement, et que cinq divisions allemandes ont été prises au piège ; celles de ces divisions qui n'ont pas voulu se rendre ont été anéanties.

MOSCOU, 11 janvier. — Le dernier bilan de la victoire de Kirovograd se chiffre par 8.000 morts que les Allemands ont laissés sur le terrain et des milliers de prisonniers que l'on est en train de dénombrer.

Le butin, tant en chars, qu'en canons, mortiers, camions, armes et munitions, ainsi qu'en approvisionnements de toute sorte, est des plus considérables.

C'est à juste titre qu'on peut qualifier le coup de massue asséné par l'Armée Rouge à la Wermacht, de victoire de première grandeur.

MOSCOU, 11 janvier. — En Russie blanche, dans le secteur de la Baltique, reconnaissance de patrouilles et duels d'artillerie et de mortiers.

LA RUSSIE TEND A LA POLOGNE UNE MAIN AMICALE

MOSCOU, 11 janvier. — Ce matin, le gouvernement soviétique a fait une déclaration officielle au sujet de la Pologne, où il est dit notamment :

« Les succès que l'Armée Rouge vient de remporter sur le front de l'Est, succès qui ont permis aux troupes soviétiques de pénétrer assez profondément en territoire polonais, apportent à la Pologne sa libération.

« En ce moment donc, le gouvernement soviétique est heureux d'offrir au gouvernement polonais son amitié et lui propose un pacte d'assistance mutuelle.

« Au gouvernement polonais de saisir l'occasion. »

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 11 janvier. — On signale simplement que de violents combats sont en cours en Bosnie centrale et en Slovénie.

BULGARIE

LONDRES, 11 janvier. — Des formations de forteresses volantes ont attaqué à nouveau Sofia.

C'est le 7me raid que l'aviation de bombardement alliée a effectué sur la capitale bulgare.

La panique règne sur tout le territoire, des manifestations pour la paix ont lieu dans la capitale et dans de nombreuses villes de l'intérieur du pays.

ITALIE

LONDRES, 11 janvier. — Sur le front de la 5me Armée, les troupes franco-américaines s'emparent de deux nouvelles hauteurs d'une importance stratégique, et mordent à présent, sur Cassino.

Dans le secteur de la 8me Armée on note simplement des patrouilles de reconnaissance, et de violents duels d'artillerie.

Les ports d'Ancône et de Pola ont été à nouveau bombardé.

On annonce également, qu'à présent les aviations alliées possèdent dans l'Italie méridionale, de vastes aérodromes d'où les formations de bombardiers lourds prennent leur départ pour les missions à travers et à l'intérieur de tous les pays balkaniques.

LA TURQUIE AU CAMP DES ALLIES

LES BALKANS SERONT-ILS ENVAHIS ?

par VICTOR MARMOR

La Turquie vient de déclarer qu'elle entrait dans le camp des Alliés, bien que restant « non-belligérante ». Quelle est la portée de cette décision ? De quels développements est-elle susceptible ? Qu'y a-t-il de nouveau dans le jeu diplomatique ? Questions nouvelles du plus haut intérêt.

Depuis longtemps, elle était le point de mire de l'attention universelle. Peu de semaines avant la conférence de Moscou, on s'était réuni au Caire entre hommes d'Etat alliés et ottomans. La conférence de Téhéran avait à peine terminé ses travaux, et l'on se retrouvait de nouveau au Caire. Cette fois, des décisions importantes ont été prises. L'orientation des événements, la durée de la guerre s'en ressentiront. En vain von Papen, l'homme des situations désespérées, s'est efforcé d'empêcher l'inévitable de s'accomplir.

Il convient aujourd'hui de mettre en lumière l'importance de l'action qui se dessine, de discerner en quoi consiste le rôle essentiel de la Turquie, pièce maîtresse sur l'échiquier de la guerre et d'évaluer l'appoint qu'elle peut apporter à la cause des Nations Unies.

PLAQUE TOURNANTE DU MOYEN-ORIENT

La situation géographique de la République turque est, en réalité, unique au monde. Un cercle de feu l'entoure.

A l'Ouest, les Balkans, qui ont vu déferler la vague allemande ; la Grèce vaincue mais insoumise ; les îles de la mer Egée, occupées par les Nazis qui peuvent apercevoir, à l'oeil nu, les côtes de l'Anatolie.

Au Sud, la Syrie en guerre, libérée de l'emprise hitlérienne.

A l'Est, l'Irak et l'Iran, avec leurs gisements de pétrole, objet des convoitises germaniques.

Au Nord, la puissante Union Soviétique qui veille, l'arme au pied, sur le versant méridional du Caucase tandis que, sur l'autre versant, on se battait avec acharnement l'année dernière ; au Nord également, la Mer Noire dominée par la flotte russe.

La guerre a frôlé la Turquie sur toutes ses frontières, mais elle s'est arrêtée à ses confins. Pourtant, la tentation était forte pour les Allemands : le chemin le plus ouvert vers les richesses rêvées, et des avantages stratégiques incalculables, tel eût été le résultat d'une opération victorieuse. Ils n'ont pas osé, ils connaissaient les risques.

La Turquie, plaque tournante placée aux limites de l'Europe et de l'Asie, est restée inviolée.

GARDIENNE DES DETROITS

Mais ce n'est pas seulement au point de vue terrestre que la Turquie occupe une position géographique exceptionnelle. Vue sous l'angle maritime, sa situation n'est pas moins cruciale. C'est elle qui garde les Dardanelles et le Bosphore, détroit reliant la Mer Noire et la Méditerranée. Que de sang ces détroits ont fait couler depuis plus de cent ans ! La Russie, qui s'étend sur un sixième du globe, n'a pas d'issue sur une mer libre, sauf l'Océan Arctique où seul le port de Mourmansk est ouvert à la navigation toute l'année. La Baltique est verrouillée en temps de guerre ; les clés de la Mer Noire sont entre les mains des Turcs.

Pour apprécier l'importance des détroits, il suffit de se rappeler qu'au cours de la première guerre mondiale les Alliés, désireux d'établir des communications avec la Russie, attaquèrent vainement les Dardanelles. S'ils avaient réussi à forcer les Détroits, le cours de la guerre aurait été sensiblement modifié.

Au cours du conflit actuel, les Détroits sont restés fermés. Fidèle gardienne, la Turquie a observé scrupuleusement les prescriptions de la loi internationale.

SENS D'UNE NEUTRALITE

Neutre, la Turquie n'a cependant jamais caché ses sympathies.

C'était pendant les jours sombres de l'été 1939. Hitler venait de prononcer la phrase fatidique : « La question de Dantzig sera réglée d'une façon ou d'une autre » (ou ainsi). L'ombre de la guerre planait sur l'Europe.

A l'Ouest, les forces en présence semblaient s'équilibrer. Le bloc franco-britannique paraissait de taille à supporter le choc des armées hitlériennes. C'est vers l'Orient que se tournaient les regards inquiets : la Pologne, abandonnée à elle-même ; un conglomérat de petits Etats, dont aucun ne pouvait s'opposer à la ruée nazie ; enfin, très loin, en Syrie, l'armée de Weygand incitait à penser qu'une grande partie se jouerait aux avant-postes des champs pétrolifères.

Soudain, un rayon de soleil, le seul de ce triste été, éclaira le ciel nuageux de l'Europe anxieuse. C'était le traité d'alliance anglo-franco turc. Une digue venait de s'élever devant la marée montante des ambitions allemandes, et nul ne doute que cette digue-là tiendrait.

La prise de position de la Turquie, à la veille du conflit, fut un fait capital ; et, pendant toute la durée de la guerre, son attitude exerça une influence profonde sur la marche des événements. Elle ne cessa jamais d'être une pièce de première importance sur l'échiquier mondial. Son autorité, la Turquie la doit à des causes multiples, militaires, culturelles et géographiques ; sa force, résultante de plusieurs facteurs, pourrait peser lourdement dans la balance de l'Histoire.

Victor MARMOR

(Paris).

(Suite à demain)

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 12 Janvier. — St Arcade.

MAIRIE DE BASTIA

VENTE DU POISSON

Les retardataires qui n'ont pas encore perçu leur ration de poisson au titre du N. 2, sont priés de faire honorer ce ticket avant le 16 janvier courant, date à laquelle la validité du N. 2 expire.

SERVICE DES SINISTRES

Les Réfugiés résidant à Bastia sont priés de se présenter à la Caisse du Receveur Municipal à partir du 13 janvier 1944 munis de toutes leurs cartes d'alimentation aux fins de percevoir les indemnités qui leur sont dûes au titre de sinistrés repliés.

Ceux résidant dans les communes autres que Bastia les percevront à la Caisse du Percepteur de la localité où ils sont réfugiés.

AVIS

Les personnes ayant versé des armes de chasse à la Gendarmerie de Bastia et qui ne sont pas encore rentrées en possession de leurs fusils sont invitées à se présenter le plus tôt possible à la Citadelle (Poste de Gendarmerie) en vue d'y souscrire une déclaration de non restitution d'arme pour un remboursement ultérieur.

Se munir du reçu délivré lors du versement.

TITRES D'ALIMENTATION

Il est recommandé aux consommateurs d'apporter le plus grand soin à la conservation de leurs titres d'alimentation.

A l'avenir, en AUCUN CAS, les titres d'alimentation perdus ne seront remplacés.

LES « AMIS DU RAPPROCHEMENT FRANCO-SOVIETIQUE » vous écrivent...

De nombreuses personnes adhèrent à la Section de Bastia des « Amis du Rapprochement Franco-Soviétique » : des ouvriers, des fonctionnaires, des commerçants, des paysans, des intellectuels.

Pourquoi ces Français viennent-ils à nous ?

Ils ont compris que l'intérêt de notre pays et sa sécurité était dans une amitié de plus en plus féconde non seulement dirigée vers les démocraties anglaise et américaine, mais aussi vers cet admirable peuple russe dont ses actes prouvent la force, le patriotisme le plus pur...

Ils sont venus à nous parce que nous ne leur demandons pas leurs conceptions religieuses, philosophiques ou politiques ; une seule condition leur est imposée : celle de vouloir avec nous le redressement de la France, notre grande Patrie.

Ils sont venus à nous parce qu'ils ont senti que pendant la guerre, après la guerre la France et la Russie doivent être unies pour abattre Hitler puis refaire l'Europe.

Ils sont venus à nous parce qu'enfin les préjugés forgés par des calomniateurs à propos de ce qu'ils appelaient « l'enfer russe » ont été détruits par les faits.

Ils seront avec nous DIMANCHE 16 JANVIER à 14 HEURES, dans la salle du « Régent-Cinéma » où la Section de Bastia des « Amis du Rapprochement Franco-Soviétique » organisent une matinée récréative et littéraire.

La Section de Bastia du R.A.F.S.O.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Albertini née Ciavatti et leurs filles ; M. et Mme Charles Ciavatti ; Mme Vve Nicoli née Ciavatti et son fils ; Mme Vve Jean Ciavatti et son fils de Paris ; Mme Vve Giacomoni et ses enfants de Marseille ; Mme Vve Ciavattini de Pero, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme Cantini de Marseille, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Ravoli de Tunis, leurs enfants et petits-enfants ; Mme Vve Charles Lavezzi, ses enfants et petits-enfants ; M. Paul Ress. d'Arfa,

ont l'immense douleur de faire part du décès de :

Mme François CIAVATTI
née LAVEZZI

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et alliée, décédée le 9 Décembre 1943 dans sa 82me année.

Les obsèques ont eu lieu à Pero-Casevecchie.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre directement à toutes les personnes qui leur ont témoigné une précieuse sympathie au moment du cruel décès de :

Mme Vve Ange-Marie GUERRIERI
née Marie-Thérèse RICCI

les familles en deuil prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue

CROIX ROUGE

COMITE DE BASTIA

MESSAGES FAMILIAUX

Les messages et télégrammes pour le Continent continuent à être reçus tous les jours le matin de 9 h. à 11 heures, le soir de 14 à 16 heures.

Colis aux Prisonniers

Remettre les étiquettes accompagnées de la somme de CENT francs en mandat postal au nom de la Croix-Rouge à Ajaccio.

Les lettres sur formules réglementaires sont également acceptées.

Le tout sera acheminé par les soins de la Délégation Départementale.

Maison du Prisonnier

Une permanence fonctionne à la Croix-Rouge, les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 à 17 heures.

Sinistrés

Pour les demandes de secours, il sera fourni aux intéressés tous renseignements utiles, les mêmes jours, les Lundi, Mercredi et Samedi de 14 heures à 17 heures.

PONTS ET CHAUSSEES

En exécution d'un arrêté préfectoral du 23 décembre 1943, le public est prié de s'adresser aux Bureaux de District pour toutes les questions ressortissant à la circulation routière. (Transport de voyageurs ou de marchandises ; autorisations de circuler ; tickets d'essence, etc...)

Le Bureau de l'Arrondissement de Bastia est installé à Bastia, 35, Bd Général Graziani, au 1er étage.

Le bureau de l'Arrondissement de Calvi est installé à Calvi.

L'Ingénieur des Ponts et Chaussées
E. ALTIERI.

ANNONCES ECONOMIQUES

ON DEMANDE soudeur autogène, forgeron, frappeur, chaudronniers et aides. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE pour la campagne :

1.) Bonne à tout faire expérimentée, âge moyen si possible ;

2.) Ménage sérieux, la femme pouvant faire service bonne à tout faire, le mari pouvant cultiver par moitié jardin potager et s'occuper propriété.

S'adresser au bureau du journal

Commissariat aux Finances

RELATIONS FINANCIERES ENTRE LA CORSE, L'AFRIQUE DU NORD, L'A.O.F., LA GUYANE et LES ANTILLES

Comme suite aux mesures prises pour réaliser l'assainissement monétaire en Corse, le Commissariat aux Finances a pris les décisions suivantes :

1°. — ENVOIS DE FONDS PAR VOIE POSTALE

Les envois de fonds par mandat poste ou mandat carte sont autorisés au départ de Corse dans les conditions suivantes :

a) Ils ne peuvent être établis, à titre provisoire, qu'à destination des territoires suivants exclusivement : Afrique du Nord, A.O.F., Guyane, Antilles.

b) Les mandats ne seront délivrés dans les bureaux de poste du département de la Corse que contre paiement exclusif en billets ayant cours légal en Corse. Aucun mandat ne sera délivré contre paiement par chèque ou par virement.

Les mandats à destination de la Corse demeurent interdits au départ de tous les territoires soumis à l'autorité du C.F.L.N.

2°) LES VOYAGEURS à destination de l'Afrique du Nord sont autorisés à emporter des billets ayant cours légal en Afrique du Nord jusqu'à concurrence de 15.000 frs par personne, sous réserve d'une déclaration de la somme exportée. Cette déclaration devra être remise, avant le départ, au service de la douane.

Il est par contre interdit d'emporter en Afrique du Nord des billets ayant cours légal en Corse. Avant leur départ de Corse les voyageurs devront obligatoirement se procurer aux guichets de la Banque de France des billets ayant cours légal en Afrique du Nord. Ces billets ne leur seront délivrés que contre remise de billets ayant cours légal en Corse. En aucun cas il ne sera possible de virer par chèque ou virement l'achat de billets ayant cours légal en Afrique du Nord.

Dans le sens Afrique du Nord-Corse, la somme maxima que les voyageurs pourront emporter reste limitée à 5.000 francs.

Il est rappelé que les seuls billets ayant cours légal en Corse sont les billets du Trésor de 1.000 frs et de 5.000 frs ; les billets de la Banque de France de 100, 50, 20, 10 et 5 frs.

Il est rappelé que la détention, l'achat, ou la vente de billets de la Banque de France de 500 francs, 1.000 frs ou 5.000 frs sont passibles des peines prévues par l'ordonnance du 2 octobre 1943 sur la circulation fiduciaire dans le département de la Corse (art. 12.)

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Gouvernement militaire de la Corse

NOTE DE SERVICE

OBJET : **Attributions de récompenses pour les Opérations en Corse.**

REFERENCE : **Note de Service N. 393 P/I en date du 24 décembre 1943, du général de C. A. commandant le 1er C. A.**

Par note de service N° 4764 EM. P/I du 15 Décembre 1943, le général d'Armée, Commandant en chef, a accordé les récompenses suivantes :

I. .. Citations à l'Ordre de l'Armée

Docteur en Médecine ABATUCCI Jean, Médecin chef de la défense passive à Bastia (17 rue Jean Chiappe) :

« Pendant la période du 13 septembre au 4 octobre 1943 s'est dépensé sans compter sous les bombardements aériens subis par la ville de Bastia, pour recueillir les blessés restés sous les décombres.

« A payé d'exemple en se portant aux endroits les plus exposés et a réussi grâce à son courage, et à son dévouement, à sauver plusieurs blessés. »

Docteur en Médecine PARAVISINI Antoine, résidant à Bastia, 5 Bd Albert 1er :

« Placé malgré son âge, à la tête d'un poste de secours à Bastia, s'y est maintenu sous les bombes pendant la période du 13 septembre au 4 octobre 1943, a donné nuit et jour ses soins aux blessés et malades avec un courage et un dévouement dignes d'éloges. »

Les présentes citations comportent l'attribution de la « Croix de Guerre 1943 » avec palme.

II. - Citations à l'Ordre du Corps d'Armée

Gendarme OUSTRY Gilbert, de la Compagnie autonome de gendarmerie de la Corse :

« Le 11 septembre 1943, pris soudainement sous le feu d'une forte patrouille allemande, alors qu'il s'employait à maîtriser un incendie, a fait preuve d'esprit de décision et de courage en engageant aussitôt le combat de concert avec un groupe de patriotes ».

Gendarme POLETTI Antoine, de la Compagnie Autonome de Gendarmerie de la Corse :

« Le 11 septembre 1943, a fait preuve de courage en participant contre les troupes allemandes et de concert avec un groupe de patriotes, à un combat au cours duquel il a été blessé. »

Les présentes citations comportent l'attribution de la « Croix de Guerre 1943 » avec étoile en vermeil.

Ajaccio, le 4 Janvier 1944.
Le Général de Division Mollard,
Gouverneur Militaire de la Corse
Signé : *MOLLARD*

ORDRE GENERAL N. 4

Le général de Division MOLLARD, Gouverneur Militaire de la Corse, cite :

A L'ORDRE DE LA DIVISION

Madame EON, 31 Boulevard Paoli, Bastia

Mlle PENSA Maria, 19, Bd Auguste-Gaudin, Bastia.

Mlle LUCHETTI Louise, 8, Rue Campanari, Bastia.

Mlle FUMAROLI Pasqualine, Montée de la Philippine, Bastia.

« A montré, au cours des différents bombardements aériens subis par la Ville de Bastia, pendant la période du 13 septembre au 4 octobre 1943, beaucoup de courage et de dévouement en assurant la relève et le traitement des nombreux blessés. »

Les présentes citations comportent l'attribution de la « Croix de Guerre 1943 », avec étoile d'ARGENT.

Citations approuvées le 24 Novembre 1943
par le général de Corps d'Armée
Henry MARTIN, commandant le 1er C.A.
Signé : *Henry MARTIN*

Ajaccio, le 5 Décembre 1943
Le Général de Division Mollard
Gouverneur Militaire de la Corse
Signé : *MOLLARD*

ETUDE DE MAITRE RAMELLI
NOTAIRE A BASTIA

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 15 décembre 1943 déposé aux minutes du Notaire soussigné le 27 décembre 1943 enregistré, il a été formé entre Messieurs Félix RACCAT, industriel demeurant à Ajaccio et Emmanuel ORENGA de GAFFORY, propriétaire du « Garage Peugeot », 4, Rue Favalelli à Bastia, une société à Responsabilité limitée ayant pour objet toutes opérations de transports ainsi que l'exploitation de garages et l'achat, la vente et la location de tous véhicules automobiles et de leurs fournitures et généralement toutes opérations mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ; sous la dénomination de : « GARAGES REUNIS ».

La durée de la Société a été fixée à 15 années à compter du 15 décembre 1943 avec siège social à Bastia, N° 4 rue Favalelli.

Le capital est de CENT MILLE frs divisé en cent parts de mille francs entièrement souscrites et libérées par les associés.

L'administration de la Société est confiée à M. Félix RACCAT, gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

Deux exemplaires de l'acte de Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia le 10 janvier 1944.

Pour insertion : **A. RAMELLI**

NECROLOGIE

Le 27 décembre à 1 heure du matin s'est pieusement décédée à San-Damiano, Mme Vve Paoli Marie, née Pietri âgée de 58 ans, emportée par une courte maladie d'étranglement herniaire que malgré les moindres déplacés de Bastia pour lui faire subir l'opération chirurgicale et tous les soins prodigués par ses enfants n'ont pu la sauver.

Veuve de bonne heure, il y a huit ans, après avoir été une épouse modèle, elle n'a cessé d'être une mère admirable et c'est avec les plus grands sacrifices qu'elle s'est dépensée à élever sa nombreuse famille composée de 11 enfants, le plus jeune étant alors âgé de 1 an.

Au jour où elle devait jouir du don de ses sacrifices elle est partie se reposer du sommeil éternel.

Mme Vve Paoli Marie était la sœur du Commandant du Bureau de Recrutement Pietri Jean, actuellement en congé d'armistice sur le continent et de feu le professeur Pietri Charles, ancien conseiller municipal à Paris et politicien ardent, elle était la mère de M. Paoli, préposé des douanes, notre ville, grand blessé de guerre en 1940 et de M. Paoli Denis, sergent chef actuellement, en Afrique du Nord.

L'inhumation a eu lieu dans le petit cimetière familial de San-Damiano.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil, nos condoléances émues.

NOUVELLES du MONDE

UN ORDRE DU JOUR du Gal GIRAUD Commandant en chef des troupes Françaises de la Libération

ALGER. — A l'occasion du 1er de l'An, le général Giraud a adressé aux troupes françaises de la Libération l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre, de mer et de l'air, à tous vœux les plus affectueux. 1943, année de combat et de préparation. L'Afrique du Nord et la Corse sont libérées. Certains d'entre vous combattent victorieusement sur tous les fronts contre l'ennemi commun ; d'autres gardent les positions impériales ou poursuivent leur entraînement. Notre réarmement se développe chaque jour. 1944 sera l'année de la libération. Aux côtés de nos vaillants alliés, vous participerez à la délivrance de la Patrie qui vous appelle et où vous attendent les héroïques combattants de la « Résistance »

« Unis dans un seul et même amour de la France, n'ayons qu'une pensée, qu'un but la « VICTOIRE ».

BEYROUTH. — On communique que le 3 janvier, dans le cabinet du Président de la République libanaise, des négociateurs français, syriens et libanais ont rencontré le Président du Conseil et des membres du gouvernement du Liban.

Le transfert de certains services « d'intérêt commun » et notamment celui de la douane, a été opéré officiellement.

MOSCOU. — On annonce que le général von Falkenhausen, relevé le mois dernier de ses fonctions de commandant en chef des armées allemandes a été arrêté.

On ajoute que ce général est accusé d'activités hostiles à l'Etat.

68me Année - N° 105 Prix UN Franc Jeudi 13 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000010

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : **Martin BIANCONI**

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

III - L'élection d'André RAMOLINO [1]

A bien examiner le ton, sinon la teneur, des documents d'époque, le préfet, M. de Vignolle, ne semble pas avoir bien aimé les « dessous » de l'élection d'André Ramolino, cette élection « poussée » et assurée en ... heure, ... semble l'avoir surpris ... avoir débordé. En ... cas, il ... rend les risques pour lui-même ... ailleurs. Sa préoccupation première et immédiate est d'établir la parfaite régularité des opérations : il pressent, car du moins il connaît bien l'échiquier parisien, qu'il va être accusé de complicité par irrégularités, et veut à tout le moins écarter ce reproche, avec l'espoir par ailleurs, de se disculper du résultat en expliquant qu'il n'a pu, malgré tout, l'empêcher.

Après quoi il n'attend pas d'être appelé à Paris pour s'expliquer ou recevoir une autre destination. Le général Sébastiani, bien et mieux rompu aux circonstances de l'affaire, et avec qui il entretient les relations les plus confiantes, l'a bien conseillé. Sebastiani n'évitera pas le déplacement du Préfet, ni même un remplacement en disgrâce, mais sauvera la partie pour le reste en faisant établir par lui la minutieuse régularité des opérations, et en lui recommandant de prendre les devants avant rappel menaçant.

Toutes ces précautions ne devaient pas être vaines. Sébastiani sachant que l'opération électorale proprement dite avait été régulière, ne pouvait craindre une annulation que du fait de l'établissement nécessairement défectueux en Corse, de la liste des électeurs censitaires. Mais alors, c'était sa propre élection qui était mise en cause. Sa décision fut donc prise de se solidariser avec son collègue : en défendant l'élection de Ramolino, il défendait sa propre élection.

L'assaut fut, en effet, donné, le 4 décembre 1819, sur la base prévue : la liste des électeurs censitaires de la Corse devait comprendre au moins 50 noms aux termes de la loi, et elle n'était que de 40, les votants ayant été 35. Plusieurs orateurs, parmi lesquels le célèbre vicomte Lainé, intervinrent pour contester la validité des opérations. Mais il fut facile au général Sebastiani d'expliquer les apparences d'illégalité, spécialement à la Corse, dans l'établissement des électeurs.

La Chambre en était persuadée. Elle se décida d'autant mieux à valider ces opérations, à admettre collectivement les deux élus, que sa composition de 1819 évitait encore d'être manoeuvrée par les ultras. La Chambre introuvable n'était pas encore née.

Sebastiani et Ramolino se rangèrent dans la fraction libérale de la Chambre.

André Ramolino mourut le 27 décembre 1831 âgé de 64 ans. On a dit que de son mariage avec Madeleine Baciocchi-Adorno il n'avait pas d'héritiers ; une fille morte en bas-âge seulement.

Un oncle germain d'André, Antoine-Padoue, avait eu de son mariage avec Anne Pietrasanta, une fille unique, Anne-Maria, qui épousa François Levie. Le fils unique issu de ce mariage reçut les prénoms d'Antoine-André-Napoléon d'où le double patronyme de Levie-Ramolino autorisé par ordonnance royale de 1837 et fut l'héritier d'André Ramolino.

P.B.

(1) Lire « Le Petit Bastiais » des 10 et 11 janvier.

POUR HATER LA VICTOIRE

WASHINGTON, 12 janvier. — Le Président Roosevelt a présenté hier au Congrès un projet de loi sur le « Service National » et en a demandé le vote d'urgence.

Cette loi prévoit la « Mobilisation totale de toutes les ressources américaines. »

Dans un voyage, a dit le Président, c'est la première étape qui est la plus dure. Or, nous sommes à la dernière étape de la guerre et c'est pourquoi je mobilise toutes les ressources américaines.

LA VICTOIRE EST AU BOUT.

LE SECOND FRONT

LONDRES. — Un rédacteur de l'agence Reuter écrit :

« Les nouveaux chefs alliés choisis pour diriger les opérations sur le second front sont tous jeunes et expérimentés.

« En moyenne, ils n'atteignent pas ... a fait l'âge de 55 ans. Ils ont appris l'art de vaincre sur le théâtre méditerranéen de la guerre. Tous ont de l'allant et une forte personnalité ; tous ont foi dans les méthodes de guerre les plus modernes.

UN BILAN IMPRESSIONNANT

KIROVOGRAD

15,000 morts - des milliers de prisonniers

443 chars détruits - 363 autres capturés

488 canons dont 188 restés aux mains des Russes

2.000 camions capturés et des centaines détruits

BERLIN ET SOFIA A NOUVEAU BOMBARDES

Le Président ROOSEVELT demande au Congrès la mobilisation totale de toutes les ressources américaines pour hâter la Victoire

RUSSIE

MOSCOU, 12 Janvier. — Les troupes soviétiques, qui ont dépassé de plus de 60 kilomètres la frontière polonaise de 1939, ont atteint à présent la ligne de chemin de fer qui relie Rovno à Sarny et l'ont coupée en plusieurs endroits des deux côtés de cette dernière ville.

MOSCOU, 12 janvier. — On possède, maintenant, quelques nouveaux détails sur le bilan de la bataille de Kirovograd, où se trouvèrent encerclées cinq divisions allemandes.

Le nombre des morts connu à ce jour s'élève à 15.000.

En ce qui concerne le matériel de guerre, 443 chars ont été détruits et 150 autres parfaitement intacts sont restés aux mains des Russes.

On compte en outre, 488 canons pris ou démolis ; 2.000 camions capturés, en bon état, et plusieurs centaines d'autres détruits.

Le chiffre des prisonniers, qui se comptent par milliers, sera donné ultérieurement.

MOSCOU, 12 janvier. — On confirme que les Armées du général Koniev ont atteint le Bug, et s'y installent pour reprendre leur marche en avant vers la frontière roumaine dont elles sont à quelque cent kilomètres.

MOSCOU, 12 janvier. — Rien de changé dans le secteur de la Baltique.

On signale simplement des reconnaissances de patrouilles et des duels d'artillerie.

On annonce par contre que dans le secteur même de Petrograd, les Allemands ne cessent de bombarder la ville nuit et jour.

La plupart des monuments de l'ancienne capitale n'existent plus

ITALIE

LONDRES, 12 janvier. — Dans le secteur de la 5me Armée les troupes américaines sont aux approches de Cassino.

Sur le front de la 8me Armée, on signale simplement des activités de patrouilles et des duels d'artillerie.

LONDRES, 12 janvier. — Pour la 2me fois, depuis lundi, des contre-torpilleurs britanniques ont bombardé les ports italiens d'Ancône et de San-Benedetto.

Ils ont coulé, en outre, trois vedettes rapides et en ont endommagé deux autres.

LA GUERRE AERIENNE

FRANCE

LONDRES, 12 janvier. — Des formations de bombardiers moyens américains ont attaqué divers objectifs militaires allemands dans le Nord de la France.

On ne possède pas encore de détails sur les résultats de ces raids.

Aucun appareil n'a été porté manquant.

LONDRES, 12 janvier. — Dans la nuit de lundi à mardi, et pour la 2me fois des formations de forteresses volantes américaines ont attaqué Sofia et y ont déversé, en 5 minutes, un très gros poids de bombes explosives et incendiaires.

Les incendies qui s'étaient déclarés à la suite du premier bombardement faisaient toujours rage.

Les américains ont abattu huit chasseurs ennemis, et ils ont perdu eux-mêmes deux forteresses volantes.

LONDRES, 12 janvier. — Au cours des journées de lundi et mardi, des forteresses volantes américaines ont effectué de nouveaux raids sur le Nord-Ouest de l'Allemagne.

Au cours des mêmes journées, d'autres formations de bombardiers lourds de la R.A.F. ont pris comme objectifs Berlin et l'Allemagne occidentale.

On attend des détails

LONDRES, 12 janvier. — Dans la journée de mardi des bombardiers lourds américains ont prononcé une attaque contre les aérodromes de Salamine et Deulis en Grèce.

Tous les appareils sont bien rentrés à leur base.

Le Chemin de Saint - Jacques

La scène mérite la féroce palette d'un Goya. "Au nom et par ordre du Maréchal Pétain, Son Excellence Monsieur Pietri, ambassadeur de Vichy, offre, à la Cathédrale de Compostelle, un ciboire d'argent et d'ivoire. Prosterné dans l'ambiance apparat dont les dorures étincellent sous les tremblantes lueurs des cierges, il se croit revenu au Moyen-Age. Et la voix sèche et morose résonne étrangement dans la nef millénaire :

"Cette route s'est appelée pendant cinq siècles le chemin de Saint-Jacques. Elle a vu passer des milliers et des milliers de Français, dont les prières sont montées dans le Ciel de l'Espagne mêlées à celles de vos aïeux..."

Après avoir accompli votre geste de pharisaïque piété et bien que, depuis longtemps, votre cœur et votre cervelle se soient desséchés, une image ne vous a-t-elle pas, ne fût-ce qu'une seconde, traversé, ô triste Excellence vichyssoise ? Vous et votre maître, pouvez vous complaire dans la compagnie des fantômes. Les vivants vous font peur.

Cette même route, Monsieur l'Ambassadeur, en des temps moins légendaires, a vu passer d'autres milliers de Français, des hommes de votre race. Peut-être à vos yeux n'étaient-ils pas les authentiques représentants de la Fille Aînée de l'Eglise. Aux vôtres, ils étaient quelque chose de plus, ces proscrits de votre Maréchal. A travers les pierrailles et les terres labourées, ils emportaient dans le sinent ciboire de leur cœur la vraie France que vous trahissiez avec pompe. Tandis que vous paradiez aux cérémonies de la Phalange, ils passaient furtifs, loqueteux et misérables à travers les sites d'Espagne. Vos pèlerins à bourdon militant, eux, de monastère en monastère. Ils étaient des exilés. Les nôtres n'en auraient pas, sinon des prisons.

Lorsqu'ils auront pu éviter les carabiniers et les vigilantes, il leur fallait tout fuir, tous et ceux des nôtres qui incarnaient le nom de l'Anti-France. Exilés de France, nous avons, nous aussi, notre chemin de Saint-Jacques. Mais non point comme vous l'entendez, Monsieur l'Ambassadeur.

Car ce "chemin de Saint-Jacques", outre de prisons et de camps de concentration, nous l'avons tracé, malgré vous et malgré votre chef abject, ce chemin qui, plus il nous éloignait de notre Patrie bâillonnée, nous rapprochait d'elle parce qu'il nous rapprochait de la seule et vraie France, la France libre...

DOMINIQUE

(La Marseillaise)

LA TURQUIE AU CAMP DES ALLIES

LES BALKANS SERONT-ILS ENVAHIS ?

par VICTOR MARMOR

(Suite)

UN ETAT MODERNE

La Turquie moderne est l'œuvre d'un homme, Kemal Ataturk. Ses concitoyens l'appelaient avec une affectueuse vénération « le Chef éternel ». Rarement un homme marqua sa patrie aussi puissamment du sceau de son génie. Son patriotisme ardent transforma un pays moyenâgeux en pays moderne ; il infusa une force nouvelle à un Etat décadent, « L'homme malade » du XIXe siècle, dont les voisins guettaient la succession, est aujourd'hui un homme jeune et robuste, capable de défendre son patrimoine.

Fervent adepte de la religion musulmane, Ataturk eut néanmoins assez d'autorité pour fouler certains préjugés qu'il estimait être des travers sur la voie du progrès ; il dévoila la femme turque ; fit surgir des villes ; organisa une administration modèle ; mais, surtout, il créa une armée redoutable. En mourant, il laissa à ses successeurs une maison neuve, aux fondements solides. Ses continuateurs furent dignes de lui.

La Turquie, dont la superficie actuelle est de 294.500 kilomètres carrés (plus de la moitié de la France), a une population de près de dix-huit millions d'habitants. Elle peut facilement mettre en ligne une armée de deux millions d'hommes. Deux millions de combattants d'une valeur peu commune — elle ne s'est jamais démentie au cours des siècles — et supérieurement équipés. C'est une armée motorisée, munie de tous les perfectionnements de la technique moderne. On se souvient que la Turquie fut admise au bénéfice de la loi prêt-bail dès sa promulgation. Ce fait, révélé beaucoup plus tard, provoqua en Allemagne une amère surprise. A mauvais jeu, le Reich fit bon ne mine. Le temps n'était déjà plus aux explosions de colère et aux expéditions punitives.

Ajoutons que l'armée turque est une armée ethniquement homogène et animée d'un souffle national, comparable à celui des soldats de l'An II et des troupiers soviétiques. Bref, une armée de la République et de la Démocratie.

Si cette armée devait se joindre aux forces alliées, l'apport n'en serait pas négligeable. Il pourrait même être décisif.

SI LES BALKANS SONT ENVAHIS

Dans les Balkans, qui sont en révolte ouverte contre les occupants hitlériens, l'entrée en guerre de la Turquie aurait un effet immédiat. Des possibilités immenses s'ouvriraient aux Alliés.

Parmi les pays balkaniques, la Roumanie et la Bulgarie appartiennent à la catégorie des satellites de l'Axe ; la Yougoslavie, la Grèce et l'Albanie sont des pays envahis et traités en ennemis.

Partout la situation de l'Allemagne est extrêmement précaire.

Chez les satellites, la fiction de l'amitié, péniblement entretenue par des gouvernements de Cinquième Colonne, heurte les sentiments nationaux. C'est le résultat accordé contre les gouvernants félons et leurs amis, les « occupants ». La Roumanie est aujourd'hui saignée à blanc sur les champs de batail-

| ne, l'autre sur ... à l'extrémité ... maline salue | dans les lignes ennemies, a ...

...et soviétiques, attend une circonstance favorable pour tirer son épingle du jeu.

En Bulgarie, la situation est encore plus [illegible] dans ce pays aux traditions panslaves, il existe des liens sentimentaux très puissants avec la Russie. La résistance aux troupes d'occupations se traduit par des actes quotidiens d'insubordination et de sabotage. L'arrivée des Alliés, surtout des Russes provoquerait un vibrant enthousiasme dans la population tout entière.

Yougoslavie, Grèce, Albanie, pays occupés par la force des armes, sont à l'heure actuelle de vastes champs de bataille. D'importantes fractions de territoires nationaux sont reconquises par des armées régulières, luttant sous le commandement de leurs chefs en formations de combat. Le front balkanique, dont l'entrée en lice de la Turquie faciliterait l'ouverture, apporterait aux résistantes, comme aux pays occupés, l'aide d'une organisation impeccable, les armes et les munitions qu'ils ont en quantités insuffisantes.

Mais l'effet d'une intervention alliée dans ce secteur dépasserait largement le cadre balkanique. Ne venons-nous pas de lire, dans la presse hongroise, un curieux entrefilet, miraculeusement échappé à la sagacité d'une censure pourtant attentive. « Si les Alliés réussissent vite à s'approcher du centre des Balkans, la politique de Budapest pourrait prendre des initiatives avec beaucoup plus de liberté ». Ainsi, la Hongrie elle-même, qui fut le satellite le moins récalcitrant du Reich, gémit-elle sous le poids, devenu insupportable, d'une guerre sans espoir. Elle aussi attend l'occasion favorable.

(A Suivre)

— Lire « Le Petit Bastiais » du 11 janvier

A travers la Corse

CENTURI

Mme SALICETI-SEMIDEI

Le quatorze septembre dernier s'éteignait à Centuri, à l'âge de 92 ans, Madame Juliette Saliceti, née Semidei. Chrétienne fervente ornée de toutes les qualités, aimée par tous ceux qui l'approchaient, Madame Saliceti emporte les regrets de tous et laisse ici-bas un souvenir qui ne s'effacera pas.

Ses obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence émue.

Le deuil était conduit par MM. Pasqualini, Dominici, Urbani, Dominici, Tomasi, Marcantoni et de Cipriani.

A l'Eglise le cercueil disparaissait sous un imposant catafalque. Après l'absoute, M. Palmieri, maire de Centuri, prononça sur le perron le discours que nous reproduisons ci-après.

L'inhumation eut lieu dans le tombeau familial.

Nous renouvelons à Mlles Clotilde et Angèle Saliceti, ses filles, ainsi qu'aux parents atteints par ce deuil, l'expression de nos plus vives condoléances.

DISCOURS DE MONSIEUR PALMIERI

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une vive douleur que tous les amis de la famille Saliceti-Semidei ont appris la fin de la femme vénérée dont les restes reposent en ce froid cercueil, et c'est le cœur rempli d'une pénible émotion que nous l'accompagnons aujourd'hui au lieu du dernier repos.

Issue de la vieille famille Caraccioli de Semidei, génératrice de vertus ancestrales, Madame Saliceti douée des plus h[illegible] de cœur, était une nature d'élite.

Veuve du regretté Monsieur Saliceti, d'Oglastro, de souche non moins ancienne et dont nous conservons la mémoire fidèle, elle [illegible] dans toutes les fibres de son être par la mort d'une fille chérie et décimée par l'immense douleur de la disparition de son fils tombé à l'ennemi dans la tourmente de 1914. Madame Saliceti avait puisé dans ses sentiments de grande chrétienne et la foi profonde qui rend forts dans l'adversité.

[illegible] de l'Evangile, forte de cette foi [illegible] peut communiquer le courage [illegible] avec résignation la ruine de son [illegible]. Madame Saliceti a accepté la douleur de la couronne d'une martyre.

Elle adorait ses deux enfants qui l'entouraient de tous les soins et de toutes les attentions dus à une maman si chère. Leur dévouement admirable lui rendit la vie moins amère, et ainsi, elle vécut encore de longues années partageant son existence entre l'affection des siens et de tous ses parents et sa grande générosité envers les infortunés.

Que ses filles sachent, dans leur affliction partagée par nous tous qu'une des plus célèbres charités envers les défunts est d'accomplir ce qu'ils nous ordonnaient s'ils étaient en vie de ce monde et de pratiquer les saints avis qu'ils nous ont légués.

Et c'est ainsi que leur inoubliable maman restera constamment dans leur cœur, que ce souvenir sacré veillera toujours en elles comme une pure flamme au fond d'un sanctuaire.

Adieu Madame Saliceti, reposez en paix la récompense de vos vertus.

ABONNEZ-VOUS

AU « PETIT BASTIAIS »

Les Nouvelles du Monde

ENTRE PARENTS ET AMIS

LONDRES, 12 janvier. — Berlin annonce que le Comte Ciano, gendre de Mussolini, membre du grand conseil fasciste et ancien ministre des affaires étrangères d'Italie a été exécuté hier, à Vérone.

Quatre autres anciens membres du Grand Conseil fasciste, le maréchal de Bono, Marinelli, Pareschi et Gianetti ont subi le même sort.

Ils étaient accusés par le nouveau parti fasciste républicain d'avoir trahi Mussolini.

C'est un tribunal spécial érigé par les autorités allemandes qui les a jugés et condamnés à mort.

ROUMANIE

LONDRES, 12 janvier. — Le ministre des communications du Reich est arrivé à Bucarest pour prendre en charge l'administration de tous les chemins de fer roumains.

Les civils ne peuvent plus circuler en en chemin de fer sans une autorisation spéciale délivrée par les autorités allemandes.

Les diplomates étrangers ont quitté la capitale pour Brasov, en Translavanie où le gouvernement compte se retirer.

LA POLOGNE A L'ORDRE DU JOUR

LONDRES, 12 janvier. — La déclaration du gouvernement soviétique, relative aux propositions qu'il a faites au gouvernement polonais, est longuement commentée à la Radio et dans la presse du monde entier.

Le Cabinet polonais, qui siège à Londres, s'est réuni d'urgence.

M. Bénès, président de la République Tchécoslovaque a rendu visite au président du Conseil polonais, avant la réunion du Cabinet.

On s'attend à une déclaration officielle en réponse à la déclaration du gouvernement soviétique.

LE PARTI COMMUNISTE D'AMERIQUE RENONCE A LA POLITIQUE

WASHINGTON 12 janvier. — Le Comité Central du Parti Communiste des Etats-Unis d'Amérique a décidé de se transformer en « Association » qui aura pour but l'éducation politique des citoyens.

1944 – JANVIER		
1	S	Circoncision
2	D	St Basile P. Q.
3	L	Ste Geneviève
4	M	St Rigobert
5	M	Ste Amélie
6	J	Epiphanie
7	V	Ste Melanie
8	S	St Lucien
9	D	St Marcellin
10	L	St Guillaume P. L.
11	M	Ste Hortense
12	M	St Arcade
13	J	Bapt. de J. C.
14	V	St Hilaire
15	S	St Maur
16	D	St Marcel
17	L	St Antoine
18	M	Ch. des Pie D. Q.
19	M	St Sulpice
20	J	St Sébastien
21	V	Ste Agnès
22	S	St Vincent
23	D	St Raymond
24	L	St Babylas
25	M	Con. s. P. N. L.
26	M	Ste Paule
27	J	St Julien
28	V	St Charlemagne
29	S	St Franç. de S.
30	D	Ste Bathilde
31	L	Ste Marcelle

A LA FRANCE

France, terre de héros, généreuse et féconde,
Ton flambeau brillera de nouveau sur le monde.
D. V.

O terre incomparable, idéale et si belle,
Ta grandeur est sublime, héroïque, immortelle,
Avec un doux émoi j'évoque tes flots bleus,
Et l'azur de ton ciel si pur, si lumineux ;
Ton soleil flamboyant sur la mer apaisée,
Couvrant de reflets d'or la grève pailletée.
Enivré, je goûtais la saveur des embruns.
Le cœur tout imprégné de mystiques parfums.
Je revois, extasié, tes fertiles campagnes,
Tes grands mimosas d'or et les hautes montagnes.
Tes sentiers tout remplis de parfums de lilas,
De bleus myosotis et de beaux dahlias...
Aujourd'hui gravissant ton douloureux calvaire,
Tu souffres dans tes chairs, mais l'âme haute et très fière.
Mon être t'appartient, ô pays adoré,
De l'ennemi bientôt tu seras délivré,
Et fiers de ton passé auréolé de gloire,
Nous chanterons en chœur l'hymne de la victoire.

DOMY VACCA
Membre de la Société des Poètes Français.

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

Une session spéciale de Baccalauréat réservée aux candidats régulièrement inscrits pour la session de novembre et [illegible] les opérations de guerre ou la maladie ont empêchés de subir l'examen, aura lieu au Lycée d'Ajaccio, les jeudi 20 et vendredi 21 janvier 1944.

Appel le 20, à 7 h. 30. Commencement des épreuves à 8 heures.

En raison des difficultés et des lenteurs actuelles des communications, il est demandé à toute personne qui lira cet avis de bien vouloir avertir les candidats qu'elle pourrait connaître.

Les élèves résidant à Bastia (garçons et filles, des classes maternelles au Cours supérieur inclus) sont invités à se présenter à l'ECOLE DU CENTRE de 9 à 11 heures pour se faire inscrire en vue de l'organisation d'un service scolaire restreint qui fonctionnera à très bref délai.

P. l'Inspecteur Primaire et pour ordre
le Directeur du CCre de Bastia
D. PAOLI

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Casaroli et son fils Jojo ; Mme Vve Joseph Ristorcelli, ses enfants et petits-enfants ; Mme Vve Toussaint Casaroli, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme JOSEPH CASAROLI
née RISTORCELLI

décédée à l'âge de 23 ans. Et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui 13 janvier 1944 à 13 h. 30.

Maison mortuaire : 15, rue St-Joseph.

Le Colonel Luc Cristiani et ses enfants : Charles, Marie-Louise, Claude et Jeannine ; M. et Mme Louis Le Bozec ; Le capitaine et Madame Fondo, née Le Bozec ; M. Joseph Le Bozec ; M. et Mme Marcel Le Bozec ; Mme Vve Giacobbi ; M. Michel Giacobbi ; Mme Vve Magdeleine Vannucci née Cesari ; M. Joseph Cesari ; Mlle Laurine Cesari ; Mme Vve Antoinette Filippi, née Cesari ; M. et Mme François Cesari ; Mme Vve Hyacinthe Peraldi, née Cristiani ; Le capitaine et Madame Luc Cristiani ; M. et Mme Michel Cristiani ; M. et Mme Jean-Baptiste Giovanelli ; M. et Mme François Giovanelli ; Le capitaine et Madame Campana ; Mme Vve Camille Joachini, née Campana ;

Les familles Le Bozec et Goumelon de Lorient ; Cristiani, Valentini et Ferracci de Corte ; les parents, amis et connaissances,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme MARTHE CRISTIANI
née Le BOZEC

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur et cousine, décédée le 18 novembre 1942.

L'inhumation a eu lieu à Campi le 30 Novembre 1943.

Cet avis tient lieu de faire part.

DEUIL

Le 11 Novembre ont eu lieu à Castello di Rostino, les obsèques de :

M. POLIDORI ALPHONSE

Sa sœur, Mme Vve Dorré, s'excuse auprès de ses nombreux amis de n'avoir pas pu les prévenir, faute de communications.

Merci à tous.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 13 Janvier. — St Léonce.

MAIRIE DE BASTIA

AVIS IMPORTANT

Quelques accidents s'étant déjà produits les propriétaires ou locataires d'appartements sinistrés dont les persiennes ou volets risquent par suite de leur fixation défectueuse ou de leur mauvais état de provoquer par leur chute sur la voie publique des accidents, sont tenus soit de procéder à leur enlèvement, soit de les assujettir dans un délai de dix jours à dater de la publication du présent avis.

Le Maire rappelle aux intéressés qu'ils sont, dans ce cas, civilement responsables des accidents causés aux tiers.

L'inobservation de ces prescriptions entraînerait l'application des sanctions prévues par la Loi de 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre.

SERVICE DES SINISTRES

Les Réfugiés résidant à Bastia sont priés de se présenter à la Caisse du Receveur Municipal à partir du 13 janvier 1944 munis de toutes leurs cartes d'alimentation aux fins de percevoir les indemnités qui leur sont dûes au titre de sinistrés repliés.

Ceux résidant dans les communes autres que Bastia les percevront à la Caisse du Percepteur de la localité où ils sont réfugiés.

ANNONCES ECONOMIQUES

ON DEMANDE soudeur autogène, forgeron, frappeur, chaudronnier et aides. S'adresser au bureau du journal.

Deux vaches en fourrière, une grise, pointe oreille gauche coupée en croissant, l'autre rousse avec une clochette, pointe oreille gauche coupée droit, oreille droite une encoche.

Prière les réclamer à la Mairie de Venzolasca.

AVIS DE DETTES

Monsieur Roger Gaston, Commerçant 7, Bd de Toga, ne répond plus des dettes que pourrait contracter Mme Jeanne Chapelain.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE

Vendredi et les deux jours suivants, auront lieu les exercices des Quarante Heures.

En raison des circonstances, le programme se trouve ainsi modifié :

VENDREDI et SAMEDI, à 7 heures, messe basse devant le Saint Sacrement exposé.

Pas d'adoration dans la journée.

Le soir à 16 heures, chant des Complies. Salut.

DIMANCHE, messe d'exposition à 7 heures. Le Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

A 16 heures, Vêpres, Salut.

Un avis ultérieur fera connaître le programme de cette journée de prières.

Les cotisations des Associés seront reçues à l'Eglise, au cours du Triduum.

COMMUNICATIONS

CHAMBRE SYNDICALE TYPOGRAPHIQUE BASTIAISE

Lundi 10 janvier, dans le local de l'Imprimerie Moderne, a eu lieu la réunion du Syndicat du Livre.

L'assemblée, après avoir remercié le camarade Rioni Louis, secrétaire sortant, pour son activité et son dévouement, a procédé au renouvellement du bureau dont voici la nouvelle composition :

Ont été élus à l'unanimité :

Secrétaire général : LORENZI Ange
Secrétaire-adjoint : CASCINELLI L.
Trésorier général : RIONI Antoine
Trésorier-Adjoint : ORSONI Vincent
Délégués à l'U. L. ROSSI T. et PEDI[illegible]

Les camarades Rioni Louis et Pedi[illegible] ont été désignés comme délégués à la commission départementale des salaires.

Après diverses questions à l'étude, une motion a été votée pour demander une augmentation de salaires sur la base de 15 frs par jour à dater du 1er janvier 1944.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de stricte camaraderie.

PLACE DE BASTIA

Le Bar du XXme siècle est consigné à la troupe pour une période de trois mois du 13 janvier 1944 au 13 mars 1944 (avertissement).

En cas d'infraction à la présente prescription la fermeture définitive sera prononcée.

Bastia, le 12 janvier 1944
Le Colonel GENTIS
Commandant d'Armes de la Place

68me Année — N° 106 Prix UN Franc Vendredi 14 Janvier 1944

000011

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : **Martin BIANCONI**

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Les Enlèvements

On a fait allusion, dans des notes relatives à Mgr Colonna d'Istria, évêque de Nice de 1802 à 1833, à sa grand'mère maternelle que son propre père, par testament, déshéritait en cas de mariage par enlèvement, consenti ou non. Ce curieux [illegible] date du commencement du [illegible] siècle, et est rapporté par [illegible] la Foata dans ses « Notes sur [illegible] de l'Eglise en Corse » (p. 289). Le [illegible] craignait que sa fille unique ne fut l'objet d'un enlèvement qui, comme dans presque tous les cas de cette nature, aurait été suivi tôt ou tard par un mariage. La fortune de la fille unique, après la mort du père, aurait très facilement pu occasionner un enlèvement de la part d'un jeune homme hardi et poussé par le désir de richesse.

En précisant par disposition testamentaire la privation de l'héritage en cas d'enlèvement suivi de mariage, le père prudent pensait éviter toute tentative accrocheuse inspirée par l'appât du gain. Cette précaution se trouva justifiée dans le cas considéré. La jeune fille, grand-mère de l'évêque corse de Nice, fut épousée régulièrement.

On a noté qu'on est au commencement du dix-huitième siècle, où l'observation des lois civiles ou naturelles laissait beaucoup à désirer où les actes de condition résultant d'un état social irrégulier, défaillant étaient très fréquents, commis sans discrimination de classes, sous l'influence des causes les plus diverses, sans en écarter les plus simplement intéressées. Les enlèvements de jeunes filles aux fins de mariage motivés par l'esprit de lucre ou par la violence d'un sentiment avouable, frayaient la chronique villageoise par leur répétition.

On n'y mettait pas les formes curieuses rapportées ici-même sous le nom de « mariage à la grecque », où si mal défini, où l'enlèvement était précédé d'une annonce publique par le jeune homme et la jeune fille pendant la messe, en présence de témoins : en plaçant leur volonté d'union combattue par les familles, sous l'invocation de l'Eglise, les jeunes gens écartaient du même fait tout calcul intéressé. La dot n'était pas en cause. Mais dans l'enlèvement brutal et dégagé de cette précaution oratoire et mystique, elle l'était dans la plupart des cas.

Elle l'est de moins en moins, si des enlèvements s'opèrent toujours, mais dans ce souci de fortune et de gain dotal qu'une abondance fiduciaire mieux partagée fait disparaître de plus en plus. L'enlèvement par volonté unilatérale est rarissime. Les quelques cas qu'on en a connus remontent à un demi siècle, et ont le plus souvent donné lieu à des drames. L'enlèvement, quand il se produit, est par consentement des deux parties, résultat d'un caprice amoureux, qui n'exclut du reste pas le parlage d'un bon apport dotal en cas de mariage auquel de guerre lasse consentent les parents récalcitrants.

Cette question dotale semble avoir toujours beaucoup pesé sur les soucis familiaux en Corse, en marge de toutes les dispositions bien mûries du code civil qui s'en est beaucoup préoccupé, et notamment à l'origine sous l'influence de Napoléon. En fait, en cette matière comme d'autres, les Corses du vieux temps ont anticipé jusqu'à établir entre eux des règlements particuliers. Mgr de la Foata, dans l'ouvrage précité, nous en donne un autre exemple curieux : en 1580, tous les pères de famille de Bastelica, de parfait commun accord, décidèrent par acte notarié de limiter à quatre cents livres de Gênes le maximum de la dot qu'ils attribueront désormais à leurs filles. En cas d'infraction à cette convention, le contrevenant payera deux cents écus d'or à l'Eglise paroissiale.

On déduit par là : 1° éviter la déperdition du patrimoine réservé en grande partie à l'aîné de la famille ; 2° écarter les coureurs de dot procédant également par séduction suivie, s'il s'avérait, d'enlèvement. Une autre préoccupation se dégage de cette convention, celle d'un certain nivellement social dans l'ordre sacré du mariage. Mais on en retient surtout l'esprit d'initiative, cultivé dans les centres isolés et vivant d'une large vie propre tendant à combler les lacunes des règles publiques mal appliquées ou ayant négligé de flatter les nécessités de la personnalité familiale.

P.B.

LA TURQUIE AU CAMP DES ALLIES

LES BALKANS SERONT-ILS ENVAHIS ?

par VICTOR MARMOR

(Suite et fin)

NEUTRALITE " BIENVEILLANTE "

Mais la Turquie pourrait, sans renoncer à sa neutralité, accorder aux Alliés, à l'instar du Portugal, quelques avantages très appréciables : droit de passage à travers son territoire, utilisation de ses aérodromes, ou ouverture des Détroits. Chacun de ces avantages entraînerait pour l'Allemagne des conséquences redoutables.

Le droit de passage à travers le territoire permettrait aux Alliés d'ouvrir un front balkanique sans participation de l'armée turque. Pour être moins nombreuses, les forces alliées n'en seraient pas moins très considérables. Que l'on songe que les 8me et 10me armées britanniques, naguère encore affectées à la défense du Proche-Orient, sont devenues disponibles par suite de l'heureuse issue de la campagne d'Afrique et de la disparition de la menace allemande qui pesait sur le Caucase.

La mise à la disposition des Alliés des excellents aérodromes d'Anatolie porterait un coup fatal aux troupes allemandes qui occupent les îles du Dodécanèse et les Cyclades, dans la mer Egée. Les combats qui se sont récemment déroulés dans les îles Kos, Léros et Samos ne se sont terminés à l'avantage des allemands, qui ont réussi à réoccuper ces îles, que parce que les allemands disposaient de champs d'aviation à proximité immédiate, alors que les bases aériennes alliées étaient très éloignées. Le nettoyage des îles grecques de la mer Egée aurait pour conséquence d'ouvrir la voie aux flottes alliées jusqu'aux Dardanelles.

Et les Détroits ? Leur ouverture serait le fait capital d'une nouvelle conception de la neutralité turque. Les fournitures de guerre destinées aux armées soviétiques ne seraient plus obligées d'emprunter les routes interminables et dangereuses de l'Océan Arctique ou du Golfe Persique ; elles parviendraient par la voie la plus directe au front même. D'où économie de temps, de frêt et de matériel roulant. En outre, les flottes alliées, pénétrant dans la Mer Noire, prêteraient une aide efficace à l'Armée Rouge du front sud.

On peut se demander si de tels avantages, offerts à une puissance belligérante, sont compatibles avec le maintien de la neutralité. Il semble bien que les amis de l'Allemagne ont créé dans ce domaine des précédents qui pourraient se retourner contre Hitler. L'Italie ne nous a-t-elle pas habitués à des nuances subtiles ? N'a-t-elle pas prétendu, avant le 11 juin 1940, qu'elle était d'abord « non belligérante », ensuite « pré-belligérante », et que ses attitudes, favorables à l'Allemagne, ne lui enlevaient pas le bénéfice des prérogatives dont jouit un Etat neutre ? Et la Finlande, qui se bat aux côtés de l'Allemagne, qui a accordé aux Allemands le droit de passer à travers son territoire pour attaquer la base navale russe de Mourmansk, ne soutient-elle pas qu'elle mène « sa » guerre, qui est distincte de la « guerre allemande » ? La roue des arguments tourne aussi bien que celle de la fortune des armes.

L'ECHEC ALLEMAND

Lorsque les armées allemandes se répandirent, en avril 1941, sur toute la longueur de la frontière de la Turquie d'Europe, la presse hitlérienne se garda bien de prendre une attitude menaçante à l'égard de sa nouvelle voisine. Bien au contraire, elle se donna beaucoup de peine pour gagner la bienveillance turque : assurances d'amitié et d'estime, rappels de la fraternité d'armes remontant à la guerre de 1914-1918, rien ne fut négligé. Puis, ce fut le tour de la diplomatie : un traité de non-agression, dont l'Allemagne avait pris l'initiative, fut signé. La Turquie prenait des précautions : elle garantissait sa sécurité ; mais l'alliance avec la Grande-Bretagne restait la pierre angulaire de sa politique, et l'Angleterre fut tenue au courant de toutes les tractations engagées avec l'Axe.

Hitler se faisait peu d'illusions sur les sentiments réels de la Turquie, dont il s'efforçait de gagner la neutralité à tout prix. Il avait, sur place, son diplomate le plus retors, le plus intrigant, celui que rien n'arrête, von Papen lui-même.

Pour détacher la Turquie du camp des Alliés, les nazis entretinrent soigneusement sa méfiance à l'égard de la Russie Soviétique, qu'ils accusaient de convoiter les Détroits. Au moment même où il attaquait traîtreusement la Russie, renIant une signature dont l'encre n'était pas encore sèche, Hitler publiait une déclaration sensationnelle, révélant de prétendues visées de l'U.R.S.S. sur les territoires de la République turque. Cette déclaration était visiblement destinée au gouvernement d'Ankara. Plus tard, ce fut le procès des auteurs de l'attentat contre von Papen, procès que la diplomatie du Reich voulut exploiter à fond. Mais rien n'y fit. Imperturbable, la Turquie s'en tenait à son alliance avec la Grande-Bretagne. Elle savait que seul le Reich était l'ennemi de toute puissance pacifique.

Aujourd'hui, Hitler peut mesurer l'étendue de son échec. La Turquie resserre ses liens, déjà très étroits, avec les Nations Unies ; elle en est au stade de la non-belligérance. De quoi sera fait demain ?

Victor MARMOR.

— Lire « Le Petit Bastiais » des 12 et 13 janvier.

• HOMMAGE • à la presse française

par un jeune lettré de la «Résistance»

Je voudrais, aujourd'hui, rendre hommage à la presse française, celle qui reflète vraiment l'âme de notre pays, celle qui ne composa point avec l'ennemi, celle qui ne transigea pas avec l'honneur, celle qui préfera ne plus paraître, plutôt que de se prêter aux manœuvres de l'ennemi.

Lecteur assidu du « Figaro », depuis de longues années, je ne puis, aujourd'hui encore, après un silence de quatorze mois, me faire au vide que ce journal laisse dans la vie intellectuelle du pays. Peut-on, un seul instant, concevoir la Corse sans le « Petit Bastiais » ? Eh ! bien, la France et Paris, sans le « Figaro » et le « Temps » ne sont plus ni la France ni Paris.

Qui ne connaît le titre évocateur du « Figaro » et ces deux vers en exergue, de Beaumarchais : « Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je m'empresse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. »

D'une haute tenue littéraire, le « Figaro » avait su grouper une équipe intellectuelle de premier plan : Paul Valéry, André Gide, Georges Duhamel, André Maurois, François Mauriac, Louis Gillet, Jérôme Tharaud, [illegible]

(Suite à la 2me Page)

LES CANONS DE MOSCOU SALUENT

LA CHUTE DE VARNY EN POLOGNE

NOUVELLE OFFENSIVE RUSSE AU NORD DES MARAIS DU PRIPET

LA PLUS GIGANTESQUE DES BATAILLES AERIENNES DANS LE CIEL D'ALLEMAGNE

SOFIA, CAPITALE BULGARE, ENTIEREMENT ÉVACUÉE - 450.000 PERSONNES GAGNENT L'INTERIEUR DU PAYS

GRAND DEBAT A L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE D'ALGER SUR L'EPURATION

RUSSIE

MOSCOU, 13 janvier. — Hier, dans un ordre du jour spécial, le Maréchal Staline a annoncé la chute de Sarny, importante ville de Pologne, située à 60 kilomètres au delà de la frontière polonaise de 1939.

Deux importantes gares d'embranchement des lignes de chemin de fer allant de Sarny à Rovno, et de Sarny à Varsovie sont également tombées aux mains des Russes.

Les canons de Moscou saluèrent par de nombreuses salves l'entrée des troupes soviétiques dans la ville qui fut prise d'assaut par la 1re Division de soldats ukrainiens.

MOSCOU, 13 janvier. — Les armées du général Vatoutine viennent de déclencher une nouvelle offensive au nord des marais du Pripet, en direction de Mozir et à 130 kilomètres environ au sud de Gomel.

Après deux jours de vifs combats les troupes soviétiques ont réussi à rompre les lignes allemandes sur un front de 30 kilomètres et une profondeur de 15 kilomètres, libérant plus de 30 localités.

MOSCOU, 13 janvier. — Au sud de Rovno les allemands ont lancé quelques violentes contre-attaques, appuyées par de nombreux chars.

Toutes ces attaques ont été contenues. 86 chars ennemis sont restés aux mains des Russes.

MOSCOU 13 janvier. — On annonce que les allemands ont amené, en toute hâte, des renforts dans le secteur immédiat du Bug, afin d'enrayer l'avance irrésistible des troupes de l'armée du général Koniev.

L'on signale, d'autre part, que des combats d'une extrême violence se sont livrés hier, dans ce secteur.

Plus de 2.000 morts allemands sont restés sur le terrain.

ITALIE

LONDRES, 13 janvier. — A la 5me Armée, les troupes franco-américaines continuent à progresser dans la direction de Cassino.

Le village de Cervaro serait sur le point de tomber.

Sur le front de la 8me Armée on ne signale que des reconnaissances de patrouilles et des duels d'artillerie et de mortiers.

L'aviation alliée a pilonné les voies de communication de l'ennemi à l'arrière du front.

Dans le secteur de Cassino il se confirme que les allemands détruisent systématiquement tous les ponts et autres ouvrages d'art pour retarder l'avance franco-américaine.

LONDRES, 13 janvier. — Les troupes françaises de la 5me Armée ont réalisé des progrès sensibles et malgré une farouche résistance de l'ennemi, ont occupé de nouvelles hauteurs d'importance stratégique.

On annonce, d'autre part, que les Américains ont pris Cervaro, non loin de Cassino.

(Suite à la 2me Page)

LA GUERRE Sur tous les fronts

MOSCOU, 13 janvier. — On signale que dans la région de Sarny les troupes soviétiques occupent la ligne de chemin de fer Sarny-Rovno sur une distance de plus de 50 kilomètres.

MOSCOU, 13 janvier. — Le front des armées du général Koniev suit à présent le cours du Bug que les troupes soviétiques se préparent à franchir pour poursuivre leur marche en avant, en direction de la frontière roumaine.

L'opération ne paraît pas présenter trop de difficultés, puisque le Bug est gelé en ce moment, et que la température, qui est inférieure à 21 degrés au dessous de zéro, facilite le passage des troupes et du matériel.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 13 janvier. — Mardi, en plein jour, 700 forteresses volantes, montées par 7.000 aviateurs et escortées par plus de 300 chasseurs à long rayon d'action, ont survolé le nord-ouest de l'Allemagne, et ont attaqué, au sud-est de Hanovre, à 150 kms environ de Berlin, les trois plus grandes usines aéronautiques de l'Allemagne.

L'aviation ennemie avait mobilisé 75 pour cent de son aviation pour parer à l'attaque.

La rencontre a été titanesque. C'est, aux dires des aviateurs, la plus grande bataille aérienne livrée jusqu'à ce jour, pendant cette guerre.

Les américains ont perdu 59 bombardiers et 5 chasseurs.

On estime que les allemands ont perdu plus de 100 chasseurs.

Les photos aériennes, qu'on a pu prendre par temps très clair, indiquent que les dégâts aux trois usines aéronautiques sont considérables.

HOMMAGE A LA PRESSE FRANÇAISE

(Suite de la 1re Page)

Wladimir d'Ormesson, André-François Poncet, Gérard Bauer, etc... Pas un n'a trahi la cause française. Au lendemain de l'armistice, le « Figaro » avait su ramasser et brandir à nouveau, le drapeau de l'esprit français ; par ses deux pages littéraires hebdomadaires, ce journal fit renaître la vie littéraire française, alors que les revues disparaissaient une à une, en regroupant tous ses membres dispersés. Pendant deux ans, « il a donné au courant de l'opinion française hostile à l'abdication devant le vainqueur son expression la plus raisonnée et la plus mesurée ».

Jamais, comme tant d'autres journaux repliés, le « Figaro » n'a voulu retourner à Paris. Comme nous l'approuvions et comme nous étions fiers de « notre journal ». Pourtant, à Paris, de 1940 jusqu'au moment de notre départ, le « Figaro » nous a bien manqué ; nous nous consolions, en nous promenant, le dimanche, devant le coquet petit hôtel particulier qui termine la promenade la plus « courue » des Champs Elysées ; certes, notre cœur se brisait à la vue des Allemands installés dans tous les bureaux du premier étage, mais déjà l'idée de revanche était là. Nous étions sûrs que le « Figaro » ne trahirait pas la France.

Quelle émotion en recevant mon cher journal à Amirandi. Alors la France continuait. Il n'y avait pas que des traîtres et des vendus. Cette joie d'avoir retrouvé nos chers maîtres, nos véritables lumières, devait, hélas, être de courte durée. Un peu plus d'une année. Et le 8 novembre 1942 arrive. « Au lendemain de l'occupation de l'Afrique du Nord par les anglo-américains, avant même que les troupes allemandes ne fussent entrées en zone libre, le « Figaro » s'est éteint sous le coup de souffle d'une suspension illimitée ».

Le numéro du samedi 21 novembre 1942 publiait l'avis suivant : « Le Figaro » interrompt momentanément sa publication quotidienne. Le « Figaro » littéraire subsiste et paraîtra comme auparavant deux fois par semaine. » Comment les Allemands auraient-ils pu tolérer que continuât à souffler l'esprit de la France, par le moyen de ce journal si patriote qui osait se saborder plutôt que de se rendre. Même le « Figaro » littéraire disparut donc.

Alors que la presse parisienne et la presse vichyssoise se distinguent tellement par leurs platitudes à l'égard des « vainqueurs passagers », un vrai journal républicain, comme le vôtre, Monsieur le Directeur, se devait de faire connaître aux Corses et aux Français, que toute la presse n'est pas vendue, qu'il demeure des journaux intègres et probes, qui préfèrent disparaître momentanément plutôt que d'entacher leur gloire et leur honneur.

Vive la Presse Française.

Vive le « Figaro » ! Vive le « Temps », et que nous les retrouvions très bientôt.

Pierre CIAVATTI.

PLACE DE BASTIA

Le café Ca[illegible] Louis, quartier St-Antoine à Bastia est consigné à la troupe pour une période de 3 mois (du 14 janvier 1944 au 14 mars 1944).

En cas d'infraction à la présente prescription la fermeture définitive sera prononcée.

NOUVELLES du MONDE

UN GRAND DEBAT SUR L'EPURATION

ALGER, 13 janvier. — Hier, à l'assemblée consultative, s'est ouvert un grand débat sur l'épuration des administrations françaises placées sous l'autorité du Comité français de la Libération Nationale.

Tous les orateurs qui sont intervenus dans le débat, ont demandé une épuration rapide et totale.

M. Charles Laurent, président de la Commission d'Epuration a donné connaissance à l'Assemblée de ce qui avait été fait au sujet de l'épuration, et ce que la Commission comptait faire.

Il a cité quelques noms d'officiers généraux, d'officiers supérieurs et de hauts fonctionnaires de l'administration dont le cas a été examiné et retenu par la Commission.

En fin de séance l'assemblée a voté une résolution demandant au Comité de procéder à une épuration rapide et efficace de l'administration, l'assurant de son appui le plus complet.

MM. de Menthon, commissaire à la justice et Philipp, commissaire à l'intérieur ont répondu que tous ceux qui ont collaboré avec le gouvernement de Vichy seront traduits devant les tribunaux ordinaires qui sont compétents en la matière conformément aux lois de la République.

TCHECO-SLOVAQUIE

LONDRES. — Le Bureau de Presse Tchéco-Slovaque communique : « Les vols commis par les allemands en Tchécoslovaquie augmentent. Le dernier numéro d'un journal officiel allemand publie les noms de 967 tchèques dont les propriétés viennent d'être confisquées. Parmi ces 967 tchèques, 419 ont été récemment exécutés par les allemands pour sabotage ou autres activités anti-nazies.

Le nombre total de tchèques qui ont vu leurs biens confisqués en 1943 s'élève à 1.352.

LONDRES, 13 janvier. — M. Pietri ancien ministre et ambassadeur de France à Madrid est arrivé à Vichy, appelé par le Maréchal Pétain.

Le chef des « attentistes » aurait confirmé au chef de l'Etat que d'après des diplomates étrangers du monde entier, la défaite allemande est proche.

LONDRES, 13 janvier. — Selon les correspondants militaires étrangers sur le front de Russie, les récents succès remportés par les troupes soviétiques en Ukraine et en Russie blanche, ces jours derniers, sont le présage cer[illegible] ments sensationnels.

L'Armée Rouge réserve encore des surprises.

ANNONCES ECONOMIQUES

AVIS DE DETTES

Monsieur Roger Gaston, Commerçant, 7, Bd de Toga, ne répond plus des dettes que pourrait contracter Mme Jeanne Chapelain.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 14 Janvier. — St Hilaire.

MAIRIE DE BASTIA

DISTRIBUTION DE CHARBON

Le public est informé qu'une distribution de charbon de bois aura lieu à partir de ce matin à la Rue Miot (Magasin Sterai).

Cette distribution se fera en échange du ticket n° 10 de la nouvelle carte de charbon, à raison de :

30 kgs pour les cartes bleues ; 40 kgs, pour les cartes blanches ; 50 kgs pour les cartes rouges.

Les personnes qui ne seraient pas servies pendant cette distribution le seront sans faute dans le courant du mois de février.

Un avis ultérieur fera connaître les dates de distribution.

Les Agriculteurs mobilisés, bénéficiaires d'allocations familiales agricoles sont priés de se présenter à la mairie, bureau militaire pour renseignements.

SERVICE DU RAVITAILLEMENT

En vue d'une prochaine répartition de semences de pommes de terre pour contrats de culture, les cultivateurs de la Commune de Bastia désireux d'obtenir ces semences, sont priés de vouloir bien déposer à la Mairie, bureau du ravitaillement, une demande sur laquelle seront portés les noms et prénoms des demandeurs, l'adresse de l'habitation et de la propriété, la superficie du terrain ensemencé et la quantité demandée.

La quantité minima qui sera donnée à chaque cultivateur sera de 500 kgs.

Ceux-ci doivent s'engager à remettre à la récolte au ravitaillement général 2 fois la quantité reçue.

Par exemple : Un cultivateur qui prendrait un bon de 500 kgs de pommes de terre doit obligatoirement remettre au ravitaillement général lors de la récolte 1.500 kgs.

Les demandes seront reçues jusqu'au 20 janvier inclus.

Les services de la Croix Rouge américaine sont désireux d'embaucher deux hommes pour la fabrication de la pâtisserie (fonctionnement de machines).

Les volontaires sont priés de se faire inscrire à la Mairie, bureau du Secrétariat général.

COMMUNICATIONS

Réunion des Hôteliers et Restaurateurs, samedi 15 janvier à 14 heures, à l'Hôtel de France.

Les Commerçants de la ville de Bastia (textile et mercerie) sont informés qu'une assemblée générale aura lieu samedi matin à 10 heures, 17, Rue de l'Opéra, 2me étage.

Ordre du jour : Formation d'un Syndicat.

Le Bureau provisoire.

INSTRUCTION PREMILITAIRE DES CLASSES 1944, 1945, 1946

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

L'Ordonnance du 19 mars 1943 du général commandant en chef a prescrit l'instruction prémilitaire *obligatoire* pour tous les jeunes gens des classes 1944, 45 et 46.

Ces jeunes gens sont priés de se faire inscrire d'urgence :

— pour Bastia : au bureau du Commandant du centre, 7, rue du Bastion ;

— pour les autres cantons de l'arrondissement auprès des sous-officiers spécialisés.

Les jeunes gens de la classe 1947 volontaires pour suivre cette instruction sont invités à se présenter aux mêmes bureaux dès que possible.

NOUVELLES RELIGIEUSES

SANCTUAIRE DE LAVASINA

Le Très Révérend Père Provincial et les Franciscains de la Corse célèbreront une MESSE DE REQUIEM, le 17 janvier à 9 heures au Sanctuaire de Notre-Dame des Grâces de Lavasina, pour le repos de l'âme de leur cher et regretté Révérend Père GABRIEL POLI, décédé au Couvent d'Alesani.

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

RATIONS DE JANVIER
Confirmation des inscriptions de matières grasses

1.) Pour toutes les denrées les distributions se feront au fur et à mesure des arrivages et des mises en place. Les rations (sauf pour le sucre et le vin) seront délivrées aux consommateurs sans remise de tickets par les détaillants chez lesquels ils auront au préalable confirmé leur inscription en remettant à l'appui :

a) S'ils sont rationnaires urbains :

Le coupon N. 6 de la feuille semestrielle de novembre accompagné du coupon d'inscription Janvier 44 de la feuille de pommes de terre.

b) S'ils sont rationnaires ruraux :

Le coupon N. 13 de décembre.

NOTA. — Messieurs les grossistes et détaillants sont invités à tenir un contrôle exact de leurs clients inscrits de façon à éviter toute confusion et double emploi.

Le Chef du Bureau Annexe

DISTRIBUTION DE CHARCUTERIE D'IMPORTATION

Le Directeur départemental du Ravitaillement Général porte à la connaissance du public qu'une distribution de charcuterie d'importation aura lieu à partir de jeudi 14 janvier.

Chaque ration comprendra :

125 grammes de poitrine salée ;

50 grammes de saucisson ;

75 grammes de jambon, soit, au total, 250 grammes de charcuterie.

Les consommateurs pourront percevoir leurs rations chez le charcutier où ils sont régulièrement inscrits.

Les prix de vente sont fixés comme suit : Poitrine salée : 110 frs le kg ; saucisson : 196 frs le kg ; Jambon : 188 frs le kg.

AVIS DE DECES

St-JEAN DE MORIANI

Mme Vve Charles François Tomasi ; M. et Mme Dominique Alberini et leurs enfants de St-Pancrace ; Mme Vve Vanina Tomasi et ses enfants ; Mme Vve Marie Catherine et ses enfants ; Mlle Marie Doti ; la famille Morazzani de Pero ; la famille Morazzani de Castellare ; M. et Mme Paul Doti ; Mme Vve Cipriani ; M. Joseph Gloi[illegible],

ont la douleur de vous faire part du décès de :

M. Charles-François TOMASI

survenu le 28 décembre à l'âge de 73 ans.

L'inhumation a eu lieu à St-Jean de Moriani le 30 décembre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

M. Robert Feydel ; M. et Mme Marcel Feydel et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Feydel et leurs enfants ; M. Eugène Feydel ; Mlle Marie Feydel ; Mme Vve Jean Sanguinetti et ses fils ; Mme Vve Louis Pieri, née Feydel ; M. et Mme [illegible] Feydel et leurs enfants ; Docteur Paul Feydel et Madame ; Mme Vve Virginie Latour, née Feydel et ses enfants de Tunis ; M. et Mme Sylvestre Pietri, Maroc ; Mme et M. Antoine Bobbiani de Tunis ; Mme et M. François Nicoli ; Le Capitaine Roux et Madame et leurs enfants ; M. Toussaint Feydel ; M. et Mme Marcel Feydel de Tunis ; MM. Marcel et Toussaint Orsini (Venzolasca) ; Mme Vve François Sanguinetti de Bastia ;

Les familles Castelli, Joly de Calvi ; Sanguinetti de Bastia ; Mlle Guidoni ; Vve Lanfranchi et ses enfants ; Vve Sacrepanti ; Vve François Poggi et ses enfants ; M. et Mme Théodore Frasetti et leurs enfants ; Mme Vve André Vincentelli ; M. et Mme Muller ; Mme Vve Defraya Ursule,

ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme ROBERT FEYDEL,
née Fillette SANGUINETTI

leur épouse, mère, grand'mère, belle-sœur, tante, cousine et alliée, pieusement décédée à Saint-Florent le 13 janvier 1944.

L'enterrement aura lieu le 14 janvier à 10 heures.

P. F. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Amis du Rapprochement Franco-Soviétique

MATINEE ARTISTIQUE ET DE PROPAGANDE

SALLE DU REGENT CINEMA

DIMANCHE 16 JANVIER A 14 HEURES

Sous la Présidence d'Honneur de M. le Maire de Bastia

PROGRAMME

I. - INTRODUCTION présentée par M. Coli, vice-président de la Section de Bastia des Amis de R.A.F.S.O.

II. - MUSIQUE FRANCO-RUSSE, exécutée par M. Paolucci (violoncelle) Maestro Bianco (piano).
a) Chants russes de Lalo.
b) Sérénade espagnole de Glazounov.

III. - ALLOCUTION sur les buts du mouvement, par Me Charles Clément, président de la Section des Amis du R.A.F.S.O.

IV. - CAUSERIE HISTORIQUE (Relations franco-soviétiques) par M. Nicolas Martini, secrétaire régional des Amis du R.A.F.S.O.

V. - APERITIF DANSANT.

PRIX D'ENTREE : **10** FRANCS

Les cartes d'entrée sont vendues à la permanence des « Amis du Rapprochement Franco-Soviétique 25, Boulevard Paoli et le dimanche 16 Janvier au guichet du « Régent-Cinéma » à partir de 13 heures.

Le Maître du VERBE, Me Vincent de MORO-GIAFFERI, a accepté la PRESIDENCE ACTIVE de la REGION CORSE des AMIS du R.A.F.S.O. L'adhésion spontanée du célèbre avocat nous permet de croire qu'il voudra bien, très bientôt, en une conférence, nous dire, avec le talent que nous lui connaissons, ce qu'il pense de l'AMITIE FRANCO-SOVIETIQUE

68me Année — N° 107 Prix UN Franc Samedi 15 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000012

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

LA CHARTE DU BOULANGER

[illegible] boulangerie en Corse ne reçut une [illegible] de Charte qu'en vertu d'un arrêté préfectoral daté, le 11 août 1818, de Bastia, sous la signature du Lieutenant-Général Conseiller d'Etat, Préfet de la Corse, le Comte de Vignolle.

C'est alors, alors seulement, que se créa à Bastia et à Ajaccio, la corporation des boulangers.

Dans ces deux villes uniquement ? Sans doute, car, à cette époque, la panification familiale était sérieusement pratiquée même à Bastia et à Ajaccio, à plus forte raison dans les centres moins importants et surtout dans les centres ruraux, où le boulanger professionnel n'existait point.

Comment se pratiquait donc partiellement le métier de boulanger dans les deux métropoles de l'île avant l'intervention de l'autorité ?

Dans des conditions où l'intérêt économique et l'hygiène ne trouvaient pas leur compte. Un fonds de boulangerie était annexé à d'autres, les plus divers, comportant non seulement des comestibles, mais des boissons. Il y avait alors la buvette-boulangerie, comme il y a aujourd'hui le Café-Tabacs.

Quelques boulangeries exclusives et par[illegible] s'étaient bien créées à la même époque, mais ne soutenaient pas la concurrence de leurs rivales mixtes, mais c'est surtout pour préserver le point de vue hygiénique que le Préfet fut amené à intervenir en favorisant les boulangers de métier qui pouvaient être mieux surveillés.

Enfin, considération qui avait sa valeur, à l'époque — et qui en a eu de tout temps — un boulanger exclusif n'était pas tenté comme le boulanger mixte, d'arrêter la fabrication et la vente sous le moindre prétexte ; dès qu'il se produisait une petite hausse dans les cours des farines, ou dès que les farines se raréfiaient sur le marché, le cafetier, le marchand de tissus, le mercier, l'épicier cessaient de vendre le pain.

Ainsi se justifia l'arrêté du 11 août 1818 qui, même considéré des circonstances présentes, est un modèle du genre par ses dispositions ingénieuses et efficientes.

Pour ouvrir boutique de boulangerie, il fallait être du métier (sous entendant l'exclusivité) et être en fonds afin de constituer des réserves préservatrices. Nul n'était admis à pratiquer la boulangerie, s'il n'avait en permanence au moins vingt-cinq quintaux de farine panifiable et un four personnel.

La répartition des boulangeries devait se faire par quartier. Aucun boulanger admis ne pouvait arrêter son commerce sans motifs légitimes soumis à l'autorité, et qui devaient résulter de cas de force majeure ; la cessation du commerce ne devait intervenir que 6 mois après qu'en avait été faite l'annonce.

Mais il y eut mieux. M. de Vignolle voulait instituer une manière de prime à la bonne fabrication, une prime de renommée. Ainsi obligea-t-il chaque boulanger à une marque particulière « dont chaque pain devra porter l'empreinte d'une manière ostensible ». Le public avait donc la facilité d'établir des comparaisons de qualité.

Les villes de Bastia et d'Ajaccio avaient mis précédemment en vigueur d'autres règlements locaux, concernant la qualité, le poids, les formes du pain, etc... qui furent maintenus. L'innovation était dans l'institution de la profession garantie dans ses moyens, ses droits et ses obligations. Les boulangeries mixtes disparurent. Il ne fut plus permis à un vigneron de manipuler la farine à côté de ses cuves. La Charte du boulanger était née.

P.B.

ABONNEZ-VOUS AU « PETIT BASTIAIS »

LA GUERRE Sur tous les fronts

L'offensive Russe

PLUS DE 5.000 kms CARRÉS RÉCUPÉRÉS EN TERRITOIRE POLONAIS

dans le secteur de Sarny se développe sur un front de 100 kms

LE PRÉSIDENT ROOSEVELT PRÉSENTE AU CONGRÈS UN BUDGET DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS

RUSSIE

MOSCOU, 14 janvier. — L'offensive, que les troupes soviétiques ont déclenchée dans la région de Sarny, et qui s'étend, à présent, sur un front de plus de 100 kilomètres et à 16 kilomètres à l'ouest de Sarny, se développe favorablement et rapidement en direction de Rovno.

Plus au sud, les troupes du général Vatoutine ont franchi la frontière polonaise sur un autre point, libérant une soixantaine de localités.

Depuis que l'Armée Rouge a pénétré en Pologne plus de 5'000 kilomètres carrés sont aux mains des Russes.

MOSCOU, 14 janvier. — Au nord des marais du Pripet, près de Mojir, des batailles offensives sont en cours.

Dans le secteur du Bug, les Allemands ne cessent de lancer des contre-attaques en mettant en ligne de fortes formations de chars et de matériel blindé.

Toutes ces contre-attaques, qui ont coûté cher à l'ennemi, tant en hommes qu'en matériel ont été contenues et repoussées.

En Russie blanche, la situation reste inchangée.

On signale simplement des duels d'artillerie et de mortiers, et une activité de reconnaissances de patrouilles.

ITALIE

LONDRES, 14 janvier. — On confirme que la prise de Cervaro par les troupes de la 5me Armée américaine, s'est effectuée à la suite de vifs combats de rues.

Dans le même secteur les troupes françaises, sous les ordres du général Juin, combattent sur un front de 12 kilomètres en une région abrupte et sauvage.

Elles ont conquis, à la baïonnette, deux hauteurs qui bordent Cassino à l'est et ont fait des prisonniers.

Dans le secteur de l'Adriatique, à la 8me Armée, l'activité se borne à des duels d'artillerie.

LONDRES, 14 janvier. — Les guérillas, en Grèce, montrent une activité de plus en plus croissante, tant dans l'attaque de groupes allemands que dans la destruction des voies ferrées et de communications.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 14 janvier. — Des formations de bombardiers moyens de la R.A.F. ont pris, hier, comme objectif les installations militaires allemandes dans le Nord de la France.

Au cours de ce raid la R.A.F. a perdu 1 bombardier, et a elle abattu 8 chasseurs allemands.

LONDRES, 14 janvier. — La direction de l'aviation militaire américaine à Londres donne, aujourd'hui, de nouveaux détails sur la gigantesque bataille qui s'est livrée, mardi dernier, dans le ciel du Nord-Ouest de l'Allemagne.

Sur 1.200 appareils, montés par 12.000 hommes, l'aviation américaine a perdu 59 forteresses volantes et 6 chasseurs, au total 65 appareils ; de source sûre, les allemands ont perdu de leur côté 152 chasseurs. Le pourcentage des pertes américaines s'élève donc à 5 et demi pour cent environ.

NOUVELLES du MONDE

ETATS-UNIS

WASHINGTON, 14 janvier. — Le budget, que le Président Roosevelt a présenté au Congrès, pour l'exercice s'étendant jusqu'à juin 1945, s'élève à 100 milliards de dollars.

Parlant de la production américaine, le Président a déclaré que l'Amérique, à elle seule, produit autant de matériel de guerre que toutes les nations du monde réunies.

En ce qui concerne les produits agricoles, M. Roosevelt espère que les résultats de 1943 seront largement dépassés.

FRANCE

FRONTIERE FRANÇAISE, 14 Janvier. — Plusieurs lorrains ayant quitté la Lorraine pour échapper à la mobilisation dans l'armée allemande furent repris quant ils franchissaient la frontière Suisse et ils furent condamnés à mort.

TOULOUSE, 14 janvier. — Hier, le général Sabatier fut tué chez lui par des terroristes.

RADIO PARIS annonce que Carlo Sforza ancien secrétaire du parti fasciste a été arrêté par les allemands.

TOULOUSE, 14 janvier. — Philippe Grandard, militant collaborateur, a été tué à Toulouse par des patriotes.

ALGER, 14 janvier. — Radio-Londres annonce que le général Marion, préfet de la Haute Savoie fut abattu dans Annecy. Des deux officiers allemands qui l'accompagnaient, un a été tué et l'autre blessé.

Quelques jours auparavant, le général Marion avait été signalé par Londres pour son zèle à poursuivre des français de la résistance.

Selon une information suisse, des partisans italiens ont délivré 300 prisonniers de guerre alliés, internés dans l'Italie septentrionale. Ces prisonniers se sont joints aux partisans italiens.

LONDRES, 14 janvier. — En Belgique les allemands ont décrété le dépôt obligatoire des titres appartenant aux ressortissants des pays belligérants contre l'Allemagne y compris la France, les colonies et les pays de protectorats français et belges, résidant dans les pays en guerre avec l'Allemagne.

LE CAIRE, 14 janvier. — On annonce que le général Mihailovitch est actuellement dans une situation difficile dans les Alpes Dinariques avec certaines unités isolées et privées de tout soutien extérieur. Ces formations de 14.000 hommes ont engagé un combat désespéré.

BEYROUTH, 14 janvier. — Une conférence économique, dont le but est de ramener les prix actuels au niveau normal, a eu lieu à Damas, en présence du ministre du ravitaillement libano-syrien pour mettre fin aux agissements des accapareurs.

Le gouvernement a décidé la refonte des lois et règlements en vigueur, relatifs à la répression de la spéculation.

En application de ce programme le gouvernement libano-syrien a immobilisé dans les entrepôts de la douane les stocks de marchandises, valant plusieurs millions de livres syriennes, qu'il rachètera ensuite à leurs propriétaires et revendra directement aux consommateurs.

RADIO MOSCOU annonce que les généraux allemands Forist et Raus seront jugés par un tribunal soviétique.

ALGER, 14 janvier. — Le général de Gaulle s'est entretenu avec M. Wilson, ambassadeur des Etats-Unis. Il a conféré, également, avec le commissaire à l'intérieur et avec M. Duclos, président de la délégation spéciale du parti communiste. Puis le général de Gaulle a reçu M. le sénateur Giacobbi et les membres de la commission de la réforme de l'Etat, venus lui exposer l'état de leurs travaux.

DAKAR, 14 janvier. — Le général de Boisset, commandant supérieur des troupes de l'A.O.F., a effectué récemment, une tournée d'inspection des cercles militaires en Haute-Guinée et en Basse Côte d'Ivoire. Le général a témoigné partout sa satisfaction pour la belle tenue et le moral élevé des troupes.

ALGER, 14 janvier. — Réunie sous la présidence de M. Anquier, la commission des colonies a adopté les conclusions du rapport de M. Lapie sur le projet de Fédération française d'Outre-Mer.

Le débat colonial, ouvert avant-hier devant l'assemblée, fit l'objet de discussions cordiales au cours desquelles intervinrent notamment MM. de Villèle, Seignon, Bourgoin, Guillery et Giros.

STOCKOLM, 14 janvier. — Le Ravitaillement de Rome est actuellement presque nul. Les légumes sont excessivement chers et les stocks sont épuisés ; le lait manque. La police a été obligée d'intervenir plusieurs fois contre les femmes qui manifestaient violemment.

Après des queues interminablement longues et inutiles, une véritable bataille rangée opposa police fasciste génoise et patriotes, qui inférieurs en nombre, cédèrent.

Tout patriote pris fut exécuté.

TAPIS VERTS

LE ROLE DU CONSEIL Consultatif des affaires italiennes

Le « Conseil Consultatif des Affaires Italiennes », a tenu ses premières séances récemment, quelque part dans une ville italienne dont il est, pour le moment, inutile de dévoiler le nom. On se trouve, ici, en présence d'une expérience curieuse. De son résultat peut dépendre une orientation nouvelle de la politique alliée à l'égard des pays libérés de l'oppression allemande : que ces derniers aient été vaincus par les armes ou apparaissent provisoirement comme les satellites de l'Axe.

Le Conseil Consultatif est composé des représentants de la Grande-Bretagne et des U.S.A.

Les délégués des gouvernements britannique et américain sont MM. Mac Millan et Murphy, tous deux trop connus pour qu'il soit utile d'insister sur leur personnalité. Il faut remarquer, toutefois, que leur activité est destinée, dorénavant, à se déployer par l'intermédiaire au sein du nouveau Conseil puisque M. Duff Cooper, pour la Grande-Bretagne, M. Wilson, pour les U.S.A. représentent et représenteront dorénavant leur gouvernement respectif auprès du Co-

mité de la Libération, en qualité d'ambassadeurs.

Si le deuxième de ces diplomates est à Alger depuis plusieurs semaines, le premier est attendu ces jours-ci avec sa famille.

Ainsi, MM. Mac Millan et Murphy par l'expérience des problèmes européens qu'ils ont acquise depuis qu'ils résident à Alger vont pouvoir apporter au Conseil des avis extrêmement précieux. Bien des problèmes se sont posés depuis un an en Afrique du Nord que le Conseil va retrouver en Italie sous des formes à peine différentes.

(Vanves).

SEJO.

(A Suivre)

La Préfecture communique :

LE PRIX DU PAIN

Il est rappelé que, conformément aux termes de l'arrêté du 25 juin 1942, de M. le Préfet de la Corse, le prix de vente du pain, reste fixé à 3 frs 70 le kg. (plus frais de transport de la farine dans les communes qui n'ont pas de dépôt de Ravitaillement Général.

La tolérance de 200 grammes par pain dit « de fantaisie » n'entraîne pas, pour le boulanger un droit de vendre indistinctement le pain, à « l'unité » au prix de 3 frs 70.

Tout consommateur a le droit d'exiger de son fournisseur, qu'il lui soit livré du pain « de consommation courante » au prix de 3 frs 70 le kg. Le boulanger doit prendre toutes dispositions pour *être approvisionné en pain de cette qualité. S'il ne l'est pas suffisamment il doit servir du pain de fantaisie au même prix et au poids.*

Des instructions ont été données aux services de Contrôle, pour veiller au respect de cette taxation.

La pénurie de papier timbré n'a pas permis l'envoi dans les mairies des registres d'état civil pour l'année 1944.

MM. les Maires sont donc invités à constituer, avec du papier libre, des registres d'état civil provisoires qui devront être paraphés par le Juge de Paix.

ARRETE

INTERDISANT LA CIRCULATION DE LA FARINE DE CHATAIGNE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CORSE.

Nous, préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la Loi du 11 juillet 1938, portant organisation de la Nation en temps de guerre,

Vu le Décret du 28 novembre 1938 pris pour l'application de la loi susvisée,

Considérant que la collecte des châtaignes n'a pu être réalisée dans des conditions satisfaisantes étant donné les intempéries qui n'ont pas permis le ramassage des châtaignes d'une part, le mauvais état des routes et la précarité des transports d'autre part,

Considérant qu'après accord avec les municipalités intéressées l'imposition de châtaignes fraîches a été en partie délaissée et remplacée par une imposition en farine de châtaignes,

Vu l'avis de M. le Directeur départemental du Ravitaillement général,

Sur la proposition de M. le *Secrétaire général* de la Préfecture,

ARRETONS :

ART. 1er. — La farine de châtaignes est bloquée à la production jusqu'à complète réalisation des impositions faites ou à faire dans les communes.

ART. 2. — La libre circulation de la farine de châtaignes sera accordée par la direction du Comité Unique de collecte et Répartition des Denrées Alimentaires, sur présentation d'une attestation du Maire certifiant que l'intéressé a satisfait à son imposition.

ART. 3. — La farine de châtaignes devant servir au remplacement des farines composées destinées aux enfants, il est interdit de s'en servir pour la fabrication de gâteaux et pâtisseries.

ART. 4. — Les infractions au présent arrêté seront réprimées conformément aux lois en vigueur.

Ajaccio, le 7 Janvier 1944.

Le Préfet Signé : LUIZET.

LE COIN DE CATON

Les vols et les pillages continuent de « plus belle ». Triste mentalité de cette partie troublée de la population.

Quoi de plus odieux que d'agir ainsi dans des appartements qui ont subi les pires profanations de par la guerre, soit que l'ennemi les aient souillés de sa présence, soit que les conséquences mêmes de la lutte les aient rendus, pour l'heure inhabitables.

Et de « nouveaux gens » entrent dans ces appartements pour compléter ainsi l'œuvre immonde entreprise il y a quelques mois par les hordes barbares.

Un cas nous est particulièrement signalé. Au N. 1 de la rue du Nouveau-Port, très exactement au 1er étage, se trouve un appartement saccagé par l'ennemi, et qui, il y a quelques jours a pour la été visité... avec profit pour la quatrième fois.

Ne pourrait-on pas redoubler de vigilance policière dans certains quartiers !... Et si la chasse s'avérerait fructueuse que les coupables soient très sévèrement châtiés !...

Un souffle nouveau a passé sur nous. Tant pis pour ceux qui n'auront pas voulu faire preuve d'élémentaire compréhension.

Veillons au maintien de sa pureté.

Nous y reviendrons... au besoin.

CATON.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 15 Janvier. — St Maur.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE

Demain dimanche, à l'occasion des « Quarante Heures » les messes auront lieu de 7 h. à 11 heures inclusivement.

A 7 heures, messe de communion générale.

A 11 heures, messe solennelle, avec le programme suivant : messe à 2 voix, opus 113, de Battman ; A l'Elévation « Panis Angelicus » de C. Franck par Mme Giudice, avec accompagnement de violoncelle par M. Paujeret.

Le soir, Vêpres à 16 heures, suivies du Sermon de circonstance par le R. P. Guignet, et de la Procession du T. S. Sacrement. Salut solennel de clôture de l'Exposition, « Pater Noster » de Guidi par Mlle L. Santini. « Tantum Ergo », à 2 voix de Mozart, par la chorale paroissiale.

COMMUNICATIONS

AVIS

Les personnes ayant versé des armes de chasse à la brigade de gendarmerie de Bastia et qui n'en seraient pas encore rentrées en possession sont priées de se présenter à la Citadelle pour y faire une déclaration en vue d'un dédommagement ultérieur.

Se munir du reçu délivré par la Gendarmerie lors du versement de l'arme.

BUREAU ARTISANAL - BASTIA

Les artisans : Menuisiers, Tailleurs, Couturiers, Modistes, Coiffeurs, Coiffeuses, sont priés de se présenter au bureau artisanal 24 Rue de l'Opéra à 10 heures :

Menuisiers : Mardi 18 janvier ;

Tailleurs, Couturières, Modistes : Mercredi 19 janvier ;

Coiffeurs, Coiffeuses : Jeudi 20 janvier.

Présence indispensable.

COMPAGNIE FRAISSINET

25, Bd Paoli (1er étage)

Les dockers qui ont travaillé pendant les journées des 30, 31 décembre 1943 et 1er janvier 1944, sont priés de se présenter au bureau lundi 17 courant, entre 9 et 11 heures, pour encaisser le rappel de salaires leur revenant.

AVIS

REQUISITIONS

La Direction régionale de l'Intendance du Gouvernement militaire de la Corse communique :

Afin de hâter le règlement des indemnités de réquisition, les intéressés sont invités à établir, avant de le transmettre à l'Intendance, un dossier complet.

Ce dossier doit comporter :

I. - Pour les immeubles à usage d'habitation. — L'ordre de réquisition, une lettre de prétentions quant à l'indemnité réclamée, un inventaire descriptif du mobilier ou du matériel requis, établi contradictoirement entre le prestataire et l'autorité requérante, un reçu des prestations fournies.

II. - Pour les immeubles à usage d'exploitation industrielle ou commerciale. - Mêmes documents pour les immeubles mais l'inventaire du mobilier ou matériel requis doit être en outre estimatif.

Ajaccio, le 7 janvier 1944.

L'Intendant militaire de deuxième classe Quilichini, directeur régional de l'Intendance du gouvernement militaire de la Corse.

ANNONCES ECONOMIQUES

AVIS DE DETTES

Monsieur Roger Gaston, Commerçant, 7, Bd de Toga, ne répond plus des dettes que pourrait contracter Mme Jeanne Chaptiain.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Ponzevera Noël, née Orecchioni ; M. et Mme Ponzeva Etienne et leurs enfants, Jacques, Noëlle, Georges et Madeleine ;

Les familles Ponzevera Etienne de feu André ; Ponzevera de feu Vincent ; Maïni de feu Antoine ; Dias ; Pagano ; Vinaz d'Alger ; Orecchioni ; Lavigne ; Monéglia de Bonifacio ; Croizat de Carpentras ; Guerrini d'Alger ;

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. PONZEVERA Jean-Noël

Ancien Commis d'Octroi en retraite

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et allié, décédé à Mausoléo (Brando) le 12 janvier 1944 à l'âge de 79 ans muni des Saints Sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu jeudi 13 janvier en l'église paroissiale de Ste-Marie à Mausoléo (Brando).

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille.

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

COURS COMPLEMENTAIRES de BASTIA

Des cours par correspondance fonctionneront immédiatement, et sans inscription préalable, au profit des élèves qui appartenaient aux deux Cours Complémentaires de Bastia à la date du 12 juin 1943 (c'est-à-dire après l'examen d'entrée en 1re année), à l'exception de ceux qui, déjà pourvus du B. E., sont trop âgés pour se présenter à l'Ecole Normale.

Cet enseignement est organisé de la façon suivante :

A. - Cours Complémentaire de jeunes filles.

1°) Mme Bernamonti, à San Nicolao : Comp. franç. et explication de textes dans les 3 classes ; grammaire en 2me et 3me A.

2°) Mme Raffiani, à St-Pierre de Venaco ; Mathématiques et Histoire dans les 3 années.

3°) Mme Marchiani, à Corte : Anglais dans toutes les classes et grammaire en 1re Année.

B. - Cours Complémentaires de garçons :

1°) M. Bernamonti, à San Nicolao : Comp. franç., explication de textes et grammaire en 2me et 3me A.

2°) M. Campana, à Campana : Mathématiques et Histoire dans toutes les classes.

3°) Mme Marchiani, à Corte : Anglais dans les 3 années et Français (moins la grammaire) en 1re A.

4°) M. Marsoppi, 5, rue Miot, Bastia : Grammaire en 1re A.

C. - Enseignement commun aux deux C. C.

1°) Mme Soulairol, Villa Colomba, Bd Graziani, Bastia : Histoire naturelle et Géographie dans toutes les classes.

2°) M. Marsoppi, 5, rue Miot, Bastia : Physique et Chimie dans toutes les classes.

Dans les deux C. C., l'enseignement de l'italien commencera un peu plus tard.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES. — Afin de recevoir le plus tôt possible un plan de travail et des sujets de devoirs, les élèves enverront d'urgence à chacun des membres du personnel enseignant susnommés, une enveloppe AFFRANCHIE portant leur adresse exacte et l'indication de la classe dont ils font partie. Par la suite, une enveloppe pareille sera jointe à tous les envois de travaux écrits pour le retour des exercices corrigés.

Les élèves sont formellement invités à s'acquitter très consciencieusement des tâches qui leur seront assignées. Leur travail sera sanctionné par un examen intérieur lorsque les Cours Complémentaires, regroupés à Bastia, reprendront leur fonctionnement normal.

Le cas échéant, il sera procédé au renvoi dans la classe inférieure.

Pour l'Inspecteur primaire de Corte-Bastia et P. O., la Directrice et le Directeur des CC. de Bastia

Mme MARIANI et D. PAOLI.

INSCRIPTION. — Les dossiers complets et réguliers d'inscription aux Bourses d'enseignement secondaire classique ou moderne et Cours Complémentaire (toutes séries) doivent m'être adressés en un envoi global et par les chefs d'établissements avant le 23 février 1944, dernier délai. Aucun dossier ne sera reçu après cette date.

Pour tous renseignements utiles, s'adresser aux chefs d'établissements, aux Directeurs et Directrices d'Ecole.

ETUDE DE MAITRE RAMELLI

NOTAIRE A BASTIA

Suivant acte reçu par le Notaire soussigné à Bastia le 17 décembre 1943, Mesdames Renée Rotges, épouse Louis Maurel et Germaine Amoni épouse Albert Dané, demeurant à Bastia, ont prorogé pour une nouvelle durée de 30 ans à compter du 19 septembre 1943, la Société à responsabilité limitée existant entre elles sous la dénomination de : **« Société de Gérance et d'exploitation de Magasins Régionaux »** au capital de 50.000 francs entièrement versé, avec siège social à Bastia N. 15, Bd Albert 1er.

Les statuts de la dite société résultant d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 19 septembre 1933 et de diverses délibérations régulièrement publiés.

L'administration de la Société est confiée à Mesdames Maurel et Dané avec les pouvoirs les plus étendus pour agir conjointement ou séparément.

Deux expéditions de l'acte de prorogation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia le 12 janvier 1944.

Pour insertion : **A. RAMELLI**

Suivant acte s. s. p. enregistré à Bastia le 14 janvier 1944 F° 39 case 17, Mlle Castelli, demeurant à Bastia a vendu son fonds de commerce de débit de tabacs.

Les oppositions devront être faites au siège du fonds de commerce, Cours Paoli.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Nouvelles d'Ajaccio

NECROLOGIE. — On a eu le regret d'apprendre le décès, à 73 ans, de M. Dominique Tinot, ancien contremaître d'imprimerie et de journaux à Bastia et à Ajaccio ;

De M. Etienne da Passano, ancien professeur à Toulon, ancien conseiller municipal de cette ville, décédé à Cognocoli.

Nos condoléances à leurs familles.

CIRCULATION. — L'abondance des moyens de circulation en ville et surtout les vitesses réalisées ont occasionné des accidents parfois mortels.

Cette situation a été prise en considération par les autorités qui ont fait les recommandations nécessaires et placé des avertissements de limitation de vitesse.

Aux carrefours principaux de la ville, des agents de régularisation exercent leur fonction.

RAVITAILLEMENT. — De nouvelles dispositions ont été prises par les autorités compétentes pour améliorer dans toute la mesure du possible notamment le marché maraîcher. Des producteurs de cette catégorie ont été réservés aux besoins de l'armée et les autres invités à se déplacer plus fréquemment et à augmenter leurs apports.

D'autre part, on doit reconnaître que les en provenance de l'Afrique du Nord ont allégé sensiblement la situation.

Cette note, exacte, est donnée par la presse locale.

Nouvelles diverses

LE CAIRE, 14 décembre. — Les partisans yougoslaves annoncent qu'une offensive allemande contre les territoires occupés par les partisans continue en Bosnie centrale et occidentale.

Les généraux allemands effectuent une nouvelle concentration de leurs unités nazis et reprennent la tactique consistant à attaquer en plusieurs directions simultanément, espérant capturer les villes situées dans les principales vallées avec l'appui des tanks et de l'aviation.

Selon certains milieux yougoslaves il faut s'attendre à une très prochaine solution de la crise yougoslave, suscitée par les divergences existant entre le gouvernement yougoslave du Caire et les partisans du maréchal Tito.

MADRID 14 janvier. — Des voyageurs neutres récemment arrivés en Espagne, ont confirmé le soulèvement de 2.000 Italiens refusant leur incorporation dans l'armée allemande. 500 d'entre eux engagèrent un combat violent contre les nazis.

On annonce que les allemands se sont fait livrer pour un milliard et demi de lires de produits textiles par des grands industriels italiens.

Le comité italien de la libération a flétri Giovanni, Sessa Franco, Marinotti, Gianluca, coupables d'avoir cédé des textiles aux nazis. De même toutes les réserves de ciment italien ont été livrées aux allemands par Pariselli, devenu grâce au fascisme et à la conquête de l'Abyssinie le roi italien du ciment.

LONDRES, 14 janvier. — Les milieux britanniques estiment que les allemands eux-mêmes commencent à douter de leurs propres armes secrètes comme le prouve l'aveu fait au micro de Berlin par le commentateur officiel qui déclare que les rumeurs circulant au sujet des nouvelles armes secrètes allemandes sont probablement sans fondement.

Le haut commandement allemand a recours pas. Ce n'est pas la magie qui mènera l'Allemagne à la victoire.

PARIS, 14 janvier. — Le journal « Paris Soir » signale 600 sabotages de voies ferrées.

En 4 mois, 2.600 bombes ont explosé entraînant la destruction d'usines et de transformateurs.

ANKARA, 14 janvier. — La Turquie suit attentivement la question des relations soviéto-polonaises. On pense à Ankara que le ton relativement modéré de la déclaration du gouvernement russe permet d'espérer une entente prochaine.

FRONTIERE ITALIENNE, 14 janvier. — Ceux qui en Italie se disent encore monarchistes ne sont pas des libéraux, déclare le philosophe italien Benedetto Croce, président du parti libéral à Naples. Croce ajoute que ce serait contaminer l'idée fondamentale du libéralisme que de l'associer en Italie avec l'idée monarchiste.

LONDRES, 14 janvier. — La B.B.C. a diffusé à l'intention des roumains un message leur conseillant de faire sauter les ponts sur le Dniéper pour empêcher les armées allemandes en retraite de refluer dans les Balkans.

ISTAMBUL, 14 janvier. — Vivement irrités par les protestations suédoises au sujet de l'affaire d'Oslo, les milieux allemands d'Istamboul s'emportent contre les suédois et promettent d'en bourlifier Stockholm, quand ils auront fini avec les soviets.

68me Année — N° 108 Prix UN Franc Dimanche, 16 Janvier 1944

000013

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : **Martin BIANCONI**

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

La mort de Circinello

Comme celle de Bonelli-Zampaglino, le chef de bande bocognanais, la mort de Léca-Circinello, dans les mêmes occurences politiques chef de bande guagnais, est restée mystérieuse. On n'en connaît même pas l'année, si l'on pense en avoir découvert l'endroit, du moins approximatif.

Zampaglino est paoliste tant que les Bonaparte, ses parents, le sont ; il cesse de l'être lorsque, en 1793-94, la rupture est prononcée entre Paoli et les Bonaparte. Le clan familial prime tout.

Quand mourut Circinello, mystérieusement, dans le Fiumorbo, où il s'était réfugié ? on ne le sait pas avec précision ; on croit seulement savoir qu'il était déjà mort avant la naissance du royaume anglo-corse.

D'où vient le synchronisme de la mort mystérieuse des deux chefs de bandes ? L'idée de mystère ainsi évoquée dit tout. Bien qu'au moment de leur disparition Zampaglino et Circinello fussent en divergence après avoir été longtemps en concordance, l'exaltation de leurs sentiments, l'irréductibilité de leurs attitudes les conduisirent sans doute l'un et l'autre à ne pas vouloir que pas plus que leurs personnes leurs cadavres tombassent entre les mains de leurs ennemis. Il n'est pas impossible qu'ils se soient arrangés pour faire, avant leur mort, disparaître leurs restes. On n'est pas sans exemples en Corse d'une irascibilité de caractère poussée à ce point.

Bonelli-Zampaglino, blessé dans la forêt de Vizzavona au cours d'une rencontre, disparait. L'hypothèse qu'il se soit caché dans un recoin de rocher pour mourir seul est peu admissible ; plus vraisemblable est celle du secret observé par ceux qui ont guidé ses derniers pas, qui ont fermé les yeux et l'ont enterré, peut-être dans le lit d'un ruisseau pour que son cadavre eut moins de chance d'être découvert.

Toutes les recherches ultérieures des parents de Zampaglino pour retrouver ses restes restèrent vaines.

Circinello, sobriquet, était l'abbé Dominique-Fulgence Leca, prénoms qui se retrouvent encore de nos jours parmi ses descendants. Le point de départ de son aventure est, comme dans presque tous les cas qui s'assimilent au sien, la politique locale : un régime nouveau entraînant un renouvellement de personnel attribue le pouvoir municipal au parti adverse porté à en abuser. On sait assez qu'il n'en fallait pas plus pour pousser certains hommes à l'exaspération.

Zampaglino était parent des Bonaparte : Circinello était apparenté aux Pozzo di Borgo. Toute l'explication de sa prise de maquis est là, ou dans les conséquences d'une succession de pouvoir local.

Traqué, Circinello se réfugie dans le Fiumorbo, refusant toute proposition de paix faite par les autorités, avec promesse d'avantages de placement. Sa légende vient de cet emportement à froid, de cette intransigeance de tempérament. Mais elle vient également du mystère de sa mort, qui n'a jamais pu être percé. Il semble avoir succombé à la fatigue, aux privations, à la maladie, non à une blessure.

On a dit qu'il mourut dans une grotte. Une enquête entreprise longtemps après par ses parents, leur permit de savoir qu'il avait été inhumé en un lieu dit : Genti Sari, territoire de la commune de Ventiseri ? Mais aucune trace de cette inhumation ne put être discernée.

Le drame de cette existence et de cette mort est peut-être plus complexe. Mais ceux qui se sont attachés à l'analyser y ont renoncé.

P.B.

ABONNEZ-VOUS AU « PETIT BASTIAIS »

LA GUERRE Sur tous les fronts

DEUX BASTIONS ALLEMANDS

MOZIR et KALINKOVIKI

au nord des marais du Pripet sont tombés aux mains des Russes

1.100 bombardiers et chasseurs alliés *ont attaqué hier, à l'aube, le Nord de France*

Le groupe « Lorraine » participait à l'attaque

LA PANIQUE RÈGNE EN BULGARIE

RUSSIE

MOSCOU, 15 janvier. — Dans un ordre du jour spécial le Maréchal Staline annonce que les deux bastions allemands : Mozir et Kalinkoviki, au nord des marais du Pripet, sont tombés, hier, aux mains de l'Armée Rouge.

MOSCOU, 15 janvier. — Dans la région de Mozir, 30 kilomètres à l'ouest de la ville les cosaques poursuivent vigoureusement l'ennemi libérant de nombreuses localités et faisant des prisonniers.

Dans le secteur de Sarny, les troupes soviétiques poursuivent leur avance en direction de Rovno.

A l'Est de Vinnitsa, où se déroulent de violents et âpres combats les armées russes continuent à progresser.

Plus au Sud, l'offensive se poursuit favorablement en direction de la voie ferrée Odessa-Varsovie.

ITALIE

LONDRES, 15 janvier. — A la 5me Armée, les troupes franco-américaines exercent une triple poussée en direction de Cassino, d'où elles ne sont plus qu'à cinq kilomètres, et menacent la route allant de Cassino à Rome.

Les troupes françaises se sont emparées de nouvelles hauteurs stratégiques dont une située à 1.300 mètres d'altitude.

Dans le secteur de la 8me Armée, la situation est inchangée. Duels d'artillerie et de mortiers et reconnaissances de patrouilles.

L'aviation alliée a bombardé les aérodromes ennemis dans la périphérie de Rome.

Depuis la constitution du front italien, les Alliés ont fait plus de 8.000 prisonniers.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 15 janvier. — En Bosnie centrale et Slovanie, les troupes du général Tito livrent des combats acharnés aux troupes allemandes qui se sont à présent massées, dans le but d'en finir avec les groupes des patriotes du général Tito qui deviennent de jour en jour plus actifs et menaçants.

En Serbie, les patriotes ont coupé la voie ferrée Belgrade-Salonique.

LA GUERRE AERIENNE

ALLEMAGNE

LONDRES, 15 janvier. — Hier, pendant la nuit, des formations de bombardiers de la R.A.F. ont attaqué le Nord et l'ouest de l'Allemagne.

On ne connaît pas encore les résultats de ces raids.

FRANCE

LONDRES, 15 janvier. — Hier, à l'aube, 700 bombardiers alliés, escortés de chasseurs ont prononcé une attaque sur les objectifs militaires allemands du Nord de la France.

Hier, dans la journée, une nouvelle attaque a été prononcée dans le Nord de la France. Plus de 1.100 appareils y ont pris part.

Le groupe « Lorraine » participait à l'attaque.

Toutes ces attaques ont duré de l'aube au crépuscule.

Nouvelles diverses

GIBRALTAR, 14 janvier. — Deux espagnols âgés de 20 et 24 ans ont été exécutés, mardi, à Gibraltar, pour actes de sabotage dirigés contre la sécurité des bases navales britanniques.

STOCKOLM, 14 janvier. — Un navire de munitions allemand a fait explosion, hier dans le fjord d'Oslo.

WASHINGTON, 14 janvier. — La plus forte natalité de l'histoire des Etats Unis a été enregistrée en 1943 avec 3.200.000 naissances.

ALGER, 14 janvier. — Le traître Faure Pinguely qui avait dirigé le tribunal spécial et s'était vanté de faire régner la terreur dans la région de Lyon a été exécuté.

Quatre patriotes se présentèrent chez Pinguely, le tuèrent et prirent la fuite.

CHRONIQUE législative

18 NOVEMBRE 9 DÉCEMBRE 1943

Une ordonnance du 30 novembre 1943 étend à titre provisoire au département de la Corse la compétence du Conseil de préfecture d'Alger. Un conseiller de préfecture résidera à Ajaccio.

Une ordonnance du 24 novembre 1943 déclare nuls certains textes pénals de l'autorité de fait se disant gouvernement de l'Etat français. Il s'agit là de pseudo lois de Vichy qui avaient créé des infractions arbitraires. Cependant, à raison de leur caractère, les condamnations encourues ne tombaient sous le coup ni de l'ordonnance sur la légitimité des actes accomplis pour la cause de la libération de la France, ni de l'ordonnance d'amnistie. L'ordonnance nouvelle proclame que les condamnations disparaîtront du casier judiciaire et des sommiers, que le montant des amendes et des frais sera restitué. Elle déclare nuls des textes de Vichy entravant la liberté de la presse, créant les délits de fausse déclaration en matière de sociétés secrètes et de participation au maintien ou la reconstitution des associations ou groupements dissous, réprimant l'offense par la presse au Chef de l'Etat (il s'agit de l'Etat Vichyste), interdisant l'écoute de certaines émissions radiophoniques, réprimant l'offense par gestes au chef de l'Etat, sanctionnant les faits pour tout Juif de se livrer à une activité interdite par la loi, et pour toute personne de tenter de se soustraire aux interdictions édictées par la loi, imposant sous diverses pénalités le recensement des Juifs, portant réglementation de la reproduction des traits du chef de l'Etat, réprimant la lacération des affiches apposées au nom du gouvernement ainsi que les manifestations antinationales ou antigouvernementales, réprimant enfin l'évasion des internés administratifs.

Il faut se féliciter de la promulgation de cette ordonnance qui s'est efforcée de dresser une liste aussi complète que possible des victimes des tribunaux répressifs de Vichy dont les condamnations n'étaient pas encore effacées. Désormais, l'ordonnance du 1er Juillet 1943 portant amnistie, l'ordonnance du 6 juillet 1943 sur la légitimité des actes accomplis pour la cause de la libération de la France, l'ordonnance du 24 novembre 1943 déclarant nulles certaines lois pénales de l'autorité de fait dite gouvernement de l'Etat français forment un tryptique complet grâce auquel tous les patriotes arbitrairement condamnés par Vichy peuvent et doivent obtenir justice.

Une ordonnance du 23 novembre 1943 étend à de nouveaux bénéficiaires le régime des congés spéciaux de longue durée accordés aux militaires atteints de tuberculose ouverte.

Enfin une ordonnance du 24 novembre 1943 modifie l'ordonnance du 10 septembre sur l'exercice du droit de grâce. Ce texte tire la conséquence logique en la matière du dernier remaniement du Comité Français de la Libération Nationale. Elle confie, au nom du Comité, à son président, désormais unique, l'exercice du droit de grâce.

(A Suivre)   Paul COSTE-FLORET

(Quatrième République)

TAPIS VERTS Le Rôle du Conseil Consultatif des affaires italiennes

(Suite)

Pour les aider dans leur tâche, les hautes personnalités désignées par le Président Roosevelt et M. Churchill ont auprès d'elles un délégué du Comité de la Libération, le commissaire aux Affaires Etrangères lui-même, M. René Massigli. La place de la France dans le Conseil était commandée aussi bien par l'histoire et la géographie que par la nécessité de réorganiser l'Europe de demain. Cela se passe de démonstration et de développements pour une nation qui peut se prévaloir de titres d'intérêts aussi anciens et aussi vastes dans un bassin marqué de façon indélébile par la vieille civilisation grecque dont la France est une des plus authentiques bénéficiaires.

Le dernier personnage diplomatique représenté au Conseil est M. Wichinsky, ambassadeur des Soviets. Il y a là une innovation d'ordre politique extraordinaire. La présence du diplomate moscovite est la preuve éclatante de l'entrée de la Russie dans le concert des puissances méditerranéennes.

Quel va être le rôle du Conseil Consultatif des Affaires Italiennes ? Les premières séances ont été consacrées uniquement à des questions de procédure et d'organisation. Aucun problème n'a encore été étudié au fond.

Est-il trop tard pour souhaiter que le Français soit adopté comme langue commune ? Par un heureux hasard tous les membres présents à la première séance, à l'exception du seul général américain Smith étaient familiers avec la langue qui, depuis la fin du moyen âge jusqu'au traité de Versailles, a toujours été employée dans tous les congrès diplomatiques. Si notre vœu était exaucé, cela faciliterait, à coup sûr, la tâche des délégués. Une terminologie commune va être plus que jamais nécessaire. En effet, le travail du Conseil va rouler essentiellement sur des idées, des nuances, des tendances. Il importe de s'assurer que, derrière chaque mot, chacun met bien la même chose.

A l'heure actuelle, la partie de l'Italie occupée par les anglo-américains est soumise à l'A.M.G.O.T. qui a pris, au début, en charge l'administration des territoires. Il ne semble pas que les résultats obtenus aient répondu aux espoirs qu'on avait, à Washington. Il faut prévoir que, de plus en plus, l'A.M.G.O.T. limitera son activité à la zone des opérations et déléguera progressivement mais rapidement ses pouvoirs à une

PIECES ET 7 ENCERCLEES ... sur le 1er front, dans le secteur de Rovno, l'autre sur le ... à l'extrémité ... et spécial of ... Staline salue ... Dniéper, ouvrir une nouvelle brèche dans les lignes ennemies, s'étendant s[illegible]

administration italienne reconstituée.

L'un des organismes essentiels de l'A.M. G.O.T., sinon l'essentiel, est la commission de contrôle des conditions de l'Armistice, qui siège auprès, et sous la direction, du commandant en chef. Le rôle de Conseil Consultatif, sera d'orienter le commandement qui en connaissance de cause, transmettra à son tour, à la commission de contrôle, ses instructions.

Le Conseil aura à définir les moyens les plus propres à faire disparaître toutes traces du fascisme et à définir la forme et les modalités que devra épouser le futur gouvernement de l'Italie.

On voit combien la matière est délicate. Les formules préconisées ne pourront pas ne pas tenir compte du terroir. Elles devront correspondre aux idées américaines, anglaises, françaises et même russes dans l'organisation de l'Italie.

Que sortira-t-il du creuset représenté par le Conseil ? Quelles tendances prévaudront? Dans quelle mesure tiendra-t-on compte des aspirations italiennes et d'abord quelles sont-elles ? A toutes ces questions il est impossible d'apporter une réponse. On peut simplement dire, à la manière italienne « E chi lo sà ».

(Voneres) SEJO

Les Nouvelles du Monde

LE CAIRE, 15 janvier. — On annonce que deux fonctionnaires fascistes ont été tués dans Rome par des patriotes italiens.

LONDRES, 15 janvier. — On annonce d'Italie occupée que le général d'armée Cobucciola a été arrêté par les chemises noires dans un couvent où il s'était réfugié.

Il sera transféré devant les tribunaux militaires où il rendra compte de ses divisions de ses 15.000 canons et des 500 mille hommes qu'il avait sous ses ordres et dont il ne reste que lui.

WASHINGTON, 15 janvier. — On apprend l'assassinat par les nazis de l'acteur dramatique danois Coy Nunk.

Quatre hommes supposés être des agents de la Gestapo l'enlevèrent en automobile, après s'être présentés comme personnalités danoises.

Le corps de Nnuk a été retrouvé le lendemain, troué de balles, aux environs de Silkeborg dans le Jutland.

ALGER, 15 janvier. — Nous lisons dans le journal roumain « Cuentul » :

« La France a été plus qu'une grande puissance politique, elle a été le foyer de la pensée européenne.

« Le vide qu'a provoqué sa disparition ne pourrait être comblé, ni par tous les diamants de l'Afrique, ni par tout l'or du monde. »

FRONTIERE FRANÇAISE, 15 janvier. — Des bombes ayant été jetées sur un restaurant à Nice. Les allemands ont arrêté 200 personnes comme otages et ont ramené le couvre-feu à 9 heures.

Les allemands ont prétendu que c'est un incident fomenté par des terroristes, mais on croit que ce serait un coup de main fait par des commandos français, au nombre d'une centaine.

Ceux-ci tuèrent et blessèrent de nombreux allemands. Les commandos se sont retirés sans subir aucune perte.

WASHINGTON, 15 janvier. — Le gouvernement de Colombie a reconnu le Comité Français de la Libération Nationale comme un organisme servant les intérêts de la France et dirigeant l'effort de guerre.

Le ministre des Affaires Etrangères a adressé au Comité Français un message où il exprime l'amitié des deux pays.

WASHINGTON, 15 janvier. — La grève des chemins de fer s'est terminée. Les cheminots ont obtenu entière satisfaction concernant l'augmentation qu'ils avaient demandée sur les salaires.

LONDRES, 15 janvier. — Le gouvernement britannique a fait remettre au gouvernement espagnol une protestation des plus énergiques, relativement à des bombes à retardement qui ont été placées sur 3 vapeurs, partis d'un port espagnol chargés d'oranges à destination de la Grande-Bretagne.

Sur un des 3 navires, une bombe a éclaté occasionnant des dégâts, sur le deuxième l'équipage a pu découvrir la bombe avant l'explosion, enfin, on n'a aucune nouvelle du troisième navire.

ALGER, 15 janvier. — Le général de Gaulle a reçu, hier, le Maréchal Pedver, adjoint au commandant en chef des troupes d'invasion de l'Europe.

Le général Smith, chef d'Etat-Major, et le Colonel Vallat, chef de l'aviation française en Méditerranée.

LES RELATIONS POLONO-SOVIETIQUES

LONDRES 15 janvier. — Le gouvernement polonais siégeant à Londres a fait hier une déclaration officielle en réponse à la déclaration du gouvernement soviétique du 11 janvier courant relative aux relations russo polonaises.

Dans cette déclaration, le gouvernement, après examen, il demande aux gouvernement polonais dit avoir pris connaissance de la déclaration soviétique, et qu'après examen, il demande aux gouvernements de Londres et de Washington de vouloir bien lui ménager des entretiens avec le gouvernement de Moscou et d'assister à ces entretiens, afin d'arriver à un règlement raisonnable et acceptable pour les deux parties la question des frontières ne pouvant être solutionnée d'une façon unilatérale.

A la Maison Blanche on déclare avoir reçu la demande officielle du gouvernement polonais. La presse britannique, commentant la déclaration, trouve la réponse du gouvernement polonais très encourageante.

Etude de Maître Rameli
NOTAIRE A BASTIA

Suivant acte reçu par le Notaire soussigné à Bastia le 10 décembre 1943, ont été établis les STATUTS d'une Société Anonyme.

De ces Statuts il résulte ce qui suit :

I. — 1°) La Société a pour objet : Tous travaux publics et privés de quelque nature que ce soit et notamment le rétablissement, la réfection et la reconstruction de tous immeubles, routes, voies ferrées, ports, etc... consécutifs aux dégâts causés par la guerre dans le département de la Corse. Toutes opérations mobilières ou immobilières, financières ou commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité. La Société traitera et passera les contrats avec les administrations intéressées. Elle répartira à ses adhérents tout ou partie des travaux qui lui seront confiés.

2°) La Société a été dénommée « UNION GENERALE DES ENTREPRENEURS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS ».

3°) Le siège social a été Bastia N° [illegible] bis Boulevard de Toga.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la dite ville par simple décision du conseil d'administration et partout ailleurs par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

4°) La Société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter du [illegible] décembre 1943 sauf les cas de dissolution et de prorogation prévus aux statuts.

5°) Le capital social a été fixé à UN MILLION de FRANCS divisé en 2.000 Actions de Cinq cents francs chacune souscrites en espèces.

6°) L'art. 54 des Statuts relatif à la répartition des bénéfices contient les dispositions suivantes :

« Les produits de la société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des charges sociales comprenant notamment tous amortissements et réserves industriels, les intérêts des emprunts, les émoluments des directeurs, les allocations de toute nature attribuées aux administrateurs, délégués et commissaires autres que les parts de bénéfice ci-après fixées, les impôts de toute nature sur le capital ou sur le revenu, sur toutes taxes fiscales frappant les bénéfices constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices il est prélevé :

a) 5 % pour constituer le fond de réserve prescrit par la loi.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social, il reprend son cours si la réserve vient à être entamée.

b) La somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende, 5 % des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, il puisse être réclamé sur les bénéfices des années subséquentes.

Le solde est réparti de la manière suivante : 10 % au conseil d'administration pour être distribuée entre ses membres comme ils le jugeront à propos ; 90 % aux actions à titre de dividende.

Toutefois, l'assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration pourra décider le prélèvement sur le solde des bénéfices revenant aux actionnaires, de telle somme qu'elle jugera convenable soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être versé au fonds de réserve spécial ou à des réserves extraordinaires dont elle déterminera l'emploi et l'affectation.

II. — La déclaration de souscription et de versement du capital social a été reçue par Me Rameli, Notaire soussigné, le 20 décembre 1943 et a été établie conformément aux prescriptions du décret-loi du 31 août 1937.

III. — L'Assemblée générale constitutive a été tenue à Bastia au siège social le 21 décembre 1943. Cette assemblée dont le procès verbal a été déposé aux minutes du Notaire soussigné le 22 décembre 1943 après avoir reconnu sincère la déclaration de souscription et de versement du capital social a nommé 5 administrateurs conformément à l'art. 19 des statuts, savoir : M. Gabriel Bonin, M. Eugène ALFIERI, M. Benoît MULTEDO, M. Gabriel CARBOL et M. Antoine RAFFALLI. Tous entrepreneurs et demeurant à Bastia.

Le nombre des Membres du dit conseil d'administration peut être porté à 12 membres au plus.

La dite assemblée a nommé M. Antoine RAINER, Directeur de la Caisse des Congés payés, demeurant à Bastia comme commissaire de surveillance.

IV. — Le dépôt des pièces prévu par l'art. 55 de la loi du 24 juillet 1867 a été effectué le 5 janvier 1944 au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour extrait certifié conforme,
Le Conseil d'Administration.
Pour mention : *RAMELLI, Notaire*

LONDRES, 15 janvier. — La plus grande confusion règne à Sofia où la pénurie d'aliments et d'eau se fait sentir.

Les allemands s'y sont installés en maîtres et nul ne peut quitter la ville sans une autorisation signée par les autorités allemandes.

L'exode des habitants continue.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 16 janvier. — St Marcel.

MAIRIE DE BASTIA

L'attention du public est attirée sur le danger que présente tout contact avec les treuils ou câbles d'amarrage des ballons captifs qui protègent la Ville.

Par suite d'un phénomène électrostatique bien connu, ces appareils peuvent être portés à une tension très élevée susceptible de provoquer, même à distance, des décharges électriques extrêmement dangereuses, voire mortelles.

Il est donc formellement interdit d'y toucher, et fortement recommandé de s'en tenir éloignés.

COMMUNICATIONS

SYNDICAT D'APPROVISIONNEMENT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTA — 8, Bd de Toga, BASTIA

Les Mairies et Syndicats agricoles des communes ayant reçu des bons du G.I.R. P.I.A. sont informés qu'ils doivent à partir de mardi 12 janvier retirer leurs marchandises dans le plus bref délai.

A cet effet le Syndicat restera ouvert exceptionnellement tous les matins du 18 au 22 janvier. Les attributaires sont donc priés d'apporter la sacherie et de faire enlever la dite marchandise avant samedi 22 courant.

Cette mesure étant prise par suite des événements.

PLACE DE BASTIA

Le débit de boisson « Bar des Intimes » 6, place du Marché est consigné à la troupe pour une période de trois mois (du 15 Janvier 15 Mars 1944).

En cas d'infraction à la présente prescription la fermeture définitive sera prononcée.

Le Colonel GENTIS
Commandant d'Armes de la Place

AVIS

Les personnes ayant versé des armes de chasse à la brigade de gendarmerie de Bastia et qui n'en seraient pas encore rentrées en possession sont priées de se présenter à la Citadelle pour y faire une déclaration en vue d'un dédommagement ultérieur.

Se munir du reçu délivré par la Gendarmerie lors du versement de l'arme.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Crescioni François, Directeurs d'Ecole à Luri et leurs enfants ; Mme et M. Lucchesi Jean-Baptiste et leurs enfants ; Mme et M. Grego Vincent et leur fille ; Mme Vve De Mari Anselme, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Vve Marie CRESCIONI

leur mère, grand'mère, nièce et tante chérie, décédée à Luri le 11 janvier 1944 à l'âge de 63 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Luri le 12 janvier à 16 heures.

Mme Joseph Conforti, ses enfants, petits-enfants et arrière petit-fils, ont la grande douleur de vous faire part du décès de :

M. Joseph CONFORTI

leur époux, père, grand'père, arrière grand'père, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche 16 janvier à 14 heures.

La famille ne reçoit pas.

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

Les consommateurs de la ville de Bastia sont informés qu'une distribution de 2litres de vin par rationnaire inscrit, aura lieu à partir du mardi 18 courant.

Le vin devenant périssable une fois le fût entamé, les consommateurs sont priés de retirer leur ration dans les 10 jours.

Prix : 14 francs le litre

Le Chef du Bureau Annexe.

AVIS TRES IMPORTANT

Il est recommandé aux consommateurs d'apporter le plus grand soin à la conservation de leurs titres d'alimentation.

A l'avenir en AUCUN CAS, les titres d'alimentation perdus ne seront remplacés.

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE un lot de plants de vigne racines américains rupestris à 2 frs pièce ;

Orangers non greffés de deux ans à 15 frs pièce et d'un an à 10 francs pièce.

Figues-fleurs d'un an à 12 et 19 frs pièce.

Grenadiers à 10 frs pièce.

S'adresser à FEDI, Lupino, Bastia.

FAMILLE du Cap-Corse, désire professeur femme pour préparer baccalauréat A. Latin-Anglais et autres études 3 élèves. Réponse au journal qui transmettra.

LA PERSONNE qui a été vue prendre par erreur une valise bleue, assez grande dimension, rue Abbatucci à l'arrêt du Car Ponte Leccia-Bastia, est priée de la rapporter avant poursuites graves, à Mme Bernardini « Epicerie », 36, Bd Paoli, Bastia, contre bonne récompense.

AVIS DE DETTES

Monsieur Roger Gaston, Commerçant, 7, Bd de Toga, ne répond plus des dettes que pourrait contracter Mme Jeanne Chapelain.

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

CONFERENCE PEDAGOGIQUE

La Conférence Pédagogique destinée aux instituteurs et aux institutrices du Cap-Corse, aura lieu à LURI le mardi 18 janvier.

L'Inspecteur Primaire de Corte

SOUS-PRÉFECTURE DE BASTIA

La Préfecture communique :

Par décision de M. le Préfet de la Corse, et pour permettre l'utilisation totale des moyens ferroviaires, à la mise en place du Ravitaillement dans le Centre et le Nord de l'Ile, les trains de voyageurs 3 et 4 entre AJACCIO et PONTE-LECCIA et leur prolongement par service routier entre PONTE-LECCIA et BASTIA, seront momentanément supprimés, à dater du lundi 17 janvier.

Le transport des voyageurs sera assuré sur le parcours AJACCIO BASTIA pendant la période de suppression des trains, par un service de cars partant de la place de la Gare à Ajaccio et à Bastia, à 8 h. du matin.

Le nombre de places étant très limité, les billets ne seront délivrés que sur demandes accompagnées de la justification du déplacement, présentées au moins 24 heures à l'avance, pour Ajaccio, à la Direction Départementale des Transports (Immeuble SCHIARLI) ; pour Corte, à M. FABRI ; et pour Bastia, à M. PINELLI, Service des Transports, 56, Bd G. Graziani.

Les voyageurs ne seront admis aux arrêts intermédiaires que dans la limite des places disponibles.

Le prix des places sera celui fixé par l'arrêté préfectoral du 28 juillet 1943, réglementant le tarif des transports routiers des voyageurs.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

ROME, 15 janvier. — La région romaine a été bombardée, hier.

LONDRES, 14 janvier. — Le premier contingent de troupes brésiliennes destinées au front européen comprendra 30 à 50.000 hommes.

VICHY, 15 janvier. — Radio-Vichy annonce qu'à la suite des raids sur Sofia la légation turque a déplacé ses services et les a installés à Chamurli, ville située à 60 kms au sud de la capitale bulgare.

ANKARA, 15 janvier. — Radio-Ankara annonce que des parachutistes britanniques ont été lancés en Roumanie pour y fomenter des troubles.

LONDRES 15 janvier. — Les journaux londoniens de ce matin soulignent l'active participation des troupes françaises dans l'offensive d'Italie sur l'aile droite de la 5me Armée.

ALGER 15 janvier. — Au cours de la réunion du 6 janvier le Comité de la Libération Nationale a adopté sur la proposition de M. Le Troquer commissaire à la guerre et à l'air plusieurs décrets concernant : 1er l'organisation et le commandement des forces expéditionnaires ; 2me l'appel sous les drapeaux à dater du 15 février 1944 de la classe 1945 ; 3me le rappel sous les drapeaux à dater du 16 février de certaines [illegible] de réservistes corses.

68me Année — N° 109 — Prix UN Franc — Lundi 17 et Mardi 18 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000014

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C.2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Comment se suivent les chroniqueurs

quatre vieux chroniqueurs, ainsi appelés Giovanni della Grossa, [illegible]tiani, Ceccaldi et Filippini, ont ce titre par la forme de leur récit aidée par la continuité de leur travail, l'un prenant la suite de l'autre et poussant la connaissance historique de l'Ile du début du XVme siècle jusqu'à la fin du XVIme. Deux cents ans d'annales.

Giovanni a « chroniqué » son pays en remontant aux origines connues, mal connues de son pays. Mais on ne l'inclut dans la série des chroniqueurs que pour les événements qu'il connut ou ceux qui furent assez près de lui pour écarter le risque d'erreurs trop probantes. On peut donc l'admettre à la chronique pour le quatorzième siècle, et attribuer à la suite de chroniqueurs trois cents ans de récits.

Giustiniani, postérieur à Giovanni, est un géographe et un descripteur ; Pietro Cirneo est un mémorialiste plus qu'un chroniqueur. Ils complètent sans entrer dans la suite. La suite de Giovanni della Grossa appartient à Montegiani qui raconte jusqu'en 1525, puis à Ceccaldi qui va jusqu'à 1560, et à Filippini qu'arrête le travail à 1594. Les trois derniers ont repris la chronique là où l'avaient abandonnée leurs prédécesseurs.

Une grande lacune commence donc dès l'aube du XVIIme siècle. De 1600 à 1700, plus de chroniqueurs. Est-ce parce que le dix-septième est terne, vide d'événements brillants, de troubles profonds ? C'est probable, l'organe (le chroniqueur) n'ayant pas été créé par la fonction (le trouble politique). L'histoire redevenant animée, nous verrons au siècle suivant, reparaître le chroniqueur.

On pourrait, au prix d'un grand effort, faire la chronique du dix-septième, une chronique perlée, sans à-coups violents, à caractère administratif, empruntée à une foule de documents fragmentaires où l'on trouverait les éléments laborieusement groupés, de l'état social d'un pays dont la vie active se déroulait surtout sur le Continent, notamment aux armées des différentes puissances. En Corse même, quelques rares travaux, une lutte mal engagée contre le banditisme, l'ignorance, le paupérisme. Ce dix-septième tasse et amorphe est la préparation sourde des révoltes du dix-huitième.

Ici la chronique reprend avec Rostini qui malgré le titre de son manuscrit, est plus un chroniqueur qu'un mémorialiste et un chroniqueur de grande valeur. Mais désormais les chroniques ne se suivent plus. Pas plus que Rostini ne continue Filippini, laissant subsister une lacune centenaire, Rossi ne continue Rostini.

Rossi a rédigé dix-sept volumes d'histoire, dont treize publiés, ceux-ci impliquant presque tout le dix-huitième et commencement du dix-neuvième. En tant que chroniqueur, et dans l'esprit de ces pages, on doit le considérer pour les événements qu'il a connus ou qui lui sont parvenus par témoins encore vivants. Il faut devons donc lui donner la suite de l'abbé Rostini qui a mieux connu, directement ou presque, la première moitié du dix-huitième siècle. Le père Rossi est, dans ce sens, le chroniqueur de la seconde moitié du dix-huitième. Les deux auteurs empiètent l'un sur l'autre, mais se complètent sur beaucoup de points pour les chercheurs, s'ils se partagent le siècle en deux.

A la suite de Rostini et de Rossi, Renucci empiète également sur l'époque qui doit lui être réservée et qui lui est contemporaine : les trente premières années du dix-neuvième siècle. Tant qu'il s'agit de chronique suivie, de la chaîne des chroniqueurs, à chacun il faut marquer sa place chronologique. C'est le sens même du mot.

Que d'historiens modernes ou contemporains, dont certains, ceux-ci surtout, ont employé des méthodes critiques supérieures il faudrait citer... Mais il s'agit d'histoires épisodiques ou d'histoire générale, non de chronique et de chronique enchaînée.

La suite des chroniqueurs corses s'établit donc ainsi, à notre avis, qu'on peut combattre : Giovanni della Grossa, Monteggiani, Ceccaldi, Filippini, Rostini, Rossi et Renucci.

On a parlé de la lacune du dix-septième siècle, 1600 à 1700. On peut parler, à l'époque où nous sommes arrivés, de la lacune, toujours chronicale, qui va de 1830, où s'est arrêté Renucci, à 1930. A la suite du septième et dernier chroniqueur, cette histoire de cent ans (on pourrait ainsi l'intituler), est à écrire. Pour en faire mérite à ce journal, la presque totalité des éléments de cette nouvelle chronique se trouve dans les études qu'il a publiées depuis près de quinze ans : notices sur les Préfets, les Représentants au Parlement, Criminalité, Routes, Enseignement, etc... d'être la charpente est là de cette Histoire de cent ans qui serait la suite de la grande chronique Corse depuis 1400, et sa mise à jour.

Mais les difficultés grandissantes de l'édition, et surtout de l'édition historique, à une époque où le mécénat marque sa décadence, rendent illusoire tout espoir de ce genre, pour l'instant.

P.B.

EN ITALIE

FRANÇAIS ET GOUMIERS
montent à l'assaut à la baïonnette et au coutelas et entrent dans Aquafudata

Nouvelle percée de l'Armée rouge au Nord de Nevel en direction des Etats Baltes

A la cadence de 150 tonnes, à la minute, la R. A. F. déverse 2.000 tonnes de bombes sur Brunswick et pilonne fortement Berlin et Magdebourg

Le Général de Gaulle confère longuement avec M. Winston Churchill à Marrakeh

Le Général Eisenhower arrive à Londres et prend le Commandement effectif suprême de toutes les forces d'invasion de l'Europe

RUSSIE

MOSCOU, 17 janvier. — Dans un ordre du jour spécial le Maréchal Staline annonce qu'à la suite de combats acharnés les troupes soviétiques viennent d'effectuer une nouvelle percée dans les lignes allemandes sur un front de 15 kilomètres et de 8 kilomètres en profondeur.

Cette nouvelle offensive se développe au nord de Nevel, en direction des Etats Baltes et elle a permis l'occupation de la ligne ferrée Leningrad - Odessa sur un long parcours et la libération de nombreuses localités.

MOSCOU, 17 janvier. — On signale qu'en Pologne l'armée rouge se trouve à plus de 80 kilomètres au delà des frontières polonaises de 1939 et à 40 kilomètres à l'ouest de Mosir, menaçant tout le centre de Rovno.

Dans le secteur central, les cosaques poussent les formations allemandes à l'intérieur des marais du Pripet, et procèdent à un encerclement général. Quelques petites unités déjà encerclées se sont rendues ou ont été anéanties.

MOSCOU, 17 janvier. — En Ukraine du sud des combats d'une extrême violence se déroulent depuis 3 jours, dans ce secteur sur un front de 300 kilomètres et malgré une vive résistance de l'ennemi, l'aile gauche de l'armée rouge poursuit son avance en direction du Bug.

Dans la journée de vendredi les allemands ont eu plus de 1.500 tués et 111 chars pris ou détruits.

ITALIE

LONDRES, 17 janvier. — Après s'être emparé de 3 nouvelles hauteurs, les troupes françaises de la 5me Armée et les goumiers marocains ont pris d'assaut à la baïonnette et au coutelas le village d'Agnafudata, réalisant ainsi une avance de plus de 10 kms.

Les correspondants militaires étrangers n'ont pas assez d'éloges pour louer l'allant et le mordant que déploient les troupes françaises dans ce secteur abrupt et sauvage. D'après ces mêmes correspondants la nouvelle avance réalisée par les français évitera sans doute aux américains et anglais l'attaque de Cassino de front.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 17 janvier. — On a peu de nouvelles de Yougoslavie : on sait seulement, que les troupes du général Tito continuent à livrer de violents combats en Bosnie centrale et en Slovénie, mais on manque de détails sur ces combats.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 17 janvier. — Dans la nuit de jeudi à vendredi des formations de forteresses volantes de la R.A.F. ont déversé plus de 2.000 tonnes de bombes explosives et incendiaires sur la ville de Brunswik à la cadence de 150 tonnes à la minute.

Le bombardement, qui a été d'une extrême violence, a duré 23 minutes exactement.

Les incendies allumés étaient en si grand nombre et faisaient tellement rage que le service d'incendie était totalement débordé.

La ville se trouve complètement privée d'eau et d'électricité.

Les lueurs des incendies allumés se voient encore à 180 kms.

LONDRES, 17 janvier. — Pendant que la R.A.F. déversait 2.000 tonnes de bombes sur Brunswik, d'autres formations de bombardiers lourds, également de la R.A.F., pilonnaient fortement Magdebourg et Berlin, dont les incendies se voyaient à 250 kms.

De ces trois raids sur Brunswik, Magdebourg et Berlin, 38 appareils ne sont pas rentrés.

LONDRES, 17 janvier. — Hier, par mauvaise visibilité, des formations de bombardiers alliés ont attaqué divers objectifs militaires allemands du Nord de la France.

Tous les appareils sont bien rentrés à leur base.

Les amis du rapprochement Franco-Soviétique

Bastia a démontré hier que, malgré ses ruines et ses souffrances, elle tient à participer à l'activité nationale en poursuivant des objectifs libérateurs : une foule nombreuse avait répondu en effet à l'invitation du groupement « Les Amis du Rapprochement Franco-Soviétique », qui avait organisé une matinée de propagande dans une salle providentiellement intacte du « Regent-Cinema » sous la présidence de M. Faggianelli, président de la Délégation Municipale : initiative très heureuse, ayant pour objet de détruire certaines légendes, de supprimer des malentendus odieux qui ont porté l'opinion publique française à ignorer, à méconnaître l'extraordinaire puissance économique et militaire de l'Union Soviétique : d'où la guerre de 39 et ses conséquences néfastes, car la paix européenne n'aurait jamais été troublée si la France et la Grande-Bretagne avaient eu à leurs côtés les forces armées russes. Des voix autorisées, des écrivains des journalistes désintéressés de France avaient pourtant à diverses reprises tenté d'éclairer le pays sur les ressources de toute sorte, — immenses, inépuisables, — de la Russie et de proclamer l'opportunité, la nécessité d'un accord avec celle-ci : leurs efforts ont été vains, un préjugé défavorable sévissant contre ces révolutionnaires soviétiques qui refusaient non seulement de payer, mais même de reconnaître les dettes des Tsars : à la faveur de cette méfiance sordide, on a pu échafauder chez nous un système de dénigrement, dont les effets ont contribué à nous priver du concours précieux « d'une alliée naturelle. »

Il est bon que des citoyens français aient à cœur actuellement de faire une mise au point ; ils sont aidés dans cette tâche par les circonstances, par l'attitude splendide de la Russie unie et magnifiquement équipée pour chasser l'agresseur.

Les orateurs d'hier, Monsieur Coty, Monsieur Martini, Monsieur Faggianelli, ont employé selon leur tempérament, avec éloquence et objectivité, à énumérer les raisons capitales déterminantes, en vue d'un rapprochement franco-russe, et ce, dans l'intérêt de la France.

M. Martini, entr'autres a terminé son brillant exposé en ces termes :

« Si des lâches ou des traîtres, pensent que le rapprochement franco-soviétique que nous souhaitons conduira notre pays vers un bouleversement social qu'ils redoutent par dessus tout, s'ils agitent devant vous le prétendu « épouvantail communiste » dites-leur de méditer ce dernier extrait d'une déclaration du général de Gaulle :

« La nation française se connaît assez bien pour savoir que le choix de son propre régime ne sera jamais que sa propre affaire. »

« Mais notre sympathie n'est pas unilatérale.

Tout le monde sait que le gouvernement de Moscou a accrédité un ambassadeur auprès du gouvernement d'Alger montrant ainsi qu'il considère ce dernier gouvernement comme le seul représentant de la France martyre qui se prépare pour la revanche.

« Quel français ne souhaite un rapprochement sincère et durable entre les deux pays ? Tout nous pousse à le réaliser.

« — Notre intérêt.

« — Notre sympathie pour les populations de l'U.R.S.S. qui comme celles de la France métropolitaine ont souffert et souffrent encore de la lourde occupation teutonne.

« — Notre admiration pour le patriotisme des soldats et des peuples soviétiques.

« — Notre sympathie et notre admiration pour les soldats de l'armée rouge qui en maintenant d'abord, en faisant reculer ensuite, en battant les boches, sauvent de la destruction nazie la civilisation européenne. »

Cette péroraison ainsi que le plan d'organisation de propagande présenté par M. Coty, la causerie très vivante de Me Clément et l'appel particulièrement émouvant à l'union de M. le Maire Faggianelli ont été chaleureusement applaudis ; puis la « Marseillaise » et le « Chant du Départ » écoutés dans un silence religieux ont été salués par des applaudissements enthousiastes.

[illegible] PIECES ET 7 ENCERCLEES

[illegible]

Les Nouvelles du Monde

LONDRES, 17 janvier. — Après avoir conféré avec M. Wiston Churchill à Marrakech, au Maroc, et s'être rendu, ensuite, en avion à Washington y voir le Président Roosevelt, le général Eisenhower vient d'arriver à Londres où est installé son quartier général, et a pris aussi son commandement effectif suprême de toutes les forces alliées appelées à envahir l'Europe par l'ouest et le sud.

L'on peut dire, maintenant, que la période de préparation de l'invasion de l'Europe touche à sa fin.

La prise réelle par le général Eisenhower du commandement suprême des troupes d'invasion de l'Europe en constitue la dernière phase.

LONDRES, 17 janvier. — Le Premier ministre britannique M. Wiston Churchill et le général de Gaulle ont examiné, mercredi, à Marrakech, au Maroc, dans la plus grande cordialité, tous les problèmes intéressant les Nations Alliées et réunies en vue de la Victoire finale.

Les problèmes d'après guerre ont également retenu l'attention des deux hommes d'Etat.

LONDRES 17 janvier. — C'est bien une conférence interalliée qui s'est tenue à Marrakech, bien que l'Amérique ne fut pas présente aux entretiens.

Aucun communiqué officiel n'a été publié jusqu'à présent, et l'on ignore exactement les questions et problèmes que M. Churchill et le général de Gaulle ont examinés ou passés en revue.

On possède toutefois quelques précisions sur trois questions qui concernent particulièrement la France.

1.) La fourniture d'armes, de munitions et autre matériel sur le continent français aux groupes de patriotes de la « Résistance ».

2.) Reconnaissance, après la libération du territoire métropolitain, du Comité Français de la Libération en tant que gouvernement provisoire de la République française.

3.) Epuration

LONDRES, 16 janvier. — Lundi dernier, un avion allemand s'est écrasé en flammes entre Bruxelles et Malines ; ce été la centième victoire de la nation Belge, dit aujourd'hui M. Pierlot, premier ministre belge, en s'adressant par radio à ses compatriotes du territoire occupé.

« Je suis fermement persuadé, a ajouté M. Pierlot, que cette nouvelle victoire vous réconfortera et vous aidera à patienter, car l'heure du règlement final approche.

LONDRES 16 janvier. — Le Cabinet polonais s'est réuni le 14 janvier pour étudier encore la note soviétique du 11 janvier.

Le président de la république polonaise Raczkiewicz a reçu le premier ministre.

Ce dernier a reçu le comte Romer ministre des affaires étrangères.

On croit que les hommes d'Etat polonais s'entretiendront avec le représentant du gouvernement britannique au cours de la journée.

LONDRES 16 janvier. — Selon un bruit qui circule en Allemagne un nombre considérable de billets de banque français serait passé de France en Catalogne où on les change contre de la monnaie espagnole avec une très grande perte, le dernier cours du marché noir à Barcelone était de 20 francs par peseta, alors que le cours officiel est de 5 pesetas.

Le prix des articles contrôlés a doublé depuis le début de la guerre, mais vu l'étroitesse du marché existant pour de tels articles, on ne peut se faire une idée complète de l'évolution des prix en France.

On fait savoir que le marché dit « gris » présente une grande importance quant au pouvoir d'achat du franc. Par exemple, le marché « gris » comprend des produits alimentaires que les agriculteurs envoient aux parents de la ville, et les prix afférents à ces produits sont trois ou quatre fois plus élevés qu'en 1939.

RABAT, 16 janvier. — L'assemblée Consultative tiendra sa prochaine réunion, mardi 18 courant.

LONDRES, 15 janvier. — On annonce de Stockholm que les communications téléphoniques et télégraphiques avec Berlin ont été interrompues, hier, de 7 à 9 h.

WASHINGTON, 16 janvier. — Au cours de la conférence de presse le contre-amiral Ingeyzand, président de la commission maritime aux Etats-Unis a déclaré qu'on peut maintenant dire qu'au point de vue du tonnage on se trouve en mesure de faire face à toutes les nécessités stratégiques.

Le Contre-Amiral est fermement convaincu qu'au moment de l'invasion les navires américains et des Nations Unies pourront largement assurer le ravitaillement et assurer tous les mouvements de troupes.

PARIS, 16 janvier. — M. Joseph Darnand a pris possession de son nouveau poste au ministère de l'Intérieur.

GENEVE, 16 janvier. — L'Université de Strasbourg installée à Clermont-Ferrand a repris ses cours, lundi.

Les locaux sont dévastés. Les allemands ont enlevé les machines à écrire le matériel et les instruments de laboratoire. 54 étudiants et professeurs, dont 20 jeunes filles, ont été arrêtés et en partie déportés en Allemagne.

NEW-DELY, 16 janvier. — Von Stahmer, ambassadeur allemand à Tokio a rendu visite au ministre des affaires étrangères japonais.

Au cours de l'entrevue les deux diplomates ont envisagé la situation internationale.

BEYROUTH, 16 janvier. — Les protocoles, relatifs à l'accord de Damas du 22 décembre, ont été signés dans le Cabinet du président de la république en présence du chef de l'Etat, du président du conseil et des membres du gouvernement libanais et des délégués français, syriens et libanais.

Après la cérémonie a eu lieu le transfert officiel de certains services d'intérêt officiel de certains services d'intérêts.

Groupement des Fonctionnaires de la Balagne

AUX FONCTIONNAIRES DE LA CORSE

Une réunion groupant tous les membres des administrations de la ville de Calvi, en complet accord avec leurs camarades d'Ile-Rousse et de Calenzana, s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Calvi le dimanche 9 janvier 1944, dans le seul but d'attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la situation pitoyable dans laquelle se trouvent placés les fonctionnaires de tous grades en face d'une économie déréglée qui menace d'anéantir leurs moyens d'existence.

A l'issue de la réunion, l'adresse suivante a été adoptée à l'unanimité :

« L'assemblée considérant, que depuis 1939, le coût de la vie, en se basant sur les cours officiels des produits de première nécessité, a plus que quadruplé ;

« Considérant que la situation des fonctionnaires de Corse est particulièrement défavorable en raison de l'ampleur prise dans l'Ile, à la faveur de l'occupation étrangère, par un marché clandestin qui atteint tous les secteurs de la vie économique et qui a conquis droit de cité ;

« Considérant que depuis 1939, les traitements n'ayant subi qu'une augmentation dérisoire, sont au-dessous du minimum vital et ne mettent plus les serviteurs de la Chose Publique à l'abri du besoin ;

« Considérant que les fonctionnaires, dont un bon nombre a joué un rôle actif dans la résistance et dans le combat pour la libération, sont appelés à prendre une part décisive au redressement du pays ;

« Considérant que pour les raisons ci-dessus énumérées, la situation des fonctionnaires de Corse est de beaucoup inférieure à celle des fonctionnaires d'Afrique du Nord ;

« Demande avec insistance qu'un rajustement des traitements insulaires soit entrepris d'urgence dans un esprit de justice et de compréhension ;

« Demande dans ce but, que les traitements soient alignés sur les soldes militaires qui paraissent avoir subi, depuis 1939, une majoration proportionnelle à celle du coût de la vie ;

« Estime que l'augmentation qui vient de leur être allouée ne tient aucun compte des vérités fondamentales exprimées ci-dessus et a jeté au sein des administrations de l'Ile le découragement le plus profond et un vif sentiment d'humiliation ;

« Compte sur l'esprit de justice et de compréhension du Comité Français de la Libération Nationale ;

« Pour que la fonction publique en Corse soit restaurée dans sa dignité et puisse tenir dans la vie sociale la place de choix à laquelle elle peut prétendre,

« Pour que les fonctionnaires insulaires, désireux de se consacrer entièrement à l'intérêt général et soucieux de conserver intact le sens de l'honneur et de la conscience professionnelle, soient enfin protégés contre les difficultés de la vie par la garantie d'un traitement honorable ;

Adresse un pressant appel à tous les fonctionnaires de Corse pour que comme premier moyen d'action ils s'unissent sans délai afin de faire entendre en dehors de toute autre considération, une revendication essentielle qui met en jeu le problème de leur existence. »

LE BUREAU

P. S. — Le Comité provisoire des fonctionnaires de la Balagne invite les groupements similaires de tous les arrondissements à entrer en relation avec lui, en vue d'aboutir à une action départementale.

Adresser la correspondance à M. DELPOUX à Calvi.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

18 JANVIER — CH. DES PIE

MAIRIE DE BASTIA

SECOURS NATIONAL

La population est informée que les inscriptions en vue de l'obtention de bons de chaussures ainsi que la distribution même de ces bons sont suspendues et ce jusqu'à ce que les possibilités locales aient permis d'honorer les bons déjà émis.

COMMUNICATIONS

SOCIETE DES AMIS DU RAPPROCHEMENT FRANCO-SOVIETIQUE

Les membres du bureau de la société des « Amis du Rapprochement Franco-Soviétique » sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra au siège de la dite Société, 25, Bd Paoli, le mardi 18 janvier 1944 à treize heures.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

Alger ne se désintéresse pas du sort des Anciens Combattants corses. C'est ainsi que M. Tixier, grand mutilé de guerre, commissaire aux Affaires sociales dont dépend la direction des anciens combattants a délégué M. Bernard, sous-directeur afin de procéder à l'organisation de l'association unique de se rendre compte des besoins des victimes de la guerre et de recueillir toutes suggestions qui pourraient lui être faites.

A cet effet, ce haut fonctionnaire se rendra dans les principaux centres de l'Ile et prendra contact directement avec les représentants des anciens combattants et victimes de la guerre.

PROCES VERBAL DE REUNION DES HOTELIERS RESTAURATEURS DE BASTIA

15 Janvier 1944

Les hôteliers, restaurateurs de la ville de Bastia, réunis en assemblée générale le 15 janvier 1944, ont procédé à l'élection du nouveau bureau.

Ont été élus à l'unanimité de l'assemblée :

Président : M. BATTESTI Joseph-Marie ;
Trésorier : M. BOERI Antoine ;
Secrétaire : M. SEI Michel.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INCURABLES

Les allocations afférentes au 4me trimestre de 1943 seront payées à la Recette Municipale aux dates suivantes :

Lettres : A B C, le 19 janvier ;
Lettres : D à L, le 20 janvier ;
Lettres : M à P, le 21 janvier ;
Lettres Q à Z, le 24 janvier.

Chaque ayant droit devra se présenter muni, obligatoirement, de sa carte d'alimentation et, s'il y a lieu, de son livret de famille et de la carte d'alimentation de chacun des membres de sa famille.

A défaut de représentation des pièces énumérées ci-dessus, le paiement de l'allocation sera ajourné.

Chambre de Commerce de Bastia

AVIS IMPORTANT

Conformément aux instructions reçues de la direction départementale du commerce d'Ajaccio et en vue de la répartition des marchandises intéressant les branches de commerce suivantes :

Cuirs et crépins, Textiles, Chaussures, Quincaillerie, Droguerie, Couleurs et Vitrerie, Matériaux de construction les négociants de l'arrondissement administratif de Bastia sont invités à se constituer d'urgence en groupement d'achat.

A cet effet MM. les négociants sont priés de se réunir à la Chambre de Commerce (nouveau local 39 Bd Paoli) les jours et heures ci-après, dans l'ordre suivant :

Cuirs et Crépins : Mercredi 19 courant à 10 heures ; Textiles : Mercredi 19 à 11 heures ; Chaussures : mercredi 19 à 14 heures ; Quincaillerie, Droguerie, Couleurs et Vitrerie : mercredi 19 à 15 heures ; Matériaux de construction : mercredi 19 à 16 heures.

N. B. — Il est entendu que seuls les négociants régulièrement inscrits au Registre du Commerce et pouvant justifier par factures des achats effectués par eux en 1937 et 1938 seront admis.

ANNONCES ECONOMIQUES

CHERCHE une voiture d'enfant bon état. Se présenter à Mme Fiori, 44, Bd Général Graziani - Restaurant des Touristes ».

A VENDRE une paire de bœufs provenant du Continent et dressés au joug entre. S'adresser au domaine de Ste-Juliette d'Arena à Aleria.

DEMANDE une repasseuse et laveuse de linge. Teinturerie Padovani, 3, Bd Général Bonaparte. Bien payée.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS », 8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

La Préfecture communique

Depuis le début de la guerre et … ment pendant l'occupation étrangère … les Services de Police s'étaient vu… de faire respecter les p… tions de la loi sur le port d'arme … La Corse est aujourd'hui libérée et il … désormais plus tolérée d'infraction… textes en vigueur.

A cet effet, il est rappelé :

— Que toute personne trouvée sur la … publique ou dans un lieu public en … sion d'une arme prohibée (pistolet … que ou revolver) s'expose à être … ment arrêtée (art. 314 du code pénal).

— Que toute détention illégitime d'… de guerre, de munitions ou d'effets … lement ou d'équipement provenant … mées françaises, alliées ou ennemi… sévèrement réprimée par la loi du … 1934 et l'article 229 du code de justice … taire qui prévoient des peines d'em… de prison contre les détenteurs, … ou receleurs de ces objets.

Le délai primitivement fixé au 25 … bre 1943, par l'arrêté du 9 décembre … la déclaration, dans les bureaux des … des postes de réception radiophoniques … prorogé jusqu'au 31 janvier 1944 …

Les détenteurs qui au 25 décembre … vaient pas fait la déclaration pres… vront procéder à cette formalité au … bureau de poste du lieu où se trouve … pareil.

Passé ce nouveau délai aucune déclaration ne sera plus recevable.

AVIS DE DÉCÈ…

Mme et M. Nonce Bastelica ; M… M. Jean Sassatelli, leurs enfants et … enfants ; Mme et M. Louis Mei et … enfants ; M. Joseph Mei ; Mme … Roch Olmeta ; Mme et M. Raphaël … paro de Vivario et leurs enfants ; Louis Fiori et ses enfants de Bas…

ont la douleur de vous faire part … perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Vve Nicolas MEI

leur tante, belle-sœur, marraine et … sine chérie, décédée le 16 janvier 1944 … nie des Saints Sacrements de l'Eglise … vous prient d'assister à son enterrement … qui aura lieu aujourd'hui mardi 18 … vier à 10 heures.

Maison mortuaire : 6, rue Napoléon …

Pour des raisons de santé, la famille … reçoit pas.

P. P.

Mme Vve Auguste Casanova … Gozzi,

a l'immense douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances … perte cruelle qu'elle vient d'éprouver … la personne de sa mère regrettée :

Mme Vve Judith GOZZI

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi 18 janvier 1944 à 13 h. 30.

Maison mortuaire : 7, rue Campanari …

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P.

Mlle Amélie Bugliani ; M. et Mme … veur Bugliani et leurs enfants, à … seille ; M. et Mme François Co… leurs enfants ; M. et Mme Henri … nensi ; M. et Mme René Danès et … enfants, à Oran ; M. et Mme Ma… à Asegno ; Mme Vve Louis Ambr… et ses enfants, à Ajaccio ;

Les familles Riolacci et Doriès,

ont la douleur de faire part du … de :

Mlle Marie BUGLIANI

leur sœur, belle-sœur, tante, cousine alliée regrettée, décédée à Bastia … janvier 1944 munie des Sts Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dimanche … courant, à Bastia.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme Vve Guiriconi, née Mari … enfants, réfugiés à Sisco ; M. Jean … prisonnier de guerre ; Mlle Ant… Mari, employée des P.T.T. à Mar… M. et Mme Padovani et leurs … et leur fils prisonnier en Allemagne … et Mme Fiori Noël ; M. et Mme M… à Marseille ; M. et Mme Mari A… à Corte ; Mme Vve Cavatorta, sa … Poggio di Nazza et ses enfants à A… M. et Mme Sambolti à Alger et … fants,

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en les personnes de :

M. Gino GUIRICONI
40 ans

et son fils :

Casimir GUIRICONI
17 ans

morts accidentellement d'un obus … Vescovato le 15 janvier
leur époux, père, fils, frère, beau-… oncle et cousin regretté.

L'enterrement a eu lieu hier à 15 … res en l'Eglise St-Roch.

Maison mortuaire : chez Mme P… ni «Restaurant », 44, Bd Général G… ri, Bastia.

ERRATUM

Dans l'avis de décès de Mme … FEYDEL, lire : Le capitaine Bono, … de Capitaine Roux.

68me Année — N° 110 | Prix UN Franc | Mercredi 19 Janvier 1944

000015

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'interdiction du port d'armes

L'interdiction du port d'armes prononcée, dans des circonstances exceptionnelles, non comme une mesure particulière, mais comme une mesure générale, nous permet une évocation de la question qui donna lieu à plusieurs débats au cours du siècle dernier.

Comme il a été dit à cette place, une seule fois en 1715, sous la pression des représentants de la Corse, les Génois édictèrent l'interdiction du port d'armes, qui facilitait la criminalité, non sans monnayer cette décision par un supplément de rigueur fiscale, ce qui parut et ce qui fut, en effet, un comble. peu de temps après, d'ailleurs, toujours par cupidité, ils remirent en circulation les armes qui leur avaient été livrées, à prix d'argent.

Déjà en 1715, l'interdiction avait produit de bons résultats au point de vue criminalité. C'est ce même résultat qu'on voulut obtenir en 1853, à une époque où le banditisme sévissait à nouveau. L'interdiction du port d'armes devait être le complément jugé nécessaire à l'action des vestigeurs corses.

La mesure était du ressort du gouvernement central, mais qui ne voulait pas la prendre — on ne pouvait — sans que le conseil général en fit la proposition. Le Préfet, M. Constant Thuillier, la suggère à l'assemblée où une certaine résistance se manifesta à cet égard, et il put obtenir satisfaction sans vote, mais non sans intervention à la tribune, où l'opposition se manifesta sous le couvert de la nécessité de chasser les oiseaux ravageurs de récoltes. On répondit à l'intervenant que d'autres dispositions permettaient les battues contre les animaux nuisibles à l'agriculture, et l'on passa outre.

Mais la loi suspendant en Corse le droit de port d'armes n'avait d'effet que pour cinq ans sauf à la reconduire par un nouveau vote. En 1858, la discussion recommence donc au conseil général, invité à donner son avis. Une nouvelle résistance s'esquisse contre la prorogation de la mesure, sous les mêmes prétextes. Le préfet est M. Charles Gery qui insiste en faveur de cette prorogation et énumère les heureux effets de l'interdiction : la criminalité s'épuisait visiblement, car de cent crimes et plus commis en 1853, on était descendu à un chiffre variant de dix à vingt.

L'opposition à l'interdiction du port d'armes s'incline sans désarmer. Au fond le défaut qu'elle reprochait à la loi était son caractère exceptionnel à la Corse, argument sensible à de nombreux membres de l'Assemblée départementale. Mais par le truchement des importants personnages sur lesquels il avait une influence, le gouvernement central avait fait pression. La reconduction de la loi pour une nouvelle période de cinq ans fut adoptée par le Conseil général.

On n'attend pas l'expiration de cette nouvelle période quinquennale pour donner assaut à la loi prohibitive du port d'armes en Corse. C'est en août 1860 qu'un conseiller général de Bastia, M. Carbuccia, plaide pour l'annulation de la loi, tout au moins sous une forme indirecte, proposant de donner au Préfet le droit d'autoriser le port d'armes de chasse. Rejeté.

Nous voici en 1864, date à laquelle expire le délai quinquennal. Cette fois, les partisans du port d'armes se sont serré les coudes, se sont encouragés et ligués. C'est M. Fabiani, conseiller général de Bastia à l'époque, qui donne l'assaut. Il reconnaît que la loi a eu d'heureuses conséquences, mais ces conséquences peuvent être considérées comme acquises, et la loi avait et conserve un caractère transitoire et exceptionnel. Il faut revenir au droit commun.

Un membre de l'Assemblée qu'on ne désigne pas mais qui semble être le docteur Conneau, médecin particulier de l'Empereur et conseiller général, combat la thèse de M. Fabiani. Le Préfet Gery est prié de donner son avis : il est nettement favorable à la reconduction de la loi prohibitive du port d'armes pour une nouvelle période de cinq ans. Mais le siège de l'assemblée, bien travaillée, est fait. Par 29 voix contre 12, elle se prononce contre la loi.

Ont voté dans ce sens, MM. Abbatucci, Peretti d'Olmeto, Pieri, de Cesari, Peretti de Levie, Morati, Arrighi, Malaspina, Flach, Grimaldi, Gandin, Ambrosi, Leca Papin, Fasciani, Jean Stephanopoli, Poli, Albertini, Laurelli, Grimaldi, Casanova, Poli Castelli, Trani, Giuseppi, Cabeiaguerra, Sebastiani, Leca, Piazza, Gavini.

Ont voté pour la loi : MM. Conneau, Conti, Cunéo d'Ornano, Ceccaldi, Piccioni, Nasica, Massoni, Casta, Carlotti, Grazietti, Bonaccorsi Michel Stephanopoli.

P.B.

EN RUSSIE

La grande bataille de Vinnitza évolue en faveur des russes

L'avance russe en Pologne continue

Von Mannstein lance de grosses formations blindées contre l'aile droite du Général Vatoutine entre Ouman et le Bug

En ITALIE

Français et Américains atteignent les premiers ouvrages de la ligne fortifiée de Cassino.

Londres qualifié de fausse et absurde l'information de la « Pravda » concernant les propositions de paix présentées aux Anglais par Von Ribentrop.

RUSSIE

MOSCOU, 18 janvier. — La grande bataille, qui se livre en ce moment, moment, dans le secteur de Vinnitza, semble évoluer en faveur des Russes.

Rien que dans la journée de dimanche, les allemands ont perdu plus de 160 chars.

Pendant le même temps une autre bataille, d'une extrême violence, se livre entre Ouman et le Bug, où se trouve engagée l'aile droite de l'armée du général Vatoutine.

Dans ce secteur, les allemands ne cessent de lancer formations sur formations de blindés dans le seul but de sauver la 8me armée, qui se débat dans la boucle du Dnieper, mais toutes ces attaques et contre-attaques ont été contenues et brisées, entraînant pour les allemands des pertes énormes en hommes et en matériel : 150 chars ont été pris ou détruits.

MOSCOU 18 janvier. — En Pologne l'armée rouge continue à avancer tant au nord qu'en divers autres points de la frontière au sud menaçant le centre de Rovno.

MOSCOU 1 8janvier. — Le communiqué soviétique donne ce matin peu de renseignements sur l'évolution des batailles en cours dans les régions de Vinnitza d'Ouman et du Bug.

Quant au communiqué allemand il n'en fait même pas mention.

ITALIE

LONDRES 18 janvier. — Dans le secteur de la 5me armée les troupes françaises et américaines ont atteint les premiers ouvrages de la ligne fortifiée ennemie qui s'étend sur 50 kms tout le long de la rivière Rapido.

Elles ne sont plus maintenant qu'à un km du village de Sanaglia et à 3 kms de Cassino.

Pendant toute la journée l'aviation alliée a pilonné les voies de communication à l'arrière des lignes ennemies, et a bombardé une usine de produits chimiques à Terni près de Rome.

A la 8me Armée, dans le secteur de l'Adriatique, les troupes canadiennes ont fait des prisonniers.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 18 janvier. — Dans la journée de dimanche, des formations de bombardiers, parties des bases italiennes, ont survolé l'Autriche et ont bombardé l'usine aéronautique de Klagenfurt. On a pu observer que neuf bombers ont touché l'usine en plein, allumant d'énormes incendies.

Dans le Pacifique des appareils torpilleurs américains ont coulé à pic un cargo japonais de 10.000 tonnes et ils en ont incendié deux autres de 5.000 et 8.000 tonnes.

RUMEURS DE PAIX

LONDRES, 18 janvier. — Le ministère des Affaires Etrangères britannique dément formellement et la qualifie de fausse et absurde, une information du Caire, reproduite par la « Pravda », selon laquelle une réunion secrète aurait eu lieu entre Von Ribentrop et de hauts fonctionnaires anglais au sujet de proposition de paix que demanderait l'Allemagne.

NOUVELLES du MONDE

LONDRES, 18 janvier. — Traitant de la question des crimes de guerre, l'archevêque d'York a déclaré : « La conscience humaine demande le châtiment de ceux qui ordonnèrent et commirent les plus basses cruautés et atrocités qui aient jamais souillé l'humanité.

« La justice exige que les responsables de ces crimes abominables soient traités avec la plus grande sévérité. »

LONDRES, 18 janvier. — Selon l'Agence « Tass », il résulte des déclarations faites par un prisonnier espagnol que le retrait de la division Bleue envoyée par Franco sur le front de l'Est n'aurait constitué qu'un camouflage ; les troupes espagnoles combattent encore en Russie aux côtés des allemands. La division Bleue devenue 250me division, est dénommée « Légion Espagnole ».

Elle est commandée par le colonel Don Garcia Lavarn, et elle combat dans le secteur de Volkhov.

LONDRES, 18 janvier. — On apprend de France que les habitants des villes et villages des régions de Dieuze, de Château-Ballins et de Metz ont été déportés en Haute Silésie sur l'ordre des autorités allemandes.

On estime à 30.000 le nombre des déportés : les localités évacuées seraient destinées à recevoir des refugiés allemands des villes bombardées du Reich.

Dans les mêmes régions on signale l'arrivée de familles polonaises déportées de Pologne.

MOSCOU, 18 janvier. — Commentant l'attitude de la Russie à l'égard des Etats Baltes, la radio russe constate qu'aucun pays n'a jusqu'à présent un véritable régime démocratique. En revanche, des liens économiques étroits unissent la Lithuanie, l'Estonie et la Lettonie à l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

ALGER 18 janvier. — MM. Hamine Gueya et Benca Anak venus à Alger mandatés par les élus actuels et anciens et par les notables du Sénégal ont été reçus par M. Plyven commissaire aux colonies.

M. Plyven écouta leur exposé et entendit leurs vœux avec compréhension. Il leur promit d'examiner les différents problèmes qui lui ont été soumis avec toute l'attention nécessaire.

ALGER, 18 janvier. — M. Faure Pinguely, vice-président du tribunal spécial de Lyon a été exécuté par des patriotes.

Pinguely s'était signalé par l'ardeur avec laquelle il demandait la peine capitale contre les patriotes.

ALGER, 18 janvier. — Le général Clark a adressé au général Giraud le télégramme suivant :

« Je désire vous féliciter pour le succès remporté par les troupes françaises dans les opérations en cours. Malgré les conditions atmosphériques défavorables et un terrain difficile vos troupes ont réussi à s'emparer des objectifs assignés, et, malgré la résistance acharnée opposée par les allemands, elles continuent à réaliser d'excellents progrès vers le nord. Le général Juin et ses troupes ajoutent chaque jour une nouvelle page à l'histoire la plus pure des traditions militaires des français.

« Je suis fier de les compter parmi les membres de la 5me Armée. »

TUNIS 18 janvier. — Après une éclipse de plusieurs mois 3 grands quotidiens de Tunis « La Dépêche Tunisienne » « la Presse » et le « Petit Matin » ont fait leur réapparition dimanche.

MARRAKECH, 18 janvier. — Le général Emmanuel D'Astier est parti pour Londres en avion.

Il se trouvait à Marrakech, lors de la visite de de Gaulle : il a eu à Marrakech un entretien avec le président du Comité français du C.F.L.N., et il a assisté à la revue des troupes passée par le général de Gaulle et M. Winston Churchill.

TCHOUNG-KING 18 janvier. — L'Air Force Américaine communique qu'au cours de la journée de lundi des formations de Liberators ont bombardé les bases japonaises de Lampang provoquant de nombreux incendies.

(Suite à la 2me Page)

CHRONIQUE législative

(1) SUITE

Nous avons réservé pour la partie substantielle de cette chronique trois ordonnances particulièrement importantes qu'il convient de rapprocher et d'analyser en détail. Ce sont : l'ordonnance du 18 novembre 1943 sur l'internement administratif des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique, l'ordonnance du 30 novembre 1943 sur les réunions publiques, et l'ordonnance du 6 décembre 1943 sur la Commission d'épuration.

La politique législative du Comité Français de la Libération Nationale est, en effet, commandée par deux données essentielles : le retour à la légalité républicaine ; la continuation de la guerre. Le retour à la légalité républicaine exige le rétablissement des libertés individuelles. Mais la continuation de la guerre exige avec non moins de force que les droits de l'individu s'inclinent jusqu'ici en cas de besoin devant les droits de la nation qui lutte pour sa vie et pour son indépendance.

Les trois ordonnances qui viennent d'être promulguées s'efforcent, avec assez de bonheur, de sauvegarder dans toute la mesure du possible, des intérêts en apparence contradictoires, mais dont chacun a paru au législateur éminemment respectable.

L'ordonnance du 18 novembre 1943 sur l'internement administratif est, de ce point de vue particulièrement caractéristique. Elle maintient l'abrogation de la législation de Vichy en la matière prononcée par l'ordonnance du 28 avril 1943. Cette législation constituait à vrai dire un retour pur et simple au régime des lettres de cachet. Au contraire l'ordonnance fait retour à la législa-

tion de 1939 en la matière. Il était, en effet, impossible, en pleine guerre, de supprimer l'arme puissante que constitue pour les pouvoirs publics la mise en résidence surveillée ou l'internement administratif des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique. Mais, pour garantir dans toute la mesure du possible la liberté individuelle, l'ordonnance organise un contrôle effectif, par une commission de vérification, des sanctions qu'elle autorise les pouvoirs publics à prononcer.

La Commission de vérification comprend un membre du Comité temporaire du contentieux qui la préside, un membre de la Chambre temporaire de cassation, un membre de la Direction de la sécurité générale et des renseignements généraux au Commissariat à l'Intérieur. Elle est complétée par un membre de la Direction des Affaires politiques au Commissariat aux Colonies, lorsqu'elle doit émettre un avis ou une décision, à propos d'une mesure prise dans un territoire dépendant de ce commissariat.

La Commission de Vérification est saisie dans les trois jours du dossier de l'intéressé par le Gouverneur général, Résident général, Gouverneur ou Préfet. Elle doit statuer dans un délai de 15 jours après avoir entendu l'intéressé en présence d'un défenseur choisi par lui. Exceptionnellement ce délai peut être porté à un mois. La commission peut à tout moment être appelée à procéder à un nouvel examen du dossier.

Cette ordonnance est le type de la loi bien faite. Elle harmonise heureusement les nécessités de la défense sociale et les exigences de la liberté individuelle. Elle permet aux Gouverneurs généraux, Résidents généraux, Gouverneurs ou Préfets, de prendre les mesures que l'état de guerre peut exiger sévères et rapides à l'égard d'individus dangereux, mais, en même temps, elle organise l'examen approfondi du dossier des intéressés et elle exige leur interrogatoire en présence d'un avocat. Il n'est que de souhaiter que la Commission de Vérification entre rapidement en fonctions.

L'ordonnance du 30 novembre 1943 sur les réunions publiques étend à d'autres groupements la liberté de réunion, accordée par l'ordonnance du 17 septembre à certaines assemblées. Cette ordonnance, en conformité des nécessités nées de la guerre soumet en principe toute réunion publique à une déclaration préalable indiquant le lieu, le jour, et l'heure de la réunion. Mais, elle s'efforce d'établir dans toute la mesure possible, la liberté de réunion en dispensant de cette déclaration les cérémonies d'un culte, et les réunions tenues par les syndicats professionnels ou unions et fédérations de syndicats d'ordre strictement professionnels. L'ordonnance du 20 novembre 1943 étend le régime de la liberté aux réunions tenues par les groupements sportifs et les groupements non politiques de jeunesse.

L'ordonnance du 6 décembre 1943 sur la Commission d'Epuration a pour but, en tenant compte des leçons de l'expérience, de donner à la commission les moyens d'action indispensables pour réaliser rapidement et efficacement la tâche si lourde et si nécessaire qui lui incombe.

Paul COSTE-FLORET

(A Suivre)
(Quatrième République d'Alger).

(1) Voir « Le Petit Bastiais » du 16 janvier.

COUR D'ASSISES DE LA CORSE

Audience du dix-sept décembre mil neuf cent quarante trois tenue en assemblée générale au Palais de Justice à Venaco par la Cour d'Appel de Bastia.

Vu le décret du 29 novembre 1943 repliant temporairement à Venaco la Cour d'Appel de Bastia à la suite de la destruction du Palais de Justice de cette ville ;

Vu l'article 258 du Code d'Instruction criminelle et les articles 21 de la loi du 20 avril 1810 et 90 du décret du 6 juillet 1810 ;

Vu le réquisitoire de M. le Procureur général, en date du 13 décembre 1943, tendant à ce qu'il plaise à la Cour ordonner que la prochaine session de la Cour d'Assises de la Corse s'ouvrira au Palais de Justice à Corte le jeudi 24 février 1944, à 9 heures du matin ;

Ouï M. le Procureur général en ses réquisitions conformes,

Après en avoir délibéré conformément à la loi ;

La Cour,

Attendu que l'exiguïté des locaux où est provisoirement établi à Venaco le siège de la Cour d'Appel ne permet pas à la Cour d'Assises d'y tenir ses audiences ;

Attendu que le Palais de Justice de Corte offre des locaux suffisants pour assurer le fonctionnement normal de la Cour d'Assises pour le premier trimestre de l'année 1944.

Par ces motifs,

Ordonne que la prochaine session de la Cour d'Assises de la Corse s'ouvrira à Corte au Palais de Justice, siège du tribunal de première instance, le jeudi 24 février 1944, à neuf heures du matin.

Dit que le présent arrêt sera à la diligence de M. le Procureur général, communiqué aux tribunaux du ressort pour y être lu, publié et affiché huit jours au moins avant l'ouverture de la séance de la Cour d'Assises.

Ainsi fait, jugé en assemblée générale, en Chambre du conseil et prononcé publiquement au Palais de Justice à Venaco, le dix-sept décembre mil neuf cent quarante trois.

Présents : MM. Chauveau, Premier Président ; Parinole et Trani, conseillers, chevaliers de la Légion d'honneur ; Leonelli, conseiller ; Esnaud, Procureur général ; Goubier, avocat général ; Balchère, substitut général, chevalier de la Légion d'honneur ; Pierazzi, greffier.

Ont signé : MM. Chauveau, Parinole, Trani et Leonelli, Pierazzi.

Pour expédition conforme délivrée à la requête de M. le Procureur général au greffe de la Cour d'Appel de Bastia, à Venaco, le 21 décembre 1944.

P. le Greffier en Chef,
Signé : PIERAGGI

Les Nouvelles du Monde

M. WINSTON CHURCHILL EST DE RETOUR A LONDRES

LONDRES, 18 janvier. — On annonce que M. Winston Churchill, Premier Ministre Britannique, venant du Maroc, est arrivé à Londres. Il s'est rendu aussitôt à la Chambre des Communes.

On confirme, d'autre part, que M. Churchill a passé toute sa convalescence au Maroc.

DEBARQUEMENT SUR LE CONTINEN TFRANÇAIS

ALGER, 18 janvier. — Le général Wilson, commandant en chef des troupes du théâtre de la Méditerranée, a déclaré qu'un débarquement en France méridionale était à prévoir.

ZURICH, 18 janvier. — D'après la « Poster Zurich » Goering a dû avouer au cours de l'inspection des chasseurs de nuit allemands que le nombre écrasant des bombardiers alliés avait réduit à l'impuissance les défenses de Berlin.

BEYROUTH, 18 janvier. — Dans une déclaration faite à la presse sur la représentation diplomatique du Liban, le ministre des Affaires Etrangères a dit que les diplomates libanais seront nommés dans trois ou quatre mois, et que l'Egypte sera un des premiers pays où ces diplomates seront accrédités.

BUENOS AIRES, 18 janvier. — Un violent tremblement de terre a ébranlé hier, plusieurs provinces de l'Argentine.

L'épicentre semble se trouver dans la région de San-Juan. Les dégâts semblent sérieux.

WASHINGTON, 18 janvier. — M. James Donangeaux, membre de la Chambre des Représentants de l'Etat de Louisiane évoquant l'action des patriotes français souligna la communauté de l'action des soldats des nations unies et des francs-tireurs qui ont ouvert un véritable front français.

STOCKHOLM, 18 janvier. — La compagnie aérienne suédoise « Aero Transport », assurant le service entre la Suède et Berlin amène quotidiennement dans la capitale du Reich des aliments chauds pour son personnel qui ne dispose depuis les derniers grands raids que d'une nourriture froide.

STOCKOLM. — Les porte-paroles berlinois appliquent aujourd'hui encore aux batailles qui se déroulent en Ukraine, les termes déjà familiers de « batailles défensives pour la guerre » et de « les plus grandes batailles de tous les temps ». Ces formules ont déjà été appliquées 30 fois aux autres batailles du front russe, tantôt lorsque les allemands assuraient que l'armée rouge était quasi détruite, tantôt lorsque les nazis préparaient leur grande retraite sous la pression de l'armée soviétique dont les forces inépuisables étaient lancées sans merci contre le front élastique des boches. Dans le rapport berlinois parvenu ici l'invasion qui formait l'importante matière des déclarations du porte-paroles aussi « passe au second plan », selon les termes d'une agence contrôlée.

Les milieux neutres suivent attentivement la réaction allemande au sujet des batailles de l'Ukraine et hésitent entre deux explications de la propagande nazie : les allemands préparent-ils l'opinion étrangère à une véritable retraite et à l'abandon d'immenses territoires ? Annonceront-ils dans quelques semaines une nouvelle « victoire défensive » ? Les 2 alternatives paraissent plausibles. Mais ce qui domine dans les rapports berlinois c'est l'inquiétude évidente des milieux officiels allemands aussi bien à propos du front russe, que du front de l'Ouest. Ce qui domine aussi dans ces rapports c'est l'énervement des chefs allemands, énervement résultant des menaces d'invasion sur laquelle la propagande nazie cherche à obtenir des précisions en lançant de multiples ballons d'essai.

L'EPURATION

ALGER, 18 janvier. — Hier à l'Assemblée consultative M. Philipp, commissaire à l'Intérieur, prenant la parole au nom du gouvernement, a demandé à l'Assemblée, de façon pressante, de se ranger à l'avis du comité français de la Libération en ce qui concerne la procédure à suivre au sujet de l'épuration, c'est-à-dire de déférer devant les tribunaux ordinaires, et cela en conformité des lois de la République, tous les inculpés à ce titre.

L'Assemblée consultative n'a pas cru devoir se ranger à l'avis du gouvernement et à l'unanimité, a voté une résolution demandant la création immédiate de tribunaux spéciaux devant lesquels seront traduits tous ceux qui sont ou seront inculpés au titre de l'épuration.

ALGER, 18 janvier. — Le général de Gaulle a reçu, hier le général Wilson, commandant en chef des troupes alliées en Méditerranée, et diverses autres personnalités militaires.

LONDRES. — La radio allemande prétend que les russes viennent de faire plusieurs tentatives de débarquement sur les côtes de Crimée, mais qu'ils auraient été repoussés. Elle déclare également que les Russes amèneraient des troupes fraîches au Nord-Est de Kerch.

STOCKHOLM. — On communique que soixante seize membres de la chancellerie hitlérienne ont été tués au cours d'un raid effectué par la R.A.F. dimanche soir contre Berlin. On compte parmi les blessés qui s'étaient réfugiés dans l'abri d'Hitler le Secrétaire d'Etat Meissner.

Les amis du rapprochement Franco - Soviétique

Extrait du discours prononcé par M. Coti à la matinée de propagande de dimanche dernier.

Sur le plan de la Région Corse, nous avons, en premier lieu, formé un Comité d'honneur ; en second lieu, un bureau régional.

Le Comité d'honneur se compose comme suit :

M. le Préfet de la Corse ; M. le Vice-Recteur ; Mgr l'Evêque d'Ajaccio ; M. le Commandant Colonna d'Istria, chef du mouvement de résistance en Corse ; MM. les secrétaires régionaux du Front National, de la 4me République, du Parti Radical Socialiste, du Parti Communiste, du Parti Socialiste.

Le bureau de la région comprend :

Un président actif : Me Vincent de Moro-Giafferi ;

Trois secrétaires : MM. Martini N., Sparapani, Giacometti.

Un trésorier : M. Marzoppi.

Sur le plan de l'arrondissement de Bastia, nous avons formé un Comité d'honneur et un bureau de la section.

Le Comité d'honneur, étant en cours de formation, nous ne sommes pas, pour l'instant, en mesure de vous fournir la liste des personnalités qui le composera.

Le bureau de la Section comprend :

Un Président actif : Me Charles Clément.

Un Vice-Président : M. Coti.

Trois secrétaires : MM. Morini, Tramoni et Vincent Pragassi.

Un trésorier : M. Jacques Valery.

Un trésorier-adjoint : M. Esposito.

Voici donc réalisée notre organisation en Corse.

Je m'en vais à présent vous dire le programme de cette séance.

En premier lieu, M. Martini Nicolas va vous présenter sa conférence historique sur les relations F. S.

En second lieu, Me Charles Clément va prononcer une allocution sur les buts du mouvement Franco-Soviétique.

En troisième lieu, MM. Paoloni et Marsile Bianco, violoncelliste et pianiste de talent, vont exécuter quelques morceaux de musique franco-russe.

En quatrième lieu, une matinée dansante clôturera cette séance.

Enfin, dans l'une de nos prochaines réunions, nous pensons être en mesure, en plus de quelques documentaires, que nous ferons passer sur écran, d'avoir le privilège, en même temps que le grand honneur, de présenter au public bastiais, un conférencier dont le talent oratoire est connu du monde entier.

Vous devinez qui ?

Me Vincent de Moro Giafferi.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 19 Janvier. — St Marius.

MAIRIE DE BASTIA

Les Agriculteurs de la Commune de Bastia s'étant fait inscrire en vue d'obtenir des semences d'orge, avoine, blé, fèves et petits pois, etc... sont priés de se rendre à la Mairie, bureau du ravitaillement, pour y retirer leurs bons, avant le 22 janvier 1944.

ANNONCES ECONOMIQUES

PERDU : une génisse, prise par les allemands et abandonnée sur le territoire de Volpajola-Barchetta. Taille 1 m. 10 ; Robe gris-cendre, très forte corpulence.

Prière fournir renseignements à M. Alessandrini à Borgo.

AVIS DE L'AUTORITE MILITAIRE

Un examen pour l'admission en classe de 6me à l'Ecole Militaire Préparatoire d'Hammam-Righa (Algérie) (enfants de troupe) aura lieu à Bastia le 10 juin 1944.

Pourront y prendre part :

— les enfants de troupe dans la famille,
— les fils de militaires de carrière ou anciens militaires de carrière,
— les fils de réservistes.

CONDITIONS D'AGE :

Les candidats doivent être âgés de moins de 13 ans au 1er Août 1944.

CONDITIONS D'INSTRUCTION :

Les candidats doivent être titulaires du certificat d'études primaires élémentaires.

Ceux qui ont commencé des études secondaires fourniront une attestation du Directeur de l'Etablissement constatant que le candidat est apte à rentrer en classe de 6me au 1er octobre de l'année.

— Les familles des candidats résidant dans les arrondissements de Bastia, Corte et Calvi adresseront leur demande avant le 15 avril au Colonel Commandant la Subdivision Militaire, secteur postal 70.148.

Cette demande sera accompagnée du bulletin de naissance de l'enfant (sur papier libre), de l'état des services du père et des renseignements relatifs aux conditions d'instruction.

COMMUNICATIONS

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INCURABLES

Les allocations afférentes au 4me trimestre de 1943 seront payées à la Recette municipale aux dates suivantes :

Lettres A B C, le 19 janvier ;
Lettres D à L, le 20 janvier ;
Lettres M à P, le 21 janvier ;
Lettres Q à Z, le 24 janvier.

Chaque assisté devra se présenter muni obligatoirement de sa carte d'alimentation et, s'il y a lieu, de son livret de famille et de la carte d'alimentation de chacun des membres de sa famille.

A défaut de représentation des pièces énumérées ci-dessus, le paiement de l'allocation sera ajourné.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Sauveur Bugliani et leurs enfants à Marseille ; M. et Mme François Costa et leurs enfants ; M. et Mme Henri Reginensi ; M. et Mme René Ries et leurs enfants à Oran ; M. et Mme Marcelli e Aregno ; Mme Vve Louis Bruselli et ses enfants à Ajaccio ;

Les familles Riolacci et Darier,

ont la douleur de faire part du décès de :

Mlle Amélie BUGLIANI

leur sœur, belle-sœur, tante, cousine, alliée regrettée, décédée à Bastia le [illegible] janvier 1944, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui courant à 10 h. 30.

Maison mortuaire : 4, Bd Général Bonaparte.

Mme Jean Ajaccio-Cervoni ; M. André Ajaccio, avoué à la Cour, et Madame ; M. Jacques Ajaccio ; M. A. Ajaccio ; M. Jean Ajaccio ; M. José Ajaccio, Conseiller honoraire et Madame Ajaccio ; M. et Mme Paul Ajaccio et leurs enfants ; Le Baron et la Baronne de Vont de Franceschi ; Mlle Louise C[illegible] ; La Comtesse de Mattei de Sec[illegible] ; Le Docteur Flach, Madame Flach et leurs enfants ; M. Joseph Flach, Consul général de France, Mme Flach et leur [illegible] ; M. Georges Flach, ingénieur ; Mme [illegible] Manuelli et ses enfants ; Le Baron, la Baronne Louis Cervoni et leurs enfants ; M. et Mme Giafa-Cervoni et leurs enfants ; la Générale Maurel de F[illegible] ; M. et Mme Cazet de Franceschi ; Le Baron, la Baronne Begue de Germ[illegible] et leurs enfants ;

Les familles Pomonti, Bissini, [illegible]randi, Vermonet, Santelli, de Luri ; [illegible], de Suzzoni, Hollande de Belgodere, Sauli, Franceschi,

ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. Jean AJACCIO

Ancien Receveur de l'Enregistrement
Ancien Président du Tribunal de Commerce
Conseiller de la Banque de France

leur époux, père, beau-père, frère, [illegible], oncle, beau-frère, oncle, cousin, parent, allié, décédé à Rogliano, le 12 janvier 1944 muni des sacrements de l'Eglise.

P. F.

M. et Mme Leoncini Xavier, née [illegible]tini et leurs enfants

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur ange chéri :

LYDIA

décédée à l'âge de 27 mois.

L'enterrement aura lieu mercredi [illegible] janvier 1944, à 13 h. 30.

Maison mortuaire : 7, Bd Auguste [illegible]din.

La famille ne reçoit absolument pas.

Mme Vve François Valery de Marseille ; Mme Vve Dell'Innocenti Marianne ; Mattei et son fils Sébastien de Marseille ; M. et Mme Tamburini Philippe, née Valery et leur fils ; M. et Mme Pasqualini Noël, née Dell'Innocenti et leur fils.

Les familles Pellegrini de Marseille, Tamburini et Pasquini de Bastia,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. François VALERY

leur époux, fils, gendre, frère, beau-frère, oncle regretté, tué accidentellement le 18 janvier 1944 et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 19 janvier 1944 à 15 h. 30.

Maison mortuaire : Maison Romieu.

Madame Veuve Gaston Roy et son fils Roger,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mademoiselle Andrée ROY

leur fille et sœur, décédée le 18 janvier, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu le 20 janvier à 9 heures.

Maison mortuaire : Bd Benoîte Danesi, Colombani.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
6, Bd Général Bonaparte, 6
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

68me Année — N° 111 Prix UN Franc Jeudi 20 Janvier 1944

000016

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale
Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

ADMINISTRATION ET REDACTION
6, Bld. Général Bonaparte, - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Les Compagnons de Murat

On ne pourra sans doute jamais parvenir à connaître les noms de tous les Corses qui s'embarquèrent d'Ajaccio avec Murat pour sa conquête manquée du royaume de Naples. Ils étaient environ deux cents. Seuls sont restés les noms de leurs chefs. Encore faut-il procéder par recoupements pour les signaler. Et sur combien d'embarcations voguant vers le drame du Pizzo prirent place ces marins et ces soldats ? On dit tantôt cinq, tantôt six. Nous pensons que l'escadrille de Murat quittant Ajaccio dans la nuit du 28 au 29 septembre 1815, se composait de six barques gondoles et une caravelle.

Les archives départementales ne citent que cinq gondoles, avec leurs noms et ceux de leurs patrons, qui, en janvier 1816, furent, de la part du marquis de Rivière, commissaire extraordinaire du Roi Louis XVIII en Corse, l'objet de sanctions pour avoir participé à l'expédition : la destitution de leur commandement.

La première : « Saint-Erasme », patron Dominique Forcioli, qui portait le roi Murat. Par d'autres sources, notamment les souvenirs de l'expédition d'un de ses officiers, Jean Mulledo, publiés par M. Jean de la Rocca à la fin du second empire, on sait qu'à bord de cette gondole avaient pris place le général Franceschetti, le colonel, promu maréchal de camp, Natali ; les commandants Ottaviani et Porri ; les capitaines Lanfranchi et Biggiani ; le commissaire des guerres Galvani ; 28 sous-officiers et soldats.

La seconde : « La Conception », patron Thomas Drago.

La troisième : « Vierge des Carmes », patron Xavier Pozzo di Borgo.

La quatrième : « La Miséricorde », patron Dominique Tavera.

La cinquième : « La Conception », (faisant double emploi avec la seconde), patron Jean-André Casuro.

Enfin, une sixième barque, légère, fine voilière, « La Voltigeante » avait mission d'éclairer l'escadrille ; elle était commandée par le patron Cecconi, et portait sans doute le capitaine de vaisseau, baron de Barbara, chef d'escadrille, malgré qui trahit Murat au moment du débarquement, par crainte des responsabilités, par pusillanimité ou par calcul.

En dehors de la première, on n'a pas pu préciser les groupes d'officiers qui prirent place dans les gondoles. On sait seulement que, par gondole, les groupes étaient ainsi composés :

Celui du chef de bataillon Conrand, avec le capitaine Pernice, le lieutenant Multedo, 50 sous-officiers et soldats.

Celui du capitaine Ettore, avec les lieutenants Rossi et Leca, 40 sous-officiers et soldats.

Celui des capitaines Mattei et Giacometti, avec les lieutenants Graziani, Costa, Marchetti, 30 sous-officiers et soldats.

Celui des capitaines Semidei et Medori, avec les lieutenants Reobaldi et Battistini, 30 sous-officiers et soldats.

La « Voltigeante » portait, en outre, une trentaine d'hommes.

On peut trouver partout le récit des péripéties du voyage mouvementé, la tempête ayant dispersé la caravane à deux reprises. De plus, en vue des côtes de Calabre, une gondole rebroussa chemin donnant à peine le temps à deux officiers, qui avaient soupçonné la défaillance, de rejoindre Murat. Quant à « La Voltigeante », elle rebroussa également chemin sur un malentendu calculé par Barbara.

En résumé, deux barques défaillantes et trois dispersées par la tempête. Seule, la « Saint-Erasme » aborda avec Murat, avec seulement des généraux Franceschetti et Natali, du commissaire Galvani, des capitaines Pernice, Biggiani et Lanfranchi, des lieutenants Multedo, Pasqualini et Pellegrini des sergents Casabianca, Santoni, Giovannini, Franceschi, Tortaroli, Perelli, Spadali, Giabo, des soldats Tedeschi, Santoni, Lazzeri, Bastiani, Versi, Cattaneo, Battistini, Angeli, Berelli.

Dans la bagarre qui met aux prises les gens du Pizzo rebelles à l'appel de Murat, et cette petite troupe dont tous les membres rapportent des blessures, il y a deux morts, le capitaine Pernice et le sergent Giovannini.

On connaît le reste.

P.B.

OFFENSIVE RUSSE

de grand style à l'ouest et au sud de Leningrad

UNE LIGNE DE FEU, DE 1.200 KILOMÈTRES, s'étend du golfe de Finlande à l'embouchure du Bug

Combats titanesques à Vinnitza et Ouman

En Italie, les Français s'emparent de Sanelia et Valvori, face aux ouvrages fortifiés de Cassino.

RUSSIE

MOSCOU, 19 janvier. — L'armée rouge vient de déclencher une offensive de grand style dans le secteur de Leningrad, à 30 kms à l'ouest, et 150 kms au sud de la ville.

Cette nouvelle offensive, menée par 2 colonnes, se développe, dans le nord, en direction de l'Esthonie, dans le sud, vers la frontière Lettone.

Les troupes soviétiques auraient déjà pénétré en de nombreux ouvrages de la ligne de défense que les allemands ont terriblement fortifiée sur un grand front dans ce secteur.

MOSCOU, 19 janvier. — Selon les correspondants militaires étrangers, les batailles qui se déroulent, en ce moment, dans les secteurs de Vennitza et d'Ouman, revêtent un caractère des plus titanesques. C'est par centaines et centaines que le général von Mannstein jette ses chars dans la mêlée.

En 48 heures, les allemands en ont perdu 147, et au cours de la semaine dernière, *plus de 500 chars sont restés sur le champ de bataille.*

Les attaques et contre-attaques se succèdent sans discontinuer, et la lutte revêt des hauts et des bas.

Bien qu'on ne possède pas de détails, l'on peut dire toutefois, que les combats qui se déroulent dans ces deux secteurs ont atteint au point culminant.

Imminente et importante déclaration de M. CHURCHILL aux communes sur la guerre

L'Etat-Major soviétique conserve la plus grande confiance dans l'issue de cette gigantesque mêlée.

MOSCOU, 19 janvier. — En Pologne, dans le secteur de Sarny, les troupes soviétiques poursuivent leur avance en direction du centre de Rovno, dont la chute prochaine est à prévoir.

A signaler que les avances effectuées, tant dans le secteur des marais du Pripet, que dans la région de Sarny, ont permis de libérer de nombreuses localités.

ITALIE

LONDRES, 19 janvier. — Sur le front de la 5me Armée, les troupes françaises ont pénétré, hier, dans le village de *Sanelia et le hameau de Valvori.*

Elles se trouvent, à présent, en face même des ouvrages fortifiés de Cassino.

Les troupes américaines de leur côté, pressent l'ennemi sur sa ligne de défense du Rapido.

A la 8me Armée, dans le secteur de l'Adriatique, les troupes canadiennes et indiennes ont effectué une avance d'un kilomètre faisant des prisonniers.

L'aviation alliée a été très active sur toute la péninsule, bombardant de nombreux *objectifs* militaires et pilonnant les arrières des lignes de l'ennemi.

FRONTIERE FRANÇAISE, 19 janvier. — Le Docteur Eppel, professeur de théologie qui a été blessé lorsque les allemands fermèrent l'Université de Strasbourg, à Clermont-Ferrand, est maintenant rétabli.

Malgré l'interdiction qui lui a été faite par les allemands, il a repris ses cours avec l'aide de professeurs et d'étudiants loyaux.

PARIS, 19 janvier. — Les journaux de Paris n'annoncent plus, en énormes manchettes les succès allemands mais ils oublient de mentionner les victoires russes ou anglo-américaines.

La critique militaire devient de jour en jour plus délicate pour les journaux au service d'Hitler.

C'est ainsi que considérant l'offensive russe, le commentateur de « Paris Soir » déclare qu'elle est encore à son début, et qu'on se montre à Berlin très réservé sur la situation. Quant à Goebbels, il promet au peuple allemand que la « vengeance approche ».

La propagande nazie découvre plusieurs armes secrètes et les décrit abondamment.

LE CAIRE, 19 janvier. — Selon un message parvenu du Caire le caporal Rundstedt, fils du général Rundstedt a été fait prisonnier par une patrouille britannique, dans le secteur italien d'Aprilia.

(Suite à la 2me Page)

L'Armée Française en Italie

Voici un an, sur les durs champs de bataille de Tunisie, on avait vu la minuscule armée d'Afrique que nous avaient laissée les commissions d'Armistice prendre sa place, une place glorieuse, auprès des armées alliées. On les avait vus, à Medjez-el-Bab, au Zaghouan, puis les premiers à Bizerte, avec leur pauvre équipement, leur armement désuet, les soldats malgré tout de la France invaincue ; et ceux qui les passèrent en revue, après les plus rudes combats purent, sans être raillés, évoquer « les soldats de l'An II ». On avait vu les héroïques légions à la Croix de Lorraine venues du cœur de l'Afrique française, du fond du Tchad, avec le légendaire général Leclerc, tendre la main, au rendez-vous de la libération, à leurs camarades du Maroc, d'Algérie et de Tunisie. Et ce prestigieux tableau de la valeur militaire française faisait plus que toutes les propagandes pour la renaissance de la Patrie, face aux tâches mensongères des « collaborateurs... »

Un an... un an de longue et froide patience au cours de laquelle, une à une, ont été équipées les divisions reconstituées rassemblées un peu partout sur nos terres d'Empire. Un an, au cours duquel les armadas alliées ont débarqué, jour après jour, les armes modernes qui nous avaient été promises. Un an... avec les émouvantes arrivées des évadés de France accourus à l'appel du général de Gaulle, pensant avec lui, comme il l'avait dit voici trois ans, « qu'il y aurait encore de la gloire pour nos drapeaux... »

Durant cette année, nos alliés reprochaient avoir pris pied en Italie. Dans cette brèche ouverte de haute lutte dans les remparts de la fameuse « forteresse Europe », les troupes britanniques et américaines combattaient, déjà depuis de longs mois. Une place était réservée aux soldats de la France, retrouvée qu'ils viennent d'occuper ces jours-ci.

Après la bataille d'Afrique, c'est la guerre d'Europe qui commence... et la France est là, représentée par ces jeunes poitrines, où battent des cœurs ardents dont les messages de trois années n'ont pas entamé la foi. Demain auront lieu d'autres assauts où la France aussi sera présente. Il reste un devoir à accomplir pour ceux d'entre nous qui n'auront pas l'honneur d'en être ; celui de se montrer, dans le combat intérieur pour la renaissance française, les égaux de ceux qui sont engagés dans la grande et suprême bataille de la libération et dont l'héroïsme témoigne ardemment qu'ils ont fait leur cette devise : « Patrie d'abord. »

(Tam).

Les Nouvelles du Monde

LONDRES, 19 janvier. — M. Winston Churchill, Premier Ministre britannique est rentré à Londres, hier matin.

Son arrivée a été une surprise complète pour la plupart des membres de la Chambre des Communes.

Répondant à un député lui demandant de faire un exposé sur l'état des opérations en Italie, M. Churchill a dit qu'il ferait dans un avenir prochain un exposé sur la marche actuelle des opérations, en particulier sur la guerre en Italie, mais il a demandé qu'on lui laisse toute latitude pour en fixer la date.

RUMEURS DE PAIX

LONDRES, 19 janvier. — On déclare dans les milieux officiels de Londres que Sir John Balfour qui avait attiré l'attention du gouvernement soviétique a démenti, officiellement, les rumeurs publiées par la « Pravda » selon lesquelles des personnalités britanniques auraient eu des entretiens secrets avec M. Von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, en vue de discuter des conditions de paix séparée avec l'Allemagne.

LONDRES, 19 janvier. — Le Foreing Office a autorisé la publication d'un démenti formel de l'information venue du Caire et publiée par la « Pravda ». Selon cette information la réunion secrète aurait eut lieu en Espagne entre M. Von Ribbentrop et des personnalités anglaises.

Il n'y a absolument rien de vrai dans cette histoire. Le rédacteur diplomatique du « Daily Mail » fait le commentaire suivant : « *L'origine de cette rumeur n'est* pas connue, mais il est possible que des mesures soient prises pour tenter de la découvrir. En tout cas M. Von Ribbentrop est le dernier homme que le ministre britannique des affaires étrangères désirerait rencontrer. »

LA RESISTANCE FRANÇAISE

LONDRES, 19 janvier. — La résistance du peuple français et son magnifique héroïsme sont décrits dans tous les journaux de Paris, mais sous les insultes les plus basses des journalistes collaborateurs.

FRONTIERE FRANÇAISE, 19 janvier. — La centrale électrique de Tours a sauté, créant toutes les industries locales situées entre Narbonne et Toulouse.

PARIS, 19 janvier. — Radio-Toulouse annonce qu'un engagement s'est produit entre la Milice et des terroristes.

Plusieurs terroristes ont été tués et une *importante quantité de matériel a été pris*.

PARIS, 19 janvier. — La brigade de gendarmerie de Malakoff (Seine) a mis en état d'arrestation 5 « bandits ».

NOUVELLES du MONDE

FRONTIERE FRANÇAISE — On apprend de la frontière française que les allemands continuent à soigner la France. En octobre et en novembre le département de la Vendée a du livrer 31.500 têtes de bétail. Les abattoirs de la Villette ont exporté en Allemagne au même moment 20.000 autres têtes de bétail. Cela n'a pas satisfait les allemands qui ont réclamé au début de décembre 130.000 autres têtes.

Sur la récolte de blé de 1943 les allemands ont fixé un prélèvement de 8 millions de quintaux mais 4 seulement ont pu être livrés. Le reste sera reporté sur la récolte de 1944. Le prélèvement de beurre a été fixé à 30 % de la production totale française.

Sur le contingent de fourrage ils ont prélevé 450.000 quintaux. Il en est de même pour toute la production agricole et industrielle.

LONDRES — « L'Observer » donne les indications suivantes, sur les préparatifs allemands en vue de quitter les Etats Baltes. On constate la fermeture des industries de phosphate et des mines de schiste bulleuse ; l'arrêt des travaux sur les nouveaux terrains d'aviation ; la réquisition de toutes les graines de semence qui devraient être utilisées au printemps prochain, le départ des colonisateurs allemands d'Estonie et de Lettonie qui contraste avec l'état de sujetion absolue de cet pays à l'époque des victoires allemandes.

WASHINGTON, 19 janvier. — Le colonel Knox, au cours d'une conférence de presse, a déclaré que les escadres japonaises du Pacifique étaient décidées à livrer combat à la flotte américaine, mais qu'elles que soient les conditions dans lesquelles aura engagé le combat, a déclaré le colonel Knox, il ne peut y avoir qu'un resultat : l'anéantissement total de la flotte japonaise.

ATROCITES ALLEMANDES

MOSCOU, 19 janvier. — Comme partout ou ils ont passé les allemands ont laissé à Kirovograd un vest souvenir de leurs atrocités : 5.000 personnes parmi lesquelles des garçons de dix ans ont été fusillés en masse.

Cifre des personnes qui ne furent pas tuées sur le coup ont été asservies vivantes.

Et se retirant les nazis amenèrent des milliers de paysans russes et massacrèrent plus de 10.000 prisonniers de guerre.

ROME, 19 janvier. — Des bruits circulent dans les milieux politiques italiens de Naples selon lesquels Badoglio démissionnerait et le Roi Victor Emmanuel abdiquerait.

STOCKHOLM, 19 janvier. — Selon un télegramme arrivé à Stockholm tous les berlinois se perdent en conjectures au sujet de la nouvelle affiche de propagande apparue pendant la nuit, sur les murs des immeubles bombardés, représentant en première page des journaux. Cette affiche montre un homme au chapeau rabattu à côté d'un énorme point d'interrogation en blanc. Aucune explication n'est donnée.

AVIS A NOS ABONNES

Nous informons nos abonnés que le journal leur est envoyé régulièrement ; en cas de non réception ou d'irregularité dans la transmission nous les prions de nous en faire part et d'adresser en même temps une réclamation à l'Administration des P. T. T.

AVIS DE DÉCÈS

PRATO
CANTON D'OMESSA

M. Simoni Joseph, retraité et Madame, née Colonna, leurs fils Toussaint et Jean ; M. Pili Louis fonctionnaire à Sfax et Madame, née Colonna, leur fille Laurette ; M. et Mme Colonna Ange Felix, agriculteur au Maroc et leur fils Jérôme ; Mme Vve Agostini, ses enfants et petits-enfants : M. Colonna Simon-Jean et Madame, née Agostini, leurs enfants et petits-fils ; Mlle Agostini Josephine de Marseille ; M. Paganacci et Madame, née Giudicelli, de Marseille ; Mme Vve Bacconi, ses enfants et petit-enfant ;

Les familles Nacca, Marcetti, Colonna, Simoni, Acquaviva, Colombani, de Prato, Morisni et Colombani de Monticaglia, Pierdeschi et Graziani de Pratin,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme COLONNA Jérémine
née AGOSTINI

leur mère, grand'mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 12 janvier 1944, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu à Prato le 13 janvier 1944.

Prière pour Elle

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

NOTRE COURRIER

Notre collaboratrice, la charmante Mlle Marisabelle Leccia, a cru devoir offrir à notre Directeur, de retour d'Italie, sous la forme d'un manuel, accompagné d'une lettre des plus aimables, un gros bouquet de fleurs. La Rédaction du « Petit Bastiais » est très heureuse de le lui présenter.

Monsieur le Directeur,

Nous vous réjouissons vivement de votre retour parmi nous. « Le Petit Bastiais » sans vous, c'était un peu comme un corps sans âme. De même la ville de Bastia sans « Le Petit Bastiais ». Voilà vous revenu, ressuscité, l'un et l'autre. Votre forte personnalité va de nouveau tout animer, tout élever. Après la dure épreuve, votre épreuve à laquelle nous avons tous participé et compati avec la plus profonde sympathie, nous nous plaisons à vous souhaiter une année féconde. Puisse-t-elle être réparatrice, compensatrice pour tant de maux si injustement soufferts au cours de l'année écoulée.

Sous la botte ennemie nous avons tous souffert, souffert dans nos âmes et souffert dans nos corps. Fièrement nous avons retenu nos plaintes, mais les chaînes se faisaient pesantes de jour en jour... Aujourd'hui elles sont tombées. Que le Libérateur soit béni et tous soient les Morts qui sont tombés pour notre délivrance. La Corse profondément humiliée par l'occupation, douloureusement atteinte de mille manières a accusé le joug. L'y a les ruines, mais nous les réparerons. Le sang versé, nous le vengerons.

Un vent de liberté circule aux rivières de nos veines comme il rit aux eaux de nos frais vallons... Tressaillent et sautent de joie nos monts. Gambade le chevreau... Chante la grive sur le rouge arbousier. Et nos vieux chênes poing de bravoure se pâment d'aise car ils ont vu l'Ennemi en fuite !

Maintenant nos matins sont plus roses et plus lumineux nos soirs. Le romarin est près des flots bleus. Notre ciel se fait azurin et dans nos cœurs douloureusement meurtris se relève l'aurore, la vérifiable aurore !

Marisabelle LECCIA.

ILS SONT PARTIS !

A Monsieur Martin Bianconi notre sympathique Directeur rapatrié d'Italie.

Dans nos villes, nos bourgs, nos hameaux, nos campagnes
Carillonnent les cloches de nos clochers nombreux,
A travers nos maquis, aux sommets des montagnes,
On retentit le cor qui groupait nos aïeux...

Carillonnent les cloches dans le soir harmonieux,
Argentines ou graves disant à l'unisson :
« Ils sont partis ». « Partis » répond l'écho joyeux.
Nos mains sont dégées et parterre nos ballons !

Sous la botte ennemie nous n'avons point gémi...
Mais nous avons souffert dans notre cœur de chair...
Comme vous prisonnier, comme vous dans les fers...

Aujourd'hui dans notre âme un rayon d'or frémit...
Tressons une couronne de myrtes, de lauriers,
Une verte couronne pour nos vaillants guerriers !

Janvier 1944.

Marisabelle LECCIA

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Jeudi 20 Janvier St Sebastien

IL Y A VINGT ANS MOURAIT LENINE

Le Petit Cinématiste commémore

Dimanche 23 janvier, la commémoration du 20e anniversaire de la mort de Lénine, sera célébrée avec éclat dans notre ville. Une soirée artistique et cinématographique en sera communiquée en temps utile.

MAIRIE DE BASTIA

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les demandes d'allocations militaires doivent être déposées à la Mairie, Bureau Militaire, sur papier libre.

Elles seront accompagnées d'un certificat de présence au Corps du mobilisé (d'un certificat de non imposition délivré par le Percepteur et des bulletins de naissance pour les enfants âgés de moins de cinq ans.

Ces demandes devront mentionner :

1°) Les nom, prénoms, adresse et profession, gain annuel, montant annuel du loyer du demandeur, chef de famille ainsi que tous les revenus perçus par les autres membres de la famille.

2°) La composition de la famille en indiquant le degré de parenté avec le mobilisé.

3°) Nom, prénoms, date de naissance, profession et gain annuel du mobilisé avec indication du nom du corps d'affectation et date exacte de son arrivée au corps.

4°) Renseignements complémentaires s'il y a lieu.

LE MAIRE.

FAITS DIVERS

Au bar Vinci, place d'Armes, vivat proclait un dimanche rapide et même impervu, un divre des témoins, puisqu'il n'a été prévenu par aucune distribution.

Un coup de feu a retenti : un homme est tombé, un autre s'est enfui. La victime grièvement atteinte au ventre, n'a pas survécu longtemps, malgré une intervention chirurgicale : c'est M. Valery Francois, marié sans enfant.

L'autopsie a été faite par le Docteur Brasal en présence de M. Marcantoni substitut du Procureur de la République de M. Rotondi juge d'instruction, et de M. Pratz commissaire de police.

Quant au meurtrier, Raphaël Lucchesi-peintre en bâtiment il a été arrêté par la police et placé sous mandat de dépôt par M. le juge d'instruction.

LES ARTS

Le peintre Bardin expose en janvier-et dans cette ville trente deux vues du Vieux-Port de Bastia.

Ces deux paysages traités en de larges touches sont bien caractéristiques de la valeur de cet artiste de talent et dans les salles du ministère et d'Alger se disputent les œuvres. Le vernissage aura lieu à la Bar-observation de l'atmosphère qui caractérisent ces deux tableaux en tout des vues de choix.

Tous nos compliments au sympathique peintre.

COMMUNICATIONS

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS de la CORSE

Les responsables des syndicats sont priés de passer d'urgence à la permanence de l'U. D. (Palais Galeazzini) pour participer à une première répartition de bons de chaussures (hommes et femmes) ainsi que des bons de vêtements.

Dernier délai vendredi 21 courant.

Le Secrétaire général : A. FONTANA.

OFFICE DEPARTEMENTAL DU TRAVAIL Section de Bastia

Il est demandé d'urgence main-d'œuvre de nationalité française dans catégories suivantes :

2 cuisiniers possédant bonnes références
— 2 hommes ou femmes pour travaux de cuisines domestiques.
— 7 manœuvres.

Conditions très avantageuses.

Se présenter à la Section de Bastia, 4, rue Nicolas Sébastiani, (1er étage).

Le chef de section : J. BISSON

ASSOCIATION AMICALE des DETENUS DEPORTES et TRAQUES POLITIQUES

M. le Préfet de la Corse avant bien voulu accorder le paiement d'une allocation provisoire aux anciens détenus et aux familles, de nos camarades qui ne sont pas encore de retour dans leurs foyers, les intéressés sont priés d'adresser d'urgence urgent et à l'Association départementale des anciens prisonniers et internés politiques, 10, Cours Grandval à Ajaccio, une fiche mentionnant :

Nom, prénoms, date de l'arrestation, désignation de l'autorité qui a ordonné cette arrestation, motif, lieu de détention, date de la libération, profession, domicile, personnes à charge, en indiquant les noms, l'âge et la parenté.

Nous ne saurions assez insister sur l'utilité qu'il y a à ce que ces fiches parviennent dans les meilleurs délais à l'adresse ci-indiquée.

Le Président : Abbé ZATTERA

SYNDICAT DES CANTONNIERS ET CHEFS CANTONNIERS de la CORSE

Les chefs cantonniers et cantonniers du département de la Corse réunis en congrès le 11 janvier 1944 à Ajaccio, après avoir entendu les exposés de plusieurs camarades, et les allocutions du commandant Comiti, de l'Union départementale d'Alger, devant pour la Corse, président de la séance, se sont constitués en syndicat unique (Ponts et Chaussées et Service Vicinal).

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre l'effort de guerre et le développer ; que cet effort ne pourrait être utilitaire demandent aux Pouvoirs Publics et au Comité Français de la Libération Nationale augmentant leur entière confiance :

1°) Assimilation totale des deux services ;

2°) Titularisation ;

3°) Relèvement des cédules, indemnité de résidence et frais de déplacement ;

4°) Attribution d'un véhicule motorisé pour les chefs cantonniers et d'une bicyclette pour les cantonniers ;

5°) Habillement : chaussures et vêtements sous la responsabilité effective du syndicat ;

6°) Recrutement des cantonniers et cantonnières chefs ;

a) Reprise du recrutement des cantonniers, pour pouvoir aux postes vacants ;

b) Mise à la retraite des agents inaptes ;

c) Visite médicale des postulants ;

d) Représentation du syndicat à la commission d'examen ;

e) Suppression du stage de carrière pour les chefs cantonniers, reçus au concours des Ponts et Chaussées ;

7°) Perception des salaires le 1er de chaque mois ;

8°) Incorporation du supplément journalier au traitement définitif ;

9°) Relèvement du secours accordé aux cantonniers et chefs cantonniers du service vicinal en retraite ;

10°) Réajustement des retraites proportionnel à l'indice du coût de la vie.

Font confiance aux responsables du syndicat, à l'Union départementale de Bastia et à la compréhension des Pouvoirs Publics pour faire aboutir les présentes revendications, et adressent leur salut fraternel à leurs camarades de l'Union départementale de l'Afrique du Nord.

CONSTITUTION DU BUREAU

Secrétaire général : Pieschi Jean, cantonnier à Ajaccio ;

Secrétaire-adjoint : Guiderdoni Toussaint, chef-cantonnier à Petreto-Bicchisano ;

Trésorier : Bastelli Jean-Marie, cantonnier à Marignana ;

Trésorier-adjoint : Pattacini Pierre, cantonnier à Ajaccio.

Archiviste : Grilli Jean André, chef-bâtiment à Ajaccio.

Il a été procédé en outre à la nomination d'un secrétaire par arrondissement, soit :

Pour BASTIA : Peretriani Antoine, cantonnier à Piedi-Novese ;

Pour CORTE : Gavin Jean-Marie, cantonnier à Piedicroce ;

Pour CALVI : Pieroni Pierre, chef-cantonnier à Pino (Galeria) ;

Pour SARTENE : Quere André, cantonnier à Bonifacio.

Les chargés de recueillir les adhésions, adhésions des subdivisions de leurs arrondissements respectifs.

Tous les cantonniers et chefs-cantonniers du département sont priés de se mettre en relations avec les délégués responsables de leur arrondissement.

AVIS AUX ACCIDENTES du TRAVAIL

L'Inspection du Travail communique

Les accidentés du Travail victimes de bénéficier d'une majoration de rente (loi 4 avril 1942) ainsi que ceux qui se trouvent plus, du fait de la rupture des relations avec le continent, les arrérages rentes qui leur sont dûs, sont invités à présenter d'urgence en vue d'faire leur bref situation, chez M. Colombani, Secrétaire du Groupement des Mutilés du Travail de la Corse, 1, Rue Emile Arène à Ajaccio.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'Inspection du Travail communique

En vue de la liquidation des rentes majorations de rente dûes aux victimes du Travail, tous les représentants des groupes d'ancienneté, qui résident en dehors du département de la Corse sont invités à consulter d'urgence à l'Inspecteur du Travail, 1, Bd Sylvestre Mutsingh à Ajaccio :

1°) leur nom et qualité,

2°) la raison sociale des compagnies représentées.

AVIS

L'Inspecteur du Travail communique

Il est rappelé aux salariés des bâtiments et des travaux publics qui auraient pu bénéficier des indemnités de paiements annuelles du présent prétendu titre de l'année 1942-43 qu'ils doivent adresser avant le 31 janvier 1944 dernier, une demande à l'Inspecteur du Travail, 7, Bd Sylvestre Mutsingh à Ajaccio.

Les demandes qui parviendraient après le 31 janvier 1944 ne pourront être prises en considération.

L'Inspecteur du Travail, Délégué du Préfet du Département de la Haute-Corse
Signé : CASSAN

CHEZ les ANCIENS COMBATTANTS

Le vendredi 7 janvier 1944 à 14 heures à la Préfecture, le Conseil d'Administration provisoire convoqué par M. le Préfet de la Corse s'est réuni à l'effet d'adopter le statut de l'Association des Anciens Combattants et des Victimes de la guerre de la Corse, créée en application de l'ordonnance gouvernementale du 2 septembre 1943 et procéder à la désignation des membres du bureau pour 1944.

Après l'adoption des statuts qui seront remis à l'imprimerie, le bureau suivant a été par acclamation :

Président général : Joseph Silvestrini ;

Président-adjoint : Dr Henri Antonetti ;

Vice-présidents : Moracchini Marcel, Quilici, Fratacci Gaétan, Capitaine Orsetti, Leandri Antoine et Vellutini Pierre ;

Secrétaire général, chef de la propagande : Jean Quagliera.

Secrétaires-adjoints : Cavallini Jean, Giuli Pierre et Pagnotti Antoine ;

Trésorier général : Leandri Jean ;

Trésorier-adjoint : Rinli Bernard ;

Commissaires généraux : Battistini, Istria Joseph, Giordani Antoine et Salini André.

Sont ensuite acclamés comme présidents d'honneur :

Le général Charles de Gaulle, président de France, Jules Pelletier, représenté par Vieira ; Charles Luizet, représentant la Libération ; Général Henri Martin, commandant des troupes de la Libération Corse.

Il est ensuite décidé que M. le Préfet général Silvestrini, demandera à M. le Préfet d'Ajaccio de vouloir bien donner asile de la Maison du Combattant Corse au Capitaine Fred Scamaroni, tué pour la France.

Diverses questions sont ensuite examinées sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

ANNONCES ECONOMIQUES

DEMANDE une repasseuse et lingère. Teinturerie Padovani, 3, Bd Général Bonaparte. Bien payée.

---

niers, pour pouvoir aux postes vacants.

b) Mise à la retraite des agents inaptes.

c) Visite médicale des postulants.

d) Représentation du syndicat à la commission d'examen.

e) Suppression du stage de carrière pour les chefs cantonniers, reçus au concours des Ponts et Chaussées.

7°) Perception des salaires le 1er de chaque mois ;

8°) Incorporation du supplément journalier au traitement définitif ;

9°) Relèvement du secours accordé aux cantonniers et chefs cantonniers du service vicinal en retraite ;

10°) Réajustement des retraites proportionnel à l'indice du coût de la vie.

Font confiance aux responsables du syndicat, à l'Union départementale de Bastia et à la compréhension des Pouvoirs Publics pour faire aboutir les présentes revendications, et adressent leur salut fraternel à leurs camarades de l'Union départementale de l'Afrique du Nord.

CONSTITUTION DU BUREAU

Secrétaire général : Pieschi Jean, cantonnier à Ajaccio ;

Secrétaire-adjoint : Guiderdoni Toussaint, chef-cantonnier à Petreto-Bicchisano ;

Trésorier : Bastelli Jean-Marie, cantonnier à Marignana ;

Trésorier-adjoint : Pattacini Pierre, cantonnier à Ajaccio.

Archiviste : Grilli Jean André, chef-bâtiment à Ajaccio.

Il a été procédé en outre à la nomination d'un secrétaire par arrondissement, soit :

Pour BASTIA : Peretriani Antoine, cantonnier à Piedi-Novese ;

Pour CORTE : Gavin Jean-Marie, cantonnier à Piedicroce ;

Pour CALVI : Pieroni Pierre, chef-cantonnier à Pino (Galeria) ;

Pour SARTENE : Quere André, cantonnier à Bonifacio.

Les chargés de recueillir les adhésions, adhésions des subdivisions de leurs arrondissements respectifs.

Tous les cantonniers et chefs-cantonniers du département sont priés de se mettre en relations avec les délégués responsables de leur arrondissement.

AVIS AUX ACCIDENTES du TRAVAIL

L'Inspection du Travail communique

Les accidentés du Travail victimes de bénéficier d'une majoration de rente (loi 4 avril 1942) ainsi que ceux qui se trouvent plus, du fait de la rupture des relations avec le continent, les arrérages rentes qui leur sont dûs, sont invités à présenter d'urgence en vue d'faire leur bref situation, chez M. Colombani, Secrétaire du Groupement des Mutilés du Travail de la Corse, 1, Rue Emile Arène à Ajaccio.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'Inspection du Travail communique

En vue de la liquidation des rentes majorations de rente dûes aux victimes du Travail, tous les représentants des groupes d'ancienneté, qui résident en dehors du département de la Corse sont invités à consulter d'urgence à l'Inspecteur du Travail, 1, Bd Sylvestre Mutsingh à Ajaccio :

1°) leur nom et qualité,

2°) la raison sociale des compagnies représentées.

AVIS

L'Inspecteur du Travail communique

Il est rappelé aux salariés des bâtiments et des travaux publics qui auraient pu bénéficier des indemnités de paiements annuelles du présent prétendu titre de l'année 1942-43 qu'ils doivent adresser avant le 31 janvier 1944 dernier, une demande à l'Inspecteur du Travail, 7, Bd Sylvestre Mutsingh à Ajaccio.

Les demandes qui parviendraient après le 31 janvier 1944 ne pourront être prises en considération.

L'Inspecteur du Travail, Délégué du Préfet du Département de la Haute-Corse
Signé : CASSAN

68me Année — N° 112 | Prix UN Franc | Vendredi 20 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 283

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS

3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Autour de la Princesse Mathilde

Les corses ont eu l'honneur de [illegible] autour de la Princesse Mathilde du commencement à la fin d'une existence dont les plus belles années furent consacrées à la protection des artistes. Née en 1820, par sa mère, en 1904 la fille du Roi Jérôme est presque une contemporaine, et ceux de nos compatriotes auxquels elle accorda son amitié, et l'accès de ses fameux salons de Paris, de Saint-Gratien ou d'ailleurs sont à peine disparus. Quelques-uns firent même partie de son intimité : une gracieuse jeune fille, Mlle Marie Abbatucci, fille du conseiller d'Etat et petite-fille du garde des sceaux, l'ambassadeur Benedetti, qui lui fit cortège dans les mauvais comme dans les beaux jours, et qui avait ses appartements, lorsqu'il venait à Paris, dans le palais de la Princesse.

Toute sa famille n'était-elle du reste pas corse ? Mais dès sa naissance, hors ses napoléonides, la plus vieille figure qui l'accueille à Rome est celle du Chevalier Colonna, le « Chevalier d'honneur » de Madame-Mère : c'est lui qui conduit à l'illustre grande dame déjà aveugle la fiancée qu'elle veut embrasser. Or Colonna — un Colonna de Leca de Vico — est déjà alourdi par l'âge, et l'enfant de lui se souviendra pour les longs sommes auxquels il ne peut résister dans la profonde fraîcheur du palais de la mère des Rois.

Elle a trente ans. Elle va à Stuttgard, chez les parents royaux de sa mère, avec une suite où se trouve un autre cavalière, Bacciochi, qu'un des biographes de Mathilde, M. Kuhn, semble avoir confondu avec le comte Bacciochi, le futur chambellan et surintendant des Beaux-Arts de Napoléon, qui n'avait alors, en 1823, que treize ans. Mais si ce n'est celui-ci — que Mathilde connut comme un page assidument de son âge, c'est, avec une figure et un rôle moins accusés, son père, qui fut lui-même élevé à la Cour d'Elbe. Bien entendu, avec ce Bacciochi, et le gamin qui devait être premier chambellan de Napoléon III, Mathilde connut, à la même époque, Napoléone Baciocchi, la fille d'Elisa Bonaparte et du prince Felix Bacciochi, épouse du comte Camerata, son aînée de 14 ans, dont la vie était belle et rappelait celle de Napoléon. Mathilde en avait conservé un profond souvenir.

Nous arrivons à Paris, à l'époque artistique pour laquelle nous intéresse tout spécialement et intime de la princesse Mathilde, Marie Abbatucci, l'ambassadeur Benedetti et ses enfants, et, bien sûr, le duc Pierre Conneau, sa femme et ses enfants. Ce personnage du prince impérial. Un autre corse, le comte Lonzetto Cipriani, de Centuri, la fréquentait à Paris, lié à elle par

LES ARTS

CORBELLINI

D'Ajaccio nous est parvenue ces jours [illegible] la nouvelle de la mort du peintre Corbellini.

[illegible] si les heures tourmentées que nous vivons interdisaient à l'homme de se livrer aux productions artistiques, comme [illegible] par une discipline d'exception [illegible] les états et les vibrations de l'âme éprise de beauté et anxieuse de les traduire par des mots, des sons ou des couleurs la voix des grands artistes s'est tue pour ainsi dire, depuis septembre 1939. Corbellini qui malgré son grand âge aurait pu nous réserver encore des œuvres de valeur, semble être mort de ce silence où l'art, seul, s'ensevelissait dans la guerre.

Sa vie n'avait été que talent, travail et modestie ; sa mort si l'on n'y prenait garde [illegible], au moins pour le grand public de notre île, de ne laisser plus de trace dans son esprit que celle de la disparition d'un bon et lucide vieillard, affable, simple, souriant et qu'une innocente manie collait [illegible] à sa palette et à son chevalet.

La vérité est toute autre. C'est un grand peintre qui disparaît ; un maître très sûr de son talent, un artiste ne vivant que pour son art, passionnément épris du beau et, ayant par un long et constant effort arraché à la nature ses plus profonds secrets.

Très éclectique, il ne s'était pas cantonné dans une seule forme d'expression, dans une seule recherche de sujets. Son pinceau traitait avec la même verve le paysage (surtout ceux de notre Corse), le portrait, la nature morte, etc... Parfois, comme si la lenteur de la peinture ne permettait pas à sa pensée de s'exprimer assez rapidement, il demandait à l'alerte aquarelle de lui venir en aide. C'étaient alors de délicieuses impressions où l'interprétation vigoureuse de la nature s'alliait à la technique la plus rationnelle, la plus poussée.

Nous n'avons pas ici la prétention d'étudier l'art si complet et si parfait de Corbellini. D'une façon assez générale, il se classe parmi les impressionnistes. Mais chez lui l'impressionnisme est tempéré par un grand souci de sincérité et de probité classiques. Il était impressionniste à la façon de Courbet, à la façon de Renoir de qui les chefs d'œuvres s'apparentent beaucoup à l'art classique. Dans l'œuvre de Courbet on connaît peu de choses qui puissent être comparées à « l'Homme à la ceinture » (Musée du Louvre) qui est un génial portrait très proche de Velasquez ; de même que dans l'œuvre de Renoir, le fameux tableau « Le Lepidrome » longtemps en Amérique et que nous avons eu le bonheur de voir est digne du Titien ainsi que le déclarait un jour un des plus grands peintres italiens de notre époque.

C'est avec ces réserves que Corbellini peut être considéré comme un impressionniste.

Quoiqu'il en soit de son œuvre, ce qui domine en elle c'est le sentiment. Il ne peignait pas seulement pour le plaisir de triturer de la couleur et de rechercher des effets, dans le style simple et chaste et sur le fond très décanté qui est le sien, mais il peignait pour nous faire entendre une vibration de son âme. Sa peinture est poésie.

Ainsi avait-elle les suffrages de l'élite. Corbellini était hors concours du Salon des Artistes Français, son nom faisait autorité et le succès venait parfois surprendre sa modestie jusque dans la calme retraite de son [illegible] atelier à Ajaccio.

Lorsque fut fondée à Bastia notre Société des Artistes de la Corse, il en déclina, en raison de son grand âge, la présidence qui lui fut unanimement offerte, mais il y adhéra avec le plus grand enthousiasme dans l'espoir qui ne fut pas déçu de contribuer à développer chez nous le goût des choses de l'esprit, d'encourager par l'émulation les jeunes talents, de provoquer l'éclosion de ceux qui s'ignorent et de permettre aux autres d'avoir des contacts directs avec le grand public par le moyen d'expositions annuelles. Les Bastiais se souviendront sans doute des quelques œuvres qu'il nous envoya et qui furent exposées, dès les premiers jours, à de hauts prix.

La « Société des Artistes de la Corse » très atteinte par la disparition d'un de ses membres [illegible], adresse aux parents et aux êtres que Corbellini chérissait l'expression de ses plus vifs regrets.

P. J. FLACH
Président de la « Société des Artistes de la Corse »

LA GUERRE Sur tous les fronts

DERNIERE HEURE

MOSCOU, 20 janvier. — Aux dernières nouvelles, on annonce la prise par l'Armée Rouge de Nowgorod, importante ville située sur le lac Ilmen.

LE SECOND FRONT INQUIETE LES ALLEMANDS

LONDRES. — Selon des informations parvenues de Londres, les milieux militaires allemands ne parviennent pas à décider quel est le plus grave des deux dangers : celui du front est ou la menace du second front occidental. Pendant la période de Noël, les milieux en question insistaient sur la volonté de l'armée allemande de tenir à l'est pour être en mesure de livrer une bataille décisive à l'ouest lors de l'invasion. Le correspondant de la « Tribune » de Genève rappelle eux récemment encore la Wilhelmstrasse soutenait la thèse que le Reich souhaitait le débarquement et que Moscou en avait un besoin urgent. Aujourd'hui le même correspondant note le changement de ton subit. D'après des cercles militaires ce serait bien sur le front Est que se déciderait la guerre. Ils laissent entendre que l'élargissement de l'offensive d'hiver dépasse en matériel et en effectif tous les calculs allemands.

WASHINGTON, 19 janvier. — A l'issue de la conférence qu'il a eue avec le président Roosevelt, M. Georges Messersmith, ambassadeur du Mexique a déclaré que l'aide apportée par son pays à l'effort de guerre des Nations Unies était des plus efficaces, notamment grâce à la production de minerais de coton, de laine, de conserves alimentaires, de savon et d'huile.

LE CAIRE, 19 janvier. — Selon une information du Caire le Maréchal Tito aurait été blessé au cours d'un combat dans le Monténégro.

La nouvelle n'est pas officiellement confirmée.

MOSCOU, 19 janvier. — Traitant des responsabilités de la Hongrie, dans le présent conflit, « l'Etoile Rouge » écrit que, parmi tous ses satellites, les hongrois sont les seuls à aider l'Allemagne sur le front russe et dans les Balkans.

Aric Jrafie, magyare a prévu le châtiment sur le pays et les hommes d'Hitler.

Les dirigeants hongrois partageront avec Hitler la responsabilité des invasions des pillages et des crimes de toutes sortes perpétrés par les agresseurs fascistes.

LONDRES, 19 janvier. — L'Agence D.N.B. annonce que le long de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord, 10.700 canons lourds avaient été placés et que des millions de mines avaient été posées.

MADRID, 19 janvier. — Un correspondant spécial de Madrid à Berlin annonce que les allemands ont massé de puissantes formations dans la vallée du Rhône et dans les plaines parisiennes pour être lancées, soit au Nord, soit au Sud, en cas d'invasion alliée.

Ces forces seraient capables de se mesurer avec un million d'envahisseurs.

Le correspondant penche vers l'opinion que l'assaut allié sur l'Europe se fera au Nord de l'Europe, en particulier sur les côtes norvégiennes et danoises.

Depuis la perte du « Sharnhorst » les allemands ont renforcé les précautions anti-aériennes sur la côte norvégienne.

ALGER, 19 janvier. — Le communiqué allié annonce la nomination au poste de commandant en chef des forces canadiennes sur le front d'Italie du Major général Christpoher Vokes.

NOUVELLES du MONDE

ROME MANQUE DE VIVRES

STOCKHOLM. — Selon le « Svenska Morgenbladet » le ravitaillement de la ville de Rome est à peu près nul actuellement. Les stocks sont presque épuisés, le lait manque depuis plusieurs semaines et l'on ne peut obtenir que de la viande salée ; les légumes sont excessivement chers. La police, écrit le journal, doit souvent intervenir pour disperser les femmes qui, énervées d'attendre à la porte des magasins sans pouvoir, enfin de compte, rien acheter, manifestent violemment contre les services publics. L'avenir est incertain et Sa Sainteté avait de bonnes raisons pour inciter récemment la population de la capitale à rester calme.

LE DEPART DU MARECHAL BADOGLIO SE CONFIRME

LONDRES, 20 janvier. — Radio-Vichy annonce ce matin que le Conseil de gouvernement que préside le maréchal Badoglio se réunira à Bari, le 28 janvier courant.

Au cours de cette réunion le Maréchal Badoglio donnerait sa démission : le Comte Sforza assumerait, dit-on, les fonctions de Chef du gouvernement.

Vichy n'a fait aucune allusion à l'abdication du Roi Victor Emmanuel, qu'il traite, d'ailleurs, déjà dans ses communiqués d'ex-roi d'Italie.

BARI, 19 janvier. — Le gouvernement Badoglio a fait la déclaration suivante : Nous avons en main la preuve certaine que les allemands ont exécuté dans différents secteurs des Balkans des officiers italiens.

Nous dénonçons au monde entier ces crimes de barbarie nazie et protestons violemment auprès des gouvernements des nations civilisées.

NAPLES, 19 janvier. — Le bruit d'une prochaine démission du Maréchal Badoglio et de l'abdication du Roi Victor Emmanuel circule de nouveau dans les milieux politiques italiens.

LONDRES, 19 janvier. — On vient d'inaugurer à Londres l'exposition destinée à mettre en lumière la coopération de la Grande-Bretagne avec les 60.000.000 de personnes peuplant 58 pays formant son Empire Colonial.

Prenant la parole au cours de cette cérémonie d'inauguration le Duc de Devonshire rappela que les colonies avaient librement décidé de donner leurs enfants et leurs richesses pour coopérer à l'effort de guerre.

ALGER, 19 janvier. — Hier, le général de Gaulle a reçu M. Bogomolow, ambassadeur de l'U.R.S.S. auprès du Comité Français de la Libération.

GENEVE, 19 janvier. — On communique qu'entre le 6 et le 16 décembre 1943, 359 actes de sabotage ont été commis en France, soit 36 par jour.

Le dénombrement comprend : 95 attaques à la mitraillette ; 93 coups de main ; 64 attentats et règlements de compte.

WASHINGTON, 19 janvier. — Répondant au récent appel du gouvernement, les aciéries américaines font connaître qu'en accentuant leur effort de guerre, elles ont produit pour le mois de décembre 1 million 169 mille 196 tonnes d'acier.

Ce chiffre porte à 13 millions 882 mille 390 tonnes leur production totale pour 1943.

GENEVE, 19 janvier. — Des collégiens alsaciens âgés de 16 ans ont été brusquement conduits par ordre des allemands à Carlrue, où ils apprendront à se servir des pièces de D.C.A., en vue d'être utilisés pour la défense des villes allemandes.

ALGER, 19 janvier. — Dans la déclaration que M. Eden a faite à la Chambre des Communes il est dit notamment :

« Voici un mot que je voudrais être autorisé par le Parlement à adresser au peuple de France : le cinquième hiver de la guerre pour le peuple français, qui souffre est terriblement cruel et il s'agit d'un long cauchemar que les britanniques auraient pu partager sans les hasards de la géographie.

« Il a ajouté que la France retrouvera son état d'esprit qui lui permettra de se relever des coups durs qui lui ont été infligés.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
3, Bd Général Bonaparte, 6
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 21 Janvier. — Ste Agnès.

CARNET MONDAIN

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de Mlle Tognini Mimi, fille de notre sympathique ami M. Tognini Pierre à Tox[...] et de M. Jacques Albertini, Epicier, bien connu dans la ville de Corte.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

UN AMI

AVIS

Les créanciers du Lycée de Bastia, pour l'année 1943, (Fonctionnaires, Agents, fournisseurs, etc...) sont priés de vouloir bien se présenter à la permanence de l'Economat (Bd Bte Danesi, Maison Colonna 2me étage), du 26 au 29 Janvier 1944 inclus [...] pour paiements, vérification de [...] livres de fournitures, etc... La permanence est ouverte de 9 à 11 heures et ne s'occupe que de questions comptables.

COMMUNICATIONS

Les Commerçants en chaussures de la Ville de Bastia sont informés qu'une Assemblée générale aura lieu vendredi matin à [...] heures au Café des Gourmets.

Ordre du jour : Formation d'un Syndicat.

Le Bureau provisoire.

SYNDICAT GENERAL DES TRANSPORTEURS PUBLICS ET CAMIONNEURS DE LA CORSE

Conformément aux instructions de Monsieur le Commissaire délégué à la Reconstitution et aux Affaires Economiques, et Monsieur le Directeur du Service Départemental des Transports Routiers, il est rappelé aux Transporteurs Routiers, que le tarif autorisé pour le transport des voyageurs est de UN Franc par kilomètre parcouru par voyageur.

LE BUREAU

VICE-RECTORAT

Des Cours par Correspondance ont été commencé pour les élèves du Lycée de G[...] cons, du Collège de Jeunes Filles et de l'école Pratique (Collège Technique) de B[astia].

Les élèves désireux de suivre ces cours de recevoir le journal « Mentor » doivent s'inscrire d'urgence, en indiquant leur nom, prénoms, date de naissance et adresse.

Les élèves du Lycée Fesch, du Collège de Jeunes Filles d'Ajaccio et du Collège de [...] ayant des raisons valables pour [...] dans leur famille pourront être autorisés à suivre ces cours.

Les frais d'envoi du journal « Mentor » se monteront à 50 francs.

Ecrire à : M. le Proviseur du Lycée de Bastia, à Luri, ou : Madame la Directrice du Collège de Jeunes Filles de Bastia à Luri.

OUVERTURE DES CLASSES PRIMAIRES

A partir du lundi 24 janvier, un service réduit fonctionnera au N° 10 de la Rue Campanari, chaque jour [...] et le dimanche à partir de 9 heures, pour tous les élèves résidant à Bastia, garçons et filles, de l'école maternelle au Cours supérieur inclus.

La durée des classes, d'abord fixée à une heure et demie, pourra être augmentée progressivement jusqu'à atteindre 3 heures.

Les élèves trouveront à l'école de l'[...] fourniture gratuitement et des cahiers à [...].

Pour l'Inspecteur primaire et P. O.
Le Directeur du C. C. : D. PAO[...]

P.S. — Le personnel intéressé est [...] de se rendre à l'école de la rue Campanari le vendredi 21 courant, à 14 heures, [...].

Autorités militaires

MOBILISATION DE LA CLASSE 1944

Le Comité de la Libération Nationale a décidé l'appel sous les drapeaux de la classe 1944.

En conséquence, les jeunes Français de cette classe recevront incessamment, du Commandant du Bureau de Recrutement, un ordre d'appel individuel qui leur indiquera quelle date ils doivent rejoindre Ajaccio.

Il est recommandé aux recrues de se munir si possible, d'effets chauds, et d'un couvert qui resteront leur propriété.

Ajaccio, le 15 Janvier 1944
Le Général de Division Mollard
Gouverneur Militaire de la Corse
Signé : MOLLARD.

La Préfecture communique

L'ordonnance en date du 15 mars [...] du général commandant en chef a rendu obligatoire l'instruction prémilitaire pour les jeunes gens dès l'âge de 17 ans. Cette obligation concerne dès à présent les jeunes des classes 1944, 1945, 1946.

Un avis antérieur a fait ressortir les avantages accordés aux jeunes recrues [...] satisfait à l'examen.

Les jeunes gens qui ne suivraient pas les cours de cette instruction prémilitaire seront appelés avant leurs camarades de [...].

Les cours d'instruction prémilitaire ont lieu à Ajaccio tous les jours de la semaine pour les jeunes gens de ce canton ; des cours sont donnés le soir de 18 heures à [...] heures au Lycée Fesch et le dimanche matin de 9 heures à 12 heures dans les locaux de la citadelle pour ceux qui ne peuvent y assister en semaine.

Les mêmes cours sont donnés dans les chefs-lieux de canton et les principaux centres ; renseignements et inscriptions avant le 30 janvier aux mairies des chefs-lieux de canton et brigades de gendarmerie.

Pour tous renseignements s'adresser au Lieutenant-Colonel, Directeur de l'Instruction Prémilitaire en Corse, Maison Pi[...], Cours Grandval, Ajaccio.

Nouvelles d'Ajaccio

NECROLOGIE. — Des obsèques imposantes ont été faites à M. Philippe Bianchi mi[...] depuis vingt ans du Parti Radical-Socialiste et des Associations d'Anciens Combattants, un des créateurs de la Maison du Combattant. Il a été un exemple de fermeté dans ses opinions et de fidélité à ses convictions, sans cesse sur la brèche, avec un esprit désintéressé. En dernier lieu il avait, malgré son état de santé inquiétant, donné tout son concours à l'Association amicale des anciens combattants. Nous adressons à sa mère et à ses filles toutes nos condoléances émues.

A L'ARRIVEE. — M. Lacoste, le nouvel ingénieur en chef, qui s'est déjà révélé comme un technicien de grand mérite et un homme aimable. Les délicates circonstances présentes ne le prendront pas au dépourvu.

SOLIDARITE. — Il a été fait ces jours derniers aux élèves des écoles de la ville une distribution de colis envoyés par les enfants d'Alger.

Les colis pleins de colis d'Algérie sont [illegible], malheureusement, ils arrivent sans étiquetage, sans état civil, [illegible] à destination, ce qui occasionne des retards dans la livraison.

FRANCE COMBATTANTE. — MM. Nicolai Don-Jacques et Gaudini ont été désignés par le Comité directeur de la section locale de la IVme République comme délégués à la fédération corse de « La France Combattante ».

LE CENTRE D'ACCUEIL. — Nous reviendrons sur l'œuvre du Centre d'Accueil d'A[jaccio] [illegible], dirigé par un officier supérieur, un de nos compatriotes, ainsi que distingué, qui a su résoudre une somme considérable de problèmes difficiles inhérents aux circonstances actuelles.

DEBITS DE BOISSONS. — A la demande de M. le délégué départemental à la police générale, M. le Préfet a dû rappeler dans un but supérieur d'ordre public qui sera compris, de tous, la fermeture des débits de boissons à 21 heures, aucune boisson alcoolique ne devant être servie à partir de 19 heures 30.

Dans le même ordre d'idées, on ne pourra qu'approuver hautement l'avis préfectoral confirmant la prohibition légale des armes à feu (revolvers et pistolets).

CHEZ LES SCOUTS. — Dimanche 16 janvier, à la cathédrale, les Scouts d'Ajaccio ont fait célébrer un service à la mémoire du regretté commissaire national Louis Orrin.

RAVITAILLEMENT. — On a distribué à Ajaccio un lot de charcuterie, de bonne qualité, comprenant par rationnaire : 125 grammes de poitrine salée, 50 grammes de saucisse, 75 grammes de jambon.

On procède en outre à la distribution de 500 grammes de pommes de terre par consommateur.

Le marché maraîcher est toujours difficile dans l'ensemble du ravitaillement général, l'amélioration est insaisissable.

M. le Préfet a dû procéder au blocage des farines de châtaignes en vue de favoriser le stockage des quantités importées aux centres producteurs de cette denrée.

68me Année — N° 113 | Prix UN Franc | Samedi 22 Janvier 1944

Le Petit Bastiais

000018

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 28[..]

Directeur Redacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS	
3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Espace vital

L[a re]cherche de l'origine historique de la ca[...] des grecs de Cargese, sou[mis à l']obédiance romaine tout en conservant le rite orthodoxe (voir « Petit Bastiais » du 8 janvier) a provoqué l'évocation de l'hostilité manifestée par les paysans corses des montagnes correspondant à ces plaines, à l'installation des mainotes. M. Louis Villot, l'éminent historien, dans son ouvrage : « La Corse 1768-1789 », attribue cette hostilité à un motif principal, sinon unique : la jalousie résultant des méthodes industrieuses et laborieuses employées par les grecs défrichant et mettant remarquablement en valeur les terres concédées.

Mais ces terres si elles furent au début Paomia pour centre s'étendaient à un vaste espace comprenant non seulement le territoire voisin de Cargese, mais aussi les superficies plus lointaines et singulièrement vastes de Salogna et de Revinda, aux confins de Piana. Ainsi s'explique principalement sinon exclusivement l'émotion, d'autant plus puissante qu'elle gagna de proche en proche, d'une masse paysanne impliquant la plus grande partie des communes des cantons de Vico et d'Evisa.

Si, notamment, les paysans de Vico et de Letia exercent d'une façon assez continue des sévices contre les nouveaux colons rassemblés à Paomia, c'est parce qu'ils considèrent les territoires concédés comme leur appartenant individuellement et traditionnellement. Il n'y a pas de documents officiels attribuant, par détermination en reconduction légale, ces terres à ces paysans considérés collectivement ou individuellement. Le Prince, donc, l'Etat, les revendique et en dispose. C'est la source d'une contestation, assez souvent soumise à la justice mais qui, en marge de la Justice ou des actes de l'Etat n'est jamais abdiquée par les paysans.

Ceux-ci, à la rigueur, se prévalent d'un droit de prescription, et en toute vérité, dans tous les cas considérés, il y a prescription immémoriale d'usage de ces terres basses au profit des paysans des montagnes correspondantes. L'usage des terres basses pour pacage et labourage remonte aux époques du début de la période historique. Aucun doute à ce sujet, qu'il s'agisse des plaines occidentales ou orientales, concédées à des collectivités colonisatrices ou à des particuliers. Ceux-ci, au cours du XVIIme siècle et du XVIIIme siècle ont pu réussir parfois à « fixer », par leur notoriété ou leur possession continue et utile, un droit de propriété cessant d'être contesté par la masse.

Mais pour les domaines abandonnés et sur lesquels l'Etat croyait pouvoir exercer un droit, la contestation des pasteurs-laboureurs comprimés par l'hostilité climatique de l'hiver, réclamant le droit vital sur l'espace vital, ne céda pas. C'est [ce qui] se produisit à Cargese, Paomia, Salogna, Revinda, et en bien d'autres régions que celle-là.

Ces contestations eurent des résultats divers, mais favorables aux paysans dans un grand nombre de cas, qui y aboutirent à force de ténacité patiente, une ténacité séculaire et extra-légale, enlevant aux Communes, à l'Etat, aux Concessionnaires du Prince, des milliers d'hectares. Ils eussent peut-être pu les mieux exploiter. Mais il n'est nullement certain que Communes, Etat et Concessionnaires eussent mieux fait, car, du moins, le paysan a peuplé ces solitudes, depuis seulement deux cents ans, de cent villages et hameaux.

P.B

AVIS A NOS ABONNES

Nous informons nos abonnés que le journal leur est envoyé régulièrement : en cas de non réception ou d'irrégularité dans la transmission nous les prions de nous en faire part et d'adresser en même temps une réclamation à l'Administration des P. T. T.

Sur le Front DE LENINGRAD

Les Allemands perdent 25.000 tués, des milliers de prisonniers, 265 canons dont 55 de gros calibre

15me raid de la R. A. F. sur Berlin 15.000 tonnes de bombes en 18 jours

500 Hectares de la Capitale du Reich complètement détruits

Les 3 divisions françaises de la 5e Armée font l'admiration du haut commandement interallié

Des Sous-Marins Français coulent 2 navires allemands

RUSSIE

MOSCOU, 21 janvier. — Poursuivant leur offensive sur tout le front du secteur de Leningrad, les troupes soviétiques ont pris d'assaut, hier, Nowgorod, importante ville située sur et au nord du lac Ilmen.

La prise de Nowgorod a permis la jonction des deux armées russes qui combattaient, l'une dans le secteur nord de la ville, l'autre plus au sud.

Cet important mouvement débordant a conduit à l'encerclement d'un certain nombre d'unités allemandes qu'on est en train d'anéantir.

MOSCOU, 21 janvier. — Le bilan de ces dernières journées de combat sur le front de Leningrad est particulièrement impressionnant : 25.000 tués, des milliers de prisonniers, 265 canons pris, dont 55 de gros calibre et à longue portée, des centaines de chars et de camions pris ou détruits, quantités d'armes et de munitions et des stocks énormes d'approvisionnements.

MOSCOU, 21 janvier. — En Ukraine dans le secteur du Bug, toutes les contre-attaques allemandes, pour violentes qu'elles aient été, ont été maintenues et repoussées.

Hier, encore, l'ennemi a laissé sur le terrain plus de 1.500 tués, 33 chars et 39 camions blindés.

MOSCOU, 21 janvier. — On a peu de nouvelles aujourd'hui sur les opérations de l'Armée Rouge en Pologne, mais tout porte à croire que l'avance des troupes soviétiques en direction du centre de Rovno se poursuit favorablement.

ITALIE

LONDRES, 21 janvier. — Les troupes américaines de la 5me Armée ont forcé, la nuit dernière, le passage du Garigliano en divers points, et ont facilement réussi à faire passer de l'autre côté du fleuve, chars, canons et munitions et approvisionnements de toute sorte.

Elles ont pris le village de Miturno.

Les britanniques, de leur côté, ont consolidé et grandement élargi sur le Garigliano les trois têtes de pont qu'elles avaient établies hier, sur la rive droite du fleuve.

Les trois divisions françaises qui combattent sur le front de la 5me Armée font l'admiration du haut commandement interallié.

Dans le secteur de l'Adriatique, sur le front de la 8me armée, on ne signale toujours que des reconnaissances actives de patrouilles et des duels d'artillerie.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 21 janvier. — D'après les renseignements sûrs, qu'on possède à présent, l'effectif des troupes allemandes opérant en Yougoslavie s'élève à 13 divisions, ce qui prouve que le mouvement de résistance des patriotes yougoslaves, que dirige le général Tito présente une importance effective et réelle que les alliés savent apprécier à sa juste valeur.

Dans les derniers combats livrés en Bosnie centrale les allemands ont eu plus de 1.000 tués.

PACIFIQUE

LONDRES, 21 janvier. — Pendant tous ces jours derniers, les aviations américaine et australienne n'ont cessé d'être actives sur tous les points du Pacifique, s'attaquant tour à tour aux installations japonaises établies en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Bretagne et aux Iles Marchall.

Hier, l'aviation américaine a torpillé trois cargos japonais, dont un gros ravitailleur de 10.000 tonnes.

LE CAIRE. — Quatre voiliers ont été bombardés dans l'île de Harbor, Paros. Quand nos avions quittèrent l'endroit, des incendies avaient éclaté et des tourbillons de fumée sortaient des navires.

Une série d'attaques à basse altitude a été effectuée sur des voiliers, dans les îles de Harbor-Paros, Amorgos et sur des bâtiments qui se trouvaient en mer près des îles de Seriphos et Anaphi. Sept navires ont été endommagés, un a coulé, un autre a été laissé en flammes.

Une formation d'environ 100 Messerchmidt a effectué plusieurs attaques contre nos avions, sans succès.

A la suite de ces opérations et d'autres encore deux de nos appareils sont manquants.

NOUVELLES du MONDE

MOSCOU. — Commentant l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard des états baltes la radio russe constate qu'aucun de ces pays n'a joui jusqu'à présent d'un véritable régime démocratique, et qu'en revanche, des liens économiques étroits unissent la Lithuanie, L'Estonie, et la Lettonie à l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

LONDRES. — L'entrée des troupes russes en Pologne est saluée par les journaux londoniens comme l'un des faits les plus marquants de cette guerre.

Le nom de la Pologne sonne désormais comme un glas aux oreilles du peuple allemand, écrit le « Daily Mail ».

C'est là que la guerre a commencé, c'est là maintenant que les allemands repoussés tournant leurs regards effrayés vers le ciel et vers l'ouest, prévoyant déjà l'issue terrible du conflit. Le « Daily Express » écrit : « Si le feld maréchal von Manstein ne lance pas, avant la fin de la semaine une contre-attaque puissante ses troupes devront inévitablement reculer jusqu'à une ligne passant par Odessa et le Dniestr moyen.

Von Manstein doit agir vite car bientôt il sera trop tard.

Il est évident qu'actuellement il rassemble ses réserves des bases de l'arrière.

Commentant ensuite chaleureusement l'entrée des troupes russes en Pologne, le même journal écrit : « Ce fait important se place, pour la Russie, au début d'une grande victoire, et pour l'Angleterre à la veille d'une audacieuse opération militaire.

La Russie a stupéfié le monde, écrit le « Daily Herald ». Tout homme sensé en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ne peut ressentir que la plus grande admiration pour ses victoires magnifiques.

LONDRES. — Le journal britannique « Daily Sketch » écrit que le rapport envoyé par le ministère des transports allemands à tous les fabricants de matériel roulant ferroviaire et dont la copie a été reçue dans les cercles officiels de Londres indique que la production de matériel est tombée à près de 40 pour cent en 1943.

Les fabricants sont exhortés à obtenir une augmentation de production pendant 1944.

La diminution est attribuée : 1.) Aux absences dues aux maladies ; 2.) Aux raids de la R.A.F. et des Etats-Unis et 3.) Aux retards apportés à la livraison des matières premières aux usines, par suite de la congestion des voies ferrées partiellement attribuée au manque de matériel roulant.

(Suite à la 2me Page)

Revolution Sociale et Renouveau Politique

Demain, après avoir libéré la Métropole, nous aurons le devoir de donner au peuple de France la place qu'il mérite dans la Nation.

De timides réformes ne seront pas de mise, il sera nécessaire d'aller de l'avant avec hardiesse, rapidité et prudence.

Le peuple de France veut que ses sacrifices, ses efforts ne soient pas vains.

Le régime capitaliste est considéré par lui comme un des grands responsables de cette guerre et il espère qu'avec la victoire naîtra un régime de dignité et de justice sociale.

Il croit, avec raison, que la richesse ne doit pas être l'apanage de quelques privilégiés, mais être au service de tous.

Il n'est pas dans son esprit de réclamer l'égalité totale par un nivellement général mais on a trop souvent oublié que le droit de propriété et le droit de jouissance sont deux choses distinctes et ce n'est pas être marxiste que vouloir limiter le droit de jouissance afin de ne plus permettre les abus criants que nous avons connus.

Droit de jouissance, oui, mais limité par l'intérêt collectif. L'argent ne donne pas à l'individu tous les droits, car l'argent est le fruit d'un travail collectif et c'est à la collectivité qu'en définitif les bénéfices produits doivent revenir.

Dans la société anonyme, le taux des dividendes est fonction du travail effectué par un certain nombre d'individus et s'il est juste que l'argent placé produise un bénéfice, ce bénéfice ne peut être, en aucun cas, réalisé au détriment de ceux qui, par leur travail, l'ont produit ; j'affirme même que le bénéfice produit étant l'œuvre commune du capital travail et du capital argent, il doit être réparti entre ces deux facteurs, le premier — capital travail — ayant la priorité sur le second.

Il y a donc lieu de prévoir d'une part la limitation du droit de jouissance, d'autre part un partage des bénéfices.

L'homme, personne humaine, ne peut être l'esclave de l'argent, le social devant régler l'économique sans contestation possible.

Quel que soit le régime économique de demain, les principes seront réalisables.

Mais il est bien évident que, tout en voulant du neuf, nous respectons le passé dans ce qu'il a de respectable. Pouvoir démocratique, certainement. Partis politiques, certainement — l'un et l'autre n'excluant ni la stabilité, ni l'honnêteté, ni le dynamisme d'un pouvoir fort.

Représentation des intérêts professionnels et autres auprès du pouvoir politique, pourquoi pas ? Ce serait là la vraie démocratie et le vrai suffrage universel.

Je ne définirai pas les méthodes ici, plusieurs systèmes peuvent exister et l'essentiel est d'atteindre le but.

Le peuple de France veut la République, profondément épris de liberté, profondément démocrate, il croit que seul le régime républicain peut lui apporter ce qu'il attend, mais il n'est pas dans son esprit de revoir la Troisième République ; il veut du neuf et il aura du neuf, car si on ne lui accorde pas de bon gré, il le prendra un jour ou l'autre. Ce n'est pas avec des formules, des partis, des hommes anciens ou démodés que l'on fait du neuf, tout au plus fait-on du replâtrage et cela ne suffit pas — il faut rebâtir la maison depuis les fondations jusqu'à la toiture.

Nous voulons pour chaque homme le droit de penser, de prier, d'écrire et de vivre comme il lui plaît, avec la seule condition que

ces activités ne soient pas un obstacle à l'intérêt de la collectivité.

Nous voulons que chacun ait sa place au soleil et touche un salaire ou des allocations lui permettant de vivre convenablement.

Nous voulons que les classes laborieuses, ouvrières et paysannes, puissent avoir la place qui leur revient de droit.

Nous voulons :
Du pain pour tous,
La liberté pour tous,
La culture pour tous,
L'honnêteté exigée de tous,
La paix pour tous,
Dans la fraternité entre tous les hommes.

Il faut que chaque profession ou corps de métier, que chaque tendance ait une part proportionnée à son importance numérique dans la direction des affaires du pays et dans les responsabilités qui doivent incomber à chaque citoyen. Dans le cas contraire, nous irions à de graves mécomptes et nous aboutirions fatalement à la dictature de fait d'un parti, d'une organisation ou d'une classe sociale.

Nous devrons demain savoir être justes et ne pas reprendre les vieilles formules de [illegible] consistant à réclamer la liberté, l'égalité et la fraternité pour tous avec l'intention de nous en réserver l'apanage.

Renouveau politique, nous voulons des hommes nouveaux, ce qui ne veut pas dire des inexpérimentés, mais des hommes qui n'aient pas l'habitude des trafics politiques ou autres, des hommes honnêtes qui apportent un programme neuf, c'est-à-dire révolutionnaire et seront capables de réaliser les réformes de structure nécessaires.

Nous sommes des républicains convaincus décidés à travailler de toutes nos forces à la réalisation de ce programme.

Si ce programme est révolutionnaire et si pour le réaliser il nous faut bousculer les habitudes des profiteurs, des lâches ou des paresseux, tant pis.

Cette révolution là, nous entendons la faire et nous la ferons.

Jean RENAUDEAUX
Quatrième République d'Alger.

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 21 janvier. — De fortes formations de bombardiers lourds de la R.A.F. ont prononcé, hier, dans la nuit une violente attaque sur Berlin.

Nous donnerons les détails sur cette attaque aussitôt qu'ils nous seront parvenus.

C'est le 11me raid en 18 jours que la R.A.F. vient d'effectuer sur Berlin.

Depuis le 3 janvier jusqu'à ce jour, l'aviation alliée a déversé sur Berlin 16 mille tonnes de bombes explosives ou incendiaires.

Plus de 360 hectares de maisons de la capitale du Reich sont complètement rasés.

LA GUERRE SUR MER

LONDRES 21 janvier. — Hier, les batteries d'artillerie de la côte d'Angleterre ont coulé deux navires allemands dans le Pas-de-Calais, dont un devant le Cap Gris-Nez.

Hier également, non loin des côtes de Norvège, l'aviation britannique a coulé trois gros cargos et endommagé des navires d'escorte.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Muscatelli, née Clavaldini Henriette et son fils Paul ; Mme Vve Muscatelli, née Rose Bernardini, sa mère ; Mme Clavaldini ; Mme Vve Agostini et sa fille Henriette ; Mme et M. Muscatelli Riparata et leurs enfants de Nice ; M. Bernardini Charles-Louis, ses enfants et petits-enfants de Toulon ; Mme Vve Edmond Bernardini, ses enfants et petits-enfants ; M. Pierre Nardi ; Mme et M. Innocenti née Muscatelli ; M. Jean Nardi et sa femme, née Pellicci et leurs enfants ; Mme Vve Luciani Angèle et son fils de Marseille ; Mme et M. Bernard Bonardi, leurs enfants et petits enfants de Penta di Casinca ; Mme Vve Maestracci, née Salini et ses enfants de Venzolasca ; Mme Vve Antoine Salini et ses enfants de Venzolasca ; Mlle Angèle Antonelli de Penta de Casinca ; M. Antoine Antonelli, brigadier des Eaux et Forêts, sa femme, ses enfants et petits enfants.

Les familles Muscatelli, Cadoni, Rinardi, Musi, Bernardini, Donelmoni, Fabi, Salggesi, Tomasi, Aloisi Belgodere, Sumarini d'Alger ; Filippi, Ottaviani, Bragila, Bonardi, Mari de Penta de Casinca, ont l'adouleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. Charles-Jean MUSCATELLI
Grand Invalide de la guerre 14-18
Ancien Combattant

leur époux, père, fils, gendre, beau-frère, neveu germain, cousin germain, décédé le 21 janvier à l'âge de 51 ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 22 janvier à 13 h. 30 à Bastia.

Maison mortuaire : 7, Bd de Toga.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Les Nouvelles du Monde

LONDRES, 21 janvier. — Sir Archibald Sinclair a informé la Chambre des Communes que les bombardiers de la R.A.F. ont versé plus de 136.000 tonnes de bombes sur l'Allemagne pendant l'année 1943, tandis que 2600 tonnes seulement sont tombées sur l'Angleterre.

WASHINGTON, 21 janvier. — Au cours des derniers mois les services de ravitaillement de guerre américains ont expédié en Russie 19 millions de livres de beurre destinées aux forces soviétiques.

Un stock égal de beurre, toujours destiné aux russes, est disponible actuellement aux Etats-Unis.

ALGER, 21 janvier. — Dans son livre « La France est une Démocratie », Louis Lévy écrit : « Quiconque essaiera d'imposer à la démocratie française un gouvernement qui ne soit pas en accord avec ses désirs, déchaînera la plus sanglante et la plus terrible des guerres civiles. »

ALGER, 21 janvier. — Le Comité Français de la Libération Nationale s'est réuni, ce matin, à 10 heures, sous la présidence du Général de Gaulle.

Après un exposé de M. Frenay, commissaire aux prisonniers, déportés et réfugiés, le Comité a arrêté certaines dispositions préparatoires, relatives aux rapatriements.

M. André Philipp, commissaire d'Etat a mis le Comité au courant des travaux de l'assemblée consultative et en particulier ceux de la commission de réforme de l'Etat, en ce qui concerne l'établissement provisoire des pouvoirs publics en France.

La séance a ensuite été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

ALGER, 21 janvier. — Le commissaire de la marine communique :

Un de nos sous-marins a attaqué avec succès deux navires ennemis : un sous-marin en retard sur l'horaire est considéré comme perdu.

PARIS, 21 janvier. — Le centenaire du grand savant Edmond Branly sera fêté, cette année, avec un éclat particulier, annonce Radio-Paris.

ALGER, 21 janvier. — L'Assemblée consultative se réunira ce soir à 16 heures pour entendre les réponses des commissaires aux questions écrites.

Vendredi à 15 heures aura lieu le débat sur l'organisation des pouvoirs publics en France.

ALGER, 21 janvier. — Dans son discours qu'il a prononcé à l'Assemblée consultative le général de Gaulle, après avoir exposé comment en juin 1940, la guerre devait continuer dans l'Empire et comment les complots, la panique et la trahison empêchèrent l'exécution des mesures prévues, déclara : Nous pouvons avoir confiance dans ce que sauront faire bientôt les grandes unités de l'armée de terre parachevant en ce moment leur préparation à la bataille finale ; les bâtiments qui sillonnent les mers en nombre toujours croissant, notre aviation en pleine renaissance, nous pouvons avoir confiance dans le concours qu'ils apporteront tous aux opérations alliées.

Faisons notre devoir, je veux dire redoublons d'efforts car tout reste à faire puisqu'il reste à faire quelque chose, mais nous connaissons qu'au fond même de l'abîme s'est maintenue la continuité des destins et par là l'éternité de la France. »

STOCKHOLM, 21 janvier. — Le général Falkenhorst, commandant les forces allemandes en Norvège a fait une tournée active de tous les ouvrages de la défense côtière.

Il a voyagé dans un train spécial avec deux wagons remplis de véhicules d'armes et d'autos qui ont été employées dans les régions où il n'y a pas de voies ferrées. Dans chaque ville qu'a visitée le général de nombreux agents de la Gestapo gardaient les gares et examinaient les voies ferrées pour parer au danger placées par les membres du mouvement des bombes qui avaient pu y avoir été de la résistance secrète.

Les dernières informations disent que les allemands s'attendent de plus en plus à une attaque dans le nord.

STOCKHOLM. — A la suite de la découverte du meurtre d'une femme et de sa fille pendant un raid de la R.A.F. sur Berlin les berlinoises sont en proie à la peur des meurtriers et dépeceurs.

Pendant que la ville brûlait un homme a commis ce double meurtre. Il dépeça les cadavres et après avoir tranché les têtes les expédia par le train dans une malle et une grande boîte en carton à une adresse à Bâle sur la frontière Suisse.

Il espérait évidemment que les corps traverseraient la frontière sans attirer l'attention et que les complications qui seraient soulevées entre les autorités suisses et allemandes lui permettaient de faire disparaître toute trace de son double meurtre.

Cependant la malle et la boîte furent trouvées dans un wagon de troisième classe et les détectives parvinrent à découvrir la mansarde du quartier sinistre Ananheer d'où les macabres colis avaient été expédiés.

Le fait que l'assassin est encore en liberté dans la ville dont de nombreuses maisons sont privées de portes et fenêtres et où des milliers de femmes travaillant dans les usines doivent sortir la nuit, provoque un commencement de panique.

Le meurtre sert de prétexte aux femmes pour arriver en retard à leur travail et même pour s'absenter. La police allemande a offert une prime de 30.000 reichmarks équivalent à environ 3.000 livres sterling pour avoir des renseignements permettant d'arrêter le meurtrier.

FRONTIERE ITALIENNE. — Dans un journal « Regime Fascista » Farinacci annonce l'arrestation du leader communiste Giovanni Roveda dont on avait publié l'assassinat en Italie du nord.

Farinacci l'accuse d'avoir organisé et dirigé la résistance armée des ouvriers dans les provinces d'Italie du nord aujourd'hui occupée par les allemands ; Le journaliste fasciste dénonce ensuite les jésuites de Rome qui abritèrent le chef communiste et les accuse d'antifascisme, de germanophilie en leur reprochant de faire cause commune avec les chefs communistes italiens.

ARRÊTÉS

ART. 1er. — La fermeture des débits de boissons est ramenée à 21 heures.

ART. 2. — Dans tous les établissements ouverts au public il est interdit de servir à titre onéreux ou gratuit des boissons alcooliques ou alcoolisées à partir de 19 heures 30.

ART. 3. — Les infractions aux présentes dispositions donneront lieu à des poursuites judiciaires sans préjudice des sanctions administratives à prendre immédiatement s'il échet.

Fait à Ajaccio, le 15 janvier 1944.
Le Préfet : Ch. LUIZET

REGLEMENTANT LES HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS

ART. 1er. — Par dérogation à l'article 1 de l'arrêté susvisé, il pourra être accordé, à titre exceptionnel, à certaines branches de commerce, autres que celles d'alimentation, l'autorisation de réduire le nombre des heures d'ouverture des magasins.

ART. 2. — Les représentants des catégories de commerce intéressées devront à cet effet, adresser à nos services (1re division, 1er Bureau) ou pour les arrondissements, à la Sous-Préfecture, une demande accompagnée de toutes justifications désirables.

ART. 3. — Jusqu'à ce qu'une décision soit intervenue en ce qui concerne les demandes précitées, les prescriptions de notre arrêté du 20 novembre devront être rigoureusement observées.

ART. 4. — Les prescriptions de l'arrêté du 20 novembre 1943 demeurent en vigueur en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent arrêté.

Ajaccio, le 3 janvier 1944.
Le Préfet : Ch. LUIZET

AVIS DE L'AUTORITE MILITAIRE

Les réservistes résidant en Corse des classes 1942 à 1919 pères de deux enfants au moins, qui désireraient bénéficier de la bonification de deux classes par enfant prévue par la loi du 31 mars 1928 devront adresser au Commandant du Bureau de Recrutement à Ajaccio le 15 février 1944 au plus tard, un certificat de vie collectif des enfants dont ils sont légalement le père par mariage, légitimation ou reconnaissance légale.

Ce document qui est à délivrer par le maire de la commune où réside l'intéressé [indiquera] :

1°) La date de naissance de chacun des enfants ;

2°) La date et le lieu de naissance du père.

Tout réserviste qui, passé le 15 février 1944, n'aura pas fait parvenir le certificat de vie collectif susvisé, sera considéré comme renonçant au bénéfice des bonifications de classes.

Le Général de Division Mollard
Gouverneur militaire de la Corse
Signé : MOLLARD

PREFECTURE DE LA CORSE

L'ordonnance en date du 19 mars 1943 du général commandant en chef a rendu obligatoire l'instruction prémilitaire pour tous les jeunes dès l'âge de 17 ans. Cette mesure concerne dès à présent les jeunes des classes 1944, 1945, 1946 et ceux qui atteignent 17 ans au cours de l'année.

Un avis antérieur a fait ressortir les avantages accordés aux jeunes recrues ayant satisfait à l'examen.

Les jeunes gens qui ne suivraient pas les cours de cette instruction prémilitaire seront appelés avant les camarades de leur classe.

Les cours d'instruction prémilitaire sont ouverts dans tous les chefs-lieux de canton de l'Ile aussi bien pour les élèves des établissements scolaires que pour les autres.

Pour les jeunes gens qui par suite de leur travail ne peuvent suivre les cours dans la journée, des séances spéciales ont lieu à leur intention le dimanche de 8 h. 30 à 11 h. 30 et le soir de 14 h. à 17 heures.

Inscription avant le 26 janvier aux bureaux des mairies, aux brigades de gendarmerie.

A BASTIA inscription au Siège de l'Instruction Prémilitaire à la Maison de M. [illegible]navita 1er étage, 7, Rue du Bastion.

AVIS

Un « BUREAU de RECLAMATIONS » a été créé en Corse par les Autorités militaires américaines pour recevoir et statuer sur les réclamations présentées par les particuliers contre les dégâts causés par les troupes des U.S.A.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur demande à la Brigade de gendarmerie de leur résidence qui, après enquête, transmettra immédiatement le dossier.

DECLARATIONS
Concernant les biens ennemis et les opérations faites avec les ennemis

Le Service du Blocus et de la Guerre économique communique :

La date limite du 31 décembre 1943 pour le dépôt des déclarations susvisées est reportée au 31 janvier 1944.

Passé cette date, des poursuites seront engagées à l'encontre des personnes qui n'auront pas rempli les formalités prescrites par les ordonnances et l'arrêté préfectoral des 6 et 9 octobre 1943.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 22 Janvier. — St Vincent.

COMMUNICATIONS

SYNDICAT GENERAL DES TRANSPORTEURS PUBLICS ET CAMIONNEURS DE LA CORSE

Conformément aux instructions de Monsieur le Commissaire délégué à la Reconstitution et aux Affaires Economiques, et de Monsieur le Directeur du Service Départemental des Transports Routiers, il est rappelé aux Transporteurs Routiers, que le tarif autorisé pour le transport des voyageurs est de UN Franc, par kilomètre parcouru et par voyageur.

LE BUREAU.

MUTILES ET INVALIDES du TRAVAIL

Les Mutilés du Travail sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 23 janvier à 9 heures à la Bourse du travail, rue du Castagno.

Demande à remplir pour le rajustement de salaire.

LE SECRETAIRE.

AUX COMBATTANTS DU NORD de L'ILE

Dimanche 23 janvier à 10 h. 30, salle de la Mairie réunion des Combattants où M. le Sous-Directeur du mouvement combattant envoyé spécial du Gouvernement nous exposera notre rôle dans la Nation.

Le Président : J. FERRACCI

INSPECTION DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

L'Inspection du Travail communique :

Il est rappelé que la distribution des bons de chaussure et de ressemelage aux salariés du commerce et de l'industrie est assurée par les soins de l'Inspecteur du travail.

Les demandes d'attribution doivent, en conséquence, être adressées à l'inspection du travail, 4, rue Mgr St-Roch, Bastia.

L'Inspecteur du Travail
Directeur départemental du travail et de la main-d'oeuvre.

MAIRIE DE BASTI[A]

Les bénéficiaires d'allocations militaires pour le 1er trimestre 1944 sont priés de retirer leur titre à la Mairie, bureau militaire.

LE MA[…]

Aujourd'hui distribution de viande […] contre ticket N° 4 de la feuille de po[…]

PHARMACIE DE GAR[DE]

Samedi et Dimanche, pharmacie J. […] ZOCCHI, 1, rue de la Gare.

RAVITAILLEMEN[T] GENERAL DE LA COR[SE]

Il sera distribué à compter du ma[…] janvier une ration de 250 grammes de [char]cuterie contre ticket — inscription févr[…] de 1 afeuille de pommes de terre, aux […] et après :

Jambon : 140 frs le kg ; Saucisson […] frs le kg ; Poitrine salée : 100 frs le […]

En vue de cette distribution MM. les [char]cutiers et bouchers charcutiers patentés [pour la] charcuterie, sont priés de se présenter […] courant à 10 heures, aux bureaux de […] rue du Ravitaillement général, Bastia, […] justification de leurs droits.

NOUVELLES RELIGIEUS[ES]

ORDINATIONS

Dimanche 26 décembre, dans l'église du Sacré-Cœur, il a conféré la Prêtrise […] Paul Pellegrin, Oblat de Marie Imm[aculée] […] du scholasticat de Vico et le Sous-d[iaconat] à M. l'abbé Paul Martini, élève du […] Séminaire à qui Son Excellence a d[…] Cannat, le mardi 28 décembre, dans […] celle de l'Evêché, et la Prêtrise le […] 1er janvier, dans l'église paroissiale […] Roch.

NOMINATION

M. l'abbé Stefanini Pascal, curé de […] telle, admis à la retraite en raison [de son] grand âge et de son état de santé, […] nommé doyen honoraire.

68me Année — N° 114 — Prix UN Franc — Dimanche 23 Janvier 1944

000019

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Les Légions [so]nt supprimées

Le lecteur a peut-être été surpris de voir affecter aux légions militaires départementales les plus diverses les officiers en demi-solde corses admis sous la Restauration à reprendre du service actif. Les régiments d'infanterie, alors, portaient les noms des départements d'où leurs effectifs étaient tirés, mais les légions-régiments n'étaient point nécessairement en garnison dans leurs départements d'origine. C'est ainsi qu'en dernier lieu garnisonnait en Corse la légion de l'Hérault, pendant que la légion de la Corse était envoyée à l'île de Ré. Mais les officiers en demi-solde rappelés en 1819 furent répartis dans un assez grand nombre de légions, celles dont les cadres étaient incomplets.

Quand donc furent supprimées les légions pour être remplacées par des régiments numérotés ? Peu de temps après, par ordonnance royale du 23 octobre 1820.

On s'était enfin rendu compte que l'organisation de l'armée par légions départementales comportant une troupe tirée presque exclusivement des mêmes départements entraînait de sérieux inconvénients. Le principal de ces inconvénients était la formation de légions à effectifs très divers, à l'image même du nombre des recrues départementales, variant avec l'importance de la population. Un autre inconvénient était de grouper dans les mêmes formations les originaires des mêmes départements, et lorsque les légions étaient portées à tous les points cardinaux, les ententes de mauvaise humeur étaient facilitées, se traduisant par un nombre parfois élevé d'insoumis et de déserteurs.

Il fut donc résolu de disperser les affectations des recrues ce qui entraînait un autre résultat recherché, celui de mieux équilibrer la capacité en effectifs des régiments.

Enfin, on pouvait, avec le nouveau système se dispenser d'affecter au même régiment-légion des hommes présentant un trop grand disparate dans la taille et dans les capacités professionnelles. Des légions comptaient ainsi des sujets de choix en presque totalité, d'autres n'étaient formées que de sujets médiocres.

En principe il fut résolu que les 94 légions d'infanterie seraient réduites à 80 régiments, dont 60 de ligne et 20 d'infanterie légère, tous à trois bataillons. Mais pour des raisons d'économie et à titre transitoire, en attendant de parfaire l'égalisation numérique, les 20 régiments d'infanterie légère étaient maintenus à deux bataillons.

Nous en parlons parce que tel fut le cas de la légion de la Corse, qui entra, en raison de la faiblesse relative de son recrutement, dans la catégorie à deux bataillons des régiments d'infanterie légère, prenant le N° 10, conservant ses cadres, mais perdant peu à peu ses effectifs départementaux. Il compta dès lors un lieutenant-colonel ffons de colonel, deux chefs de bataillon, un major, deux adjudants-majors etc... Au total, 63 officiers 1287 sous-officiers et soldats.

Il en fut donc, de ce régiment comme des autres : son effectif plus mêlé, et la répartition des recrues corses selon leurs capacités parfois leur propre choix, eut [raison] des désertions et des insoumissions.

Par la même occasion, les régiments obtinrent de nouveaux drapeaux, et les uniformes étaient modifiés.

La légion de l'Hérault, en garnison en Corse, devenue le 20me régiment de ligne reçut son drapeau en février 1821, au cours d'une cérémonie solennelle, des mains de la générale Langeron, après bénédiction épiscopale. A la même date, la même cérémonie avait lieu à St-Martin-de-Ré, dépôt de la Légion Corse, devenue le 10me régiment d'infanterie légère ; colonel, Tiburce Sebastiani, a été maintenu à son poste.

P.B.

AVIS A NOS ABONNES

Nous informons nos abonnés que le journal leur est envoyé régulièrement : en cas de non réception ou d'irrégularité dans la transmission nous les prions de nous en faire part et d'adresser en même temps une réclamation à l'Administration des P. T. T.

LES CANONS DE MOSCOU saluent une nouvelle et foudroyante offensive de l'Armée Rouge à 42 kilomètres au Sud-Est de Leningrad

MOSCOU et LENINGRAD sont reliés, à présent, par chemin de fer

EN ITALIE, Français, Américains et Britanniques mordent à la ligne "Gustave". Les allemands en retraite préparent la ligne "Adolph-Hitler" 10 km. plus en arrière

Au cours du 15e raid, effectué, jeudi soir, sur Berlin, la R. A. F. a déversé, en 30 minutes, plus de 2.300 tonnes de bombes sur la Capitale du Reich, à la cadence de 77 tonnes à la minute.

Dégâts considérables

RUSSIE

MOSCOU, 22 janvier. — Hier, les canons de Moscou ont tonné sur la Capitale soviétique pour saluer la nouvelle et foudroyante offensive déclenchée par l'Armée Rouge, que le Maréchal STALINE venait d'annoncer dans un ordre du jour spécial.

Cette violente et nouvelle attaque des troupes soviétiques se situe au sud-est de Leningrad, à 42 kilomètres environ de l'ancienne Capitale de l'Empire des Tsars. Elle se développe de façon des plus favorables.

Plus de 40 localités ont été déjà libérées, et de nombreux prisonniers ont été faits.

Nous donnerons dans nos communiqués ultérieurs les détails qui ne sauraient tarder à nous parvenir.

A présent Leningrad se trouve relié directement par chemin de fer à Moscou.

MOSCOU, 22 janvier. — Dans le secteur de Nowgorod, les troupes soviétiques ont encore élargi la trouée qu'elles avaient faite, avant-hier, à travers les lignes allemandes, libérant de nombreuses localités et anéantissant les détachements de troupes qui s'étaient réfugiés dans les forêts de la région.

Elles se trouvent, à présent, à plus de 7 kilomètres au delà de Nowgorod.

Toutes les contre-attaques allemandes dans ce secteur, ont été brisées. L'ennemi a laissé plus de 300 tués sur le terrain.

MOSCOU, 22 janvier. — On a peu de détails, aujourd'hui, sur les combats qui se livrent dans les secteurs de Vennitza et d'Ouman, ainsi que dans la région du Bug.

Sur les opérations du front de Pologne nous manquons également de détails.

Dans le secteur des marais du Pripet, les troupes soviétiques continuent à marquer des succès.

Nombreuses localités ont été libérées dans cette région.

ITALIE

LONDRES, 22 janvier. — La forte pression que les troupes franco-anglo-américaines de la 5me Armée exercent sur les deux flancs de la ligne « Gustave » a obligé les allemands à engager la 3me division de grenadiers, en vue d'enrayer l'avance alliée que la 5me division de montagne n'avait pu contenir.

Nos troupes, qui ont franchi le Garigliano, mordent fortement, à présent, dans la ligne « Gustave » que les allemands se préparent à abandonner pour se retirer derrière une nouvelle ligne de défense qu'ils ont surnommée ligne « Adolph Hitler », située à 10 kilomètres environ plus en arrière.

LONDRES, 22 janvier. — Sur le front de la 8me Armée, une grande activité règne tout le long de la côte Adriatique, mais nous ne possédons pas encore de détails sur les opérations qui se déroulent dans ce secteur.

Des croiseurs et des contre-torpilleurs britanniques ont pénétré dans le golfe de Gaëte et ont longuement bombardé les installations ennemies de l'intérieur.

Quant à l'aviation alliée, elle a montré une très grande activité au-dessus du centre de l'Italie, bombardant tous les centres ferroviaires, un aérodrome près de Rome et les voies de communication à l'arrière des lignes ennemies.

NOUVELLES du MONDE

LONDRES, 22 janvier. — Le contre Amiral Land, président de la Commission maritime des Etats-Unis propose une conférence internationale de la navigation pour organiser une politique maritime générale, avant que les conditions de paix soient arrêtées.

LONDRES, 22 janvier. — Des informations de source neutre signalent qu'en Autriche la population a cessé de saluer à l'hitlérienne.

Un journal autrichien critique cette attitude et relate que les gens ont pris l'habitude de porter dans la main droite un objet quelconque, un panier ou un petit paquet se trouvant, ainsi, dans l'impossibilité de lever le bras : le journal ajoute, avec indignation « on ne peut cependant pas saluer avec la main gauche, mais il est facile de crier « Heil Hitler », au lieu de dire « Gutten tag ».

LONDRES, 22 janvier. — Le journal suédois « Folkets Dagbladt » confirmé par les allemands annonce qu'une division entière de norvégiens réfugiés en Suède a reçu des armes et subit un entraînement militaire.

LONDRES, 22 janvier. — On annonce que la Suède se propose de construire de grandes flottes d'avions pour passagers et marchandises, avant la fin de la guerre, afin de pouvoir opérer sur toutes les principales lignes aériennes du monde quand la paix sera revenue. Elle espère aussi construire un grand nombre d'avions pour les exportations de marchandises.

LA PRODUCTION AERONAUTIQUE EN ALLEMAGNE

WASHINGTON, 22 janvier. — Le secrétaire à la guerre américain, M. Stimson, annonce que la production d'avions dans les usines aéronautiques allemandes qui ont été attaquées le 12 janvier courant a été arrêtée pour plusieurs mois.

Les ateliers Focker Wulf, à Oschersleben ont été presque entièrement détruits.

LA MAISON DE SAVOIE EST REDUITE A LA MENDICITE

ROME, 22 janvier. — Le Roi Victor Emmanuel et les membres de la famille royale ont été rayés des listes civiles.

(Suite à la 2me Page)

PERSPECTIVES D'AVENIR

Syndicalisme de demain

Nous avons dans notre dernier article montré que, si l'unité syndicale nous paraissait impossible à réaliser pour le moment, il ne s'en était pas moins désirable.

L'UNION DANS LA PLURALITE

Aujourd'hui, nous voulons montrer que, par contre, une autre formule qui tout en donnant à la classe ouvrière des avantages qu'elle est susceptible de trouver dans le syndicat unique, sauvegarde l'esprit de liberté des Français, ménage leurs susceptibilités et maintient la pluralité syndicale : Il s'agit en l'occurence d'une union organique entre les deux grandes centrales syndicales françaises, la C.G.T. et la C.F.T.C.

N'est-il pas possible, en effet, d'entrevoir entre ces deux organisations, la formation de cartels permanents communs, à tous les échelons, ces cartels étant (de par l'accord tacite de la C.G.T.) seuls habilités pour représenter les syndicats auprès des Pouvoirs publics et des collectivités ?

Il faudrait, évidemment, convenir que chaque organisation garde son entière autonomie dans le recrutement, la formation de ses militants et de ses adhérents, et conserve des possibilités de travail effectives, mais limitées.

Il faudrait aussi envisager sur quelles bases chaque organisation serait représentée dans les cartels, certains seront partisans de la proportionnelle, d'autres, au contraire voudront une représentation qui ne tienne pas seulement compte des effectifs qui sont très variables, et qui subissent des fluctuations constantes, faussant ainsi les calculs.

Quoi qu'il en soit, si le principe de la proportionnelle était admis, il faudrait prévoir un rajustement annuel ou semestriel tenant compte de ces fluctuations et un contrôle strict, non seulement des adhésions, mais des cotisants.

Il n'est pas impossible que cette union se fasse : il est en tout cas, nécessaire d'y penser, car la situation que nous trouverons les uns et les autres lors de la libération de la Métropole, ne nous permettra certainement pas de reprendre des méthodes qui ne seront vraisemblablement plus de saison. Mais pour que cette union devienne possible, il faut d'abord réformer les esprits

[…] pièces et 7 encerclées

et les méthodes.

D'abord, la surenchère des effectifs ou des revendications doit cesser. Notre pays n'a pas besoin de démagogues. Ensuite, il faut qu'un esprit de justice et qu'une compréhension impartiale animent les dirigeants et les militants des deux organisations.

Enfin, il ne faut pas fausser la démocratie syndicale et permettre une véritable dictature de quelques dirigeants sur la masse qui, en définitive, ne sert que des intérêts personnels ou politiques.

Puis, il faut que cessent les méthodes de force. Quand on est partisan de la liberté, on ne tolère pas que des pressions inadmissibles soient faites au profit de telle ou telle organisation. *Chacun est libre d'adhérer au syndicat de son choix ou de n'adhérer à aucun syndicat.*

Sans doute, le devoir des syndicalistes est de faire comprendre à tous les salariés que leur intérêt est de se syndiquer, mais c'est d'ont admis, la liberté de tous doit être respectée.

Dans la prochaine législation sur les syndicats, il faut prévoir une juridiction indépendante pour toute atteinte à la liberté d'autrui, tant que cette liberté ne porte pas un réel préjudice à l'ensemble de la collectivité.

Il faut en outre que les dirigeants des syndicats forment les syndiqués afin que nous ayons des cadres compétents partout où le syndicat devra être représenté.

Il faut prévoir des techniciens pour chaque branche d'activité : en particulier des spécialistes des questions économiques, de l'hygiène, des assurances, de l'apprentissage. Ces spécialistes ne devront pas être des théoriciens mais être en contact direct avec les masses et être habilités par la législation et par les syndicats pour représenter ceux-ci dans tous les cas où leur compétence sera nécessaire, mais afin d'éviter un fonctionnarisme qui, en fin de compte, pourrait devenir préjudiciable aux syndicats, il y aura lieu de prévoir que la direction effective du syndicat appartienne en fait aux membres élus par l'ensemble des adhérents ; les dits spécialistes pouvant être des dirigeants syndicaux, mais ne l'étant pas automatiquement.

Tout cela suppose des moyens financiers importants et une compréhension de la masse. Trop de travailleurs ne voient dans le syndicat qu'un organe de luttes passagères et violentes, alors que le vrai rôle du syndicat doit être de participer à la reconstruction française et que pour cela les efforts de tous sont nécessaires.

Je crois que si demain un certain équilibre des effectifs entre la C.G.T. et les syndicats Chrétiens existe et que si de part et d'autre les dirigeants comprennent que, à période révolutionnaire, il faut des réformes révolutionnaires, l'union se réalisera. Ne pas l'admettre serait grave. L'admettre sans s'y préparer, plus grave encore.

Les travailleurs français ont du beau travail à faire ; si chacun, dans sa sphère, sans sectarisme, loyalement et fermement se met à l'œuvre.

La route sera peut-être longue et bien des écueils arrêteront notre marche, mais sans nous décourager, avec persévérance, prenant conscience de nos responsabilités, nous démolirons les obstacles et reprendrons notre chemin, fiers de notre passé, confiants dans l'avenir.

Max FRANCKE.

(Quatrième République d'Alger).

(1) Voir « Petit Bastiais » des 10 et 11 janvier.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 23 Janvier. — St Raymond

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

CONCURS DES BOURSES EN 1944

Inscription. — Les dossiers complets et réguliers d'inscription aux bourses d'enseignement secondaire classique ou moderne, de Cours Complémentaires (toutes séries), doivent m'être adressés en un envoi global et par les chefs d'établissements avant le 29 février 1944, dernier délai.

Aucun dossier ne sera reçu après cette date.

Pour tous renseignements utiles, s'adresser aux chefs d'établissements, aux directeurs et directrices d'Ecole.

MAIRIE DE BASTIA

Les bénéficiaires d'allocations militaires pour le 1er trimestre 1944 sont priés de retirer leur titre à la Mairie, bureau militaire.

LE MAIRE.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi et Dimanche, pharmacie J. MARZOCCHI, 1, rue de la Gare.

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE camion gazogène 4 T. Chenard et Walcker. S'adresser à M. Galletti, 6, rue Pavillelli.

ON DEMANDE à louer une chambre meublée. S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François-Louis Orsini, née Bonavita ; M. et Mme Fernand Sbragia, née Bonavita ; Mlle Antonia Sbragia ; Mlle Josette Sbragia ; Mme Solie Bonavita,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. BONAVITA Joseph-Antoine
Receveur des Postes en retraite

leur père, beau-père, grand'père, frère chéri, décédé à Carticasi, le 11 janvier 1944, à l'âge de 75 ans.

P. F. L.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

COMMUNICATIONS

COLLEGE de JEUNES FILLES de BASTIA

Mademoiselle TOMASI, Professeur de Philosophie au Collège de Jeunes Filles, prévient les élèves des classes de Philosophie et de Mathématiques Elémentaires, qu'elle fera gratuitement à partir du 24 janvier le cours de Philosophie chez elle, 7, Bd Auguste Gaudin, à 13 heures les lundi et mercredi (logique (commun aux élèves de Philosophie et de Mathématiques), les mardi, jeudi et samedi (psychologie) pour les élèves de philosophie.

AUX COMBATTANTS DU NORD de L'ILE

Dimanche 23 janvier à 10 h. 30 salle de la Mairie réunion des Combattants où M. le Sous-Directeur du mouvement combattant envoyé spécial du Gouvernement nous exposera notre rôle dans la Nation.

Le Président : J. FERRACCI.

MUTILES ET INVALIDES du TRAVAIL

Les Mutilés du Travail sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 23 janvier à 9 heures à la Bourse du travail, rue du Castagno.

Demande à remplir pour le rajustement de salaire.

LE SECRETAIRE.

LE COIN DE CATON

Si nous parlions un peu du cimetière !... Un arrêté municipal prescrit, pour le 10 février prochain, au plus tard, la sépulture des bières et des corps déterrés par suite de la terrible explosion du 12 septembre dernier. Sage mesure d'hygiène. Cependant nous se fait-il permis de soulever, sur ce point, une objection.

Beaucoup de familles seraient disposées à entreprendre, et au plus tôt, les travaux prescrits. Mais l'arrêté municipal n'indique nullement le moyen de se procurer les matériaux et les matières premières indispensables pour procéder aux réfections qui s'imposent.

Qu'est-il donc advenu ? Certains travaux ont déjà été entrepris et les matériaux trouvés à pied d'œuvre. Comment donc ? Tout simplement en prenant chez le voisin certains débris de son tombeau. Nous l'avons constaté. Est-ce bien, cela !...

La question mériterait, semble-t-il, une plus profonde attention. Ne pourrait-on pas étudier, tout d'abord, la possibilité d'une prorogation du délai imparti pour les réfections en cause.

Par la suite fournir le moyen, à ceux qui pourraient les faire entreprendre, de trouver les matériaux et les matières premières nécessaires pour les travaux nécessités par l'état de choses actuel.

Ne fût-ce que pour éviter le « pillage » même dans le domaine des Morts...

CATON.

ALLO ! ICI RADIO-LIBERTE !

Radio-Liberté ressuscite ! La Section Corse, fondée l'une des dernières, est, avec la Libération, la première reconstituée au grand jour.

Les adhésions affluent. Et une Assemblée générale serait nécessaire pour faire du bon travail ; malheureusement les difficultés de déplacement nous imposent son renvoi à une date que nous espérons relativement rapprochée.

En attendant, que chacun de nos adhérents continue à recruter autour de lui, recueillant en même temps, pour me les adresser, les suggestions intéressantes que le cynthéâtral en un rapport dont Radio-France, j'en suis sûr, tiendra le plus grand compte.

Il serait bon également que le public centralise les suggestions que la B.B.C. a demandées ces jours-ci aux auditeurs de notre Ile.

A l'œuvre, donc !

Charles ORSINI, St-Laurent.

MILITAIRES ET CIVILS RECHERCHES POUR TRANSMISSIONS ET MESSAGES FAMILIAUX

Le Service Central de l'Etat Civil Militaire possède actuellement en instance, les correspondances suivantes :

1°) Lettres adressées à des personnes précédemment internées en Grande-Bretagne.

Ollier Pierre, adjudant, matricule 106, au Camp N° 24.

Emmery Jean, sergent, matricule 1275 au Camp N° 24, expédié par Mme Jean Emmery, 133, rue de Montreuil, Paris, 11me.

Bories Paul, matricule 404, au camp N° 7 expédiée par M. Bories, de Leguevin (Haute-Garonne).

Cornier Germain matricule 411, camp N° 8 expédiée par Mlle Marcelle Chaile, Route de Lorient, Auray, Morbihan.

Martin Robert, matricule 75, expédiée par Denise Martin de Rouen.

2°. — *Messages familiaux Inter-Croix-Rouge.*

Belhagem André, expédié par M. et Mme Belhagem à Mables (Orne).

Bonnel Emile, expédié par Bonnel Roger, Usine de la Roche-Lambrt, Champsanglard (Creuse).

Brachet Roger, expédié par Mme Brun Joséphine à Puygros, Village de Marie (Savoie).

Campana Jean expédié par Mme Campana, 13, Avenue Alphonse Denis, Hyères (Var).

Carre Antoine, expédié par M. Carre Robert (Gendarme) rue E. Carthailhac, 48, Toulouse (Haute Garonne).

Castets, Edouard Pierre, expédié par M. Castets, rue Joann villa Edja, Dax (Landes).

Lehot Georges Henri, expédié par Mme Vve Lehot Maurice, Brd François Zola, 7, Aix en Provence (Bouches du Rhône).

Pierron Robert expédié par Mme A. Pierron, 25, rue Pertinax, Nice (Alpes-Maritimes).

Wyss Eugène, expédié par Mme Wyss Trefutrel par Lanvollon (Côtes du Nord).

Les destinataires de ces correspondances s'adresseront directement au Service Central de l'Etat Civil, Direction du Personnel, Etat Major Général « Guerre » à Alger.

Les Nouvelles du Monde

NOUVELLE INVENTION ALLEMANDE

BERLIN, 22 janvier. — L'Agence Trans-Océan annonce qu'une machine à dessiner vient d'être inventée en Allemagne ; elle servira à faire des courbes de statistiques et particulièrement à tracer des diagrammes en quelques minutes, travail qui nécessitait autrefois, une heure et demi de soins.

UN DUR A CUIRE

— L'Amiral anglais Marok Kerr est décédé à l'âge de 79 ans. Il commença sa carrière à l'âge de 13 ans à bord de la dernière frégate en bois de la marine britannique. Il avait reçu le baptême du feu à Alexandrie en 1882.

En 1913 il avait réorganisé la flotte grecque.

LES RELATIONS POLONO-SOVIETIQUES

LONDRES, 22 janvier. — M. Winston Churchill a reçu, hier, le ministre des affaires étrangères de Pologne avec lequel il s'est entretenu de la situation russo-polonaise.

M. Eden ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, et l'ambassadeur de Pologne à Londres assistaient à cet échange de vues.

C'est la première fois depuis son retour en Angleterre, que le Premier Ministre entre en contact personnel avec les dirigeants polonais.

ANKARA 22 janvier. — Un avion de guerre allemand a fait un atterrissage forcé sur le territoire turc près du village Aqanjik non loin du port de Sinope sur la mer Noire.

L'équipage composé de 5 membres a été interné.

Buenos Ayres, 22 janvier. — 4.000 victimes du récent séisme ont été déjà incinérées à San-Juan. 8.000 évacués sont arrivés dans différentes villes du pays.

Une collecte, faite en faveur des sinistrés s'élevait, hier, à 10 millions de pesos.

TUNIS, 22 janvier. — Un arrêté du gouverneur général interdit dans la Régence la fabrication et la mise en vente des produits de pâtisserie et biscuiterie.

FRONTIERE ITALIENNE. — Durant les mois de septembre, octobre et novembre les allemands ont émis en Italie occupée 50 milliards de lires de papier-monnaie. Ils prélèvent 200 millions de lire par jour dans les banques italiennes pour payer leurs réquisitions. En temps de paix la circulation monétaire italienne s'élevait de 12 à 20 milliards de lires.

LONDRES. — Les Alliés font des promesses qu'ils ne tiennent pas puisqu'ils n'ont pas encore ouvert leur fameux second front. Tel est actuellement le thème favori de la propagande allemande, sa tactique est quelque peu simpliste.

Les propagandistes hitlériens ont pour principe d'utiliser certaines déclarations officieuses publiées par la presse alliée et qu'ils s'empressent d'attribuer aux dirigeants des Nations Unies.

C'est ainsi que le Docteur Goebbels se prépare à prendre les Alliés en défaut s'ils n'ouvrent pas le second front aux dates fixées dans les articles qui n'étaient que de conjectures ou des suppositions.

Un autre sujet cher aux nazis c'est la trahison de l'Italie qui contraignit, prétendent-ils, 30 divisions italiennes à passer, en Sicile, avec des armes et bagages dans le camp adverse argument facile à réfuter car ce n'est qu'après la chute de la Sicile que l'Italie abandonna les allemands.

Ceux-ci ne furent d'ailleurs pas pris au dépourvu. Leur résistance à Salerne, si opiniâtre qu'un moment les alliés faillirent être rejetés, suffirait à prouver le contraire.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

1944 — FEVRIER		
1	M	St Ignace P. Q.
2	M	Purification
3	J	St Blaise
4	V	St Gilbert
5	S	Ste Agathe
6	D	Septuagés.
7	L	St Théodore
8	M	St Jean de Matha
9	M	Ste Appoline P. L.
10	J	Ste Scholastique
11	V	St Adolphe
12	S	Ste Eulalie
13	D	Sexagésime
14	L	St Valentin
15	M	St Faustin
16	M	St Onésime
17	J	St Théodu. D. Q.
18	V	St Siméon
19	S	St Gabin
20	D	Quinquag.
21	L	St Pépin
22	M	MARDI-GRAS
23	M	Cendres
24	J	St Mathias N. L.
25	V	St Césaire
26	S	St Nestor
27	D	Quadragésime
28	L	St Romain
29	M	St Porphyre

Le mois de mars paraîtra mardi prochain

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 22 janvier. — Nous avons annoncé, hier, que la R. A. F. avait bombardé Berlin, sans donner d'autres détails.

Aujourd'hui, le ministère de l'air britannique communique que, dans la nuit de jeudi, la plus forte des formations qui aient pris part à une attaque a survolé Berlin et a déversé sur la Capitale du Reich, plus de 2.300 tonnes de bombes explosives et incendiaires à la cadence de 77 tonnes à la minute.

Le bombardement a duré une demi-heure exactement.

Les objectifs, parfaitement éclairés par des fusées parachutés, ont été atteints en plein.

Les dégâts sont des plus considérables.

Les PERTES AMERICAINES en ITALIE

WASHINGTON, 22 janvier. — Les pertes subies la semaine passée, par les américains en Italie, sont de 187 tués, 742 blessés et 1162 manquants.

Les pertes totales américaines, en Italie, depuis le début des opérations, sont de 2.985 tués, 12.506 blessés et 3721 manquants.

UN SOUS-MARIN BRITANNIQUE A COULE UN CROISEUR ET TROIS RAVITAILLEURS JAPONAIS

LONDRES, 22 janvier. — Le croiseur japonais qui a été coulé par un sous-marin britannique, au large du détroit de Malacca, appartenait à la classe « Kuma ». Ces unités ont un déplacement de 5.10 tonnes et un armement de 5 canons de 5 pouces ; l'équipage est de 400 hommes.

Le même sous-marin a coulé 3 grands navires japonais de ravitaillement à l'entrée du détroit de Malacca, entre la Malaisie et Sumatra.

SOCIETE JOB

AVIS

Il est porté à la connaissance des fumeurs des arrondissements, de CORTE, AJACCIO et SARTENE qu'à partir du mois de [illegible] la distribution de Cigarettes « JOB » [illegible] reprise. La ration mensuelle sera [illegible] par voie de presse.

Ont droit tous les sujets masculins [illegible] de 18 ans révolus, à l'exclusion des [illegible] 1939 à 1944 mobilisés. Les réformés [illegible] journés doivent fournir à l'appui de leur inscription une copie certifiée exacte de [illegible] titre délivré par la commission de Réforme d'Ajaccio.

Les consommateurs des arrondissements d'Ajaccio, Corte et Sartène doivent se faire inscrire dès parution de la présente chez un revendeur de cigarettes JOB de leur choix en présentant la carte d'alimentation qui sera annotée par le revendeur. L'inscription sera close le 27 janvier [illegible]

Les revendeurs doivent fournir la liste [illegible] tant : Noms, prénoms, date de naissance, N° de la carte d'alimentation, à un [illegible] le revendeur de son choix. Cette liste [illegible] obligatoirement être certifiée exacte [illegible] Maire de la Commune.

Les clients de la SOCIETE « JOB » [illegible] arrondissements d'Ajaccio et Sartène [illegible] vent poster leur liste (recommandée) [illegible] plus tard le 26 janvier à notre adresse [illegible] BASTIA.

Les revendeurs ne seront servis qu'[illegible] raison des inscriptions régulières. Un [illegible] le sévère sera exercé et la fraude [illegible] poursuivie.

Le Directeur : C. D[illegible]

68me Année — N° 115 Prix UN Franc Lundi 24 et Mardi 25 Janvier 1944

000020

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

EN ITALIE

Les Alliés font un débarquement

AU SUD ET NON LOIN DE ROME ET PENETRENT PROFONDEMENT A L'INTERIEUR DU PAYS SANS RENCONTRER DE RESISTANCE

En RUSSIE, est entrain de s'écrouler Tout le Front Allemand

EN ALLEMAGNE, LA R.A.F. DEVERSE 2.000 TONNES SUR MAGDEBOURG, GROS CENTRE INDUSTRIEL DU REICH

A ALGER, LE COMITÉ FRANÇAIS DE LA LIBERATION RÉINTEGRE 1636 FONCTIONNAIRES REVOQUÉS PAR VICHY

ITALIE

LONDRES, 23 janvier. — **Samedi à 2 heures du matin, des troupes anglo-franco-américaines ont pris pied sur le rivage tyrrhénien de l'Italie, au sud et non loin de Rome.**

L'attention de l'ennemi n'ayant pas été éveillée, les opérations de débarquement ont pu s'effectuer en bon ordre, avec rapidité et sans pertes graves.

Ne rencontrant aucune résistance, les troupes alliées purent facilement et rapidement avancer vers l'intérieur et atteindre les objectifs qui leur avaient été assignés à l'avance.

Ce fut une promenade militaire, rapportent les correspondants militaires étrangers, auprès du commandant du corps de débarquement.

LONDRES, 24 janvier. — Bien que le haut commandement ne donne jusqu'à présent que peu de nouvelles sur le corps de débarquement interallié opérant dans le sud de la région romaine, il résulte des premiers renseignements reçus que les troupes alliées n'ont aperçu le 1er avion allemand qu'à 6 heures du matin, et n'ont rencontré les premières patrouilles ennemies qu'à 8 heures, c. à. d., 6 heures après leur débarquement.

Il est donc avéré, maintenant, que l'ennemi a été pris tout à fait au dépourvu, et qu'il ne s'attendait pas du tout à un débarquement sur ce point de la côte.

LONDRES, 24 janvier. — Ne rencontrant aucune résistance devant elles, il se confirme que les troupes alliées atteignirent rapidement les objectifs qui leur avaient été assignés, et y établirent aussitôt une large et solide tête de pont.

LONDRES 24 janvier. — Le corps de débarquement n'a subi jusqu'à présent aucune attaque de la part de l'ennemi qui, surpris, paraît, en ce moment se ressaisir et rassemble ses troupes en vue d'une contre-attaque probable.

Pendant ce temps, les alliés consolident leur tête de pont, l'agrandissent en largeur et en profondeur et s'apprêtent à recevoir la riposte ennemie.

LONDRES, 24 janvier. — Sur le front de la 5me Armée, les allemands qui avaient amené, ces jours derniers, trois divisions en renfort dans le secteur de Cassino, viennent de déclencher une violente contre-attaque contre les troupes américaines les obligeant à repasser le Rapido.

Par contre, dans le secteur au nord de Cassino, la pression alliée se fait de plus en plus forte contraignant l'ennemi à céder du terrain.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 23 janvier. — De puissantes formations de bombardiers lourds escortés de chasseurs ont attaqué, hier, divers objectifs militaires allemands dans le Pas-de-Calais ; l'opposition des chasseurs ennemis a été généralement faible. Les forteresses et les Liberators étaient escortés de « Thunderbolts » et de « Lightning » ; 14 appareils ennemis ont été abattus.

Les opérations d'escorte de soutien et de couverture pour les troupes de terre ont été effectuées par la RAF et des chasseurs alliés qui détruisirent 3 appareils ennemis.

Les alliés ont perdu 5 bombardiers lourds, 2 bombardiers légers et 5 appareils de chasse.

LONDRES, 23 janvier. — La nuit dernière, 2 raids ont été effectués par 90 avions allemands qui purent franchir la côte de la Grande-Bretagne, mais 30 seulement arrivèrent au-dessus de la région londonienne.

12 de ces appareils ont été abattus.

LA DESTRUCTION DE BERLIN SE POURSUIT METHODIQUEMENT

LONDRES, 23 janvier. — Commentant le dernier raid sur Berlin, le journal « Evening News », écrit :

« **L'assaut sur la capitale allemande se poursuit délibérément et impitoyablement, et la puissance industrielle de Berlin se trouve réduite kilomètre par kilomètre.**

« Les assauts répétés des alliés ont obligé la **Luftwaffe** à maintenir des centaines de chasseurs dans le cœur même de l'Allemagne.

« Bientôt l'aviation allemande aura besoin de tous ses chasseurs pour combattre l'invasion dans l'Occident, et si les allemands maintiennent leurs chasseurs dans le centre du Reich, ils seront sérieusement handicapés dans les combats aériens qui vont se dérouler contre la muraille occidentale : la Luftwaffe se trouve en présence de ce dilemme. »

(Suite à la 2me Page)

DANS LES GEOLES ITALIENNES

I. [illegible] BATTESTI

Par M. [illegible] LYCÉE D'AJACCIO

[illegible] de notre arrestation et de notre captivité en Italie ? Loin de moi cette pensée. En écrivant, pour les lecteurs de notre journal, le récit de nos aventures et de nos misères, je me propose surtout de faire connaître l'âme du peuple italien, de ce peuple qui, grisé par des mots ou des devises fausses, était parti à la conquête de l'Europe et s'est écroulé lamentablement.

Les lecteurs avides de fortes émotions, seront probablement, certainement déçus, car nos prisons n'ont rien de comparable à celles de Silvio-Pellico, et nos aventures à celles d'Ulysse, mais j'aurai de nombreuses occasions de les faire rire aux dépens de nos geôliers.

Nous fûmes dix-huit Corses à être déportés les premiers, honneur insigne, en Italie, au camp de prisonniers de Ferramonti di Tarsia, en Calabre. C'étaient avec l'auteur de ces lignes :

Le général d'Aviation Poli-Marchetti, de Talasani ;

Le colonel Costa, de Piedigriggio ;

Bianconi, Directeur du « Petit Bastiais » ;

Andreani Pierre, conseiller du Commerce extérieur de la France, de Quenza ;

Alioli, de la Police spéciale ;

Le capitaine Pulcinelli, de Calvi ;

Luciani, avoué à Calvi ;

Salini André, d'Ajaccio ;

Opici, d'Ajaccio ;

Cavalli, de Propriano ;

Vignaroli, instituteur, à Moncale ;

Leoni, de Bastia ;

Savelli, de Pietralba ;

Pasqualini, de Morosaglia ;

Susini, de Francardo ;

Rossi, de Bastia ;

Lometa, d'Ajaccio.

Quelques-uns de ces otages avaient été arrêtés au début de l'année 1943 et conduits d'abord à la caserne Marbeuf, à Bastia, où ils avaient vécu de sombres et pénibles journées, puis au camp de Prunelli de Fiumorbo. D'autres, comme le général Poli-Marchetti, le colonel Costa Ornelli, Vignaroli, Pierre Andreani, Savelli avaient été arrachés brusquement et brutalement à leurs familles et dirigés sur Bastia d'où, au bout de quelques jours, ils furent envoyés en Italie.

Quand à moi, arrêté le 29 mai, à 11 heures du matin et incarcéré à la caserne des gardes mobiles, le fis conduit à Prunelli le 28 mai.

Je ne fus ni surpris ni troublé par cette arrestation. Je savais depuis quelques mois, que les Italiens me considéraient comme dangereux. Ne savaient-ils pas, que j'avais été Président du Comité de vigilance d'Ajaccio, que je m'étais élevé avec force contre le fascisme et leur « César de Carnaval » ? J'avais-je pas eu l'audace d'écrire, en 1938, que Mussolini conduisait inévitablement l'Italie à sa perte ? En commettant ce crime de lèse-majesté, j'avais signé mon arrestation. D'autre part, ils n'ignoraient pas que je ne cachais pas mes idées, que j'étais un gaulliste de la première heure qui ne voyait le salut que dans la victoire des Alliés.

Peut-être avaient-ils aussi appris que le lendemain de l'armistice, j'avais eu le courage de rédiger un télégramme adressé à l'Amiral Darlan, dans lequel je le suppliais de partir avec toute la flotte en Afrique du Nord et de continuer la lutte aux côtés des Alliés. Ainsi les motifs de suspicion ne manquaient pas aux Italiens pour s'assurer de ma personne.

J'ai déjà dit que je n'étais ni surpris, ni troublé de ce qui m'arrivait. Je dois avouer cependant que quand je fus introduit dans une des nombreuses cellules de la Caserne Battesti et que là je me vis arracher brutalement par un carabinier mon col et ma cravate et qu'il m'ordonna d'enlever et de remettre les lacets de mes souliers je dois avouer que je m'indignai, je me révoltai. Puis, reprenant mon calme, je dis à mes gardiens : « Inutile de prendre toutes ces précautions, je n'ai nullement l'intention de me pendre ».

Cependant j'étais navré de me présenter dans une tenue presque de bagnard à ma famille que je comptais bien voir dans l'après-midi. Mais mes gardiens, car les Italiens — premier trait de leur caractère — prennent facilement la tête lorsqu'ils sont la force, laissèrent dans ma cellule, cela paraît incroyable, ce même col, cette même cravate et ces mêmes lacets qu'ils m'avaient arrachés avec tant de brutalité quelques instants auparavant. Aussi quand, l'après-midi, ma famille fut autorisée à me voir, j'étais heureux de pouvoir me présenter à elle dans une tenue convenable. Je raconte ce qui m'amuse de ce passer et nous fîmes des gorges chaudes de l'inconséquence et de l'affolement de mes geôliers.

C'est à la Caserne des gardes mobiles que je passai deux jours avec Leandri, Tomasi, Giovannoni, Pedruzzi, Guy Andrei, et bien d'autres. Une lourde accusation pesait sur tous ces camarades et cependant aucune plainte ne se révélait en eux. Ils étaient prêts à passer de leur vie, s'il le fallait, leur patriotisme, leur attachement indéfectible à la France. Héros de la révolte et de la libération corse, je vous salue ! Toutes mes pensées vont vers vous qui, moins heureux que nous, êtes encore dans les geôles italiennes. Vous avez accompli votre devoir, le plus noble des devoirs, sans forfanterie ; vous êtes restés impassibles devant le châtiment qui vous attendait. Vous étiez prêts à tous les sacrifices. Votre courage n'avait d'égal que votre insouciance et votre bonne humeur.

Je vous salue, Guy, digne émule de Scamaroni, et vous aussi André, qui avez été fusillés par les Italiens, et qui aviez déjà le triste pressentiment de votre fin prochaine. Votre mort n'aura pas été inutile. Les deux jours passés en compagnie de tels hommes seront pour moi le souvenir le plus émouvant et le plus réconfortant de ma vie. Tant de courage réfléchi, tant de patriotisme calme, tant d'abnégation de la part de vous tous m'ont profondément ému.

Quand on a vécu quelques heures à côté de tels héros obscurs, on trouve que l'homme est grand et que l'humanité n'est pas aussi méprisable qu'on veut bien le dire.

COMITI, professeur.

L'Action.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Constitution d'une bibliothèque HISTORIQUE CORSE

Un de nos compatriotes, résidant en Algérie nous demande une courte liste des ouvrages qui pourraient l'instruire de l'histoire de notre pays, qu'il connaît mal. On nous a consulté si souvent à ce sujet qu'il nous faut croire que ces renseignements seraient des plus utiles et justifieraient bien une ou deux de ces chroniques.

La difficulté est de faire court. La Corse, richement pourvue, comporte une bibliographie des plus importantes, supportant la comparaison avec celles des provinces de France les mieux fournies en documents historiques. Il n'est pas possible d'indiquer, même approximativement, le nombre de numéros qu'elle présenterait, pour le moins deux mille.

Il faudrait pour l'évaluer, prendre pour base les ouvrages sur la Corse possédés par la Bibliothèque Nationale qui semble à première vue la mieux fournie, puis la compléter à l'aide des catalogues des Bibliothèques de Bastia et d'Ajaccio que les dons de généreux érudits ont assez largement enrichies.

Après avoir cité un certain nombre de fonds d'Etablissements publics de France et de l'étranger et des collections privées, Colonna de Cesari Rocca qui les avait fouillées les uns et les autres, à la page IX de l'avertissement bibliographique en tête de son « Armorial Corse », signalait la bibliothèque de M. Louis Campi (aujourd'hui fonds Campi de la Bibliothèque d'Ajaccio), la trouvant « la plus complète de toutes, mieux fournie même que celle de la Bibliothèque nationale pour ce qui concerne la Corse. »

L'intéressante Bibliographie jointe par le prince Roland Bonaparte à son ouvrage : « Une excursion en Corse », 1891, p. 141 à 275, le laisserait croire. La partie de cette liste relative aux ouvrages de sa bibliothèque personnelle, aujourd'hui partagée entre la Société de Géographie et la Princesse Marie, sa fille, à part quelques pièces intéressantes et rares, ne permet pas de la considérer comme ayant été mieux pourvue que celles des deux villes.

Aucune des collections privées actuelles, du reste sans catalogues connus, ne me celle qui pourraient parfois combler quelques lacunes, ne semble avoir une égale importance, et l'on ne peut, aux prix actuels des ouvrages rares, espérer qu'il se trouve encore parmi nous quelque amateur fastueux ou riche mécène qui puisse reconstituer un fonds pareil. Heureux ceux qui peuvent, en guettant la bonne occasion, acquérir, mais à quel prix, la pièce qui manque à l'une ou l'autre de nos Bibliothèques municipales.

Pour étudier notre histoire, c'est à elles qu'il faut recourir, et renoncer à l'ambition de renouveler l'effort du prince Roland, aidé de sa grande fortune et de son attachement à notre pays.

On peut, toutefois sans gros frais, à l'aide d'une douzaine d'ouvrages restés la plupart dans le commerce, connaître l'essentiel de notre histoire. Trois volumes récents nous le donnent dans d'excellents résumés, forcément incomplets, mais rédigés tous trois dans un esprit et sur des plans différents, ce qui nous empêche de dire quel est le meilleur.

Le plus ancien eut pour base des recherches d'archives en abandonnant l'histoire traditionnelle, qui, à la fin du XVIIIme et pendant une partie du XIXe siècle, avait fourni tant d'œuvres estimables mais aujourd'hui périmées, si ce n'est pour les parties relatives à l'époque où vivaient leurs auteurs. Ils s'en tenaient à nos quatre vieilles chroniques (appui ignorant au surplus les œuvres sous la forme établie par l'édition de Filippini, manuscrites de Rostini et du père Rossi et bien d'autres que révélèrent peu à peu les travaux de l'éminent abbé Letteron, secondé par l'admirable élite qu'il animait et que nous sommes aujourd'hui incapables de reconstituer. Ils nous ont laissé un monument que l'on nous envie : le Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse.

Après ces publications notre histoire était à refaire.

En 1908 a paru un essai de notre premier médiéviste, Colonna de Cesari Rocca : « Histoire de la Corse, traitée pour la première fois d'après les sources originales ». Paris, Boivin-Jouve, 15, rue Racine. C'était une tentative où, avec un zèle et un enthousiasme de découvreur,

[illegible] PIÈCES ET 7 ENCERCLÉES

foudroyantes, menées séparément l'une sur le 1er front, dans le secteur de Rovno, l'autre sur le [illegible] à l'extrémité [illegible]

[illegible] agglomérations [illegible] et spécial [illegible] Staline salue

[illegible] pu, à l'extrémité est de la boucle du Dniepr, ouvrir une nouvelle brèche dans les lignes ennemies, s'étendant [illegible]

l'auteur introduisait dans notre histoire le résultat de ses fouilles dans les archives inexplorées.

C'est un livre que l'on ne peut négliger. L'auteur en connaissait les lacunes. Pour les compléter, huit ans après, il participait avec M. Louis Villat, aujourd'hui doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse, par la rédaction des chapitres IV à XI, à la publication d'une « Histoire de la Corse », dans la collection des « Vieilles Chroniques de France ». Paris Boivin et Cie, 3 et 5 rue Palatine, 1916.

Cet ouvrage reste l'un des meilleurs de cette excellente collection. Six ans après M. A. Ambrosi, dont nous n'avons plus à faire l'éloge, apportait ses connaissances et ses méthodes qui utilisaient les derniers progrès de la science et les résultats des recherches géographiques auxquelles il avait participé. Il envisageait l'histoire de notre pays selon un plan tout nouveau que son titre annonce : « Histoire des Corses et de leur civilisation », Bastia, 1914.

On y trouve des renseignements de toute sorte : bibliographie d'ouvrages généraux et particuliers, illustrations nombreuses, extraits à chaque chapitre de lectures tirées d'auteurs anciens qui rendent l'impression plus exacte de l'époque envisagée ou l'essentiel de quelque document important, parfois reproduit.

Ces trois ouvrages, surtout les deux derniers sont la lecture indispensable par laquelle doit débuter celui qui veut voir clair dans notre histoire si touffue. On aura par eux l'essentiel, l'indispensable forcément abrégé. On le connaîtra à travers la pensée de l'auteur. Son jugement personnel tient une grande place. Il est généralement acceptable. Mais si l'on veut aller plus loin, il faut prendre contact avec les sources qui peuvent parfois le modifier. Si l'on est en mesure de s'offrir ce luxe et cette grande satisfaction il faut aller directement à ceux qui vécurent l'histoire qu'ils racontent. Nous en indiquerons quelques-uns dans un prochain article. P.B.

Suite au prochain numéro.

AVIS DE DÉCÈS

M. César Filippi et sa fille Jacqueline ; Mme Ve Annonciade Gilormini ; M. et Mme Ulysse Filippi et leurs enfants ; M. et Mme Paul Gilormini et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Buggiani et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Christophe Dalcado et leurs enfants ; M. et Mme Liberati et leurs enfants ; M. et Mme Allegrini et leurs enfants ;

Les familles Filippi, Sbarazzi, Casella, Lippi, Gilormini, Baccari, Rapalini,

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Laure FILIPPI
née GILORMINI

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 23 janvier 1944 à l'âge de 23 ans.

La levée du corps aura lieu le 25 janvier à 9 heures à Mausoléo. (Brando).

Mme Vve Sanguinetti Dominique et ses enfants, Jean-Baptiste et Janine ; M. et Mme Sanguinetti Jean-Baptiste ; M. et Mme Sanguinetti Pierre ; M. et Mme Petrignani Antoine et leurs enfants ; M. et Mme Dominici Sauveur et leur enfant de Marseille ; M. et Mme Sanguinetti Antoine, de Marseille ; M. et Mme Santoni Henri et leurs enfants ; Mme Vve Santoni Julie ; M. et Mme Giuntini Bernard et leurs enfants, Nénette et Joseph ; M. et Mme Raibaldi Jean-Baptiste ; M. et Mme Sanguinetti André ; M. et Mme Ghérini André et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Segretin Jules et leurs enfants de Paris ; M. et Mme Botteghi Antoine et leurs enfants ; M. et Mme Doyen Jean et leurs enfants ; M. et Mme Giuntini Pierre et leurs enfants ;

Les familles [illegible], Franceschi, [illegible], Giorgi, Fieschi, Sisco, Falconi, Donedda, [illegible], Botteghi, Moltinelli, Grazia, Giuntini, Suzzarini, Raibaldi, Ghérini, Panizi,

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. SANGUINETTI Dominique
patron pêcheur

leur époux, père, fils, petit-fils, neveu, cousin et allié, lâchement assassiné au cours de l'alerte du 23 janvier au soir, à l'âge de 38 ans.

L'enterrement aura lieu le 25 janvier à 16 heures.

Maison mortuaire : 3, Rue Pino. P. F. L.

REMERCIEMENTS

M. Robert Feydel et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de :

Mme FEYDEL Robert
née SANGUINETTI

prient les parents, amis et connaissances qui se sont associés à leur deuil, de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

LA GUERRE Sur tous les fronts

RUSSIE

MOSCOU, 24 janvier. — Sur les fronts de Leningrad et de Nowgorod, l'armée rouge exploite de plus en plus ses succès.

On évalue à plus de 80.000 tués que les allemands ont laissés dans le saillant de Leningrad et dans la région de Nowgorod.

Les prisonniers se comptent par milliers et le butin abandonné par l'ennemi est des plus considérable.

Dans le secteur des marais du Pripet, les troupes soviétiques poursuivent leur avance délivrant de nombreuses localités et faisant des prisonniers.

ITALIE

LONDRES, 24 janvier. — Les troupes alliées, qui ont débarqué samedi matin, sur la côte italienne à 50 kms au sud de Rome, ont pénétré, à présent, de plus de 7 kms à l'intérieur.

Aucune réaction ne s'est encore fait sentir de la part de l'ennemi.

LONDRES, 24 janvier. — Les allemands ont déclenché, dans l'espace de 24 heures, 11 violentes contre-attaques sur le front de la 5me Armée, dans le secteur des troupes américaines, qui après avoir perdu une tête de pont sur le Garigliano, sont contraints, à présent de repasser sur la rive droite du fleuve qu'elles avaient été contraintes d'abandonner, hier.

Ces contre-attaques violentes et répétées dans un temps aussi court, prouvent les craintes qu'éprouve le commandement allemand sur le danger que présente le débarquement des alliés sur la côte romaine, à 100 kms à l'arrière des lignes allemandes du front de la 5me Armée.

La Guerre Aérienne

LONDRES, 24 janvier. — Dans la nuit de vendredi à samedi, de fortes formations de bombardiers lourds de la R.A.F., escortés de chasseurs à long rayon d'action ont déversé sur Magdebourg en Allemagne, plus de 2.000 tonnes de bombes explosives et incendiaires.

Magdebourg, qui est un grand port fluvial situé sur l'Elbe, est devenu, à la suite des bombardements répétés de la Ruhr, un des plus gros centres d'industrie de guerre allemande. On y trouve des usines de chars, de canons, de camions, de moteurs d'avions, de carburants synthétiques, etc.

D'après les premiers renseignements qu'on a pu recueillir les dégâts seraient considérables.

Le raid sur la ville a duré exactement 34 minutes.

LONDRES, 24 janvier. — Pendant que des bombardiers de la RAF lançaient sur Magdebourg 2.000 tonnes d'explosifs, d'autres bombardiers escortés de chasseurs faisaient une diversion sur Berlin.

La défense allemande s'est montrée partout très active.

De ces raids sur l'Allemagne, effectués par plus de 1.000 bombardiers et chasseurs, 52 appareils alliés sont manquants.

LONDRES, 24 janvier. — Hier, en plein jour, des bombardiers moyens américains ont attaqué divers objectifs militaires allemands dans le nord de la France et en Hollande.

En France, ce sont les objectifs situés dans le Pas-de-Calais qui ont été particulièrement visés ainsi que l'aérodrome de Monpertuis.

Les alliés ont perdu 2 bombardiers ; 5 chasseurs allemands ont été abattus.

La Guerre sur mer

LONDRES, 23 janvier. — Le commandement aérien britannique annonce que des bombardiers côtiers de la RAF ont attaqué deux destroyers et endommagé un second.

LONDRES, 24 janvier. — Un groupe de sous-marins allemands a essayé d'attaquer un gros convoi de bateaux britanniques entre les Açores et le Portugal. Après 4 jours d'efforts, les sous-marins ennemis durent abandonner la lutte ayant perdu 2 sous-marins à coup sûr et probablement 2 autres.

Ce même convoi a été attaqué, ensuite au large de l'île d'Ouessant, par des avions allemands qui lancèrent sur les navires des bombes planeuses. Deux navires ont été endommagés, mais le convoi au complet rentra bien au port.

PACIFIQUE

WASHINGTON, 24 janvier. — L'aviation américaine a coulé dans le Pacifique sud, 1 pétrolier de 7.000 tonnes et 3 cargos japonais.

CALACUCCIA

Jeudi, 19 janvier ont eu lieu à Calacuccia, les obsèques de J.-B. Gentili, décédé à l'âge de 60 ans, après une assez longue et cruelle maladie.

La famille Gentili est très avantageusement connue dans notre canton. Aussi de toutes les communes une grande foule de parents et d'amis étaient accourus pour assister à ses obsèques.

La cérémonie religieuse a été célébrée par M. le chanoine Albertini, curé-doyen de Calacuccia, M. l'abbé Antoine Albertini, curé à Albertacce et le R. P. Antoine, Supérieur du couvent du Niolo.

Le défunt laisse une veuve et cinq enfants. C'était un ancien combattant de la guerre 1914-18 au cours de laquelle il a été blessé et gazé.

Le deuil était conduit par Mlle Marie Gentili, employée des P.T.T., sa fille, par son frère, M. l'abbé Gentili, curé à Lozzi et par tous les membres de la famille Gentili.

M. J.-B. Gentili était un courageux travailleur un excellent père de famille et un affectueux parent et ami.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui un excellent souvenir.

Nous renouvelons à la famille Gentili nos condoléances les plus émues.

UN PARENT.

NOUVELLES du MONDE

AU COMITE FRANÇAIS DE LA LIBERATION NATIONALE

ALGER, 24 janvier. — Le nombre des fonctionnaires révoqués par Vichy et réintégrés à leurs postes par le Comité Français de la Libération Nationale, s'élève, à ce jour, à 1.636.

LA POLITIQUE BRITANNIQUE D'APRES GUERRE DANS le PACIFIQUE

SYDNEY, 2 janvier. — Il est probable que les conversations de Cambarra cette semaine, revêtent une grande importance en ce qui concerne le développement de la politique britannique d'après guerre dans le Pacifique.

Le gouvernement a tenté d'établir un arc de bases défensives passant par l'archipel Bismark, les îles Salomon, les Nouvelles Hébrides et la Nouvelle Calédonie.

L'Australie a conclu avec le Portugal un accord aux termes duquel l'île de Timor bénéficiera de toutes les facilités en vue d'être incluse dans le système sans qu'il soit porté atteinte à la souveraineté du Portugal.

L'ESPIONNAGE ALLEMAND EN ARGENTINE

LONDRES, 23 janvier. — Les autorités britanniques, à Trinidad, ont arrêté M. Osmar Alberto Helmuth, consul de l'Argentine, sous l'inculpation d'espionnage.

Il a été arrêté alors qu'il partait pour l'Europe pour y remplir une mission officielle.

Le gouvernement britannique ayant informé le gouvernement argentin sur l'accusation qui pesait sur le consul, M. Helmuth a été révoqué.

Le président Ramirez a ordonné une enquête pour vérifier les assertions selon lesquelles une bande d'espions de l'Axe existerait en Argentine.

ROME ET LA CITE DU VATICAN SONT PRIVEES D'EAU

LONDRES, 23 janvier. — A la suite des raids alliés sur Rome, la ville a été privée d'eau, et le Vatican n'aurait de réserves que pour 20 jours.

L'aqueduc de Vergine ravitaillant le Vatican a été coupé, comme l'aqueduc de Marcia alimentant Rome.

Les voies de triage, situées dans les environs Est de la ville, ont été l'objet d'attaques violentes.

De nombreux conflits ont éclaté à l'intérieur de la capitale entre civils et l'autorité militaire : 300 femmes ont été arrêtées.

LES ALLEMANDS CRAIGNENT UN SOULEVEMENT POPULAIRE EN FRANCE

LONDRES, 23 janvier. — Les allemands craignent un soulèvement populaire en France, lors de l'invasion ; ils cherchent à le prévenir en massacrant ou privant de liberté tous ceux qui sont susceptibles d'y prendre part, écrit dans « France » un éditorialiste.

Pour briser la « résistance » les allemands ont placé aux postes de commande des hommes dont ils sont sûrs.

LONDRES, 23 janvier. — Après avoir entendu parler de l'avion sans hélice, on apprend, maintenant, qu'il existe un navire sans hélice, qui peut atteindre une grande vitesse, quoiqu'il n'ait ni machines, ni hélices, ni gouvernail, ni cheminée.

L'inventeur est un anglais, M. Wild Frère, l'explorateur bien connu de l'Antarctique.

Les expériences ont été faites, en Tasmanie, avec un petit bateau de 10 tonnes.

Les gaz produits par la combustion s'échappent à l'état très comprimé par jets situés sous la ligne de flottaison.

Le système a de nombreux avantages : facilité de manœuvre, absence de fumée et de bruit, suppression des heurts provenant des hélices.

1944 — MARS			
1	M	Ste Aubin	P.Q.
2	J	St Jacob	
3	V	St Marin	
4	S	St Casimir	
5	D	Reminiscere	
6	L	Ste Colette	
7	M	St Thomas d'Aquin	
8	M	St Jean de Dieu	
9	J	Ste Françoise	
10	V	St Doctrove	P.L.
11	S	St Euloge	
12	D	Oculi	
13	L	Ste Euphrasie	
14	M	Ste Mathilde	
15	M	St Zacharie	
16	J	MI-CAREME	
17	V	St Patrice	D.Q.
18	S	St Alexandre	
19	D	Laetare	
20	L	St Joachim	Print.
21	M	St Benoit	
22	M	St Emile	
23	J	St Victorien	
24	V	St Gabriel	N.L.
25	S	Annonciation	
26	D	PASSION	
27	L	St Jean évêq.	
28	M	St Gontran	
29	M	St Eustase	
30	J	St Amédée	
31	V	St Léon	P.Q.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Mardi 25 Janvier, Conv. S. P. N. L.

DELEGATION de la CROIX-ROUGE FRANÇAISE DE LA CORSE

Messages Télégraphiques

Le public est avisé que :

1) Pour la France et les territoires occupés par l'ennemi seuls les télégrammes aux sujets sérieux seront admis.

2) Pour l'Italie, seuls sont autorisés les télégrammes pour la Sicile et la Sardaigne et pour tous pays occupés par les alliés.

Ces télégrammes ne seront par ailleurs acceptés que s'ils ont un motif valable : naissance, décès, accident, mariage, affaires urgentes à traiter. Motif que l'expéditeur devra justifier par une pièce.

Le Délégué départemental.

AVIS

Monsieur Tognetti Raphaël a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il [illegible] sa boulangerie en gérance à M. V[illegible] André à partir du 20 janvier.

L'assistante médico - sociale de « Maison du Prisonnier » serait désireuse de connaître les familles des prisonniers sinistrées demeurant en ville dans les environs. Elle les prie de vouloir bien se présenter au local de Croix-Rouge, 24, rue de l'Opéra, le mercredi et samedi de 14 à 17 heures.

M. Jean COLAS « Charcuterie italienne » prévient sa fidèle clientèle que la vente de la charcuterie se fera à l'[illegible]rie POGGI, rue Neuve St-Roch, son magasin étant endommagé par le bombardement.

Un Foyer du Soldat Français [illegible] de Madame la Générale Ca[illegible] a été créé et situé au Café Riche, [illegible] Paoli.

Madame la Directrice du Foyer [illegible] connaître que cet établissement ser[illegible] tous les jours :

MATIN (ouverture officielle [illegible] janvier 1944) : de 10 heures à 11 h[illegible]

SOIR : de 17 à 20 h. 30.

Suivant acte s. s. p. enregistré [à] Bastia, le 14 janvier 1944 Fo 39, c[illegible] 17, Mlle Castelli, demeurant à B[as]tia a vendu son fonds de commerce de débit de tabacs.

Les oppositions devront être f[aites] au siège du fonds de commerce Cours Favale.

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE camion [illegible] Chenard et Walcker. S'adresser à M[illegible] Berti, 4, rue Pasqualini.

A VENDRE 1 app. indéf. fil 2 [illegible] et accessoires, courant 110 V. Etat [illegible] S'adresser à Mariani Corbolo, Pon[illegible]cia.

AVIS A NOS ABONN[ÉS]

Nous informons nos abonnés [illegible] journal leur est envoyé régulièrement. En cas de non réception ou d'irrégularité dans la transmission nous les prions de nous en faire part et d'adresser en même temps une réclamation à l'Administration des P. T. T.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

68me Année — No 116 Prix UN Franc Mercredi 26 Janvier 1944

000021

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. No 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

DANS LES GEOLES ITALIENNES

II AU CAMP DE PRUNELLI

Par M. COMITI, PROFESSEUR AU LYCÉE D'AJACCIO

Le surlendemain, 26 mai, je quittai la caserne des Gardes Mobiles, à destination de Prunelli, sans avoir subi d'interrogatoire. Partis vers 10 heures du matin, nous arrivâmes à Prunelli vers 2 heures de l'après-midi.

[illegible] carabiniers qui m'accompagnaient me conduisirent dans le bureau [illegible]al. On fouilla ma valise, on me retira tous mes papiers et mon argent, puis le Maréchal me demanda si je connaissais le motif de mon arrestation. Je lui dis que n'ayant pas été interrogé par les autorités italiennes à Ajaccio, j'ignorais les raisons qui avaient pu dicter une telle mesure.

Le Maréchal me laissa comprendre qu'entre autres choses, on me reprochait surtout mon activité politique anti-fasciste. Je lui répondis en italien, que le premier devoir d'un citoyen, s'il fallait en croire Cicéron, que je tenais pour un grand Romain et un galant homme, était dans une République, de faire de la politique. J'ajoutai que puisque les italiens se reconnaissaient le droit de faire de la politique fasciste chez eux, nous avions bien le droit, nous autres français, de faire de la politique socialiste chez nous.

Cette réponse ne parut pas plaire beaucoup à notre Maréchal, mais que rétorquer à cela ?

« A la vérité, lui dis-je, ce qui pousse le gouvernement italien à nous arrêter c'est de voir notre grand attachement à la France. Cet amour que nous avons pour elle vous exaspère. On vous a trompés le jour où quelques égarés poussés par des motifs plus ou moins avouables, vous ont laissé croire que la Corse désirait se séparer de la France. Vous avez pensé qu'il suffisait d'envoyer, chez nous, un corps expéditionnaire pour que la Corse devînt ipso facto italienne, et de fait et de cœur.

Quelle erreur ! la Corse ne fait qu'un avec la France. Nous ne pouvons pas oublier tout ce qu'elle nous a donné, tout ce que nous lui devons. Depuis le jour où nous nous sommes donnés spontanément à elle, [illegible] ne s'est élevé entre nous, et de toutes les provinces qui composent la France, la Corse est, croyez-le bien, la plus française. Peuple fier et libre nous aimons d'un amour sans égal cette France libre, fière et généreuse.

Est-ce à dire, ajoutai-je, que les Corses aient de la haine pour le peuple italien ? Je ne le pense pas. Nous avons toujours pratiqué envers les italiens qui arrivaient dans notre île, la plus grande hospitalité. Ils étaient chez nous comme chez eux. Ils y avaient droit de cité. Mais croire que la Corse pouvait se détacher de la France c'est une aberration. La France malheureuse, humiliée, meurtrie par la botte de l'ennemi, nous est plus chère que jamais. Il n'y a pas un Corse, vraiment digne de ce nom, qui soit prêt à l'abandonner ».

J'aurais bien voulu lui dire autre chose, mais je jugeai prudent de m'arrêter là : beaucoup de nos lecteurs seront peut-être surpris que j'aie osé tenir un tel langage devant nos geôliers. Je puis leur affirmer sur l'honneur que je n'ajoute ni ne retranche rien. Ne m'étais-je pas rendu compte avec les italiens, qu'une longue et vieille civilisation a rendus [illegible] et quelque peu pusillanimes, il fallait leur parler ferme.

Au fond, j'étais et je suis encore convaincu que ce profond attachement que nous avons pour la France, cet amour que nous lui manifestons, dans les heures les plus tragiques et les plus sombres de son histoire, nous grandissait à leurs yeux.

Jouissant voluptueusement des effets de mon discours et considérant qu'entre moi, prisonnier, et lui, mon gardien, l'avantage était pour moi, je pris congé du Maréchal et [illegible], sur la place, les autres internés.

Nous étions 27 en tout au moment où je débarquai à Prunelli. Je citerai :

Giacobbi, sénateur ;
Bianconi, Directeur du « Petit Bastiais » ;
Le Commandant Stévani,
André Baldi,
[illegible] Marchetti,
Chiodi, de la police spéciale,
Le Dr Piani,
Bariani, directeur d'école,
Le Capitaine Pulcinelli,
Me Lorlani, avoué à Calvi.

La vie à Prunelli n'était pas trop pénible. Nous avions la faculté de nous loger chez l'habitant et de faire venir les membres de notre famille. Nous étions tenus de répondre à l'appel deux fois par jour, le matin, à 10 heures et le soir, à 18 heures. Pour le reste, liberté absolue, mais avec défense de quitter le village.

Qu'il me soit permis de rendre ici hommage à la population de Prunelli. Mes compagnons d'internement m'ont dit que le jour de leur arrivée à Prunelli, alors qu'ils avaient [quitté] la caserne Marbeuf, plus ou moins affaiblis et déprimés par leur détention, les habitants du village se sont empressés de leur fournir, au cœur de l'hiver, ce dont ils avaient besoin, notamment des lits et des couvertures pendant les quelques jours qu'il leur a été permis dans un cantonnement où ils manquaient de tout.

Nous n'avions donc pas trop à plaindre. Nous lisions, nous méditions, nous jouions aux boules et aux cartes et l'on attendait l'arrivée des Anglais.

Ah ! que nous avons soupiré dans l'attente d'un débarquement anglais et français. Que de fois notre regard a scruté l'horizon dans l'espoir de voir surgir des bateaux alliés. Nous ne devions pas, hélas ! avoir ce bonheur ! Le jour où cet espoir est devenu une réalité, nous nous trouvions, nous, parcourant les routes poussiéreuses de la brûlante Calabre, sur le chemin du retour.

COMITI, professeur.

L'Action.

EN RUSSIE

les succès de l'Armée Rouge dans les secteurs de Leningrad et Nowgorod prennent de l'ampleur

L'INVASION DE L'EUROPE EST COMMENCEE

Le débarquement des troupes interalliées au sud de Rome en constitue la première phase

EN ITALIE

après le port de Nettuno, la ville de Littoria sur les marais Pontins, tombe aux mains des Alliés.

Par ordre d'Hitler, Vichy ordonne l'évacuation de la zone maritime des Alpes

RUSSIE

MOSCOU, 25 janvier. — Dans les secteurs de Leningrad et de Nowgorod, les succès de l'armée rouge prennent une ampleur de plus en plus considérable.

Le nombre des prisonniers faits depuis le début de la dernière offensive, dans ces deux zones de combat, s'élève à plus de 60.000.

Les canons, les chars, les camions se comptent par centaines et le butin abandonné par l'ennemi tant en armes qu'en munitions et en approvisionnements de toute sorte est des plus considérables.

Un nombre important de villes et de localités ont été libérées.

MOSCOU, 25 janvier. — Poursuivant leur avance dans les régions de Nowgorod et Leningrad, les troupes soviétiques viennent d'occuper un certain nombre de gares sur la ligne de chemin de fer reliant Leningrad à Odessa et sur celle se dirigeant vers l'Estonie, coupant ainsi la seule voie que peuvent utiliser les allemands dans leur retraite.

Dans le secteur du Bug, les troupes allemandes auraient déclenché une série de contre-attaques appuyées par de puissantes formations de chars et de matériel blindé.

STOCKHOLM, 25 janvier. — Au sujet des récentes offensives soviétiques la radio finlandaise a publié, avant-hier le communiqué suivant :

Dans le secteur nord-est, d'une importance capitale pour les allemands, la question est de savoir jusqu'où et comment le haut commandement nazi pourra tenir sans sacrifier d'autres fronts.

BERLIN, 25 janvier. — Le Colonel Ernst von Hammer, commentateur militaire de l'Agence DNB a annoncé, hier soir, que les russes avaient, après une intense préparation d'artillerie, débarqué, la nuit dernière, au sud-est de la presqu'île de Kertch, et que de violents combats sont en cours.

ITALIE

LA PROTECTION DU CORPS INTERALLIE DE DEBARQUEMENT AU SUD DE ROME

BERLIN, 25 janvier. — L'Agence D.N.B. a annoncé, hier soir, que trois porte-avions, 2 cuirassés, 5 croiseurs, 6 destroyers et un grand nombre d'embarcations spéciales de débarquement, ont appuyé l'action des forces terrestres alliées qui avaient abordé avant-hier le rivage italien à Nettuno.

LONDRES, 25 janvier. — Le G. Q. G. interallié en Méditerranée communique que les troupes alliées du corps de débarquement en Italie, après s'être emparées du petit port de Nettuno, qu'elles ont trouvé intact, viennent de s'emparer de 2 autres villes, dont Littoria, située dans les marais pontins à 25 kms de Nettuno.

Peu de réaction encore de la part de l'ennemi, mais les alliés s'attendent à une violente contre-attaque d'un moment à l'autre.

Profitant de ce répit, les alliés élargissent de plus en plus et consolident plus fortement leur tête de pont de Nettuno.

L'aviation très active sur tout le front pilonne sans cesse les voies de communications utilisables pour l'ennemi, et protège le débarquement des troupes et du matériel qui arrivent sans discontinuer.

LONDRES, 25 janvier. — Sur le front de la 5me Armée, les allemands ont cessé de contre-attaquer, mais les américains tiennent solidement, à présent, les positions qu'ils occupent sur le Rapido.

Plus au nord, dans le secteur de Cassino, les français, non seulement contiennent l'ennemi, mais le pressent et le serrent de plus en plus et l'obligent à céder du terrain.

Dans le secteur de l'Adriatique, sur le front de la 8me armée, on ne signale que des reconnaissances de patrouilles et des duels d'artillerie.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 25 janvier. — Les troupes du général Tito continuent à livrer des combats les plus durs en Croatie, en Herzégovine et en Bosnie orientale, où elles ont fait sauter un dépôt de 150 tonnes de munitions.

(Suite à la 2me Page)

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Constitution d'une bibliothèque

II HISTORIQUE CORSE

Les sources premières, souvent essentielles, de notre histoire sont les quatre chroniques imprimées pour la première fois dans un in-4°, à Tournon, en 1594, par Antonpietro Filippini, sous le titre : **La Historia di Corsica** ; aussi l'appelle-t-on l'Histoire de Filippini. Un bel exemplaire est aujourd'hui aussi rare que coûteux. On le trouvait déjà difficilement en 1820 quand S. Battini, imprimeur à Bastia, tenta de le réimprimer.

La seconde édition : **Istoria di Corsica dell'archidiacono Pietro Filippini**, accompagnée de notes copieuses et savantes de l'avocat Gregori ne parut, en 5 volumes, in-8° à Pise, Nicolò Capurro, qu'en 1827-31. On en a vendu, il y a quelques années, deux exemplaires magnifiques l'un, royal, provenait de la Bibliothèque du comte de Chambord, dans une reliure fastueuse ; l'autre, broché, mais sur grandes marges, exemplaire peut-être unique. Les prix étaient insignifiants, à peine celui de la reliure d'un seul volume. Ils furent dédaignés de nos compatriotes auxquels on les signala. Ce n'étaient pas des livres de travail et n'avaient pas de valeur pour des érudits, mais c'étaient des pièces de collection rares et splendides pour des bibliophiles.

En 1888 et 89, pour rendre cette histoire plus accessible et utiliser la découverte par M. de Caraffa, à la Vaticane, du manuscrit des ducs d'Urbin, contenant le texte des trois premières chroniques, tel que Marc Antoine Ceccaldi l'avait établi, l'abbé Letteron le publia dans une traduction française.

Les originaux les plus anciens qui nous soient parvenus sont deux manuscrits du XVIIme : **l'Urbinate** de la Vaticane et le **Florentinus**, entré récemment dans une collection corse, qui paraît plus ancien, peut-être plus complet et qui semble offrir de meilleures leçons. Il faudrait collationner les deux textes pour les juger définitivement.

Entre temps, la Bibliothèque de Bastia avait reçu du colonel de Buttafoco une copie, de la fin du XVIIIme, cotée **ms Y**, qui donne de la plus ancienne de nos chroniques, celle de Giovanni della Grossa, allant des origines à 1470, un texte plus près de l'original et antérieur aux remaniements, souvent fort judicieux du reste, de Marc-Antoine, qui supprima adroitement beaucoup d'invraisemblable, mais ne nous laissait qu'une version mutilée. Ce texte qui nous rapprochait de la pensée de Giovanni della Grossa fut soigneusement publié tel que nous le fournit le **ms y**, en 1910, par l'abbé Letteron au Bulletin de la S. S. H. N. C. en un volume de 548 pages, qu'on peut encore se procurer.

Avec ces éléments, on pourrait établir une édition critique, tenant compte des manuscrits **Y**, **Urb.** et **Flo**, et des éditions italiennes. Il n'y faudrait qu'un patient érudit pouvant y consacrer quelques années et un mécène courant les frais d'une coûteuse publication non assurée par des souscriptions. Sans cela, une étude sérieuse de nos chroniques reste encore possible avec des déplacements à Bastia, Ajaccio et Rome.

Après nos chroniques, il faut lire le livre de nos droits historiques : **Giustificazione della Rivoluzione di Corsica...** in Corti 1764, p. 867, avec une magnifique carte officielle de l'île, publiée au nom du gouvernement national de l'île mais gravée probablement à Paris. Cette édition est seule complète. Les trois précédentes, de format réduit, n'ont que 321 à 408 pages.

Quelques années après, un grand Ecossais, James Boswell, vint en Corse voir Paoli et en rapporta son : **Account of Corsica**, publié à Glasgow en 1768, ouvrage de propagande qui émut l'Europe en faveur des corses. Il fut traduit en français, italien et en allemand dont on eut 4 éditions successives. Ce livre est très recherché, le 1er tirage restant hors de prix tandis qu'on peut encore pour la valeur de la reliure se procurer : **J. Boswell, Relation de l'Isle de Corse...**, traduite par J. P. Du Bois, La Haye, Fr. Staatman, 1769, ou **Etat de la Corse**, par James Boswell, traduit par M. S. D. C. (Seigneur de Correvon) Londres 1769.

Il contient une description et un résumé de l'histoire de la Corse, puis ce qu'il appelle : « Mémoires de Pascal Paoli », véritable interview qui se pour-

suit au cours d'un voyage dans l'île. Cet ouvrage est rare en Corse ou l'on devrait le trouver dans toutes les familles.

Théodore de Neuhoff, roi de Corse, par André Le Glay, Paris, chez Picard et fils 82, rue Bonaparte, 1907, in-8 ... p. 447, avec de curieuses et rares illustrations, nous donne le récit le plus complet de l'étonnante aventure de ce roi éphémère, le seul qui ait régné en Corse.

Enfin, deux volumes de 350 et 406 pages : **La Corse de 1769 à 1789**, par M. Louis Villat, Besançon, Millot Frères, 1924 nous donnent les débuts de la Corse française, c'est-à-dire le point essentiel de notre histoire, l'origine et la formation des sentiments qui ont si étroitement lié notre île à la patrie française.

Cette douzaine d'ouvrages attentivement lus donne une idée de ce que fut l'histoire de notre pays à travers les âges. Il faudrait la compléter par les originaux et des travaux de détail parmi lesquels figurent les **Mémoires de Rostini** Bastia, Société des S. H. N. C. 1882, et les treize volumes parus du P. Rossi pour la moitié et la fin du XVIIIme et le commencement du XIXme siècle.

Citer les autres, traitant surtout de points spéciaux, encore intéressants, nous mènerait trop loin. Les plus curieux sont aujourd'hui très rares et nous dépasserions le cadre que limite la question qui nous a été posée : une courte liste des ouvrages propres à instruire de l'histoire de notre pays, qu'on connaît mal, étant entendu qu'il n'est pas tout à fait impossible, avec un peu de temps et quelques recherches, de trouver ces mêmes ouvrages pour en constituer le premier et meilleur élément d'une bibliothèque Historique Corse.

P.B.

QUESTIONS SOCIALES

Conseils aux Ouvriers

DROITS et DEVOIRS

L'entreprise moderne présente deux aspects différents : un aspect économique et un aspect social.

Au point de vue économique, une entreprise fabrique un produit déterminé, d'une qualité qui puisse satisfaire les besoins et les goûts du public, dans des conditions de prix qui permettent aux clients de l'acheter, tout en laissant un bénéfice à l'entreprise.

C'est pourquoi l'ouvrier se doit d'accomplir, partout où il est employé, son travail en conscience pour permettre à l'entreprise de maintenir un bon équilibre.

Au point de vue social, l'entreprise doit faire vivre ceux qui travaillent pour elle, c'est-à-dire le chef d'entreprise, les cadres, les employés et les ouvriers.

En ce qui concerne les salariés, non seulement elle doit leur fournir le nécessaire, mais il faut qu'elle lui procure une rémunération suffisante pour leur permettre de faire vivre leur famille et les mettre à l'abri des risques sociaux (accidents et maladies).

L'ouvrier remplissant ses fonctions techniques correctement et accomplissant son travail dans les règles du métier peut et doit prétendre à un salaire vital en rapport avec le coût de la vie. Sans il risque parfois de perdre sa place ; organisé, son syndicat le défendra et défendra toujours ses justes revendications.

A certains patrons, très exigeants, qui laissent encore leurs ouvriers se débattre dans la misère en ne leur accordant pas le salaire vital minimum dont ils ont besoin, il me suffira de leur signaler que ces diverses exigences ont été formulées par le Pape Pie XI dans les Encycliques « Quadragesimo Anno » et « Divini Redemptoris ».

Nous disons avec juste raison que le salarié doit cesser d'être un agent d'exécution accomplissant sa tâche sans se soucier de l'intérêt de son travail. Cela ne peut se faire que si le patronat cesse de considérer la main-d'œuvre comme un produit qu'on peut remplacer. Il doit chercher au contraire, par une entente sincère à faire comprendre aux ouvriers l'intérêt qu'il y a, pour tous, à ce que l'entreprise marche bien.

Nous voulons espérer que devant les événements qui se succèdent, le patronat, par sa compréhension, mettra fin à la lutte de classe si funeste à la France, et que les ouvriers étroitement et intimement unis dans leurs syndicats pourront voir se lever pour eux une aurore de Paix et de Bonheur.

Louis RIONI
du Syndicat du Livre

ARRÊTÉS

PRIX DE VENTE DU GIBIER

ART. 1er. — Les prix de vente maxima du gibier dans le département de la Corse sont fixés ainsi qu'il suit :

LIEVRE, le kg. prix au chasseur : 40 fr. Prix de gros : 45 frs ; Détail : 50 frs.
SANGLIER vidé, le kg : 27 ; 30 et 34 fr.
FAISAN coq, la pièce : 75 ; 80 et 85 frs.
CAILLE : 13 ; 13.50 et 15 francs.
PERDREAU et PERDRIX (grise) : 35 ; 38 et 41 francs.
PERDREAU (rouge) : 38 ; 41 et 44 frs.
MERLES et GRIVES : 10 ; 11 et 12 fr.
BECASSE : 40 ; 45 et 50 francs.
BECASSINE : 22 ; 25 et 28 francs.
RAMIER : 24 ; 27 et 29 francs.
TOURTERELLE : 13 ; 13.50 et 15 frs.
ORTOLAN (la douzaine) : 60 ; 65 et 70 francs.

Les prix indiqués ci-dessus seront majorés des droits d'octroi.

Ajaccio, le 14 janvier 1944.
Le Préfet : Ch. LUIZET.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Mercredi 26 Janvier St Paule

LA SCIENCE

Le Docteur BERVET

Au matin du 14 septembre 1943 une triste nouvelle parmi tant d'autres se répandait rapidement parmi les quelques habitants qui n'avaient pas quitté Bastia : les allemands en occupant la ville venaient d'assassiner lâchement le Docteur Bervet, qui couché dans la rue, baignait dans son sang. Nul ne connaîtra jamais le mobile d'un pareil crime ,il est inexplicable. Fallait-il que l'envahisseur soit assoiffé de meurtre !

Le Docteur François Bervet était un des praticiens les plus sympathiques de notre Ville. Il était bon, aimable et modeste ; Et pourtant sa science était riche, son expérience sûre, son habileté technique, grande ; ses opérations étaient toujours exécutées avec maîtrise. Il maniait ses instruments avec sûreté. Il comptait de forts beaux succès mais il n'aimait pas la publicité et ses triomphes il les cachait presque. Une chose le caractérisait, un dévouement sans réserve, poussé jusqu'à l'oubli de lui-même. Il aimait les enfants pour lesquels sa sollicitude n'avait pas de limites.

Combien de fois s'est-il installé plusieurs nuits consécutives au chevet d'un bébé, atteint de croup afin de l'arracher à la mort. Nous l'avons vu, souffler dans la canule obstruée d'un malade qui étouffait et faire la respiration bouche à bouche à un dyphtérique en syncope.

Il exposait ainsi gravement sa propre existence. Aussi à son tour, il contracta cette périlleuse maladie dont il devait heureusement guérir. L'administration des hospices lui fit décerner la Médaille des Epidémies et jamais récompense ne fut si justement attribuée.

Il sauva beaucoup d'enfants. Ceux-ci heureusement ne sont pas ingrats comme les hommes car ils adoraient littéralement le Docteur Bervet qui aimait à s'amuser familièrement avec eux.

Le Docteur Bervet, était breton et possédait au plus haut point les qualités de courage, de dévouement et de ténacité, de cette race qui a toujours fait honneur à la France partout où ses enfants la servaient.

Il était breton, mais il avait été conquis par le charme de notre chère Corse à laquelle il s'était passionnément attaché.

Il passait ses dimanches dans nos maquis ,nos rivières, nos forêts, goûtant fortement la poésie rustique de nos romantiques paysages. Tout l'avait séduit en Corse, même l'austérité de nos moeurs et il avait su se faire partout des amis et des admirateurs.

Corse d'adoption il était fier de sa nouvelle patrie.

En perdant le Docteur Bervet, Bastia perd beaucoup. Tous ses amis, ses confrères, ses malades, l'ont pleuré. Il repose à l'entrée de la Ville avec les autres victimes de ces tragiques journées.

Quiconque passe, se recueille devant sa croix.

Il laisse en Corse, à notre garde, une femme dont le nom est bien connu de tous les pauvres de Bastia. Elle s'est consacrée à eux et, infatigablement, elle leur apporte secours et réconfort. Ceux d'entre eux qui frappent à sa porte sont sûrement reçus.

Bastia s'associe à sa douleur et la prie de trouver ici l'expression de ses regrets les plus profonds.

COMMUNICATIONS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE
Avis aux Cordonniers

Le groupement d'achat des cuirs et crépins informe les cordonniers qu'ils auront :

1°. — A recueillir les bons de ressemelages remis par leurs clients.

2°. — A délivrer un reçu pour tout bon déposé chez eux.

3°. — A indiquer au verso la pointure de ressemelage à effectuer, ainsi que l'indication complet ou sans talon.

4°. — De porter ces bons dûment remplis chez les marchands de cuirs et crépins de leur choix (l'inscription qui avait été prescrit n'étant plus obligatoire) lequel leur vendra à présentation de ces bons, la matière nécessaire au ressemelage ainsi qu'un certaine quantité de semences.

Le cordonnier est tenu d'ouvrir un registre sur lequel il inscrira le nom des clients qui lui ont apporté les bons ; ainsi que l'indication : ressemelage ou talon.

Tout cordonnier ne se conformant pas à ces instructions sera passible des peines prévues par les lois en vigueur.

NOTE IMPORTANTE

P. S. — Les ressemelages se feront avec les crépins ou cuirs au comptoir S. L. T.

Les arrondissements d'Ajaccio, Sartène et Corte ne dépendent pour l'instant que de ce commissionnaire.

AVIS TRES IMPORTANT

Les Commerçants en Tissus, Confections, Bonneterie, Mercerie et Chaussures, de Bastia et de l'arrondissement, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 26 janvier à 10 heures du matin, 27, rue Jean Chiappe.

ORDRE DU JOUR : Comptoir d'Achat.

Le Secrétaire : F. SIMONPAOLI.

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE : app. indéf. fil 2 séchoirs et accessoires, courant 110 V. Etat neuf S'adresser à Mariani Corbelo, Ponte-Leccia.

DEUIL

M. JOSEPH CONFORTI

Ces jours derniers s'éteignait à Bastia à l'âge de 80 ans, des suites d'une chute, notre excellent concitoyen M. Joseph Conforti, connu et estimé dans toute la région.

Le vénéré disparu, qui dirigea jadis les mines d'Antimoine de Luri et de Meria, ne cessa de déployer, jusqu'à un âge avancé, une grande activité. Ce fut un père de famille admirable et il ne cessa d'obliger son prochain. Il laisse parmi nous un bel exemple. Son souvenir vivra longtemps dans le coeur de toutes les personnes qui, l'ayant approché, l'ont aimé.

Les obsèques de cet homme de bien ont été célébrées avec pompe en l'église Saint Roch, sous la présidence de M. le chanoine Leschi, curé archiprêtre de N.-D. de Lourdes et en présence de la famille et des intimes.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial, au cimetière de la ville.

Nos condoléances bien sincères vont à la veuve éplorée, à ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à toutes les personnes atteintes. — UN AMI.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PIEDRANERA

Jeudi 27 courant Fête de Sainte Dévote, Patronne de la Corse et de la paroisse sous la présidence de Mgr Matei-Lota, vicaire général

Ordre des cérémonies :

A 8 heures : messe de communion ;

A 10 heures : Grand'Messe : Sermon par le R. P. Théodore des Pères Franciscains.

A 15 heures 30 : Vêpres, Procession, Salut, Vénération de la Relique de Sainte Dévote.

AVIS DE DÉCÈS

M. Fortuné Canioni ;

Les familles Giudicelli, Silvestri, Bartoli, Agostini, d'Olmo ; Mme Giudicelli de Bastia ; Révérend Père Donat de Lavasina ; Giudicelli, Tulli, Leautard de Marseille ; Consalvi de Moria ; Agostini de Loreto ; Fabrizy, Canioni, Martelli d'Occhiatana ; M. l'abbé Bartoli de Bastia ; Tomasi de Vescovato ; Zuccarelli d'Ajaccio ; Cirelli de Ghisonaccia,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Lucie CANIONI
née GIUDICELLI

leur épouse, mère, cousine germaine et tante, décédée à Bastia le 24 janvier 1944 à l'âge de 50 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui 25 courant à 8 heures.

L'enterrement aura lieu le même jour à Olmo.

Maison mortuaire : Rue Notre-Dame, N° 4, Bastia.

Priez pour Elle

M. Luccioni Jean-Jacques, retraité des Douanes ; M. et Mme Luccioni José et leurs enfants ; Mlles Marguerite et Annonciade Luccioni ; M. et Mme Luccioni Eugène et leurs enfants ; M. et Mme Luccioni François et leur fils ; M. Luccioni Antoine ; M. Giammattei Joseph, Madame Giammattei, née Graziani et leurs enfants ; Mme Canazzi, née Giammattei, Monsieur Canazzi Joseph, leurs enfants et petite-fille ; Mme Leonetti, née Giammattei, Monsieur Leonetti François, leurs enfants et petits-enfants ; Mme Berti, née Giammattei, Monsieur Berti Toussaint et leurs enfants ; M. Oletta Napoléon ; Mme Tomasi, née Oletta, Monsieur Tomasi Toussaint et leur fille ; Mlle Oletta Marguerite ; M. et Mme Tomini Louis d'Oletta ; Mme Vve Ginestra d'Oletta ; M. le lieutenant Altieri-Leca Joseph du 1er R.T.M.

Les familles Franchi, Luciani, Rossi, Agostini, Costa, Colonna, de Bug-Labourel, Esposito, Graziani, Mattei, Damiani,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme LUCCIONI Antoinette
née GIAMMATTEI

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante chérie et alliée décédée à Bastia à l'âge de 61 ans le 23 janvier 1944, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu le lundi 24 janvier en l'Eglise Saint-Roch.

Remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENTS

LURI

Les familles Crescioni, Lucchesi, Grego, De Mari, dans l'impossibilité de répondre aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regrettée mère, grand'mère et nièce :

Mme Marie CRESCIONI

prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

1944 — AVRIL			
1	S	Ste Valère	
2	D	Rameaux	
3	L	St Richard	
4	M	St Isidore	
5	M	Ste Irène	
6	J	St Celeste	
7	V	Vendredi-Saint	
8	S	St Albert	PL
9	D	Pâques	
10	L	Férié	
11	M	St Léon-pape	
12	M	St Jules	
13	J	Ste Irma	
14	V	St Tiburce	
15	S	Ste Anastasie	
16	D	Quasimod	DQ
17	L	St Anicet	
18	M	St Parfait	
19	M	Ste Léontine	
20	J	St Théotime	
21	V	St Anselme	
22	S	Ste Opportu	NL
23	D	St Georges	
24	L	St Gaston	
25	M	St Marc	
26	M	St Clet	
27	J	St Frédéric	
28	V	St Fernand	
29	S	St Robert	
30	D	St Ludovic	PQ

Sur tous les front[s]

La Guerre

SUITE

Le 2e Front en France

VICHY, 25 janvier. Par ordre d'Hitler et [...] crainte d'un débarquement des troupes [...] ralliées sur la côte d'Azur, le gouvernement « Laval » a prescrit l'évacuation de la [...] des Alpes maritimes.

Décidément, Vichy a les foies et la fous[se]

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 25 janvier. — Le G. Q. G. de l'armée yougoslave de la Libération signale que de violents combats se livrent dans le secteur d'Otacac Se[...] et que des combats de rue continuent dans la ville de Tuzla.

En Bosnie orientale une garnison [...] nemie a été attaquée et a subi de gros[ses] pertes.

Un butin a été capturé dans les m[...] Zumberkae.

PACIFIQUE

LONDRES, 25 janvier. — En Nouvelle Guinée, l'infanterie australienne poursuit l'ennemi qui bat précipitamment en retraite.

L'aviation américaine bombarde [...] cacement les centres militaires japon[ais] aux îles Marshall.

LA GUERRE AERIENN[E]

LONDRES, 25 janvier. — Hier, en plein jour, l'aviation américaine a [sur]volé et bombardé tout l'ouest de l'A[lle]magne.

Dans la même journée des bom[bar]diers moyens américains accompa[gnés] par des appareils français et hollan[dais] se sont attaqués aux objectifs mil[itai]res allemands du Pas-de-Calais en F[rance] et ceux situés en Hollande et [en] Belgique.

Dans tous ces raids, les alliés ont [perdu] 1 appareil ; 24 chasseurs allem[ands] ont été abattus.

WASHINGTON, 25 janvier. — [Le] Département de la Marine commu[nique] : Pour la deuxième fois en deux [jours] l'île de Paramushiro importante ba[se aé]rienne et navale japonaise, a été [atta]quée, ce matin, par deux group[es de] bombardiers des forces aéronavales [amé]ricaines.

Malgré une assez vive réaction de la défense aérienne japonaise, les app[areils] alliés sont rentrés sans dommage.

LONDRES, 25 janvier. — On [an]nonce que plusieurs centaines d'a[ppareils] alliés, parmi lesquels plus de deux [cents] « Marauders » américains, ont [lâché] dans l'après-midi d'hier plus de 30[0 ton]nes de bombes sur divers objectifs [mili]taires allemands dans la région du [Pas-de]-Calais.

LONDRES, 25 janvier. — Des [appa]reils Mosquitos ont attaqué la nu[it der]nière, des objectifs militaires en [Alle]magne occidentale ; d'autres app[areils] posèrent des mines dans les eau[x en]nemies ; aucun appareil allié n'[a] porté manquant.

LONDRES, 25 janvier. — Un [com]munique de l'Air américain annon[ce que] des appareils « Marauders » et d[es bom]bardiers moyens de la RAF escor[tés par] chasseurs ont attaqué divers o[bjectifs] militaires dans le nord de la Fra[nce].

Buenos-Ayres, 25 janvier. [Le] président de la République Arg[entine] M. Ramirez a annoncé que des p[...] tes seraient engagées contre tou[s ceux] qui propageraient des bruits con[traires] aux intérêts de la Nation.

68me Année — N° 117 Prix UN Franc Jeudi 27 Janvier 1944

000022

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 -
1 AN 250 -

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

DANS LES GEOLES ITALIENNES

III AU CAMP DE PRUNELLI

Par M. COMITI, PROFESSEUR AU LYCÉE D'AJACCIO

Prunelli est un coquet petit village perché sur une hauteur ,minuscule plateau que limite une route en corniche, en forme de boucle, à l'intérieur de laquelle est enceint presque tout le village de Prunelli.

De ce plateau, le panorama est magnifique. La vue plonge sur la plaine orientale ... riches terres alluvionnaires, sur cette plaine qui, s'étendant de Bastia à Bonifacio, devrait être le jardin et le grenier de la Corse et qui n'est, malheureusement, qu'une vaste étendue de terres presque incultes, recouvertes de cistes et de lentisques, lieu d'élection des moustiques et de la malaria.

Les étangs de Diana, del Sali, d'Urbino, de Palo miroitent le long de la côte. Dans le lointain, dans la direction de l'Est, se profile l'Ile d'Elbe, un peu plus au Nord, l'Ile de Capraja. Ces deux petites îles on les distingue nettement à l'œil nu, quand l'atmosphère est pure, mais la plupart du temps, noyées dans la brume qui s'élève de ces plaines marécageuses, elles s'estompent plus qu'elles ne se détachent, au grand dommage du spectateur.

Au nord-ouest on devine les défilés des Strette et de l'Inzecca ; à l'ouest on aperçoit cette épine dorsale qui va du nord au sud, où quelques sommets tels que les pointes Kirié-Eleison, de Campiliccie, de Bocca d'Oro, di Campitello, et j'en passe, s'élancent ,sauvages et majestueux dans l'azur d'un ciel infiniment bleu.

Tout à fait au sud se dresse le mont de l'Incudine, dont les flancs cachent de la neige jusqu'à la fin de l'été. Plus au sud encore, les montagnes de Bavella arrêtent nos regards. On ne se lasse pas de contempler cette nature qui, nulle part n'offre rien de plus pittoresque ,de plus sauvage, de plus varié, de plus beau. C'est un perpétuel enchantement ,un ravissement de l'âme et de l'esprit. On épuise toute la gamme des sensations, depuis la plus douce, celle qu'on éprouve en contemplant les doux et reposants rivages de la Méditerranée, les pentes de quelques collinettes qui descendent mollement vers la plaine, jusqu'à la plus violente qu'on éprouve en face de ces montagnes aux flancs abrupts et presque inviolés, en face de cette nature au relief si tourmenté et qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Dans un tel cadre, la vie des prisonniers s'écoulait, pourquoi ne pas le dire, bien douce. Nous sentions cependant que ceci ne pouvait durer ... qu'un danger nous menaçait.

Dans la journée du 31 mai ,nous apprenions par un coup de téléphone dont on ne connaît pas exactement l'origine, que Leoni, secrétaire du syndicat des Cheminots, arrêté depuis quelques jours, va venir grossir le lot des internés. Les vagues renseignements que nous avons reçus laissent prévoir que dans la nuit du 31 mai au 1er juin des italiens vont enlever beaucoup d'entre nous, sur des camions, pour les conduire en Italie.

Tout est confus. On nous dit : « Tenez-vous prêts à fuir, à prendre le maquis », puis un petit moment après, on nous communique « qu'il ne faut pas bouger, qu'il faut attendre de nouveaux ordres ». Il y a dans toute cette affaire, de la nuit du 31 mai, bien des choses surprenantes, équivoques et bien des mystères. Peut-être un jour tirerons-nous au clair tout cela. En bref, neuf de nos camarades sont pris bêtement au gîte, comme des rats ; cinq seulement ont échappé aux Italiens furieux d'avoir manqué complètement leur coup.

Ici, je me permets de faire une remarque, puisque je me suis proposé, au début de ce récit, de faire connaître à nos lecteurs l'âme du peuple italien.

Un des traits dominant des Italiens qui m'a le plus frappé, c'est leur manque de franchise et leur crainte, je dirais presque congénitale, de toutes les conséquences que la moindre de leurs actions peut engendrer. Ils ne font rien au grand jour. Ils aiment agir hypocritement, dans l'ombre et ... nous apporterons de multiples preuves, toujours. Ils aiment, de ce fait, compliquer les opérations les plus faciles et les rendre d'une exécution difficile.

Ainsi pour cet enlèvement des internés de Prunelli ,il leur aurait été si simple d'y procéder en plein jour et en toute sécurité. J'ai dit que deux fois par jour nous devions répondre à l'appel. Ils n'avaient qu'à retenir au moment de l'appel de 10 heures ou de 18 heures, tous ceux qui devaient partir en Italie, les garder à vue jusqu'au moment du départ et le tour était joué. Pour une telle opération six hommes auraient suffi amplement. Eh bien, ils ont préféré agir pendant la nuit en allant « cueillir » dans chaque maison chacun des internés, en employant une force armée de plusieurs dizaines de chemises noires et de carabiniers. Mais ce qui est arrivé devait arriver, ils trouvèrent beaucoup de nids vides. Et notez que si les choses s'étaient passées comme elles auraient dû se passer, nos geôliers auraient trouvé toutes les cages vides.

(A Suivre).

L'Armée Rouge

progresse rapidement dans les régions de Novgorod et Leningrad, rejetant les allemands vers la frontière de l'Estonie

Violentes contre attaques allemandes dans le secteur du Bug

EN ITALIE

Les Alliés coupent la voie Appienne menant de Rome au pont du Garigliano. Les Américains ont pénétré dans les faubourgs de Cassino.

RUSSIE

MOSCOU, 2 6janvier. — Tandis qu'au sud les armées du général Voloutine contiennent victorieusement les violentes contre-attaques que von Manstein ne cesse de lancer à l'est du Bug, au nord l'armée rouge continue de progresser dans les secteurs de Leningrad et de Nowgorod.

MOSCOU, 26 janvier. — Il se confirme que la poussée russe dans le nord devient irrésistible et que les troupes avancent rapidement tant dans le saillant de Leningrad que dans la région de Nowgorod, libérant de nombreuses localités et occupant de nombreux embranchements de voies ferrées au sud et à l'est de Leningrad.

Dans le secteur de Nowgorod, la progression est également profonde et rapide. Nombreuses localités y ont été libérées.

Enfin, l'avance générale des armées soviétiques dans le nord tend de plus en plus à rejeter l'ennemi vers les frontières estoniennes que les russes ne tarderons pas à franchir.

Dans le sud, par contre, les troupes du général Vatoutine ont à faire face à des attaques répétées de l'ennemi, toutes appuyées par de fortes formations de chars.

Les 80 chars qu'ils ont laissés, hier sur le terrain, à Vennitza, et les 71 avions abattus par les russes dans la même journée, montrent l'ampleur que prennent les combats dans tout le secteur sud de l'Ukraine.

ITALIE

LONDRES, 2 6janvier. — Ayant bien fortement consolidé la tête de pont qu'elles ont établie, autour de Nettuno, les forces alliées, ne rencontrant encore que peu ou pas de résistance, continuent de progresser à l'intérieur et aux dernières nouvelles, elles auraient atteint la fameuse voie Appienne qui relie directement Rome au Garigliano. Mais ce calme relatif ne signifie nullement d'après les renseignements que le haut commandement allié a pu recueillir, les allemands sont en train de rassembler le plus grand nombre de divisions possible, en vue d'une attaque qu'on peut compter comme très prochaine et dont la violence peut-être considérée dès à présent comme certaine.

LONDRES, 26 janvier. — Selon les renseignements que l'on possède, une grande bataille se prépare dans la région des marais Pontins et de la voie Appienne.

Les allemands en effet, continuent à amasser des troupes sur le front qu'occupe le corps de débarquement allié, et l'on peut être certain qu'on est à la veille d'une bataille de 1re grandeur ,mais le commandement allié ne sera pas pris au dépourvu : il a, à présent, tous les atouts en mai pour faire face à une attaque de quelque puissance qu'elle puisse être.

LONDRES, 26 janvier. — Aux dernières nouvelles on apprend que les troupes américaines de la 5me Armée ont pénétré dans les faubourgs de Cassino.

Plus au nord, les troupes françaises ont occupé d'autres positions importantes.

Sur tout le front de la 5me Armée, les combats se font de plus en plus violents, et, malgré leurs pertes, qui sont très élevées, les allemands ne cessent de lancer des attaques et des contre-attaques.

On estime à plus de 50 % de l'effectif les pertes subies par la 94me division allemande ; la 90me division a eu, également des pertes des plus sanglantes.

EN FRANCE

Laval met 20.000 jeunes de la zone sud à la disposition de Saukel pour la machine de guerre Allemande

L'INDUSTRIE DE GUERRE ALLEMANDE EST DE PLUS EN PLUS PARALYSEE

PORTSMOUTH, 26 janvier. — Les bombardements alliés continuent à paralyser l'effort de guerre allemand.

Plus de 40.000 personnes sont sans abri à Magdebourg, annonce un rédacteur militaire britannique, qui ajoute que le rôle de cette ville, dans la machine de guerre allemande est à présent terminé.

Le « Daily Telegraph », sous la signature de son rédacteur aéronautique, écrit que les attaques aériennes de vendredi dernier signifient que Magdebourg était un satellite des usines « Krupp » d'Essen, et que 40.000 personnes y travaillaient aux industries de guerre.

Les trois principaux arsenaux de guerre de l'Allemagne, Krupp d'Essen, le Kemmetall Borsig, de Berlin et Krupps Gausonwerbe, de Magdebourg, sont maintenant virtuellement hors d'usage.

L'AVIATION POLONAISE A L'HONNEUR

LONDRES, 26 janvier. — Les formations de l'air polonaises ont abattu 610 avions ennemis depuis leur arrivée en Angleterre.

Les bombardiers polonais ont effectué plus de 700 raids et les aviateurs ont obtenu upius de 170 décorations britanniques.

(Suite à la 2me Page)

CHRONIQUE législative

L'ordonnance reprend, pour une très large part, les dispositions de l'ordonnance du 18 août 1943 qui avait institué la Commission d'Epuration, mais elle les complète et rectifie sont les suivantes :

La Commission d'Epuration peut désormais statuer en l'absence de son président. Celui-ci est alors remplacé par le membre le plus âgé. Ainsi se trouve effacé un vice capital de l'ordonnance du 18 août. En imposant à la Commission d'Epuration pour pouvoir statuer valablement, la présence de son président, le législateur avait mis entre ses mains un instrument redoutable, dont trop souvent elle n'avait pas pu se servir. C'est un peu comme si l'on avait remis à un artilleur un canon en le privant à tout instant de munitions.

Pour lui faciliter sa tâche, la commission est désormais autorisée à déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres, ou à donner commission rogatoire à un officier de police judiciaire ou à des magistrats choisis sur une liste dressée par arrêté du Commissaire à la Justice. Ces magistrats, ainsi que les membres de la commission, peuvent être assistés de greffiers désignés de la même façon.

Le président et les membres de la commission sont désormais tenus par l'obligation au secret professionnel. Cette disposition est dans la ligne de la jurisprudence et de la doctrine qui rattachent dans leur majorité, au critère du « confident nécessaire », l'obligation du secret professionnel. En est tenu quiconque est un « confident nécessaire », ce qui est bien le cas des membres de la commission. Cette obligation facilitera d'autre part la tâche de la commission en rendant plus aisées les dépositions ou les plaintes. Elle grandit enfin et surtout l'autorité morale indiscutable de ceux à qui le Comité Français de la Libération nationale a confié la noble mission de faire passer dans les assemblées élues, dans les administrations publiques, dans l'armée, un un courant d'air pur qui assainisse une atmosphère encore empoisonnée par les miasmes de Vichy.

L'obligation, pour les organismes privés de communiquer leurs pièces à la commission est sanctionnée d'une amende de 1000 à 10.000 francs.

La commission peut désormais statuer par défaut.

Elle a maintenant pour mission de provoquer des sanctions non seulement contre tous les élus, fonctionnaires et agents publics qui, depuis le 16 juin 1940, ont par leur attitude personnelle, soit favorisé les entreprises de l'ennemi, soit nui à l'action des Nations Unies ou des Français résistants, soit porté atteinte aux institutions constitutionnelles ou aux libertés publiques fondamentales, soit tiré sciemment ou tenté de tirer un bénéfice matériel direct de règlements de l'autorité de faits contraires aux lois en vigueur au 16 juin 1940, mais encore contre ceux qui ont procédé à des actes de dénonciation ayant entraîné des poursuites contre des Français résistants.

La gamme des personnes justiciables de la Commission d'Epuration est plus large. Elle est étendue notamment aux officiers ministériels. En ce qui concerne la censure, la presse, la radio-diffusion et le cinéma la rédaction suivante, beaucoup plus souple a été adoptée : « Le personnel ayant participé à la direction et au fonctionnement des agences de presse et de cinéma, de la radiodiffusion, des journaux et des périodiques, à quelque titre que ce soit, ainsi qu'aux services de la censure, ainsi que les

[...] PIÈCES ET 5 ENCERCLÉES

foudroyantes, menées séparément l'une sur le 1er front, dans le secteur de Rovno, l'autre sur le [...] à l'extrémité [...] [agg]lomérations au [...] et spécial or[...] Staline salue [...] ont pu, à l'extrémité est de la boucle du Dnieper, ouvrir une nouvelle brèche dans les lignes ennemies, s'étendant ...

propriétaires ou administrateurs de ces entreprises ou organismes ».

Le domaine d'application des sanctions disciplinaires est lui aussi très largement étendu. D'autre part la commission reçoit le pouvoir de proposer non seulement l'ouverture d'informations judiciaires, mais encore la mise en résidence surveillée ou l'internement administratif. En tout état de cause la commission pourra proposer au Comité de la Libération Nationale demander la mise sous séquestre judiciaire des biens. Celle-ci sera prononcée par le juge des référés à la diligence du ministère public toutes les fois que la mesure se révèlera indispensable pour faciliter les travaux de la commission.

Les individus frappés de certaines sanctions disciplinaires sur le rapport de la commission ne pourront pendant un délai de 5 ans être employés à quelque titre que ce soit dans les administrations de l'Etat et des autres collectivités publiques ou dans les services de la censure, dans les journaux et périodiques, dans les agences de presse, dans les services ou entreprises du cinéma ou de la radiodiffusion. Une amende de 10.000 à 100.000 francs frappera ceux qui violeront cette disposition.

Enfin il est précisé qu'aucune plainte ne sera plus recevable après le 15 décembre 1943, et que les travaux de la commission dans les territoires actuellement libérés devront être achevés au plus tard le 31 janvier 1944.

Le législateur a manifesté par là une intention : l'épuration doit être complète, mais elle doit être rapide. Il faut certes frapper tous ceux qui méritent d'être frappés, mais il faut le faire vite. Il importe en effet, que l'Empire libre, purifié par la justice de la République, se consacre de plus en plus au premier de tous ses devoirs : celui de libérer la France qui se purifie chaque jour davantage par la souffrance et par le sang.

Paul COSTE-FLORET

La Quatrième République d'Alger

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

PROGRAMME REDUIT DU BACCALAUREAT POUR LA SESSION SPECIALE DE FEVRIER 1944

Mathématiques

Classe de Première

ALGEBRE : Relations entre coefficients et racines. Signes des radicaux. Etude du trinôme du 2me degré. Variation du trinôme du 2me degré : représentation graphique.

GEOMETRIE : Plan et ligne droite (en entier). L'élève devra connaître par cœur les formules donnant les volumes et les aires des principaux solides : parallélépipèdes, pyramides, cylindre, cône et troncs.

Mathématiques Elémentaires

ALGEBRE : Tout le début jusqu'aux inégalités du 1er et du 2me degré inclus. Coordonnées d'un point. Dérivées. Application à l'étude de la variation de quelques fonctions simples.

Physique

Classe de Première

OPTIQUE : Optique géométrique jusqu'aux instruments d'optique exclusivement.

CHALEUR : Thermométrie, calorimétrie, Dilatation. Lois des gaz jusqu'à changement d'état exclusivement.

CHIMIE : Phosphore, carbone, silice. Propriétés générales des métaux.

Classe de Philosophie

PHYSIQUE : Pesanteur, Pendule, Thermodynamique jusqu'aux machines thermiques exclusivement.

CHIMIE : Chimie générale. Analyse organique. Formules jusqu'au début de l'étude des carbures exclusivement.

Classe de Mathématiques Elémentaires

PHYSIQUE : Pesanteur, dynamique. Pendule. Thermodynamique jusqu'aux machines thermiques exclusivement.

CHIMIE : Chimie générale, analyse organique. Formules. Fonctions jusqu'au début de l'étude des carbures exclusivement.

Cette session ne comportera pas d'oral.

BACCALAUREAT

Une session spéciale de Baccalauréat aura lieu éventuellement du 7 au 9 février 1944 pour les jeunes gens mobilisables de la classe 1945 et peut-être aussi de la classe 1944.

Des précisions seront données ultérieurement par la voie de la presse.

Les intéressés sont invités à constituer dès maintenant leur dossier réglementaire et à l'envoyer au Vice-Rectorat, service du Baccalauréat à Ajaccio.

Les questions seront tirées d'un programme limitatif.

COMPAGNIE FRAISSINET

AVIS IMPORTANT AUX DOCKERS

Les dockers du port de Bastia sont priés de se présenter aux Bureaux de la Compagnie, 25 Bd Paoli, 1er étage, Jeudi 27 courant de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures, pour une communication importante.

Sont également priés de se présenter tous ouvriers désireux de travailler comme dockers, même s'ils n'ont jamais exercé ce métier.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

NOUVELLES DU MONDE

LA PRESSE LONDONIENNE LOUE L'ESPRIT DE LA FRANCE D'ALGER ET CONDAMNE L'ESPRIT DE LA FRANCE DE VICHY

LONDRES, 25 janvier. — Le « Manchester Guardian » écrit dans son éditorial intitulé « Deux Frances » :

« On remarque qu'à Alger au cours des réunions de l'Assemblée Consultative les discussions sont toujours libres et sans entraves politiques, alors qu'en France continentale, la discussion libre est menée seulement dans la presse clandestine. L'Editorial, évoquant la présence de Darnand au pouvoir et l'établissement de cours martiales spéciales par Laval, estime que ces deux faits constituent un aveux de faiblesse du gouvernement de Vichy et de son impopularité désespérée.

Les débats à l'Assemblée Consultative révèlent, parfois, de vives différences dans les opinions, comme il fallait s'y attendre, mais le débat sur la défense nationale, qui dura deux jours, prit fin sur un vote unanime de confiance envers le Comité Français de la Libération Nationale et sa manière de gouverner.

L'éditorial conclut en rappelant que le discours du général de Gaulle, avec son vif éloge de M. Churchill, Premier Ministre britannique et sa reconnaissance pour l'aide apportée par les nations alliées fut accueilli avec enthousiasme par tous les esprits. »

FEZ, 2 6janvier. — Sous la présidence de M. Richard, la Cour d'Assises de Fez a jugé, avant-hier, le nommé Ben Abdallah, ex-secrétaire interprète de police à Meknès, qui le 2 1juillet dernier, à l'hôpital Regina, tua de 7 coups de revolver, une française qui lui résistait.

La jeune femme laisse un enfant de 3 ans.

L'accusé a été condamné à la peine de mort.

COMITE D'EPURATION. LES DENONCIATIONS ANONYMES NE SONT PAS RECEVABLES

ALGER, 26 janvier. — Le Commissaire à la guerre et à l'air communique:

Il parvient journellement à la commission d'épuration des dénonciations non signées relatives à l'activité politique de nombreuses personnes.

Le Commissariat à la guerre et à l'air rappelle au public que les moeurs républicaines interdisent rigoureusement de tenir compte de telles dénonciations.

Les principes élémentaires du droit et d'équité exigent que toute personne faisant l'objet d'une accusation soit mise en mesure de se défendre avec toutes les garanties légales. Or les garanties disparaissent si on considère juridiquement valable un document portant une accusation anonyme.

La justice républicaine sera appliquée au coupable dans toute sa rigueur pour toute plainte ou accusation motivée et signée.

Elle donnera lieu à un examen attentif et à une enquête mais le document anonyme sera invariablement considéré comme nul et non avenu.

ATTENTION MUSSOLINI LE MEDECIN D'HITLER A LE MAUVAIS ŒIL

STOCKHOLM, 26 janvier. — L'état de santé de Mussolini s'étant aggravé, Hitler aurait envoyé son médecin personnel auprès du César de Carnaval.

ALGER, 25 janvier. — Les troupes et le matériel arrivent régulièrement à la nouvelle tête de pont en Italie.

LONDRES, 26 janvier. — On annonce qu'Himmler a tout récemment tenu une conférence à Breslau à laquelle les fonctionnaires de toutes les régions de l'Allemagne ont assisté.

UN BEAU GESTE DE SOLIDARITE

ALGER, 26 janvier — Une délégation de fonctionnaires et agents des P.T.T. victimes des lois raciales édictées par le gouvernement de Vichy et réintégrés dans leurs fonctions, s'est rendue près de M. Henri Frenay, commissaire aux prisonniers et réfugiés pour lui remettre une somme de 20.000 frs montant d'une souscription organisée entre eux et destinée aux fonds de résistance.

PORTLAND, 26 janvier. — Le premier des nouveaux navires du type « Victory » plus rapide et plus puissant que ceux du type « Liberty » a été lancé ces jours derniers.

SAUKEL DECRETE LA MOBILISATION TOTALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE FRANÇAISE

LONDRES, 26 janvier. — Le porte-parole du ministre allemand de la propagande a annoncé, hier, à la radio de Paris que M. Saukel commissaire allemand au ministère du travail, est sur le point de mobiliser tous les hommes et toutes les femmes disponibles en France pour les usines de guerre travaillant pour le compte de l'Allemagne.

L'attention du gauleiter a été en effet attirée par les foules énormes sur les champs de courses et dans les cinémas, et il a exprimé l'intention de vouloir mettre fin à cette anomalie.

L'EXODE DE ROME

MADRID, 26 janvier. — Selon des messages parvenus à Madrid, toutes les routes de Rome vers le nord, sont remplies d'autos et de voitures de déménagements.

D'après ces mêmes messages, une colonne alliée avancerait vers le Lido de Rome, et la base d'hydravions située sur l'embouchure du Tibre.

Les avions alliés auraient, d'autre part bombardé le voisinage immédiat de Rome sans interruption.

OFFENSIVE MONETAIRE AMERICAINE EN FAVEUR DE LA FRANCE

WASHINGTON, 26 janvier. — Au sujet de l'appel invitant les américains à souscrire en masse aux bons de la défense nationale émis pour le compte de la France, M. Nox a déclaré que les Etats-Unis étaient en train de déclencher la plus gigantesque offensive monétaire de l'histoire et que pour une tâche aussi importante il convenait que la supériorité de nos armes fut également écrasante.

LES ACCORDS SYRO-LIBANAIS

BEYROUTH, 26 janvier. — On communique que M. Riad Solh, premier ministre libanais accompagné du ministre des affaires étrangères est arrivé à Damas pour y ratifier les accords Syro-Libanais.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 27 Janvier. — Ste Angèle

MAIRIE DE BASTIA

DEFENSE PASSIVE

Signaux d'Alerte

RAID AERIEN : 5 coups brefs de sirène (son intermittent) minimum allant en s'amplifiant et revenant à l'intensité primitive.

ATTAQUE TERRESTRE : 2 coups identiques se précédant à 30 secondes d'intervalle.

FIN D'ALERTE : 1 coup prolongé de 1 minute.

Il est rappelé que les sonneries des cloches des églises Ste-Marie et St-Jean, sont maintenues comme signal d'alerte; Tocsin pour le début de l'alerte ; Carillon pour la fin.

Les cultivateurs de la commune de Bastia, ayant souscrit des contrats de culture pour semence de pommes de terre sont priés de vouloir bien se présenter à la mairie, bureau du ravitaillement, pour y retirer leurs bons.

Ceux des cultivateurs qui auraient omis de se faire inscrire sont priés d'adresser d'urgence une demande à Monsieur le maire. Selon les disponibilités il leur sera attribué un bon.

Les bons ainsi délivrés peuvent être remis à n'importe lequel des grossistes de la ville.

LE MAIRE.

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

La population de Bastia est informée que la distribution de charcuterie salée à raison de 250 grammes par consommateur aura lieu du 25 au 28 courant chez les charcutiers de la ville contre remise du ticket « inscription février 44 » de la feuille de pommes de terre.

Les charcutiers devront afficher la ration et le prix de vente et faire la distribution dans les limites de l'Octroi.

Les tickets collectés seront déposés au Ravitaillement général des Salines prochain collés par feuille de 100 tickets.

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE d'occasion, une salle à manger normande, un matelas pure laine, une chaudière de chauffage central, et articles divers. S'adresser à Mme Colombani Catherine à Cardo.

COMMUNICATIONS

CHAMBRE SYNDICALE DES MAITRES ARTISANS BOULANGERS de BASTIA

Les membres de la Chambre Syndicale sont priés de se réunir jeudi matin à dix heures très précises au siège social 8, rue de l'Opéra.

Présence indispensable

Le Président : J.-B. VESC[illegible]

PLACE DE BASTIA

Le débit de boissons « Café des Quais » situé Promenade des Quais à Bastia, est consigné à la troupe pour une période de trois mois (du 26 janvier au 26 [illegible] 1944).

En cas d'infraction à la présente prescription la fermeture définitive sera prononcée.

Le Colonel GENTIS
Commandant d'Armes de la Place

AVIS

Les agriculteurs désirant percevoir à titre de prêt des animaux de l'armée [illegible] invités à prendre tous renseignements utiles auprès des commandants de [illegible] division, des brigades de gendarmerie ou des centres de rassemblement [illegible] mulets de Calvi, Propriano, Bonifacio [illegible]

Il ne sera pas tenu compte des demandes adressées jusqu'ici au commandement.

Le Général de division Mollard
Gouverneur militaire de la Corse
Signé : MOLLARD

Un grand nombre de fûts d'essence vides ont été abandonnés par les allemands ou les italiens.

Ces fûts doivent être considérés comme propriété de l'armée française.

Messieurs les maires sont invités à signaler à la direction du service des essences, 37 Bd Sampiero à Ajaccio, les fûts abandonnés sur le territoire de leur commune.

Les Commerçants en chaussures sont priés d'assister à la réunion du Syndicat qui aura lieu vendredi 28 courant à [illegible] heures au Café des Gourmets.

Présence indispensable.

GROUPEMENT REGIONAL DU NORD DE L'ILE

Aux invalides appareillables

Les invalides de guerre appareillés sont instamment priés de faire connaître d'extrême urgence au secrétaire général de l'Office des Mutilés, à Ajaccio, 2, Place Foch : 1.) Le nombre et la nature des appareils dont ils sont porteurs ; 2.) La nature exacte des réparations à y effectuer, s'il y a lieu ; 3.) La nature de leur infirmité.

La liste des appareillés devant être réglée dans les premiers jours du mois prochain, ces renseignements devront être parvenus sous huitaine. Ils sont indispensables pour permettre au ministère intéressé de prendre toutes mesures en vue de donner aux appareillés les satisfactions qu'ils ont réclamées par l'intermédiaire de leurs groupements.

Le Président : J. FERRAC[illegible]

AVIS TRES IMPORTANT aux MUTILES

Les amputés et les invalides de [illegible] porteurs d'un appareil orthopédique sont priés de bien vouloir pour [illegible] janvier 1944, faire parvenir à l'office départemental des mutilés, combattants [illegible] Victimes de la guerre et pupilles de la nation de la Corse, 2, Place Foch, à Ajaccio, les renseignements suivants : [illegible] prénoms, adresse exacte, mesure de [illegible] firmité, état de leur appareil.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE

La Direction départementale du Commerce porte à la connaissance du public que les chaussures étant classées [illegible] catégorie :

Hommes : 35 et au-dessus ;
Femmes : 35 et au-dessus ;
Enfants : jusqu'au 34 inclus.

Il y a lieu dans les demandes à [illegible] ser dans les mairies de tenir compte de ces dispositions.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Giacobi-Grassi ; M. le [illegible] Giacobbi, gouverneur des colonies [illegible] Bonaccorsi de Petriconi ; Mlle [illegible] Bonaccorsi ; M. et Mme Salmon, [illegible] et leur fils ; Le Colonel et la Comtesse du Lattay et leur fils ;

Les familles de Susoni, de Gasp[illegible] Comtesse Gregory, Sacconi de [illegible] Campana de Susoni, Zuccarelli [illegible] ma,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme A.-F. BONACCORSI
née Marie GRASSI

décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 18 janvier [illegible]

ERRATUM

Sur l'avis de décès de Mme LUC[illegible] née Giammattei, lire dans les [illegible] de Berg au lieu de Bug.

66me Année — N° 118 | Prix UN Franc | Vendredi 28 Janvier 1944

000023

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Logement rural

Une loi du 2 décembre 1940 confiait aux unions agricoles corporatives régionales le soin de reviser la législation relative aux conditions d'habitat et d'hygiène de la vie paysanne, législation qui a été peu et mal appliquée jusqu'ici. En réalité, en Corse notamment, tous les progrès — ou presque tous — qui ont été réalisés dans le domaine du logement rural, ont été le fait de l'initiative privée. Les Corses n'ont attendu que d'avoir quelques facultés monétaires pour s'acharner à mieux se loger. Ils y ont apporté un véritable esprit d'émulation, presque particulier à eux, surtout dans les régions disposant facilement de beaux matériaux.

Cette tendance est généralement remarquée par les étrangers qui visitent notre pays.

Nous lui avons donné comme point de départ une époque assez récente, et variant naturellement avec les changements heureux survenus dans les situations familiales. Dès qu'une famille s'élève ou se relève matériellement, son premier soin est de se donner une belle façade immobilière, puis un tombeau, et [illegible] souvent, ensuite de nobles ascendances.

Mais il y faut les moyens. Tant qu'ils ont manqué, le paysan corse a pratiqué le système de l'indifférence en matière d'habitat, négligeant l'espace dont il pouvait disposer pour étriquer son logis en l'appuyant aux autres, exagérant la cohabitation. On voit encore en Corse des restes des cités paysannes formées de maisons petites et basses, groupées, enchevêtrées. Ce sont les modèles des anciens habitats, et, curieusement, on y observe même une sorte de manie retardée à ne pas toucher à la patine intérieure faite de crasse brillante, comme à ne pas aérer par des ouvertures l'appartement sordide dont se contentaient bien nos pères.

Mais ces vestiges sentimentaux ont cédé très vite devant un instinct de puissance supérieure en Corse : l'émulation du progrès réalisé par le voisin. C'est [illegible] qui depuis une cinquantaine d'années, a permis à l'aspect extérieur des villages de se transformer dans des proportions qui ont été rarement atteintes dans les parties de la métropole bien plus prospères que la Corse, où se continue la tradition du logement rural sordide.

De belles maisons paysannes sont construites au dix-huitième siècle par ceux des notables qui ont gagné de l'argent au service de la France et de quelques princes étrangers. Ce sont des maisons d'ordres naturellement rares. Mais voici que se multiplient les rapports de l'émigration, et à une époque où la compréhension du logement est encore la règle sur le continent européen où des paysans même riches se complaisent dans un [illegible] de prolétariat rural par la demeure, le paysan corse utilise ses premières et suffisantes ressources à ne pas [illegible] par l'apparence immobilière au-[illegible] de son voisin. S'il a de l'argent, ce n'est pas pour l'amasser, pour l'épargner, mais pour le dépenser dans le sens de son amour-propre émoustillé. On [illegible] s'amuser de trouver des divans [illegible] des bergeries en pierres sèches, [illegible] un détail révélateur du même esprit progressif qui est indiqué dans ces [illegible] et qui pourrait être plus longuement analysé.

La Corse est plus qu'ailleurs à l'affût [illegible] progrès qu'il commence, justement, à [illegible] pliquer à sa demeure. Cela ne veut [illegible] dire qu'on doive négliger l'usage [illegible] l'île des nouvelles dispositions [illegible] par la loi du 2 décembre 1940 [illegible] construction est ralentie, mais elle [illegible] reprendre et bien des demeures actuelles sont en puissance de [illegible] ment : de quel effort ne serait pas [illegible] notre compatriote pour appareiller sa demeure non [illegible] encore au chauffage central mais à y recevoir l'eau courante et potable.

On a dit du paysan français en général qu'il est respectable même dans ses défauts qui le font reculer devant les [illegible] du confortable. Plus respectable encore est le paysan corse qui, de [illegible] propre motif, ravale la façade d'une maison ancienne, et la meuble de sofas [illegible] Ici se démontre un sens de grandeur qui fait oublier le mauvais [illegible] au profit du goût d'avan[illegible]

P.B.

EN RUSSIE

L'Armée Rouge poursuit l'anéantissement des troupes allemandes enfermées dans le saillant de Leningrad

Après 11 jours de combats acharnés, l'ennemi a perdu, dans les secteurs de Leningrad et Novgorod : 40.000 tués - 3.000 prisonniers - 619 canons - 8 millions de cartouches - 158 chars - 200 canons détruits.

L'ARGENTINE ROMPT LES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'ALLEMAGNE ET LE JAPON

ITALIE

Américains et Britanniques passent les ponts du Canal Mussolini, dans les Marais Pontins, traversent la voie Appienne et s'intallent à 30 kilomètres au Sud de Rome.

EN FRANCE Darnand poursuit avec acharnement l'Armée des Patriotes de la Résistance.

ITALIE

LONDRES, 27 janvier. — Pour des raisons d'ordre militaire, faciles à comprendre, le haut commandement des forces interalliées, en Méditerranée, donne peu de détails sur les opérations qui se déroulent, depuis 72 heures, sur le théâtre où opèrent les forces alliées en Italie, dans la région au sud de Rome.

Cependant, d'après les correspondants militaires les américains et les britanniques auraient déjà passé les ponts du canal Mussolini qui traverse les marais Pontins, traversé la voie Appienne et se seraient à 30 kms environ au sud de Rome.

On annonce, d'autre part, que le matériel de guerre lourd — canons, chars, camions etc... ne cesse d'être mis à terre tout le long des 35 à 40 kms que présente, maintenant, la largeur de la tête de pont installée à Nettuno et Anzio.

On signale que la réaction ennemie ne s'est toujours pas fait sentir, sans doute en raison des attaques incessantes que ne cesse de pratiquer l'aviation alliée sur les voies de communications et les rassemblements de l'ennemi sur ce front.

A noter, enfin, que les navires de guerre alliés, dont certaines unités françaises font partie, protègent les opérations de débarquement et pilonnent, nuit et jour, les installations ennemies à l'intérieur du pays.

Sur le front de la 5me Armée, anglais et américains contiennent toutes les contre-attaques ennemies et réalisent même quelques gains.

Les français, qui ont eu à subir le plus gros choc ennemi sur le Monte Croce, réagissent fortement.

Dans le secteur de l'Adriatique, on signale toujours des reconnaissances de patrouilles et des duels d'artillerie.

RUSSIE

MOSCOU, 27 janvier. — Dans un communiqué spécial le maréchal Staline célèbre la série des victoires récentes remportées par les armées soviétiques dans les secteurs de Leningrad et Novgorod, comportant la libération d'importantes villes et de nombreuses localités, et l'occupation de certains embranchements ferroviaires d'une très grande importance stratégique.

Après 11 jours de combats d'une violence extraordinaire le bilan des pertes subies dans ces deux secteurs, par les armées du Reich, constitue un tableau des plus impressionnants.

40.000 tués, 3.000 prisonniers, 619 canons et 8 millions de cartouches pris ; 158 chars et 200 canons détruits, sans compter le matériel et les approvisionnements de toutes sortes.

En Ukraine dans les régions de Vinnitsa et du Bug, des batailles sont en cours, révélant un caractère d'acharnement des plus élevés.

L'ennemi ne cesse de lancer des contre attaques, mais toutes sont maintenues ou repoussées avec des pertes sanglantes pour l'ennemi. 144 chars ont été détruits dans la journée de mardi.

LA GUERRE SUR MER

BERLIN, 2 7janvier. — L'Agence DNB annonce que des bateaux lance torpilles britanniques ont attaqué, hier, des navires allemands dans le golfe de Gênes et au sud de l'île d'Elbe.

NOUVELLES du MONDE

LES BASES AERIENNES EN GRANDE BRETAGNE

LONDRES. — Les bases aériennes de Grande-Bretagne utilisées à la fois par les forces de la RAF et par l'aviation américaine, couvrent maintenant une superficie de 125.000 hectares environ.

Certains de ces aérodromes possèdent des pistes d'envol cimentées longues de 3000 mètres et larges de 100 mètres.

VIENNE, VILLE DE CAUCHEMARS

STOCKHOLM, 27 janvier. — Selon les rapports de certains témoins la ville de Vienne est devenue la ville des cauchemars. Les viennois en effet, éprouvent certaines méfiances à l'égard des travailleurs étrangers qui sont sous-alimentés mal habillés et souvent malades.

Dans le pays, seuls, les allemands et les autrichiens pro-nazis possèdent quelques droits.

LA RENCONTRE CHURCHILL DE GAULLE RESTE PLEINE DE PROMESSES

NEW-YORK. — Une entière reconnaissance du C.F.L.N. par les U.S.A. est envisagée par le « New-York Times » qui a accueilli la nouvelle de l'entretien Churchill-de Gaulle, comme un événement plein de promesses pour les relations futures de la France et de ses alliés.

Le retour à Washington du représentant des Etats-Unis à Alger fait prévoir écrit ce journal, un nouveau rapprochement entre le C.F.L.N. et les Nations Unies.

LONDRES, 2 7janvier. — Une agence d'informations belge annonce qu'un décret des autorités occupantes rend obligatoire le dépôt des titres détenus par les ressortissants des pays en guerre contre l'Allemagne, y compris la France, les colonies et les protectorats français.

Un journal du soir de Lyon signale que le commandant de la Sicherheitspolizei à Lyon a promit une récompense de 100.000 francs chaque fois qu'un terroriste sera découvert et arrêté, à la suite d'informations données par la population française.

ALGER, 27 janvier. — Radio-Alger a annoncé que les manoeuvres militaires qui ont commencé le 16 janvier courant ont eu lieu dans le désert entre Le Caire et Suez avec la participation des forces blindées britanniques qui comptent plus de 5000 véhicules.

Ce furent les manoeuvres les plus importantes qui aient eu lieu jusqu'à présent en Moyen-Orient.

ALGER, 27 janvier. — On annonce que 700.000 alsaciens lorrains ont été déportés par les nazis.

Dans les Géôles italiennes

III AU CAMP PRUNELLI

Par M. COMITI, PROFESSEUR AU LYCEE D'AJACCIO

Quelle joie intense nous aurions goûtée à leur jouer un si joli tour ! Quel « primo di maggio » ils auraient fait. Le ridicule pour les italiens aurait été porté à son comble. Les Dieux ne l'ont pas voulu. Regrettons-le et passons...

On peut se demander pourquoi les italiens ont agi d'une manière si insensée ? Mais tout bonnement parce qu'ils avaient une « frousse » intense des Corses, cette « trouille » qui a été au point de départ de tant de sottises et de tant de vexations. Ils pensaient, probablement, que si cet enlèvement s'était fait pendant le jour, les gens de Prunelli auraient pris les armes et nous auraient délivrés, qu'ils étaient au devant d'une bataille en règle.

Quelle erreur psychologique et quel manque de jugement ! Que pouvait bien faire, je vous le demande, la population de Prunelli, malgré toute sa bonne volonté ? Ainsi, une crainte chimérique a empêché une centaine de chemises noires armées de fusils, de mitrailleuses, de canons, et deux douzaines de carabiniers, de mener à bien une opération enfantine.

Cette « sainte trouille » que les italiens avaient des Corses, nous la retrouvons à l'origine de tous leurs actes, de toutes leurs sottises, de tous leurs procédés qui nous ont tant vexés et que le Corps d'occupation de la Corse aurait payé cher si l'armistice n'était intervenu et si les ennemis de la veille n'avaient pas fuité, quelquefois, avec les patriotes corses au moment de la libération de notre pays.

Le matin donc du 1er juin neuf des nôtres étaient partis pour l'Italie et cinq avaient pris le maquis.

De tous ceux qui restaient à Prunelli, deux seulement, Lenzi et moi, devions rejoindre quelques jours plus tard, en Calabre, le premier convoi et un troisième, Campocasso, devait être dirigé sur la prison de Livourne. Ma pensée va souvent vers ce compagnon infortuné dont nous n'avons plus eu de nouvelles du jour où l'on nous a séparés, à Piombino, lui, pour aller à Livourne, Opici et moi, pour retrouver nos camarades au camp de Ferramonti di Tarsia.

FIN

M. Comiti, professeur

Le Danger Russe

GENEVE. — Des deux dangers qui pèsent sur eur échine : débarquement allié à l'ouest d'une part, et invasion russe par l'est d'autre part, les dirigeants nazis n'osaient désigner, jusqu'à maintenant celui qu'ils considéraient comme le plus proche et le plus grave. Il semble cependant si l'on en croit le correspondant de la « Tribune de Genève » que ce sont les opérations actuellement engagées sur toute l'immensité du front Russe qui inspirent aujourd'hui à l'état-major allemand les plus vives inquiétudes.

On considère en effet à Berlin que c'est bien à l'est et non pas en Italie ou sur quelque éventuel front européen que se jouera la partie décisive de la guerre. C'est la raison pour laquelle les soviets auraient jeté dans la bataille en cours des effectifs et un matériel qui dépasseraient toutes les prévisions de la Wehrmacht. Les milieux militaires allemands déclarent à ce sujet que le monde serait plongé dans l'étonnement s'il connaissait l'importance des moyens mis en ligne par l'armée rouge.

(Suite à la 2me Page)

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 27 janvier. — De violents combats continuent à se livrer en Croatie, en Herzégovine.

Après d'âpres et sanglants corps à corps dans les rues, les allemands ont pu rester maîtres de Tousla, en Bosnie Orientale, mais partout ailleurs les troupes du général Tito marquent des succès.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 27 janvier. — Hier, des appareils « Mosquitos » ont survolé l'ouest de l'Allemagne, la Hollande et la Belgique. Aujourd'hui, l'activité de l'aviation alliée a été plus réduite. Quelques bombardiers moyens américains ont survolé le nord de la France.

Par contre en Italie, les appareils des aviations de bombardement et de chasse ne cessent de survoler tous les fronts et les centres importants de la péninsule, opérant, souvent en accord avec les navires de guerre alliés qui protègent les opérations de débarquement sur le rivage de la tête de pont de Nettuno.

Les Assises de l'Empire Français

ALGER, 27 janvier. — De véritables assises impériales de la France en guerre se tiendront à Brazzaville en une conférence qui s'ouvrira le 30 janvier.

En vue d'assister à cette conférence le général de Gaulle a quitté Alger par avion pour rejoindre le lieu de rendez-vous de la France d'Outre-Mer.

Il fera une visite officielle à Dakar.

La haute portée de ce voyage a donné un caractère particulier au départ du président du Comité Français de la Libération Nationale.

Le cérémonial n'a revêtu aucun apparat, mais de nombreux collaborateurs du général étaient venus le saluer comme au seuil d'une mission importante pour la Patrie et qui l'éloignera d'Alger, responsable des destinées nationales, plus longtemps qu'aucun autre déplacement précédent.

Sur l'aire de l'aérodrome se trouvaient MM. Queille, commissaire d'Etat; Berthelot, représentant le général Catroux ; Massigli, commissaire aux affaires étrangères ; Adrien Tixier, commissaire au ravitaillement et à la production ; Mendès-France, commissaire aux finances ; Pierre Bloch, délégué général à l'intérieur et les représentants des autres membres du Comité de la Libération.

A 13 heures 15, le général de Gaulle arriva, vêtu de la sobre tenue de campagne habituelle : après la Sonnerie « Aux Champs » quand retentit « La Marseillaise » le général s'immobilise devant le drapeau des tirailleurs sénégalais présenté par un détachement d'honneur, et passa ensuite sur le front des troupes.

Il s'entretint ensuite avec les diverses personnalités, confiant aux ministres son étonnement et le plaisir de constater de si nombreuses et amicales présences en cette simple circonstance.

Enfin accompagné de M. Pleven, le général de Gaulle prit place dans un puissant avion portant sur les ailes la cocarde tricolore et sur le fuselage la Croix de Lorraine.

Un instant après l'appareil s'envola dans le ciel d'azur vers le coeur de l'Empire français.

LE GENERAL DE GAULLE EST ARRIVE A DAKAR

ALGER, 27 janvier. — Le général de Gaulle est arrivé à Dakar, venant d'Alger en avion.

Il a été reçu par tous les gouverneurs généraux de nos possessions de l'Afrique Occidentale.

Au cours de la réception qui a suivi son arrivée, le président de Gaulle a dit notamment :

« Cette guerre est une question de vie ou de mort : donc il faut la gagner.

Après la libération de la France, il faudra reconstruire l'Etat, et notre devoir à tous sera de le servir.

Plus de nuages entre nous, la France a besoin de ses enfants, de tous ses enfants. »

Nouvelles diverses

VICHY 27 janvier. — Radio-Vichy annonce que l'ex-champion de boxe Georges Carpentier a fait hier sa dernière apparition sur le ring au cours d'un match exhibition qui l'opposait au fils de Charles Descamp.

LONDRES, 27 janvier. — Plusieurs jeunes lorrains, réfractaires à la mobilisation de l'armée allemande, ont été arrêtés en essayant de franchir la frontière Suisse.

Tous ont été immédiatement condamnés à mort.

DAKAR, 27 janvier. — Le maréchal Smuts a déclaré devant le parlement Sud-Africain qu'il n'avait pas consulté M. Churchill avant de prononcer son discours.

BRAZAVILLE, 27 janvier. — On annonce l'arrivée à Brazaville de M. Carras, gouverneur général du Cameroun et de M. Guillaume, gouverneur général du Gabon qui participe tous deux, à la conférence impériale.

LONDRES. — On apprend que les autorités germaniques viennent d'autoriser le rétablissement des relations postales entre la France et la partie de l'Italie soumise au contrôle fasciste et la cité du Vatican.

UNE MURAILLE DE CHINE EN FRANCE

PARIS, 27 janvier. — Radio-Paris a annoncé que 10 millions de tonnes de ciment ont été utilisées pour la construction d'un mur-atlantique qui doit protéger l'Europe contre l'invasion alliée.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 28 Janvier. — St Flavien.

MAIRIE DE BASTIA

ESSAIS DE SIRENES

LA POPULATION EST AVISEE QUE DES ESSAIS DE SIRENES AURONT LIEU LE SAMEDI 29 JANVER A 14 HEURES A BASTIA.

CONVOCATIONS

Les familles des engagés volontaires dont les noms suivent sont priées de se présenter à la Mairie bureau militaire en vue de compléter leurs dossiers.

Bianchini René ; Desideri Joseph ; Luigi Jean ; Raffalli Sixtius ; Malpelli Appien ; Poggi André ; Mariani Antoine ; Nunes Auguste.

AVIS A LA POPULATION

Le président de la Délégation spéciale fait connaître à la population que les réquisitions de locaux et d'appartements sont effectuées désormais directement par l'autorité militaire. La présence d'un représentant du maire, lors de l'inventaire, prévue par la loi, est uniquement destinée à sauvegarder les droits du prestataire.

Il est, en principe, entendu avec les autorités militaires qu'aucun local à usage commercial ne sera plus réquisitionné, que les appartements occupés ou devant être occupés par leurs locataires seraient exemptés de réquisition. Dans la mesure du possible, le maire s'efforce de faire soustraire à la réquisition les locaux du domaine privé mais, chacun doit comprendre que les disponibilités du domaine public sont extrêmement réduites.

Il n'a pas dépendu de l'autorité civile que certaines occupations hâtives aient eu lieu ni que certaines réquisitions aient été faites dans des conditions assez anormales. Toutefois, si des anomalies inadmissibles venaient à se produire dans ce domaine, il appartient aux prestataires de présenter leurs réclamations par écrit à la Mairie (Bureau des Réquisitions).

Celles-ci seront portées immédiatement à la connaissance des autorités militaires et il y sera porté remède dans la mesure du possible.

Le Président de la Délégation spéciale municipale
FAGGIANELLI

VICE - RECTORAT DE LA CORSE

AVIS AUX ELEVES PUPILLES DE LA NATION

L'Office Départemental rappelle aux familles que les pupilles de la nation candidats à une subvention, doivent obligatoirement se présenter à l'examen des bourses de 1944.

La clôture des inscriptions est fixée au 29 février 1944.

Les élèves du cours complémentaire de garçons de Bastia visés par cette note me demanderont, le cas échéant, tous renseignements utiles pour la constitution des dossiers.

Le Directeur du C. C. de Bastia.
D. PAOLI

COMMUNICATIONS

CENTRE D'ADMINISTRATION MILITAIRE TERRITORIAL DE LA CORSE

Le Capitaine Bereni, commandant le centre d'administration militaire territorial de la Corse a l'honneur d'informer ses administrés que les bureaux du C.M.A.T. ont été transférés à Boccognano.

En conséquence, toute correspondance doit être adressée à l'avenir au Commandant du centre d'administration territorial de la Corse à Boccognano.

GROUPEMENT D'ACHAT DU COMMERCE DE LA QUINCAILLERIE, FERS, METAUX, DROGUERIE PEINTURE VITRERIE, etc... EN FORMATION

Réunion vendredi 28 janvier à 15 heures, au nouveau local de la Chambre de Commerce 39, Bd Paoli à Bastia, en vue de la constitution du bureau.

CONSORTIUM DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE LA CORSE

A dater du lundi 31 janvier 1944 la liaison de la Côte Orientale par autocars sera reprise entre Bastia et Ghisonaccia.

Départ de Bastia : 8 h. : Arrivée Ghisonaccia : 11 h. 30.

Départ de Ghisonaccia : 14 h. : Arrivée à Bastia : 18 heures.

Renseignements et billets, aux guichets du Consortium.

LA VIE POLITIQUE

LE CONGRES SOCIALISTE DU 30 JANVIER

Ce Congrès se tiendra à Ajaccio au Lycée Fesch ; MM. Félix Gouin, président de l'assemblée consultative, [illegible], Bozman, députés socialistes prendront part aux travaux.

Une réunion préliminaire se tiendra aujourd'hui à 17 heures, 35, Cours Napoléon au Bar des Amis, en vue du règlement des questions de nourriture et de logement des délégués.

Il est rappelé que les sections seront représentées au Congrès à raison de un délégué de droit, plus un délégué pour dix adhérents.

« Jeunesse et Sports »

Le Service Départemental comunique :

Une ordonnance du comité français de la libération nationale en date du 2 octobre 1942 abroge tous les textes promulgués depuis le 16 juin 1940 et qui ont eu pour objet de porter atteinte à la liberté d'association pour les groupements sportifs et de jeunesse.

Sont notamment abrogés les textes :

— Portant organisation du secrétariat à la jeunesse et du commissariat général à l'Education nationale et aux sports.

— Sont annulées toutes les créations, dissolutions ou fusions d'associations sportives ou de jeunesse décidées, prononcées ou autorisées par l'organisme dit « Gouvernement de Vichy ».

— Les associations existantes au 16 juin 1940 se reconstitueront de plein droit. Les statuts des associations reconstituées seront rétablis dans leur rédaction en vigueur au 16 juin 1940.

Des assemblées générales procéderont sans délai à la désignation des bureaux élus prévus par les dits statuts.

En cas d'impossibilité de réunir ces assemblées, des délégations provisoires chargées d'assurer la gestion des associations en cause pourront être désignées par M. le Préfet.

Ne peuvent participer à la direction des associations ou fédérations sportives ou de jeunesse :

a) — ni les récidivistes ayant collaboré avec l'ennemi ;

b) — ni les individus ayant participé à la direction d'organismes dissous par application de la présente ordonnance.

Monsieur le chef du service départemental *JEUNESSE et SPORTS* prie les Présidents d'Associations de bien vouloir l'informer au plus tôt de l'exécution des présentes dispositions.

DEUIL

Mme LAURE FILIPPI née GILORMINI

C'est avec une grande peine que nous avons appris la mort de Mme Laure Filippi, née Gilormini, décédée à Mausoléo à l'âge de 23 ans, des suites d'une douloureuse maladie.

La brusque disparition de cette jeune femme a profondément peiné tous ceux qui avaient eu le bonheur d'apprécier sa bonté exquise et son grand coeur. Elle nous quitte alors que la vie semblait s'ouvrir sous de merveilleux horizons.

Mourir à vingt trois ans quand on est adorée
Quand l'espoir vous sourit plein de rêves [joyeux
Mourir, à son bonheur sitôt fermer les yeux,
N'est-ce pas une triste et dure destinée.

Contraste déchirant ; avoir eu tout à l'heure la croix d'or à son cou, des parents empressés, et maintenant une froide pierre, un saule qui pleure, et la croix des trépassés. Pauvre Laure ! nous ne reverrons plus sa fine silhouette, son doux visage où s'épanouissait un sourire divin. Mais nous savons que cette douce fée vit dans un monde meilleur car comme disait le poète :

Je dis que le tombeau qui sur les morts se [ferme
Ouvre le firmament,
Et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le [terme
Est le commencement.

Les obsèques de Mme Laure Filippi ont eu lieu à Mausoléo mardi dernier, en présence de toute la population du village et de nombreux amis venus de Bastia. Le cercueil disparaissait sous de magnifiques gerbes de fleurs. Un magnifique bouquet a été offert par le distingué capitaine des Goumiers, M. Then. Quatre amies de la chère disparue portaient les cordons du poêle.

Le deuil était conduit par son époux : M. César Filippi, son frère, M. Paul Gilormini, son beau-père, M. Ulysse Filippi et par ses beaux-frères : MM. Pierre et Hector Filippi, Dalcasio et Allegrini, entourés de parents et d'amis.

L'absoute a été donnée, en la paroisse de Ste-Marie de Brando par M. le vicaire Cristofari entouré d'un nombreux clergé.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Castello.

En cette cruelle circonstance nous adressons à son époux à sa fille à sa mère, à son frère, à ses soeurs, à ses beaux-parents, à ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi qu'à toutes les personnes atteintes par ce deuil, nos condoléances les plus sincères et les plus affectueuses.

1944 — MAI			
1	L	Fête Travail	
2	M	St Athanase	
3	M	Inv. Ste Croix	
4	J	Ste Monique	
5	V	St Pie V	
6	S	St Jean P. Lat.	
7	D	St Stanislas	
8	L	St Désiré	PL
9	M	St Grégoire	
10	M	St Antonin	
11	J	St Mamert	
12	V	Ste Flavie	
13	S	St Servais	
14	D	Ste J. d'Arc	
15	L	Rogations	DQ
16	M	St Honoré	
17	M	St Pascal	
18	J	Ascension	
19	V	St Yves	
20	S	St Bernardin	
21	D	Ste Gisèle	
22	L	Ste Julie	NL
23	M	St Didier	
24	M	St Donatien	
25	J	St Urbain	
26	V	St Philippe N	
27	S	Ste Caroline	
28	D	Pentecôte	
29	L	Férie	
30	M	St Ferdin	PQ
31	M	Ste Félicie	

ANNONCES ECONOMIQUES

A VENDRE 1 app. indéf. fil 2 sec[illegible] et accessoires, courant 110 V. Etat [illegible] S'adresser à Mariani Corbolo, Ponte-Leccia.

PERDU depuis septembre 1943 2 por[illegible] truies blanches, une grande étant élevée, deux jeunes dont une a la queue coupée [illegible] et donner renseignements à M. Gi[illegible] nagi A. à Ile-Rousse.

AVIS DE DÉCÈ[S]

M. Michel Griffoni ; M. et Mme P[illegible] Griffoni, née Luccioni ; MM. Geo[illegible] Augustin Griffoni,

ont la douleur de faire part du dé[cès] de :

Mme Vve Simon GRIFFONI
née Padova Marie AGOSTINI

leur mère et grand'mère, survenu à [Bi]sinchi le 21 janvier 1944 à l'âge de [illegible] ans.

Les obsèques ont eu lieu à Bisinchi [le] 22 janvier à 11 heures.

M. Dominique Weyth

a la douleur de faire part à ses parents et amis, de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de :

RUTILI Marie-Augustine dite Titine

sa très dévouée servante, décédée le [illegible] janvier à Bastia, à l'âge de 60 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi 28 janvier à 15 heures 30 [à] l'Eglise paroissiale de Sainte-Marie.

Maison mortuaire, 3, rue Saint-Jos[eph].

Pour cause de maladie, M. Weyth [ne re]cevra pas.

GHISONI

Mme Vve Seraphin Paoli ; Mme et [illegible] Sandini et leur fille ; Mme et M. Ch[illegible] les Paoli et leur fils ; M. Louis Pa[illegible] M. Marcel Paoli ; Mme et M. Brig[illegible] et leur fille ; Mme et M. Charles P[illegible] de Casabianca et leurs filles ; Mlle [illegible] Marie-Dominique,

ont la douleur de vous faire part d[e la] mort de :

M. Seraphin PAOLI
Industriel

survenue le 18 janvier 1944.

M. et Mme Storai Joseph et leur [illegible] M. et Mme Storai François et leurs [en]fants ; M. et Mme Galanti Auguste [et] leurs enfants ; Mme Vve Guacelli [illegible] rie et sa fille ; M. et Mme Storai F[er]dinand de Marseille,

Les familles Dussol, Guacelli, Sto[illegible] Jean, Vieirossi Joseph, Poli, Salvestri, [illegible] tera, Storai, Leopoldi,

ont la douleur de faire part de la [perte] cruelle qu'ils viennent d'éprouver [en] la personne de :

M. STORAI Jean-Baptiste

décédé à Montpellier le 28 novembre [illegible] leur frère, beau-frère, oncle, neveu, [cou]sin.

Priez pour [lui]

AVIS A NOS ABONNE[S]

Nous informons nos abonnés qu[e le] journal leur est envoyé régulièrem[ent] en cas de non réception ou d'irrégu[larité] dans la transmission nous les prion[s de] nous en faire part et d'adresser en [mê]me temps une réclamation à l'Adm[inis]tration des P. T. T.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAI[S] »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCO[NI]

68me Année — N° 119 Prix UN Franc Samedi 29 Janvier 1944

000024

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Redacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE SIÈGE DE LENINGRAD EST BRISÉ

L'ENINGRAD, MEURTRIE, MAIS INVIOLÉE RENAIT A LA VIE

24 salves tirées par 324 canons annoncent au Peuple Russe et au Monde que la ville de Leningrad est complètement libérée

Après douze jours de combats titanesques, la ceinture d'acier qui étreignait l'ancienne Capitale depuis 2 ans, a volé en éclats

L'ENNEMI EST REJETÉ A 65 ET 100 KILOMÈTRES AU DELA DE LA VILLE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Avant le Concordat

Il a été question ici de l'oncle germain du grand poète corse Joseph-Marie Multedo, le chanoine Jean-André Multedo, vicaire général de Sagone, membre de la Convention et des cinq-cents, qui, sous l'influence des événements révolutionnaires, abandonna l'état ecclésiastique, pour le reprendre, du reste, bien avant sa mort qui survint en 1820.

Le Concordat permit ainsi à de très nombreux ecclésiastiques corses qui avaient renoncé à leurs voeux — et pour employer l'expression triviale mais juste, s'étaient défroqués — de reprendre les règles abandonnées et se réconcilier avec l'Eglise.

Ils étaient nombreux à l'époque les « défroqués », suivant l'exemple historique d'un Talleyrand que de minutieuses recherches pourraient en fixer le nombre à près de deux cents... Encore faut-il s'entendre sur le [illegible] et la chose : la plupart avaient quitté l'habit, ne disaient plus la messe, mais sans occuper de fonctions laïques, vivant en paysans ou en bourgeois, suivant leur état. Il y avait, en Corse, au commencement de la Révolution, environ cinq cents prêtres ; à la fin de la période troublée, on n'en comptait plus que cent cinquante, et, bien entendu, tous, en une dizaine d'années, n'étaient pas morts. Le Concordat arriva, une période de réorganisation s'écoula et, à nouveau, le nombre des prêtres corses, en 1830, s'élevait à cinq cent cinquante, pour le seul clergé séculier, parmi lesquels beaucoup d'anciens défroqués.

Cela dit en manière non de justification, mais d'explication concernant un Multedo qui, dans le haut clergé corse, n'était nullement seul dans son cas, le cas le plus célèbre, valant presque celui de Talleyrand sur le plan national et historique étant celui du chanoine Fesch, archidiacre de la Cathédrale d'Ajaccio, quittant la soutane après l'affaire du serment constitutionnel, occupant des emplois militaires, faisant des affaires de course, puis nommé presque d'emblée archevêque de Lyon, primat des Gaules, Cardinal, et grand cardinal...

A Bastia, on a eu l'exemple connu de l'abbé Aurèle Varese, protégé de Marbeuf, devenu vicaire général de l'évêque d'Autun, et, sur le point d'être nommé évêque, abandonnant les ordres à l'orée de la Révolution, et finissant sa carrière militaire comme commissaire des guerres.

Un ami intime, un partisan des Bonaparte, l'abbé Coti, qui appartenait également au chapitre d'Ajaccio, agit de même sous l'influence du trouble partisan, est procureur-syndic du district, puis passe à l'armée et y termine sa carrière comme adjudant-major de la citadelle de Milan.

Dans la même région, un autre cas de non [illegible] aux ordres après la tourmente est celui de l'abbé Pinelli, de Poggiolo, qui joue un rôle en apparence effacé, en réalité important, grâce à sa vaste culture, à sa connaissance parfaite et rare à l'époque du français. L'abbé Pinelli fut le secrétaire personnel du premier préfet du Liamone, Arrighi, et il inspira, en des circonstances difficiles, presque toutes les décisions politiques et administratives de celui-ci. Faut-il rappeler que l'un des frères du Préfet, vicaire général d'Elbe et d'Ajaccio, avait déserté les ordres pour rentrer ensuite dans le giron, dans les mêmes circonstances politiques ?

Mgr Sebastiani, qui fut évêque d'Ajaccio de 1802 à 1831, avait su, pour sa part, éviter les vicissitudes qui revêtent ces précédents, [illegible] notamment le serment constitutionnel, mais il avait un frère aîné appartenant également au cadre ecclésiastique de la Corse, qui y renonça, étant archiprêtre de La Porta d'Ampugnani, pour faire de la politique en concordance avec les nouveaux événements, et [illegible] mourut en état d'apostasie avec l'Eglise.

Surtout, qu'on ne pense pas que ce désordre avait été particulier à l'époque [illegible] : il n'est que de lire les résumés de la [illegible] pastorale publiés en 1899 au « Bulletin de la S. S. H. N. de la Corse », par MM. [illegible] et V. de Caraffa, notamment ceux de Mgr Mariani, évêque de Mariana et Accia, 1740, pour constater, cinquante ans avant la Révolution, pareil désordre. [illegible] les noms des ecclésiastiques qui, [illegible] beaucoup de paroisses, s'abstenaient [illegible] et de soutane, en fait [illegible].

Avec l'apparence de ce trouble politique [illegible] il y avait, sous la Révolution, une [illegible] de diverses partisans locale. Napoléon l'avait bien compris, [illegible] de tous les cas que nous avons cités : Fesch, Multedo, Coti, Pinelli, Sebastiani, Varese, Arrighi, [illegible] il s'employa à tout faire rentrer dans l'ordre, à passer l'éponge, à opérer une grande réconciliation qui [illegible] en vrai, dès 1802, de cent à [illegible] cinquante prêtres, et cela en [illegible] du Concordat.

P.B.

ITALIE

A CASSINO, Succès marquants pour les FRANÇAIS et AMERICAINS

VEILLÉE D'ARMES

Une grande bataille sans doute décisive est imminente dans les pleines du Latium.

Par un avertissement solennel, les Alliés demandent à la Bulgarie de mettre bas les armes

RUSSIE

MOSCOU, 28 janvier. — Cette fois, le canon tonne, non pas à Moscou, mais à Leningrad. 24 salves, tirées par 324 canons ont annoncé, hier, aux peuples vaillants de Russie et au monde que Leningrad était complètement libérée et dégagée.

Dans un ordre du jour le général Govorof salue la fin du siège de l'ancienne capitale des Tsars, et célèbre le courage et l'endurance qu'ont montrés les officiers, les sous-officiers, les soldats et la population de Léningrad pendant les durs combats qui ont précédé la délivrance de la ville.

Une mention spéciale est faite, dans cet ordre du jour, à la flotte de la Baltique pour l'aide qu'elle a apportée au succès final, ce qui lui a valu d'être décorée de la « Bannière rouge ».

MOSCOU, 28 janvier. — Le fait marquant de la journée d'hier est la fin du siège de Léningrad.

Après 12 jours de combats d'une violence titanesque, l'armée rouge a brisé et fait voler en éclats la ceinture d'acier qui étreignait, depuis 2 ans, l'ancienne capitale, rejetant l'ennemi à 65 et 100 km. à l'ouest de la ville.

Léninarad, ville martyre, mais inviolée, renaît à la vie.

MOSCOU, 28 janvier. — On ne connaît pas encore le bilan exact des pertes subies par l'ennemi, en hommes et en matériel, dans la bataille de Léningrad. On note seulement que plus de 700 localités ont été libérées.

MOSCOU, 28 janvier. — En Ukraine du sud, principalement dans le secteur de Venitsa, les contre-attaques ennemies prennent une violence toujours croissante. Cela s'explique par la crainte qu'a le haut commandement allemand de voir les portes de la Roumanie ouvertes aux Armées Russes si le front venait à s'effondrer sur cette ligne de l'Ukraine.

ITALIE

LONDRES, 28 janvier. — Les troupes américaines se sont heurtées à un premier détachement de la division Hermann Goering: il s'en est suivi un combat qui tourna à l'avantage des américains.

Des chars de combats prirent part à cet engagement.

LONDRES, 28 janvier. — Troupes et matériel continuent à affluer sur le rivage de la tête de pont de Nettuno que les alliés consolident et élargissent.

LONDRES, 28 janvier. — Le général Alexander, commandant en chef des troupes alliées en Méditerranée se montre très satisfait de la tournure que prennent les opérations en général sur le front de Littoria.

WASHINGTON, 28 janvier. — Les nouvelles venant du front de la tête de pont de Nettuno sont toujours rares, mais un porte-parole du ministère de la guerre américain à Washington, a déclaré que l'on est à la veille d'une grande bataille sur ce front.

Les allemands ont reçu des renforts venant de France, mais les alliés reçoivent de leur côté des troupes et du matériel sans discontinuer ; par ailleurs, la supériorité des alliés dans les airs est incontestable.

Tous les indices sur l'issue de la bataille sont donc favorables pour les alliés, sans que l'on puisse toutefois affirmer, d'une façon certaine, que cette première rencontre sera décisive et constituera l'anéantissement des forces allemandes en Italie.

LONDRES, 28 janvier. — Sur le front de la 5me Armée les troupes alliées ont réalisé de nombreux gains tout le long du Garigliano.

Au nord de Cassino, les français ont repris le Monte Croce, se sont emparé du Monte Belvedere et de trois nouvelles hauteurs.

Américains et Britanniques continuent victorieusement toutes les contre-attaques de l'ennemi.

A la 8me Armée on ne signale toujours que des opérations de patrouilles et des duels d'artillerie.

LONDRES, 28 janvier. — A Rome, les Allemands ont ramené le couvre-feu de 5 heures du soir à 8 heures du matin.

Suite à la 1re page

Dans les géôles italiennes

IV. AU CAMP DE PRUNELLI

En nous réveillant, ce matin-là, nous apprîmes que neuf de nos camarades avaient été emmenés par les italiens, et cinq avaient pris le maquis. Il ne restait donc plus à Prunelli que onze internés.

Dans la journée, nous fûmes à peu près fixés, sur le sort de ceux qui avaient été enlevés dans la nuit. Ils avaient été conduits nous assura-t-on, directement à bord du petit bateau qui faisait la navette entre Bastia et Piombino, un peu au sud de Livourne. C'est tout ce que nous savions.

J'eus des détails sur l'opération de la nuit qui s'était déroulée dans un brouhaha indescriptible et dans un grand tumulte; les cris de la population se mêlaient à ceux des Italiens et internés.

Il y eut des scènes déchirantes que la nuit rendait plus émouvantes. C'était un mari qui s'arrachait péniblement aux étreintes de sa femme, des enfants terrifiés qui étreignaient, peut-être pour la dernière fois, leur père qu'on leur enlevait, un ami qui serrait dans ses bras un autre ami. Les gens de Prunelli auront pendant longtemps sous les yeux, la vision de cette nuit du 31 mai au 1er juin. Ces compatriotes qui partaient pour une destinée inconnue, étaient un peu d'eux-mêmes qui s'en allait. Ils emportaient un peu de leur chair et un peu de leur âme.

Enfin le convoi s'ébranla au milieu d'une foule qu'un sentiment de pitié, de muette indignation et d'impuissance étreignait douloureusement, aux cris de « lâches, vive la France » poussés par la fille de Jean Cullon.

A 10 heures, ceux qui restions, nous nous trouvâmes tous réunis sur la place de la Poste pour répondre, comme d'habitude, à l'appel. Nous étions presque hébétés. Le départ de nos camarades nous avait plongés dans la consternation. Qu'étaient-ils devenus ? Les avait-on conduits à Rome pour y être traduits devant un tribunal militaire, ou bien étaient-ils en route vers un de ces nombreux camps de prisonniers de l'Italie, où ils devaient connaître, loin des leurs et loin de la patrie malheureuse, la souffrance physique et la souffrance morale ? Autant de questions qui restaient sans réponse.

Le reste de la journée se passa sans fait notable.

Nous nous trouvâmes de nouveau rassemblés pour l'appel de 18 heures. Cette fois-ci la scène changea. Le major de Corte nous attendait. Il nous tint un long et pompeux discours par lequel il s'efforça de nous démontrer combien la nation italienne était humanitaire, avec combien de mansuétude elle traitait ses prisonniers. « Quant à vos camarades, ajouta-t-il, n'ayez aucune inquiétude à leur sujet, on les a dirigés sur un camp de concentration situé dans les environs de Rome où ils seront — je cite ses propres termes — « en paradis : in paradiso ».

Fourbes Italiens ! Nous revoyons toujours en eux ce besoin irrésistible que j'ai déjà signalé à l'attention de nos lecteurs, de mentir, de ne jamais dire la vérité.

Il termina en nous déclarant, entre autres, que l'Italie n'avait jamais eu l'in-

[illegible] PIÈCES ET 3 ENCERCLÉES

foudroyantes, menées séparément l'une sur le 1er front, dans le secteur de Ro[illegible] no, l'autre sur [illegible] à l'extrémité [illegible] agglomérations; au [illegible] et spécial or [illegible] Staline salue [illegible] ont pu, à l'extrémité est de la boucle [illegible] Dnieper, ouvrir une nouvelle brèche dans les lignes ennemies, s'étendant s[illegible]

...legion de conquérir la Corse, que les troupes d'occupation n'étaient venues que pour nous défendre contre les convoitises anglaises. Pendant tout son discours, il se tournait constamment vers moi en disant : « Vous, signor professeur, vous me comprenez bien ».

Quand il eut fini de parler et qu'il attendait, cela se voyait, les bons effets de son discours, je lui répondis, également en italien, que nous n'ignorions pas, en effet, tout ce que le monde et en particulier la France, devait à Rome qui a été la mère des lettres, des arts, que la plupart des Corses ne nourrissaient pas de haine à l'égard de l'Italie qui fut grande dans le passé et dont la précieuse histoire, les écrivains, les poètes et les artistes nous ont procuré tant de nobles sensations et tant de joies intellectuelles, qu'ils se sentaient même attirés par cette sœur latine, mais que nous étions avant tout des français et qu'ils devaient comprendre notre attachement à la France et aux institutions républicaines. En bref, je dis à quelque chose près, le même discours que j'avais déjà tenu au Maréchal et que j'ai rapporté la semaine dernière à cette même place. Etait-ce chez moi un sentiment d'ostentation et de bravade qui me poussait à lui tenir un tel langage ? Non. Mais j'ai toujours estimé que la fois que l'occasion se présentait, de dire aux italiens que les Corses ne voulaient pas devenir italiens qu'ils aimaient la France par-dessus tout et qu'ils lui étaient fermement attachés et dévoués. Et à ce devoir, je puis l'affirmer fièrement, je n'y ai jamais manqué.

Le major nous fit savoir ensuite qu'il se voyait obligé, quoique à regret, de renforcer les mesures de surveillance. Il donna l'ordre de nous répartir dans trois maisons et de placer devant chaque maison des sentinelles.

Ainsi à partir de ce jour il nous fut défendu de quitter la maison où nous logions. Nuit et jour des chemises noires et des carabiniers montaient la garde autour de nos logements. On nous permettait néanmoins de rester devant la porte. Je demandai vainement au maréchal l'autorisation d'aller prendre mes repas chez une voisine où André Salini, Eugène Macchini et moi avions pris pension. Je m'adressai au lieutenant des chemises noires qui refusa à son tour. Je passai outre à cette défense et je continuai à aller chez Mme Dominici, dont la maison se trouvait à 30 mètres environ de celle où j'avais ma chambre. Eh bien, chose digne de remarque, ni le maréchal, ni le lieutenant n'osèrent maintenir leur veto. Je laisse à mes lecteurs le soin de dégager la leçon de cette histoire.

Le samedi 18 juin, ma famille vint me voir et ma femme resta avec moi, bien que cela fut défendu, jusqu'au 15 juin, date de mon départ pour la caserne Marbeuf.

Comme je ne pouvais quitter la maison, sauf aux heures de repas, je me levais très tard le matin, ce qui ne manquait pas d'inquiéter le maréchal, qui venait tous les jours à 10 heures, voir Mlle Taddei pour lui demander si Monsieur le professeur était bien dans la chambre. La réponse affirmative de ma propriétaire ne le rassurait qu'à moitié. Il ne respirait que quand je descendais et qu'il me voyait. Il redoutait de nouvelles évasions. Pauvre maréchal. Il ne devait pas toujours mourir sur ses deux oreilles. Il devait souvent se réveiller dans la nuit en pensant que d'autres prisonniers pouvaient lui jouer la fille de l'air. En effet, malgré toutes ces précautions, il ne nous aurait pas été très difficile de nous sauver à la barbe de nos geôliers.

A suivre

COMITI, professeur au Lycée Fesch

ARRÊTÉS

LE PREFET DE LA CORSE,

Vu les arrêtés préfectoraux des 8 et 10 décembre 1943,

Vu les propositions de M. le Directeur du Service départemental d'approvisionnement en viande proposées par M. le Directeur du Ravitaillement général,

ARRETE

ART. 1er. — Le Département de la Corse est divisé en vue de l'approvisionnement en viande en cinq secteurs correspondants aux anciens arrondissements d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Sartène ;

ART. 2. — Les chefs et adjoints des secteurs, remplissent les missions et jouissent des prérogatives attribuées par les lois aux commissions de réception du ravitaillement général ;

ART. 3. — Ces secteurs sont constitués comme suit :

Secteur d'AJACCIO

Chef de Secteur : Peraldi Jean, président en retraite, route de Loretto, Ajaccio.

Adjoint : Peraldi Jean, retraité, quartier du Pozzone, Ajaccio.

Secrétaire : Peraldi Jean-Pierre, capitaine en retraite, 8, Bd Masséria, Ajaccio.

Comptable : Vincenti Jérôme, retraité, quartier du Pozzone, Ajaccio.

Expert en bétail : Bernardi Simon, ancien marchand de bestiaux, Ajaccio.

Secteur de BASTIA

Chef de Secteur : Ferracci [illegible], président des Combattants du Nord de l'Ile, 8, rue de l'Opéra, Bastia ;

Adjoint : Vincenti Benoit, commis des Douanes en retraite, 1, Bd de Toga, Bastia.

Secrétaire-comptable : Pinelli Jean-Joseph, comptable, 53 Bd général Graziani, Bastia.

Expert en bétail : Germani Pierre Paul, propriétaire, Lupino, Bastia.

Expert adjoint : Coumbani Félix, Palais du Centre, rue de l'Opéra, Bastia.

Secteur de CALVI

Chef de Secteur : Paccinelli Alexandre J., capitaine en retraite, Calvi.

Adjoint : Peretti Antoine Pierre, agriculteur, Calvi.

Secrétaire-Comptable : Mariotti Jean, propriétaire, Calvi.

Expert en bétail : Guglielmacci J.-B., Calvi.

Expert-Adjoint : Casanova Antoine, industriel, Ile-Rousse.

Secteur de CORTE

Chef de Secteur : Gambini François, 2me adjoint au maire, Corte.

Adjoint : Filori Xavier, retraité C.F.D., Cours Paoli, Corte.

Mariani Joseph, retraité, 3, rue Chiarrus, Corte.

Secrétaire-comptable : Giraldi Charles, instituteur en retraite, 2, Cours Paoli, Corte.

Expert en bétail : Ordioni Pasquin, ancien boucher, rue Lomparre, Corte.

ART. 4. — Des arrêtés ultérieurs compléteront l'organisation de ces secteurs et fixeront ceux du secteur de Sartène.

Le Préfet : Ch. LUIZET.

NOUVELLES DU MONDE

NAPLES, 28 janvier. — Le général Clark a visité, hier, pour la 2me fois la tête de pont alliée au sud de Rome et s'est déclaré extrêmement satisfait du développement de la situation.

ALGER, 28 janvier. — Le Commissariat à l'Education nationale communique :

Une session spéciale pour le baccalauréat (1re et 2me parties) s'ouvrira, lundi 7 février.

Cette session est réservée aux candidats de la classe 1945 déclarés bons pour le service et incorporables le 15 février 1944, et aux candidats de la classe 1946, désireux de contracter un engagement volontaire pour la durée des hostilités, avant le 16 février 1944.

L'admission définitive des candidats reçus à ces examens sera prononcée après l'incorporation des intéressés sur présentation du certificat de présence au corps.

Pour tous renseignements et détails s'adresser à l'Office du Baccalauréat, rue Docteur Trolard à Alger.

FRONTIERE FRANÇAISE, 28 janvier. — L'enquête faite par Vichy établit officiellement que les assassins de Maurice Sarraut appartiennent à la Milice du chef départemental Frossard.

Tous les complices ont été emprisonnés.

FORT DE FRANCE, 28 janvier. — Le médecin général Le Dantec fait actuellement une tournée de conférences dans nos possessions lointaines.

Il a pris la parole au théâtre municipal de Fort de France.

Le gouverneur Poirson et les principales autorités militaires et civiles de l'île assistaient à la réunion.

Le Docteur Dantec a fait un exposé chaleureusement applaudi sur la situation de la France depuis l'armistice, et sur la politique du Comité Français de la Libération Nationale.

BUENOS-AYRES, 28 janvier. — Une tentative de révolution aurait éclaté au Paraguay.

Des groupes désordonnés libéraux auraient essayé de s'emparer du quartier général et des casernes de gendarmerie, mais le mouvement insurrectionnel aurait été aussitôt réprimé.

LONDRES, 28 janvier. — A Lyon une explosion, qui s'est produite au boulevard Pasteur, a blessé sérieusement 4 soldats allemands et une femme allemande, femme d'un soldat.

LONDRES, 28 janvier. — On apprend de Buenos-Ayres que la rupture des relations diplomatiques de l'Argentine avec les puissances de l'Axe a été suivie de bruyantes démonstrations dans les rues en faveur des alliés.

La foule était si dense qu'en certains endroits la circulation a dû être interrompue.

LE CAIRE 28 janvier. — Selon une dépêche reçue au Caire une épidémie de typhus s'est déclarée dans le camp de concentration de Zemun près de Belgrade où sont détenus pour activité à la résistance, quatre mille hommes, 600 femmes.

Journellement une quarantaine de prisonniers meurent du typhus.

LONDRES, 28 janvier. — Une information hollandaise indique que les autorités occupantes préparent l'évacuation de la ville de Leyde.

Le bourgmestre est chargé avec les hommes du commissaire allemand pour s'occuper de l'organisation et des préparatifs d'évacuation de la ville.

LONDRES, 28 janvier. — Radio-Vichy annonce que la police nationale des Bouches du Rhône a arrêté une dizaine de « bandits » dont certains participèrent au meurtre du président de la section spéciale de la Cour d'Aix en Provence, annoncé il y a quelques jours.

TUNIS, 28 janvier. — Au cours d'une réunion de boxe l'Américain Jack Sharkey, ex-champion mondial toutes catégories a été présenté au public et a arbitré un combat.

TUNIS, 28 janvier. — En vertu d'un décret publié au « Journal Officiel », plusieurs médecins israélites éliminés des hôpitaux par les lois racistes ont été réintégrés.

AU LIBAN

BEYROUTH, 23 janvier. — Le président de la République Libanaise a offert en l'honneur du général Catroux, un dîner auquel assistaient les membres du gouvernement libanais, M. Yves Chataigneau, délégué général du Comité Français de la libération par intérim, le comte Ostrorog, directeur de son Cabinet politique M. Pierre Bart, délégué du C.F.L.N. auprès du gouvernement libanais.

ALGER, 28 janvier. — Le Comité français de la Libération s'est réuni le 27 janvier à dix heures.

S'IL EST ENCORE EN VIE

WASHINGTON 28 janvier. — Le journal « Boston Globe » signale que l'écrivain français Romain Rolland célébrera son 78me anniversaire le 29 janvier (s'il n'est pas encore tué par les allemands), ajoute le journaliste.

L'illustre écrivain en effet, a été arrêté en septembre dernier et emmené dans un camp de concentration.

ALGER, 28 janvier. — Le Commissariat à l'information communique :

M. Fabrice Hermane et Mme Françoise Joyandre sont priés de faire connaître leur adresse actuelle au Commissariat de l'information, Lycée Fromentin à Alger.

La Marine Française reçoit la visite du Général de GAULLE

DAKAR, 28 janvier. — Le général de Gaulle est parti pour Brazzaville. Il s'est arrêté à Dakar et a inspecté mercredi soir, les navires de guerre ancrés dans la rade.

Il s'est entretenu avec les officiers et les marins de chaque bâtiment.

Après l'inspection des bâtiments le général a adressé à l'amiral Collinet, commandant en chef de la défense navale de Dakar, la lettre suivante :

« A-t-il je tiens à vous dire et vous prie d'exprimer aux commandants, aux Etats-majors et aux équipages des croiseurs, toute ma satisfaction pour la façon brillante dont ils se sont présentés à mon inspection ; cela certifie que ces vaillants navires finiront leur service en guerre et dans le combat en faisant passer avant toute chose l'honneur des armes de la Libération et la gloire de la Patrie.

Veuillez agréer, Amiral, l'expression de mes sentiments cordialement dévoués »

Signé : DE GAULLE.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

LA GUERRE

UN AVERTISSEMENT SOLENNEL DES ALLIES A LA BULGARIE

LONDRES 28 janvier. — Les alliés ont adressé un dernier et solennel avertissement à la Bulgarie l'invitant à cesser immédiatement toute collaboration militaire avec l'Allemagne estimant qu'elle est suffisamment en état par ses forces militaires présentes de faire face à toute agression éventuelle de la part de celle-ci. Que si elle croyait devoir passer outre à leur avertissement les alliés après la victoire traiteraient la Bulgarie sur le même pied que l'Allemagne.

Par contre si elle se rangeait à l'avis des alliés la nation bulgare serait traitée à la signature de la paix sur le même pied d'égalité que les Nations Unies.

FRONTIERE FRANÇAISE, 28 janvier. — Les allemands procèdent en ce moment à de grandes rafles dans toute la région frontière franco-suisse : ils ont arrêté une centaine d'hommes et de femmes.

Toutes les prisons sont pleines et les allemands ont dû ouvrir une nouvelle prison à Annecy, avec une centaine de cellules.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 28 janvier. — Au cours de la nuit de hier des appareils de la R.A.F. ont survolé Berlin.

On ne possède pas encore de détails sur ce raid.

Pendant la même nuit, des bombardiers moyens américains ont attaqué divers objectifs militaires allemands du nord de la France.

On confirme que le nombre d'avions allemands abattus au cours du dernier raid effectué au-dessus de l'Angleterre s'élève à 15.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 29 janvier. — St Fr. Sal.

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

La direction départementale du ravitaillement général communique :

Les demandes d'attribution de sel en vue de l'abatage familial de porcs ne seront plus recevables à dater du 25 janvier courant.

Il est à remarquer que les éleveurs ont eu toute latitude pour bénéficier, jusqu'à présent, de l'extension de délai admise par les services du ravitaillement puisque la clôture des listes à fournir par les mairies avait été fixée, par circulaire qui leur a été adressée en temps utile, au 30 novembre dernier.

Il est rappelé aux commerçants de Bastia qu'ils doivent obligatoirement continuer à envoyer avant le 5 de chaque mois leurs déclarations de stocks.

D'autre part il est indispensable que les grossistes remettent au C.U.R.D.A. sans retard tous les tickets en leur possession conformément aux règlements.

Le Chef du Bureau Annexe.

Une mise en place complémentaire de charcuterie aura lieu au plus tard lundi prochain chez les charcutiers pour leur permettre de servir les consommateurs et collectivités qui n'auraient pas encore perçu leur ration.

COMMUNICATIONS

CHAMBRE SYNDICALE TYPOGRAPHIQUE DU LIVRE

Tous les camarades sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures, à l'Imprimerie Moderne. Présence indispensable.
Ordre du jour important.

FRONTE NAZIONALE LIBERA ITALIA

Domenica mattina la permanenza sarà assicurata dal comp. Pedini dalle ore 9 alle 12, Boulevard Paoli Prolongé, n° 49 (1° piano).

CONFERENCE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Dimanche prochain 30 janvier, reprise des réunions hebdomadaires à 9 heures au local habituel, Impasse St-Jean.

Tous les membres présents à Bastia sont instamment priés d'y assister.

LE PRESIDENT

SYNDICAT DU BATIMENT

Réunion de tous les adhérents demain 30 janvier à la salle rue du Castagno à 16 heures, en vue de la distribution des cartes, et pour l'inscription pour les bons de chaussures.

LE SECRETAIRE

DIRECTION REGIONALE de L'INTENDANCE DU GOUVERNEMENT MILITAIRE D EL ACCORSE

L'Intendant Militaire de 2me classe, directeur régional de l'Intendance du gouvernement militaire de la Corse fait connaître que les bureaux du Centre d'Administration Territorial ont été transférés de Bastia à Bocognano.

En conséquence toute demande de renseignements relative aux délégations de solde et aux paiements des traitements des personnels civils devra être adressée à Monsieur le Capitaine, Commandant le C.A.M.T. à Bocognano.

SERVICE DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS
District de Bastia
AVIS AUX TRANSPORTEURS

Toutes les entreprises de transports publics ou privés possédant des véhicules autorisés à circuler sont tenues d'exécuter en priorité les transports commandés ; elles peuvent éventuellement étendre leur activité à d'autres transports publics ou privés que dans la mesure où elles y ont été autorisées.

Tout véhicule utilitaire doit, pour pouvoir circuler, être muni en dehors des autorisations de circuler prévues par l'arrêté du [illegible] novembre 1943, d'un ordre de transport ou d'une autorisation de transport.

Ces ordres de transports ou autorisations de transport seront délivrés par le District de Bastia, 55, Bd Général Graziani.

SANCTIONS : Le Chef du Service départemental des transports, les Sous-Préfets sur proposition du chef de District ou du Commandant de Gendarmerie, pourront prononcer la mise en fourrière immédiate des véhicules et la saisie des marchandises transportées lorsque les véhicules sont en contravention avec les règles édictées à l'article ci-dessus.

ETUDE DE Me PAUL BRONZINI

DOCTEUR EN DROIT
NOTAIRE A BASTIA

Suivant acte reçu par Me Bronzini, Notaire à Bastia, le 17 janvier 1944 enregistré à Bastia, le 2 [illegible] janvier 1944 f° 86, n° 724, la Société Anonyme dite « Produits Franc » dont le siège est à Marseille, Boulevard Anfroy, n° 3, a cédé à Monsieur Marchioni Jacques propriétaire, demeurant à Bastia, et à ses co-cessionnaires, indiqués dans l'acte, le matériel servant à l'exploitation d'un fonds de commerce de primeurs exploité à Bastia, rue des Terrasses n° [illegible] ainsi que le droit au bail du magasin où est exploité ce fonds.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion, en l'étude de Me Bronzini, Notaire à Bastia.

Pour Première insertion,
P. BRONZINI.

Suivant acte s. s. p. en date à Bastia le 27 janvier 1944 enregistré à Bastia le même jour f° 40, c. 1, Mme Vve Ughi Fortunée a vendu à M. Giudicelli Joseph, son fonds de commerce d'épicerie Lices de Casabianca, n° 4.

Les oppositions sont dès à présent reçues au dit magasin par M. Giudicelli.
Pour Première Insertion.

GIUDICELLI

INTERNÉS EN ITALIE ACTUELLEMENT

ALLEMAGNE : Madame Lorenzi, [illegible] Maurice à Campile ; Monsieur Lorenzi, instituteur à Campile ; M. Gambiro, négociant à Bastia.

MARSEILLE : MM. Lorenzi Pierre [illegible] et Bonavita, tous deux de Crocicchia, Me Castellieri, avocat à la Cour.

A REIMS : M. Janson, négociant à [illegible].

Le Président : Abbé ZATTI

ANNONCES ECONOMIQUES

PERDU depuis septembre 1943 3 [illegible] truies blanches, une grande étant élevée, deux jeunes dont une a la queue coupée. [illegible] et donner renseignements à M. [illegible] A. à Ile-Rousse.

PERDU manteau bleu marine dimanche 23 janvier, Regent-Cinéma. Le rapporter à Mlle Irma Raffaelli, 4, rue Colonella, [illegible] bonne récompense.

ERRATUM

Sur l'avis de Décès de M. Dominique [illegible] gumetti, il a été omis involontairement famille Morini de Bastia.

68me Année - N° 120 Prix UN Franc Dimanche 30 Janvier 1944

000025

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140
1 AN 250

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

UN DE L'ILE D'ELBE : [illegible]BROSI

On ne [illegible] savait pas malgré les recoupements les plus attentifs à établir une liste complète des officiers corses attachés à la royauté napoléonienne de l'île d'Elbe. On en a donné dernièrement une énumération, comprenant également les collaborateurs civils d'origine insulaire. Et parmi les officiers de terre : le chef de bataillon Colombani, le lieutenant de gendarmerie Paoli, le lieutenant Giannini et même un général, Bertolosi si on doit le considérer comme corse, ce qui demande à être vérifié. Or, il y avait à l'île d'Elbe de nombreux autres officiers, encadrant une garde impériale elle-même presque entièrement composée de corses, mais dont les noms ne nous sont pas parvenus, les historiens de la royauté de l'Elbe étant incomplets ou n'ayant pas [illegible] sur les documents, relatifs à l'épisode de 1814, ayant un caractère administratif. Que sont-ils devenus, et [illegible], notamment, à la campagne des « chasseurs Napoléon » ?

[illegible] tout de même noté au hasard d'une lecture, le nom d'un officier qui ne figurait pas jusque là, dans les listes publiées. Détails incidents : celui du [illegible] Ambrosi, du Rostino. Il convient de le sauver de l'oubli.

[illegible] Marie Ambrosi naquit à Castineta le 1er février 1779. C'était la le berceau historique des Ambrosi, si l'officier [illegible] nous intéresse s'établit à sa retraite [illegible] pour y mourir, à Pastoreccia, dans le même canton. Son entrée dans l'armée [illegible] était fils d'un militaire) se fait, semble-t-il, sous les auspices du général Ca[illegible] non comme on l'a dit comme [illegible] lieutenant des gardes nationales soldé en 1792 (il n'aurait eu alors que [illegible] ans), mais après le régime anglo-corse. L'île reconquise, Ambrosi passe à la 86me demi-brigade, puis au 1er [illegible] italien et le voilà participant à presque toutes les campagnes du premier empire, côtes de l'Océan, Poméranie, Espagne.

C'est au cours de cette dernière expédition, la plus dure par son caractère particulier, à l'entraînement des deux partis aux atrocités qu'il eut l'occasion de se distinguer le plus, bravant tous les dangers, tout à son affaire dans une forme de lutte qui n'était pas tout à fait étrangère à celles qui pouvaient parer [illegible] d'une tradition insulaire, la tradition de la petite et de la grande guérilla. Plusieurs blessures. Un jour, à la tête d'une seule compagnie, en Catalogne, il pénètre dans une place assiégée et en dégage les deux bataillons qui la tenaient.

Il avait toutefois avancé lentement, n'ayant encore, en 1808, que le grade de lieutenant. Il récupéra ce retard l'année suivante comme capitaine. Chef de bataillon en 1811, il lui faut encore attendre la grande Armée pour être colonel en 1813. Cette fois, il avait été sous les yeux de Napoléon qui l'avait repéré [illegible] il resta fidèle dans la mauvaise fortune le suivant à l'île d'Elbe.

[illegible] pas d'autre histoire que celle d'un officier accomplissant en conscience son service, surtout un service de garde vigilante autour de l'Empereur qui n'était [illegible] à se trouver sous le coup de certaines menaces. Ce placement du colonel Ambrosi, si occupé que les chroniqueurs de l'île d'Elbe ne mentionnent [illegible] jusqu'ici à notre connaissance du moins, explique même le retard signalé dans ses avancements : il était simple, correct, dévoué, courageux, militaire entier, sans les particularités saillantes que le narrateur aime tant : pas d'histoires de femmes, pas de duels, pas de clinquant.

Un Walter Scott distingue à l'île d'Elbe le subordonné du colonel Ambrosi [illegible] chef de bataillon Colombani, pour la [illegible] extrême de son caractère. Ambrosi fait son service sans écarts tumultueux, impavide et droit. Il passe donc [illegible].

[illegible] au de la quarantaine en 1816, [illegible] est rendu à la vie civile, s'abstenant d'en vouloir sortir au prix de quel[illegible] démarche qui aurait pu avoir le mérite [illegible] que tant d'autres, sans abaisser quand il s'agit de servir non un [illegible] mais un pays. Il ne mourut qu'en [illegible], au milieu des paysans du Rostino, [illegible] transporté ses pénates, comme il [illegible] dit, de Castineta à Pastoreccia, sans [illegible] le pays, ni sa femme. Il semble [illegible] pas eu d'enfants.

Il appartenait à ce groupe des Ambrosi [illegible] Castineta qui jouèrent un rôle si important dans les affaires publiques de Corse au milieu du dix-huitième, [illegible] sur la descendance desquels on n'a [illegible] de renseignements. Dans l'ordre militaire et un peu historique, le colonel [illegible] semble être le dernier d'une famille qui compta jusqu'à un général de nation Corse, et qui, mort septuagénaire, libéré des liens de l'armée depuis treize-trois ans, aurait pu, avec [illegible] de chance, moins de scrupules peut-être [illegible], parvenir aux mêmes hauteurs que d'autres glorieux soldats de son temps.

P.B.

Sur tous les points du front

L'ARMÉE ROUGE

marque des succès et menace l'Estonie

EN ITALIE

FRANÇAIS et AMÉRICAINS debordent Cassino

Bataille Aerienne dantesque au dessus de Nettuno

Les grandes Assises de l'Empire français

S'OUVRENT AUJOURD'HUI A BRAZZAVILLE

LE GÉNÉRAL DE GAULLE prononcera le discours d'ouverture

TOUS les GOUVERNEURS des COLONIES SERONT PRESENTS

RUSSIE

MOSCOU, 29 janvier. — Les conséquences de la grande bataille de Leningrad paraissent de plus en plus graves pour l'armée allemande qui, par la prise par les Russes de la ville de Tosno et de Volossovo, se trouve privée, pour ainsi dire, de toute voie de communication pour assurer l'évacuation des troupes et sauver le matériel.

D'après les correspondants militaires, dans les secteurs de Leningrad et de Nowgorod, les troupes allemandes se trouvent dans une situation tellement délicate qu'elles paraissent courir à un véritable désastre.

L'Armée Rouge n'est plus maintenant qu'à une quarantaine de kilomètres de la frontière de l'Estonie.

MOSCOU, 29 janvier. — En Ukraine du sud, le général Von Mannstein continue, inlassablement, à lancer de violentes contre-attaques dans le secteur de Vinitsa, toujours appuyées par de fortes formations de matériel blindé, mais toujours et inlassablement les troupes du général Vatoutine stoppent et repoussent ces attaques infligeant à l'ennemi des pertes les plus sévères.

Dans la partie centrale du front, c'est-à-dire dans le secteur des marais du Pripet, les succès des troupes soviétiques continuent à s'affirmer.

On n'a pas de nouvelles sur les combats qui se livrent dans la presqu'île de Kertch, en Crimée, signalés par le communiqué allemand.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 29 janvier. — On signale que les troupes du général Tito viennent de passer à l'offensive en Slovénie centrale et y livrent de violents combats.

La ligne de chemins de fer de Zagreb à Belgrade a été coupée en 6 points.

PACIFIQUE

LONDRES, 29 janvier. — En Nouvelle Bretagne, les troupes d'infanterie américaines ont réalisé une importante avance.

L'aviation américaine s'est montrée très active au-dessus des îles Marshall et d'autres îles du Pacifique.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 29 janvier. — Si le haut commandement allié se montre très avare pour des raisons faciles à deviner de donner des détails sur les opérations terrestres du corps de débarquement en Italie, par contre, il ne cache pas l'ampleur des batailles aériennes qui se livrent, depuis 48 heures, dans le ciel de Nettuno.

Il s'agit, d'après les correspondants militaires de rencontres titanesques d'appareils monstres, qui feraient frémir Dante lui-même.

L'ampleur de l'action aérienne est telle que, dans la journée d'avant-hier l'aviation ennemie a perdu 58 appareils.

C'est la plus forte perte qu'on ait enregistrée depuis le débarquement des troupes alliées sur le sol d'Italie.

LONDRES, 29 janvier. — Des bombardiers moyens américains, escortés de chasseurs ont attaqué divers objectifs militaires du nord de la France.

ITALIE

LONDRES, 29 janvier. — On a peu de nouvelles, aujourd'hui, sur les opérations qui se déroulent sur le front de la tête de pont de Nettuno.

On signale, simplement, que troupes et matériel continuent à affluer sous la protection de l'aviation et des unités de guerre britanniques, américaines et françaises.

Sur le front de la 5me Armée, par contre, la bataille fait rage, tant sur la partie du front français et que sur la partie du front tenue par les américains.

Aux dernières nouvelles, Cassino se trouve débordé au nord et au sud, et sa chute serait imminente.

A la 8me Armée dans le secteur de l'Adriatique, grande activité de patrouilles, et duels d'artillerie et de mortiers ; légère avance des troupes canadiennes.

BRAZZAVILLE, 29 Janvier. — C'est demain, dimanche, que s'ouvrent à Brazzaville les grandes Assises de l'Empire de la France en guerre.

Le Général de GAULLE, arrivé cet après-midi, venant de Dakar en avion, prononcera le discours d'ouverture.

Tous les gouverneurs généraux de nos Colonies, qui sont déjà rendus, prendront part à la conférence qui se terminera le 8 février prochain.

NOUVELLES du MONDE

ZURICH, 28 janvier. — Le célèbre chef d'orchestre Arturo Toscanini a réussi à s'échapper d'Italie où il était contrôlé par Mussolini.

Il s'est réfugié en Suisse.

LONDRES, 29 janvier. — Stockholm annonce que le ministre suédois des Affaires Etrangères a décidé d'interdire l'entrée en Suède aux savants allemands.

Commentant la nouvelle le « Manchester Guardian » note que pour apprécier l'importance d'une telle mesure, il convient de se souvenir que la science et la culture allemandes jouaient encore récemment un grand rôle dans la vie intellectuelle suédoise.

ADELAIDE, 29 janvier. — On annonce la démission pour raison de santé de Sir Malcolm Barclay Harvey, gouverneur de l'Australie Sud.

STOCKHOLM, 29 janvier. — On confirme de Berlin que l'Argentine a demandé à la Suède de défendre ses intérêts auprès de l'Allemagne et du Japon.

NEW-YORK, 29 janvier. — On apprend de source généralement bien informée, que le gouvernement des Etats-Unis a suspendu pour février les envois de pétrole à l'Espagne.

Le gouvernement des Etats-Unis fera un nouvel examen de l'attitude du gouvernement espagnol, envers l'Allemagne. Elle examinera particulièrement les rapports économiques entre les deux pays. On ignore encore, les raisons de la décision prise par le gouvernement américain.

LE CAIRE, 29 janvier. — On communique que le budget égyptien qui sera soumis au Conseil des ministres à la fin de la semaine sera le budget le plus élevé de l'histoire de l'Egypte.

Malgré le chiffre énorme des dépenses, il sera équilibré sans recourir aux réserves importantes.

Les projets pour les réformes sociales figurent parmi les dépenses.

MADRID, 29 janvier. — La radio espagnole annonce qu'à l'issue de sa réunion le Cabinet espagnol fera une importante déclaration officielle, tard dans la soirée.

Suite à la 2me page

Discours prononcé par Monsieur FERRACCI président des Combattants

A LA REUNION DU DIMANCHE 23 JANVIER 1944, SALLE DES MARIAGES, PRESIDEE PAR M. LE DIRECTEUR DU MOUVEMENT GENERAL DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS

Monsieur le Maire,
Monsieur le Directeur,
Mon cher et vénéré président général Silvestrini,
Messieurs,

C'est au nom du groupement régional des Combattants du Nord de l'Ile et en mon nom personnel que je suis profondément heureux de souhaiter la bienvenue au digne représentant du gouvernement du général de Gaulle et aux personnalités qui l'accompagnent.

Certes, la Ville Martyre est désertée, Monsieur le Directeur ; 90 % de nos camarades dispersés dans d'autres communes, aujourd'hui dimanche, n'ont aucun moyen de locomotion leur permettant d'être des nôtres.

Malgré le martyrologe sans précédent que nous endurons depuis cinq ans, physiquement et moralement par le manque d'approvisionnement, manque de soins médicaux, manque de nutrition, et, ayons le courage de le dire souvent le manque de bienveillance de certains membres du corps médical, qui est la cause d'effondrement prématuré dans les rangs des demi-morts que nous sommes.

Aussi, je suis convaincu, Monsieur le Directeur, que le cri d'alarme que je vous adresse sera entendu par vos services et que vous ferez tout pour atténuer les souffrances de ceux qui comme vous, Monsieur le Directeur, portent l'insigne honneur de nos glorieuses blessures.

Et, maintenant, laissez-moi vous demander très respectueusement, mais inflexiblement, les modifications susceptibles d'être apportées à la Loi du 9 septembre 1941 : Pension et Aggravation.

1°) — Relever de la forclusion les anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité pour maladie contractée au cours de la guerre 1914-1918 ou d'une expédition déclarée Campagne de Guerre et concédée à titre définitif depuis plus de cinq ans.

Taux minimum indemnisable :

2°) — Ramener à un taux plus acceptable le pourcentage d'invalidité minimum fixé à 30 % pour les maladies contractées antérieurement au 2 septembre 1939 et postérieurement au 1er octobre 1940.

3°) — Présomption : porter de 3 à 6 mois le délai au cours duquel les prisonniers de guerre rapatriés ou évadés demandant après démobilisation à faire constater les infirmités dont ils sont atteints, bénéficieront de la présomption légale d'origine.

4°) — Permettre à nouveau aux anciens militaires convoqués par le Centre de Réforme par lire d'expertise médicale de se faire assister par un médecin de leur choix.

Malgré le découragement qui sévit dans la corporation du feu, il suffirait d'une bonne direction répandant une sainte justice pour tous et tout le monde reviendrait dans nos associations, aujourd'hui fortement ébranlées par quatre années de desunion, et d'une besogne abjecte qui a si fortement atteint notre prestige. Alors que nous étions fiers de l'intangibilité de la Loi du 31 mars 1919, une avalanche de lois anti-vétérans sont venues humilier notre amour-propre et abaisser notre prestige. Nous ne voulons pas être des quémandeurs, mais que la Nation n'oublie pas que nous sommes ceux qui avons sauvé puis agrandi la Patrie et le grand Clémenceau a dit : « Ils ont des droits sur nous ». Aurait-on oublié cette sainte phrase du plus grand des français ? Aussi nous vous demandons, Monsieur le Directeur, l'amélioration des dites Lois annoncées par le général de Gaulle à nos cœurs.

... pièces et 5 encerclées

Nouvelles d'Ajaccio

NOS COMPATRIOTES. — Samedi 22 janvier, à 11 heures, au Café Napoléon, un apéritif d'honneur a été offert à M. Franchi, qui a assuré à Radio-France l'émission corse, apportant aux heures troubles, espoir et joie aux foyers insulaires.

Devant une salle comble, M. Eugène Macchini, maire d'Ajaccio, a présenté en termes émus, M. Franchi qui a répondu avec éloquence et esprit, en refaisant la liaison sentimentale et pratique entre la Corse et l'Afrique du Nord.

A l'issue de cet exposé souvent coupé d'applaudissement, et sur l'invitation du maire, l'assistance a entonné « La Marseillaise ».

A L'ARRIVE. — Le R. P. Berthold, arrêté à l'Ile-Rousse le 3 mars 1943, et interné en Calabre avec d'autres de nos compatriotes, est rentré en Corse.

Nos meilleurs vœux et compliments.

LE MONUMENT COMMEMORATIF. — Aux vœux de nouvel an adressés au général de Gaulle, et à la demande qui lui a été faite d'accepter la présidence d'honneur du comité pour l'érection du monument commémoratif de rattachement de la Corse à la France, le Président du Comité Français de la Libération Nationale a répondu à M. Eugène Macchini, maire d'Ajaccio, par une acceptation cordiale.

POUR NOS HEROS. — Devant les difficultés rencontrées par l'appel tendant à recueillir des lainages et vêtements chauds pour nos soldats de l'armée d'Italie, notre confrère « La IVme République » ouvre une souscription dont les fonds, à destination identique, seront adressés à Mmes Catroux et Juin. M. François Bartoli, rédacteur en chef de ce journal, a bien voulu se charger de recueillir ces fonds. Les dons en nature (lainages, passe-montagnes, chaussettes, etc. sont, bien entendu, également acceptés.

NECROLOGIE. — On apprend avec regret le décès, survenu à Suarella, dans sa 82me année, de Mme Vve Dominique-Antoine Desanti née Bianchetti.

Toutes nos condoléances.

CHEZ NOS CONFRERES. — « Le Journal de la Corse » publie : de Marcel Mirtil, avocat à la Cour d'Appel de Paris, « Terre Corse irrédente » où il pose la question de Capraja, dépendance historique de la Corse (18 janvier) ; de M. Léon Pollet, suite d'une controverse courtoise avec M. Muriani, directeur de « La IVme République » relative aux questions monétaires et économiques d'après guerre (19 janvier) ; de M. Pierre Andreani, article intitulé : « Le pouvoir au plus sage », suggestions de la solution, tirées des exemples de Gambetta et de Clemenceau, qui trouveraient leur application dans les circonstances présentes (21 janvier) « Le Patriote » : Série d'articles sur les scandales du marché noir, documentés et précis.

De M. Maurice Choury : « Les héritiers du colonel Bock », révélant les dessous de certaines intrigues polonaises contre la Russie et les alliés.

« La IVme République » : articles de M. François Bartoli : « De Rivoli à Sant Elia » « de Coblentz au faubourg St-Germain 1941 » ; et « Ca ne va pas ! », dénombrant les déficiences dans les distributions vitales, intéressant notamment l'enfance.

Notre courrier

UNE RECLAMATION QUI PARAIT JUSTIFIEE

Bastia, le 26 janvier.

Monsieur le Directeur,

Les communications pour les habitants de Pietranera et de ses environs avec Bastia sont, en principe, assurées par les cars de la ligne Bastia-Erbalunga et vice-versa. Or, la population de cette région a augmenté dans des proportions considérables du fait de l'affluence des réfugiés. Qu'arrive-t-il, en fait, lorsque le car de Bastia part pour Erbalunga ou lorsqu'il est sur le chemin du retour ? La voiture est pleine à craquer et les braves gens qui ont attendu, parfois longtemps, sur la route le passage du véhicule, sont dans l'obligation de s'en aller à pied.

Nous proposons donc une fois encore, reprenant d'ailleurs une suggestion émise par le Front National de Pietranera, que l'on permette aux autobus de la ville de porter leur terminus jusqu'à Pietranera. Du même coup les cars d'Erbalunga seront dégorgés les gens de Pietranera et des environs y trouveront leur compte et... les compagnies intéressées aussi.

Mais que de temps, que de démarches pour obtenir... les choses les plus simples et les plus raisonnables du monde ! ! !

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Nous sommes persuadé que M. le Maire, qui connaît bien la question, fera tout ce qui est en son pouvoir pour que le terminus des autobus de Bastia soit porté jusqu'à Pietranera. — N.D.L.R.

A travers la Corse

CORTE

ETAT CIVIL DU 1er AU 15 JANVIER 1944

Naissances. — Petetti Marie Thérèse Denise, de Ange Jean ; Giorgi Joseph Noël, de Charles ; Raffalli Marie Toussaint de Anna ; Quilichini Antoine, de Hyacinthe ; Antoniotti Pierre Louis, de Don François ; Amaidi Marie Jeanne, de Jean ; Moretti Hyacinthe de Jean ; Costeggiani Liliane, de Jean-Baptiste ; Brouquet Eugène Albert, de Gustave Henri.

Décès. — Valentini Antoine, 14 ans ; Guidicelli Paul Pierre, 73 ans ; Cristiani Marie 74 ans ; Leverini Emile, 90 ans ; Bruschini Pierre Toussaint, 11 ans.

Mariages. — Néant.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS » 8, Bd Général Bonaparte, 8
Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

QUESTIONS SOCIALES

Les augmentations des salaires entrainent-elles obligatoirement la hausse du coût de la vie ?

Un ouvrier syndicaliste va répondre :

Que l'ouvrier est, actuellement, payé bien au-dessous du coût de la vie, cela n'est plus un secret pour personne, et, seuls, les gens de mauvaise foi peuvent essayer de prouver le contraire.

Il suffirait simplement d'établir un indice honnête des dépenses d'une famille et les comparer au salaire perçu par le chef de cette famille pour que la preuve en soit faite.

De nombreux camarades et responsables de syndicats ont déjà posé la question à plusieurs reprises dans les divers journaux du département, mais aucune solution officielle n'est encore intervenue sur la question.

Devant le manque de résolution et de compréhension de la part des organismes officiels, les ouvriers se doivent de reconstituer au plus tôt leurs syndicats, encore en sommeil, pour entreprendre avec les syndicats déjà constitués, un front unique pour une augmentation générale des salaires.

Il nous revient que la théorie capitaliste reste toujours la même, à savoir, que tout augmentation de salaire entraine inévitablement une hausse du coût de la vie, et que les salaires voulant de nouveau rattraper les prix par une nouvelle augmentation créent ainsi un cercle vicieux, dit **cycle infernal** ; que, comme il est soi-disant prouvé par les faits passés que cet équilibre n'a jamais pû **se réaliser, il voudrait mieux s'abstenir** de recommencer cette **course sans fin.**

Cette théorie du **cycle infernal qui reusait aux capitalistes en 1936 ne doit plus pouvoir se renouveler aujourd'hui, car son renouvellement consisterait,** tout simplement, à **dresser les classes moyennes, contre la classe ouvrière en leur laissant croire que l'augmentation des salaires est la seule cause de la cherté de la vie.** Ce qui entraînerait inévitablement une réaction violente de la part des ouvriers, qui instruits du passé entendent rester dans la légalité, pourvu que les pouvoirs publics fassent leur devoir, et promulguent une législation leur accordant un salaire en égard du coût de la vie.

Nous entendons réfuter par un exemple concret et précis la thèse du **cycle infernal**, en nous appuyant, pour cela, sur un fait propre à l'imprimerie :

Un ouvrier qui travaille à 10 frs de l'heure, imprime 1.000 imprimés : la marge de bénéfice du patron pour ce travail, est de 10 frs, donc le prix à facturer au client est de : 10 + 10 = 20 frs.

Si ce même **ouvrier gagne** 15 francs de l'heure, le nombre d'imprimés restant le même, la hausse pour le client sur ces 1.000 imprimes joué si le patron veut conserver toujours la même marge de bénéfice, soit 15 + 10 = 25 frs.

Si au contraire, on mettait un frein sur les bénéfices au profit des capitalistes, *le prix des 1.000 imprimés resterait* le même, puisque nous aurions : 15 + 5 = 20 frs.

Ceci nous amène à dire, avec juste raison, qu'une hausse générale des salaires appliquée dans le sens indiqué ci-dessus, entraînerait une baisse générale des profits capitalistes, mais ne toucherait en rien au prix des marchandises **Il n'y a hausse du coût de la vie que parce que les capitalistes veulent garder, dans les mêmes proportions, la même marge de bénéfices.**

Nous avons pensé bon de noter, ici, ces quelques réflexions, en donnant cet exemple qui peut être appliqué à tous les corps de métiers, afin que l'ouvrier puisse être à même de rejeter et de détruire la thèse capitaliste qui consiste à faire croire qu'une augmentation de salaire entraîne inévitablement une hausse du coût de la vie.

Le monde ouvrier a donné, à maintes reprises les preuves les plus tangibles de son dévouement et de son esprit de sacrifice au travail ; il entend, aujourd'hui devant la rumeur capitaliste, qui prépare une offensive en vue d'annihiler la juste augmentation des salaires qui s'impose, offensive qui consisterait par une sensible augmentation des prix. **Eh bien, il faut que les pouvoirs publics déjouent** cette manœuvre et fassent supporter une bonne fois pour toutes le réajustement des salaires à ceux qui depuis trop longtemps n'ont enregistré que de larges, très larges profits.

Le monde ouvrier attend du C.F.L.N. qu'avec la devise **Liberté, Egalité, Fraternité**, on lui donne la possibilité de pouvoir « **manger, s'habiller, se chausser** ».

Louis RIONI,
du Syndicat du Livre

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE, 30 janvier. — Ste Martine.

PHARMACIE DE GARDE

Dimanche 30 Janvier, pharmacie C. COSTA, 38, Bd Paoli.

RAVITAILLEMENT GENERAL DE LA CORSE

En raison de très faibles arrivages de betail la distribution de viande de boucherie se fera aujourd'hui dimanche 30 courant sur le marché de Bastia à partir de 8 heures.

Seront servis par priorité les consommateurs en possession du ticket N. 4 de la feuille de poisson.

Le Chef du Bureau Annexe.

COMMUNICATIONS

Place de Bastia

Le débit de boissons « Coin de l'Ormeau » situé 6, Place du Marché à Bastia, est consigné à la troupe pour une période de 15 jours (du 30 janvier au 14 février 1944).

En cas d'infraction à la présente prescription la **fermeture définitive sera** prononcée.

Le Colonel GENTIS
Commandant d'Armes de la Place

SYNDICAT DU BATIMENT

Réunion de tous les adhérents demain 30 janvier à la salle rue du Castagno à 10 heures en vue de la distribution des cartes, et pour l'inscription pour les bons de chaussures.

LE SECRETAIRE

C. U. R. D. A. Annexe de Bastia
Palais Cardo

Les revendeurs de lait de la ville sont tenues de se présenter lundi après-midi au bureau du C.U.R.D.A. avec la liste de leurs inscriptions de lait.

Le Chef de Service.

DEBITS DE BOISSONS

Les débitants de boissons de Bastia dont les Etablissements fonctionnent actuellement sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche à 10 heures au Café des Gourmets.

Ordre du jour : Ravitaillement.

Suivant acte s. s. p. en date à Bastia le 27 janvier 1944 enregistré à Bastia le même jour f° 40, c. 1, Mme Vve Ushi Fortunée a vendu à M. Guidicelli Joseph, son fonds de commerce d'épicerie et légumes sis à Bastia Rue Cdt Luce de Casablanca, n° 4.

Les oppositions sont dès à présent reçues au dit magasin par M. Guidicelli.

Pour Première Insertion.

GIUDICELLI.

ANNONCES ECONOMIQUES

LA PERSONNE ayant trouvé un carnet à souches de soins gratuits aux victimes de la guerre, Art. 64 loi du 31 mars 1919, au nom de : Luigi Pierre, Ogliastro » est priée de l'edéposer au bureau du « Petit Bastiais ».

ON DEMANDE : Metreurs vérificateurs connaissant bâtiment et surveillants chefs de chantier. **S'adresser** : **Mairie**, Secrétariat général.

DEUIL

MADAME LUCCIONI

Lundi 24 janvier ont eu lieu devant une grande affluence de parents et d'amis les obsèques de Mme Luccioni Antoinette, née Giammatei.

Mme Luccioni était l'épouse de notre *grand ami M. Luccioni Jean-Jacques retraité des Douanes.*

Mme Luccioni fut de tout temps une fervente chrétienne, une épouse modèle ainsi qu'une mère de famille incomparable.

La disparition de cette brave femme laisse d'unanimes regrets parmi ceux qui ont eu l'honneur de la connaître.

Elle nous quitte hélas ! à l'âge de 61 ans laissant toute une famille dans la désolation.

La défunte était aussi la maman du célèbre ténor de l'opéra José Luccioni.

Les circonstances actuelles n'ont pas permis à notre cher compatriote de venir embrasser pour la dernière fois sa maman bien aimée et tant regrettée.

Le deuil était conduit par son époux inconsolable M. Jean-Jacques Luccioni, dont la douleur faisait peine à voir, ses trois fils MM. Eugène, François et Antoine, ses deux filles, Mlles Marguerite et Annonciade, son frère, M. Giammattei, adjudant-chef en retraite et son neveu, M. Oletta Napoléon.

L'absoute a été donnée en l'Eglise St-Roch par M. le vicaire Colombani en présence d'un nombreux clergé.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial, au cimetière de la ville.

En cette douloureuse circonstance, nous prions M. Luccioni son époux, ses fils, ses filles, petits-fils, belle-sœur, ses frère, sœurs et neveux ainsi que toutes les familles atteintes par ce deuil, de trouver ici l'expression de nos condoléances les plus attristées.

UN AMI. P. M.

ARRETE

FIXANT LE PRIX DE VENTE DE LA FARINE DE CHATAIGNES

ART. 1er. — Le prix de vente de la farine de châtaignes dans le département de la Corse, est fixé ainsi qu'il suit :

Prix d'achat à la production par les collecteurs : 26 frs le kg.

Prix de cession du ravitaillement général aux grossistes (octroi et toutes taxes comprises) : 28 frs 50 le kg.

Prix de vente du grossiste au détaillant : 30 frs le kg ;

Prix de vente au consommateur : 32 frs.

Ajaccio, le 21 Janvier 1943.

Le Préfet, Ch. LUIZET.

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

GENEVE, 29 janvier. — Selon les journaux italiens de la zone contrôlée par les allemands, Rome est toujours « ville ouverte » : ainsi, disent-ils, il n'y aura pas à Rome de combats de rues.

LONDRES, 29 janvier. — Selon une **information de source Suisse la loi martiale** a été proclamée à Rome où des combats de rues se déroulent entre patriotes italiens et troupes allemandes.

La Guerre Aérienne

LONDRES, 29 janvier. — Nous avons annoncé, hier, que la nuit précédente des bombardiers de la R.A.F. avaient effectué un raid sur Berlin, sans donner d'autres détails.

Le ministère de l'air britannique communique aujourd'hui, que pendant ce dernier et 13me raid sur Berlin, la RAF a déversé sur la capitale du Reich plus de 1.500 tonnes de bombes explosives et incendiaires provoquant de grands incendies et occasionnant des dégâts énormes.

Le bombardement a duré 20 minutes exactement.

D'après un témoin oculaire, la population n'avait pas repris une heure après le bombardement.

La nuit dernière, comme la précédente Berlin a reçu pour la 14me fois la visite des bombardiers lourds de la RAF.

On manque encore de détails sur ce dernier raid.

Les pertes subies par la RAF dans ces deux raids s'élèvent à 34 appareils.

LONDRES, 29 janvier. — Au cours de la journée du 27 janvier l'aviation alliée a été très active.

Plusieurs avions ennemis ont été abattu au-dessus de la tête de pont de Nettuno et au-dessus du midi de la France.

Des forteresses volantes et des Liberators effectuèrent des attaques contre les aérodromes d'Istres, Salons et Montpellier.

Nouvelles diverses

NEW-YORK, 29 janvier. — Le « New York Daily News » annonce que Charlie Chaplin va demander sa naturalisation américaine.

En U.S.A. on s'étonne de voir le célèbre artiste de cinéma né à Londres [illegible] citoyen britannique, prendre une telle décision, après 39 ans de séjour en Amérique.

LE GENERAL CATROUX EST RENTRE DU LIBAN

ALGER, 29 janvier. — Le général Catroux, commissaire à la coordination des affaires musulmanes et gouverneur général d'Algérie, rentrant du Proche Orient, a atterri, jeudi, après-midi, à Maison Carrée.

MEXICO, 29 janvier. — La Fédération des groupes républicains espagnols a [illegible] adressé une énergique protestation au [illegible] ministre du Portugal au sujet de la remise par le gouvernement portugais aux autorités franquistes espagnoles du chef républicain Francisco Lopez Peul.

PAS PLUS QUE LAVAL LE MARECHAL NE RALIERA PAS LES FRANÇAIS A LA CAUSE ALLEMANDE

GENEVE, 29 janvier. — « Le Journal de Genève », constate que l'arrivée à Vichy de M. Fink, délégué spécial d'Hitler auprès du Maréchal Pétain, soustrait le monopole des relations franco-allemandes à Laval.

Les nazis estiment, en effet, que ce dernier est incapable de rallier à la cause allemande les populations françaises.

AVIS DE DÉBLOCAGE

Le Commissariat aux Finances communique :

A partir du 31 janvier 1944 :

Les employeurs pourront recevoir en numéraire sur le montant des récépissés qui leur ont été délivrés (sommes restant dues) ou sur le crédit du compte qu'ils possèdent dans une Banque ou un bureau de chèques postaux, une somme égale au montant du bordereau des salaires qu'ils payent normalement en numéraire. Le bordereau des salaires sera déposé au guichet du bureau de l'établissement où le déblocage sera demandé ; il pourra être soumis préalablement ou ultérieurement par ce bureau ou cet établissement au contrôle de l'Inspecteur du travail.

Les fonctionnaires et les salariés de toutes catégories dont les traitements et salaires, compris les indemnités, sont virés à un compte de banque ou à un compte de chèques postaux, pourront retirer de leur compte le montant total de leur traitement, salaire et indemnités du mois de janvier 1944.

Toute personne majeure ou mineure émancipée pourra obtenir soit sur le montant du récépissé qui lui a été délivré au moment du dépôt des billets de la Banque de France (sommes restant dues), soit sur le crédit du compte ouvert à son profit dans une banque, ou dans un bureau de chèques postaux, soit enfin sur le crédit du compte qu'elle possède dans une Caisse d'épargne, le paiement en numéraire d'une somme de 5.000 fr. pour elle-même, d'une autre somme de 5.000 francs pour son conjoint et d'une somme de 2.000 francs pour chacun de ses enfants mineurs.

Les cartes d'alimentation correspondantes devront être annotées.

Il est rappelé que les sommes qui, postérieurement au 30 octobre 1943 ont été ou seront versées en numéraire dans une banque, dans un bureau de chèques postaux ou dans une caisse d'épargne pourront être retirées librement.

[illegible] Année — N° 121 Prix UN Franc LUNDI 31 et MARDI 1 FEVRIER 1944

Le Petit Bastiais

000026

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd. Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
3 MOIS 90 fr.
6 MOIS 140 »
1 AN 250 »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Procureurs généraux GILBERT - BOUCHER

Le comte Colonna d'Istria, nommé président de Chambre à Nîmes, fut remplacé comme procureur général à Bastia, en mars 1819 par M. Gilbert Boucher, dont la carrière fut quelque peu mouvementée, et, pour tout dire, brisée.

Un premier incident, bénigne, éclate peu après l'arrivée du nouveau procureur, au sujet d'un retour offensif des partisans du siège à Ajaccio de la Cour [illegible]. Tous les membres de la Cour consultés par le Premier Président opinent en faveur du maintien de la Cour à Bastia, sauf deux, cependant que le procureur général émet l'avis que la question étant d'ordre purement administratif la Cour n'a point d'avis à donner.

Cela n'est rien. Mais voici un second incident, qu'évoque également l'étude de Remy sur la Cour d'Appel de la Corse.

La salle des audiences avait été refaite par un entrepreneur qui avait placé le siège du Parquet en contre-bas de celui de la Cour, à la hauteur du greffe. [illegible] du procureur général qui [illegible] voit donner satisfaction par le Garde des Sceaux. La tribune du Parquet gêne [illegible] se trouve rehaussée.

Apparemment, M. le Premier Président Mesard avait mal supporté ce que sans doute il avait considéré comme un [illegible] dénenti, et d'avoir été, bien que [illegible] une circonstance peu grave, désavoué par le chef suprême de la justice. [illegible] attendait donc, comme l'on dit, le procureur général au prochain tournant.

[illegible] Remy dans l'étude précitée, a cru discerner que le procureur général Gilbert Boucher était « d'un caractère [illegible] et autoritaire », ce qui n'est pas [illegible] rare dans ces fonctions où il faut [illegible] destination, prendre une certaine [illegible] de rigidité. Quoiqu'il en soit, il [illegible] pas contestable que le Procureur [illegible] dû manquer d'égards aux autres membres de la Cour ; plus encore, il [illegible] créé des animosités ardentes pour [illegible] poursuites inutiles et inconsidérées [illegible] crimes anciens depuis longtemps classés ».

L'avocat Patorni qui, bien que plaidant [illegible] la Cour Royale de Paris, s'intéressait [illegible] aux affaires judiciaires notamment de son île natale, et publia, en 1842 [illegible] curieux volume d'opinions historiques, politiques et judiciaires sur la Corse, fait allusion à cette affaire :

« On exhuma des différents greffes [illegible] vieilles plaintes, les vieux procès verbaux auxquels personne ne songeait plus [illegible] mandats d'amener et d'arrêt furent [illegible] de toutes parts ; les individus poursuivis crurent qu'ils l'étaient à la [illegible] de leurs anciens ennemis. Les [illegible] reprirent toutes leurs violences ; [illegible] vengeances se déployèrent avec fureur. M. Gilbert Boucher, alors procureur général est-il blâmable d'avoir déployé tant d'énergie ? Sa justification est [illegible] dans nos codes criminels : le ministère public ne doit jamais transiger [illegible] les transgresseurs des lois. Mais [illegible] est impossible de faire un crime à cet ancien magistrat de l'accomplissement [illegible] de ses devoirs, il n'en est pas [illegible] vrai qu'il ne se pénétra peut-être [illegible] assez des besoins d'un peuple sur [illegible] une foule d'événements extérieurs [illegible] fortement réagi, et qui devait [illegible] conséquent, sous beaucoup de rapports, jouir de cette espèce d'amnistie ».

En fait, M. Gilbert Boucher faisait [illegible] des criminels dont les crimes [illegible] prenaient leur source dans les réactions politiques de 1813, 1814 et 1815 [illegible] que les parties lésées avaient laissés sans poursuites, et sur lesquels une [illegible] réconciliation (pace) était venue apposer le cachet de l'oubli ».

[illegible], le Premier Président Mesard fit [illegible] le procureur général devant l'assemblée générale de la Cour, où celui-ci comparut, « et se montra très agressif en se défendant plus de trois heures contre les accusations dont il était l'objet ».

L'assemblée se prononça contre le procureur général sur les trois chefs d'accusation : 1) avoir déconsidéré la Cour en l'attaquant collectivement et individuellement et en exposant ses arrêts ; 2) avoir attribué au Premier Président des propos hostiles à d'autres magistrats ; 3) avoir maintenu la suspension d'un notaire acquitté.

Le ministre de la justice, M. de Serre, [illegible] le procureur général en même temps que le Premier Président demandait et obtint sa mise à la retraite. Peut-être estima-t-on à Paris que l'incident, naturellement, fit sensation à l'époque, [illegible] aurait pu être liquidé sans esclandre.

L'avocat Patorni indique malicieusement à ce propos que si M. Gilbert Boucher était porté à l'intransigeance par [illegible] propre naturel, son ministre l'y incitait par des « ordres rigoureux ». l'un et l'autre oubliant l'adage latin de droit : summum jus summa injuria, que les pages roses du Larousse attribuent à Cicéron. Mais M. de Serre, ministre de la Justice, étant le chef du procureur général, c'est celui-ci qui supporta seul la sanction. Au fait, le ministre avait peut être sous entendu que toutes situations comportent leur intelligence...

P.B.

COMMUNIANT DANS UN MEME AMOUR DE LA PATRIE, TOUTES LES COLONIES FRANÇAISES SE SERRAIENT, DIMANCHE, AUTOUR DU GRAND REPRESENTANT DE LA FRANCE, LE GÉNÉRAL **DE GAULLE**, venu inaugurer le Congrès des Assises impériales qui s'est ouvert dans la Capitale de l'A. E. F., BRAZZAVILLE, Fille aînée de la Résistance.

RUSSIE L'ARMEE ROUGE N'EST PLUS QU'A 20 KMS. DE L'ESTONIE

ITALIE LES FRANÇAIS SONT A L'HONNEUR

Le Commandant de la Cinquième Armée leur adresse un message spécial

1500 BOMBARDIERS ALLIÉS La plus formidable Armada aérienne du monde, ont déversé, en 72 h. 6.000 tonnes de bombes sur l'allemagne

RUSSIE

MOSCOU, 31 janvier. — Développant et exploitant leurs succès à un rythme accéléré, les Armées Soviétiques ont, par la prise de Livbau, complètement dégagé la ligne de chemin de fer Léningrad-Moscou.

Plus de 75 localités ont été libérées.

Poursuivant leur offensive vers l'ouest elles se sont emparé d'une gare située à 25 kilomètres environ de la frontière estonienne.

MOSCOU, 31 janvier. — Dans le secteur au sud du lac Ilmen, l'Armée Rouge a réalisé des progrès considérables et se sont emparé d'un énorme butin. libérant plus de 50 localités.

Dans la région située entre Léningrad et Nowgorod, les troupes des garnisons ennemies, qui se sont trouvées encerclées ont été faites prisonnières ou ont été anéanties.

MOSCOU, 31 janvier. — En Crimée, ni le communiqué russe, ni le communiqué allemand ne donnent, aujourd'hui, aucun détail sur les opérations qui se déroulent dans la presqu'île de Kerch.

ITALIE

LONDRES, 31 janvier. — Sur le front de la 5me Armée, les français ont pris d'assaut trois nouvelles hauteurs au nord de Cassino, et menacent sérieusement la ligne « Gustave ».

Le général Clarck, commandant en chef de la 5me Armée, a, dans un message **spécial adressé au général Juin**, exprimé toute sa satisfaction pour l'ardeur avec laquelle les troupes françaises ont combattu dans leur secteur, obligeant le général Kesselring à amener et à maintenir de gros effectifs sur le front de *Cassino*, et permettant ainsi les premiers succès alliés sur le front de la tête de pont de Nettuno.

Dans les autres secteurs du Garigliano, américains et britanniques ont réalisé des progrès sensibles, malgré que les Allemands aient détourné le cours du Rapido, inondant sur un parcours de 3 kms le secteur tenu par les américains qui se trouvent gênés dans leurs mouvements.

LONDRES, 31 janvier. — Les communiqué du haut commandement interallié du théâtre de guerre de la Méditerranée signale que les alliés continuent à élargir la tête de pont établie au sud de Rome.

On peut même dire qu'à présent la tête de pont de Nettuno a été considérablement élargie puisque la ligne du front allié est située à hors de portée des canons des unités navales, qui ont aidé, jusqu'à maintenant, à protéger l'avance des troupes alliées vers l'intérieur.

LA GUERRE AERIENNE

LONDRES, 31 janvier. — Quelques heures après le bombardement de Berlin, le deuxième effectué par la R.A.F. en l'espace de 2 nuits, 800 bombardiers lourds américains, escortés par 700 chasseurs à grand rayon d'action, la plus grande armada aérienne du monde, ont déversé, hier, en plein jour, plus de 1.800 tonnes de bombes explosives et incendiaires sur Francfort-sur-le-Mein, grand centre de produits chimiques du Reich.

D'autres formations de bombardiers américains attaquaient, dans la même journée, des objectifs militaires allemands du Nord de la France.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 31 janvier. — Les troupes du général Tito ne cessent de livrer des combats offensifs en Slovénie et dans l'ouest de la Bosnie, où ils ont libéré 3 localités, anéanti une colonne ennemie et un train de militaires.

PACIFIQUE

LONDRES, 31 janvier. — Nous avons peu de nouvelles sur les opérations qui se déroulent dans le Pacifique.

On signale simplement une grande activité de l'aviation américaine au-dessus des îles Marshall, et la perte par la même aviation d'un cargo japonais de 8.000 tonnes.

Suite à la 1re page

RÉUNION

Le parti Socialiste dans la Résistance

On nous fait part de l'arrivée prochaine à Bastia de MM. Bosman, Vice-Président de l'Assemblée Consultative à Alger ; Zerbini, directeur du Cabinet de M. Félix Gouin, président de l'Assemblée Consultative ; Depriex, délégué de la Résistance, de l'Assemblée Consultative ; Just Evrard, député de l'Assemblée Consultative.

Ces hautes personnalités qui sont des orateurs brillants tiendront une réunion dans notre Ville le Mercredi 2 Février 1944 à 15 heures au « Régent-Cinéma ».

Le sujet traité sera :

« Le Parti Socialiste dans la Résistance »

Enseignement et Liberté

M René Capitant, Commissaire à l'Education Nationale a prononcé à la séance solennelle de rentrée de l'Université d'Alger, un important discours sur « La Réforme de l'Enseignement dans la France libérée »

« Je me garderai bien d'apporter dès maintenant un plan de réforme. Je ne saurais engager le Comité de la Libération qui n'a pas encore délibéré sur ce problème. Et je n'ai pas l'audace de croire que je puisse improviser personnellement un tel projet. Une œuvre de cette envergure est nécessairement collective. »

Mais malgré ces réserves préliminaires M. René Capitant fait un large exposé d'ensemble de la question, exposé, que l'on peut considérer comme une excellente préface à la Réforme définitive de demain.

Il me paraît intéressant de l'examiner sous l'angle politique car M. le Commissaire à l'Education Nationale place en premier lieu, comme base de l'enseignement et de l'éducation, la notion de « Liberté et dénonce « l'effroyable danger que représente l'assujettissement de l'individu à l'Etat. »

« Nous avons vu, dit-il, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, l'Etat se saisir de tous les moyens d'éducation et d'expression publiques, mobiliser les corps et les esprits, former les enfants à son goût et à son usage, réduire tous les hommes à être moins que des esclaves, des machines à penser et à agir selon les impulsions qui leur parvenaient de la radio ou par les vagues de la terreur. La France sait qu'un tel système est la destruction de l'humanité. Elle s'est tout entière dressée contre cette barbarie. Comme les chrétiens des catacombes, mieux qu'eux — n'est-elle pas elle-même réfugiée dans les catacombes de la Résistance — elle croit à la dignité de la personne humaine. Comme nos ancêtres de 1789 — mieux qu'eux, car elle sort d'une Bastille encore plus sombre — elle sait le prix de la liberté. Elle lutte, elle meurt pour la défense de l'homme.

« C'est pourquoi, demain, elle voudra que ses institutions protège la liberté humaine.

« C'est pourquoi l'Ecole recevra pour mission de former des hommes libres. »

Un tel langage, hardi et sensé à la fois, trouvera un écho favorable dans toute la France généralement réfractaire aux emprises de toute nature, aux emprises de l'ordre intellectuel et moral en particulier.

Mais comment traduire ce langage dans la réalité ?

On serait amené tout d'abord et presque fatalement à contester le principe et même l'utilité du monopole de l'enseignement d'autant que l'Etat n'est en fait qu'un tout jeune pédagogue ; c'est au 19me siècle seulement qu'il s'est institué improvisé distributeur de science et de sagesse. A-t-il réussi dans un rôle aussi difficile ? Il convient de dire que le libéralisme traditionnel du corps enseignant a largement contribué à corriger une certaine maladresse d'origine despotique.

La conception de liberté jure avec la politique du système unique, tyranniquement imposée par un pouvoir unique en matière d'enseignement. Observation purement sophistique ? Elle est suggérée par des préoccupations d'ordre objectif, pratique. Les méthodes d'enseignement qui a priori devraient être aussi diverses que les sujets auxquels elles sont appliquées dans la diversité infinies par ailleurs des cadres sociaux et régionaux risquent de perdre de leur efficacité en passant par le seul moule du système d'Etat: la centralisation à outrance ne saurait être de mise dans la culture si spéciale des facultés humaines. En tout cas, le monopole de l'enseignement a eu pour effet d'une part de paralyser l'activité plus que millénaire de l'enseignement confessionnel ou libre, et, d'autre part, de porter l'opinion publique en général à faire retomber sur l'Ecole la responsabilité de tous nos maux ; la désertion des campagnes, la dénatalité, la criminalité, l'impréparation, les échecs militaires étaient attribués à l'Ecole ; esprit de boutique ? Peut-être, mais aussi et surtout incompréhension du rôle exact de l'Ecole.

Or, devant l'immensité de la tâche à accomplir pour restaurer la France dans ses anciennes prérogatives et la mettre à même de poursuivre sa mission de grande Nation, l'Etat a le devoir d'utiliser sous son contrôle, d'encourager toutes les forces intellectuelles et morales susceptibles de collaborer à la formation « d'hommes libres » : j'ai l'impression d'en avoir deviné la promesse dans le magnifique discours de M. René Capitant.

Martin BIANCONI.

[illegible] pièces et 5 encerclées

En 48 heures et en deux offensives foudroyantes, menées séparément l'une sur le 1er front, dans le secteur de Rovno, l'autre sur le [illegible] à l'extrémité [illegible]

[illegible] soviétiques [illegible] rations [illegible] agglomérations ; au jour [illegible] et spécial or [illegible] Staline salue

[illegible] ont pu, à l'extrémité est de la boucle du Dniepr, ouvrir une nouvelle brèche dans les lignes ennemies, s'étendant [illegible]

NOUVELLES DU MONDE

Le Congrès des Assises Impériales à Brazzaville

A BRAZZAVILLE TOUT L'EMPIRE FRANÇAIS, A L'EXCEPTION DE L'INDOCHINE MOMENTANEMENT LIVREE PAR VICHY AU JAPON, A REÇU TRIOMPHALEMENT LE GENERAL DE GAULLE

BRAZZAVILLE, 31 janvier. — Venant de Dakar, en avion, le général de Gaulle est arrivé, samedi, à Brazzaville, capitale du Congo et de l'A.E.F. venu inaugurer le Congrès des Assises Impériales Françaises qui s'est ouvert dimanche, et qui se terminera le 8 février prochain.

Toute la France Coloniale, à l'exception de notre grande et chère Indochine était là, en la personne de ses gouverneurs généraux, pour recevoir le Chef prestigieux, le Premier français de la Résistance, qui a su, par son génie, conquérir tous les cœurs, toutes les âmes des 100 millions de français de la Métropole et de l'Empire, les rallier sous les plis du drapeau tricolore et à l'ombre de la Croix de Lorraine, et les faire communier tous ensemble en un seul amour de la Patrie.

BRAZZAVILLE, 31 janvier. — Après avoir passé la revue des troupes de la garnison, le général de Gaulle a inauguré le stade de Brazzaville qui porte le nom du gouverneur général « Eboué », le premier de nos gouverneurs généraux de la Résistance.

Dans une courte, mais vibrante allocution, le Président de Gaulle a évoqué tout le chemin parcouru, les difficultés rencontrées et les victoires remportées.

Il a terminé en disant : « Il ne reste plus, maintenant qu'à gagner la dernière manche. Vive la France ! »

INAUGURATION A BRAZZAVILLE DE LA STATUE ELEVEE A LA GLOIRE DU GRAND EXPLORATEUR : SAVORGNAN DE BRAZZA

BRAZZAVILLE, 31 janvier. — Le général de Gaulle a inauguré hier, en présence de Mlle Brazza, la statue élevée à la gloire de son père, le grand explorateur **Pierre Savorgnan de BRAZZA**, qui sut acquérir, pacifiquement, au nom de la France, notre belle colonie du Congo.

Nous publierons, in-extenso, le plus tôt qu'il nous sera possible, les discours prononcés à cette occasion par le Président de Gaulle et le Commissaire aux Colonies.

Un message respectueux a été adressé à Madame de Brazza, qui réside actuellement à Alger.

Sur tous les fronts

La Guerre

SUITE

ITALIE

LONDRES, 31 janvier. — Sur tout le front italien, l'aviation alliée fait preuve d'une extrême activité, paralysant toutes les voies de communications à l'arrière des lignes ennemies, s'attaquant aux nœuds ferroviaires et gares d'embranchement, poussant ses attaques très avant à l'intérieur du pays et jusqu'au nord même de l'Italie.

On a enregistré jusqu'à 1.500 sorties en une seule journée.

Cette grande activité de l'aviation alliée se fait surtout sentir au-dessus même de Cassino, où se livrent inlassablement, jour et nuit, les combats aériens les plus violents pour la protection des centaines de navires qui arrivent chargés de troupes et de matériel.

Rien qu'en deux jours, les pertes allemandes se sont élevées à 48 appareils, bombardiers ou chasseurs.

LONDRES, 31 janvier. — Dans le secteur de l'Adriatique, sur le front de la 8me Armée, on ne signale toujours que des reconnaissances de patrouilles et des duels d'artillerie.

Le général Giraud, Commandant en Chef des troupes françaises, a inspecté le corps français qui combat dans le secteur de la 5me Armée.

RUSSIE

MOSCOU, 31 janvier. — En Ukraine du sud, dans le secteur du Bug, les troupes du général Vatoutine ont effectué un léger recul, mais l'ennemi a subi des pertes sanglantes et élevées.

Dans la région de Vinitza, où les Allemands continuent à contre-attaquer farouchement, l'Armée rouge résiste victorieusement et inflige à l'ennemi des pertes des plus sévères en hommes et en matériel.

BUENOS-AYRES, 31 janvier. — La presse argentine commente avec sympathie la participation française à la bataille d'Italie et la rencontre de M. Churchill avec le général de Gaulle à Marrakech.

Le journal « Nacion » écrit :

« Désormais peu de victoires seront gagnées sans la France ».

BARI, 31 janvier. — Venant de toutes les régions occupées par les allemands et de celles libérées par les alliés, les délégués des cinq partis anti-fascistes italiens sont arrivés à Bari où s'ouvrira le congrès national de la libération italien ne.

LONDRES, 31 janvier. — Les allemands ont confisqué dans de nombreuses villes hollandaises 37.000 chambres et salles à manger complètes qu'ils ont expédié dans les villes allemandes récemment bombardées par les alliés.

FRONTIERE FRANÇAISE, 31 janvier. — 500 jeunes gens français de la zone sud, qui devaient se présenter aux chantiers de jeunesse dans le courant de mars ont été appelés le 10 janvier.

Actuellement, ces formations sont entièrement soumises à l'autorité des organisations allemandes.

BERNE, 31 janvier. — Selon le « Journal de Genève » M. Bormann, représentant du Fuhrer à la direction du parti nazi et chef de chancellerie personnelle d'Hitler, à Berchtesgaden a pris la succession de Himmler, comme ministre de l'intérieur du Reich.

D'après ce journal, Bormann serait maintenant l'homme allemand le plus puissant après Hitler. Himmler conserverait le titre de ministre de l'intérieur, mais en réalité, Bormann exercerait les véritables fonctions de ministre. Depuis janvier 1942, Himmler exerçait, simultanément, avec Heydrich, le pouvoir suprême des administrations en Allemagne et dans les territoires occupés.

LE CAIRE, 31 janvier. — Le gouvernement égyptien a approuvé l'accord intervenu le 9 novembre dernier à Washington prévoyant l'organisation et l'assistance des Nations Unies, et la reconstitution des pays dévastés par la guerre.

RUFISQUE (Sénégal), 31 janvier. — Le gouverneur Mercadier nommé récemment à la tête de la circonscription de Dakar et des dépendances s'est rendu à Rufisque où il a reçu les personnalités et les corps constitués. Après avoir visité les principales installations portuaires, le gouverneur a déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts.

STOCKHOLM, 31 janvier. — Les agents de la Gestapo continuent à arrêter en masse les patriotes danois qu'ils vont chercher dans leurs maisons.

A Aarhus une femme a été tuée d'un coup de feu à travers la porte que son mari refusait d'ouvrir aux représentants de la police allemande.

Plusieurs danois, parmi lesquels deux pasteurs, ont été appréhendés pour avoir caché des parachutistes.

GENEVE, 31 janvier. — Selon les dernières estimations de Vichy, il y aurait encore 961.456 prisonniers en Allemagne, dont 20.948 officiers.

OTTAWA, 31 janvier. — Le premier ministre canadien annonce qu'un accord a été conclu avec les gouvernements Mexicain et Péruvien pour l'échange de missions diplomatiques avec le Canada.

WASHINGTON, 31 janvier. — On communique qu'un sous-marin allemand a été coulé, hier, à l'aube, dans l'Atlantique.

Blessé à mort, le monstre d'acier remontait à la surface lâchant par mainte blessure le manque de ses réservoirs quand il fut atteint en plein par un dernier projectile : il sombra, entraînant dans l'abîme tout son équipage.

NOUVELLES-BREVES

— On annonce officiellement que lord Moyne a été nommé ministre résidant au Moyen-Orient pour succéder à R. G. Casey. Lord Moyne était ministre d'Etat-adjoint au Moyen-Orient, depuis 1942.

— Un télégramme de Buenos-Ayres annonce que le Président Ramirez a publié les décrets suspendant toutes opérations commerciales et financières avec les puissances de l'Axe.

— Un communiqué officiel du Quartier général allié en Nouvelle-Guinée, annonce, aujourd'hui, que 22 avions japonais ont été abattus par des pilotes alliés au-dessus de Rabaul.

— Selon un message d'Ottawa, le premier ministre Mackenzi King a déclaré que le gouvernement et la Croix-Rouge ont tenté d'améliorer le sort des prisonniers canadiens tombés entre les mains des japonais, en leur envoyant des vivres par le vapeur « Gripsholm », mais les retards se produisirent et la majorité des colis fut volée par les japonais qui renvoyèrent les vivres à bord du « Gripsholm ».

— Un message de Stockholm annonce que la Suède commence déjà les préparatifs pour les premiers jeux olympiques qui se dérouleront après la guerre.

ABONNEZ-VOUS

AU « PETIT BASTIAIS »

ANNONCES ECONOMIQUES

CHERCHE à louer Bar-Café centre ville et appart. 4 à 5 pièces meublé.

S'adresser chez M. Lazare, rue de l'Opéra. Bastia.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS » 8 Bd Général Bonaparte, 8

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MARDI, 31 Janvier. — Ste Marcelle.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES

Lettre de Monsieur le Curé-Archiprêtre à ses Paroissiens.

Mes Chers Paroissiens,

Notre Fête patronale approche. Cette année il ne nous sera pas permis de donner à cette solennité l'éclat extérieur qu'elle a toujours eu. Nos amis sont trop endeuillées. Les événements cruels dont nous sommes victimes ont peut-être brisé en nous les fibres de notre enthousiasme. Gardons-nous toutefois de nous laisser abattre.

En contemplant les ruines de notre Eglise et en pleurant sur elles nous avons senti malgré tout notre cœur rempli de confiance. En levant les yeux nous voyons dans sa grotte au-dessus du Maître-Autel le groupe magnifique de Notre-Dame de Lourdes et de sa Sainte confidente Bernadette. La sinistre tourmente qui renversait tout n'a pas pu les arracher à leur piédestal.

Notre-Dame de Lourdes est restée debout comme pour nous dicter notre devoir. Les hommes s'agitent et leur fureur insensée sème la ruine mais Dieu veille et il nous dit que de ces ruines surgira une vie nouvelle.

Tout nous dit que nous ne sommes pas loin de cette résurrection. Prions Notre-Dame de Lourdes durant la neuvaine de sa fête dans cette intention. Et surtout offrons nos prières et nos sacrifices.

Chers Paroissiens, la tempête nous a dispersés. Un vent favorable nous réunira encore et alors nous chanterons de tout notre cœur le « Te Deum » de la reconnaissance.

Chanoine E. LESCHI
Curé-Archiprêtre de N.-D. de Lourdes

EXERCICES DE LA NEUVAINE

La Neuvaine commencera le 2 Février. Les exercices en auront lieu à l'Eglise St Roch dans l'ordre suivant :

Le Matin : à 7 heures 30 : Messe de la Neuvaine ; à 8 h. : deuxième Messe ; à 9 h. : troisième Messe.

Le soir à trois heures, Récitation publique du Chapelet sur les ruines de l'Eglise Notre-Dame de Lourdes pour la France et pour la Paix. A 4 heures 30 : Exercice de la Neuvaine à l'Eglise Saint Roch.

Nous invitons les personnes pieuses à faire la Sainte Communion tous les jours de la Neuvaine.

Jour de la Fête : 11 Février.

COMMUNICATIONS

L'Inspection du Travail communique :

Les salariés du Commerce et de l'Industrie bénéficiant de l'attribution d'un bon de chaussure, ressemelage ou de textile sont priés de passer les retirer à l'Office du Travail, 4, Rue Neuve St-Roch, à partir du 1er février.

Les bénéficiaires doivent obligatoirement se munir de leur carte d'alimentation.

AVIS AUX AGRICULTEURS
Répartition des Bons de Chaussures et de Vêtements

Afin de prévenir des démarches inutiles, la Direction des Services agricoles précise à l'intention des agriculteurs, qu'elle n'a pas qualité pour délivrer des Bons de Chaussures ou de Vêtements.

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 24 décembre, les demandes de bons doivent être adressées :

— par les producteurs participant à l'approvisionnement des centres urbains au représentant du Service du Ravitaillement du chef-lieu de l'arrondissement.

— par les autres exploitants à la Mairie de leur commune de résidence.

REQUISITIONS MILITAIRES

Toutes les réquisitions militaires faites dans les arrondissements de Bastia, Corte et Calvi, au profit des Armées Françaises, Américaines et Britanniques doivent être réglées par l'Intendance Militaire de Bastia.

Les prestataires doivent adresser à ce service les pièces ci-après :

I. - Occupation d'Immeubles

Une lettre de prétentions appuyée de l'ordre de réquisition et de l'inventaire dressé par l'autorité militaire et de tous autres documents justificatifs du montant de l'indemnité réclamée.

II. - Autres Réquisitions

Une lettre de prétentions appuyée de l'ordre de réquisition et du reçu des prestations requises.

III. - Logement et cantonnement par voie de billets de logement

Les prestataires n'ont aucune formalité à remplir, le paiement doit être assuré par le Receveur municipal.

Aucune suite ne peut être donnée aux demandes qui ne sont pas présentées dans les conditions indiquées ci-dessus.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au Maire de la Commune à qui l'Intendant Militaire de Bastia a déjà fait parvenir toutes instructions utiles.

La Préfecture communique :

PERMIS DE CIRCULER

Des instructions ont été données aux services de police et de gendarmerie en vue de contrôler d'une façon rigoureuse la circulation des véhicules automobiles.

Ne pourront circuler que les véhicules munis de la nouvelle autorisation délivrée pour la période du 1er janvier au 30 juin 1944.

Toutefois, jusqu'au 1er février seront [illegible] tement autorisés à circuler les véhicules munis d'une autorisation venant à expiration le 30 novembre 1943 ou le 31 mars [illegible] dont la validité a été prorogée [illegible] rée au 31 décembre 1943 par arrêté [illegible] toral du 12 novembre 1943.

Par arrêté préfectoral en date du [illegible] vier 1944, il est prévu que tous les [illegible] les circulant sans autorisation régulière seront, sans préjudice des sanctions [illegible] mis en fourrière pour une durée de [illegible] ou le cas échéant, réquisitionnés par les besoins de l'Administration.

En cas de récidive la durée de la mise en fourrière pourra être étendue à une durée de 2 mois.

DEUIL

Jean AJACCIO

Jean Ajaccio, ancien Président du Tribunal de Commerce de Bastia vient de décéder dans la maison maternelle de Rogliano à la suite d'une longue maladie aggravée par les restrictions actuelles.

On peut dire que la race se perpétue lorsque se maintiennent les furies [illegible] ditions familiales. Après de brillantes études au Lycée de Bastia et enlevé [illegible] ses diplômes universitaires, le regretté défunt avait cru devoir se consacrer à ses nouvelles fonctions de Receveur des Domaines en Corse.

Comme Receveur au Mayet de Montagne dans l'Allier il avait satisfait au concours d'Inspecteur lorsque le décès de son frère Jacques Emile lui fit une nécessité de relever le flambeau [illegible] Tito Ajaccio fondateur en 1790 de la vieille firme commerciale de Corse, avait successivement transmis à M. Jacques Ajaccio, ancien maire de Bastia en 1879 et aux autres héritiers de [illegible] seph Ajaccio.

En alliant son sort à Madeleine Cervoni, qui de son côté trouvait dans sa corbeille de noces, les souvenirs glorieux du célèbre général Cervoni dont la Corse garde le précieux souvenir, Jean Ajaccio sut fonder, une progéniture qui lui permettait les plus larges espoirs.

Juge, puis Président du Tribunal de Commerce de Bastia pendant plus de [illegible] ans, Jean Ajaccio, put apporter au service de la longue judicature, sa pratique de connaissance du droit et des affaires commerciales.

Ni son plus jeune fils, engagé volontaire dans l'Aviation Africaine, ni ses frères José et Paul, n'ont eu la consolation d'assister à ses derniers moments.

Les obsèques ont été célébrées en l'église paroissiale de Rogliano samedi [illegible] janvier et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la Famille Bastiani, ce même jour, en présence de nombreux parents et amis.

M. André Ajaccio, avoué à la Cour d'Appel de Bastia, assisté de ses frères [illegible] bert et Jacques, conduisait le deuil.

Nous adressons à Mme Ajaccio, née Cervoni, à ses enfants et au doyen de nos collaborateurs, le Conseiller honoraire Ajaccio qui perd non seulement un frère, mais le plus dévoué de ses amis, aux familles Cervoni, Ajaccio et [illegible] nos condoléances attristées.

AVIS DE DÉCÈS

M. Ange Bariani, ingénieur, chef des Services Techniques de la Radiodiffusion en Algérie ; Mlle Padoue Andrei ; M. et Mme Henri Gourian et leur fille ; M. et Mme Henri Graziani et leur [illegible] ; Mme Vve Bernardini et ses enfants ; Mme Vve Antoine Bariani ; M. [illegible] Innocent Bariani ; M. et Mme Pierre [illegible] ruani, Directeur des Cours Complémentaires de Calvi, et leurs enfants ; Mme Vincent Bariani, Adjudant-Chef ; M. et Mme Benoit Bariani ; M. et Mme Jean-Thomas Venturini et leurs enfants, de Casamozza ; M. et Mme [illegible] Sabiani et leurs enfants ; M. et Mme François-Jean Sabiani et leur fille ; Marie-Françoise Bariani ; M. Jacques Jean Bariani ; M. et Mme Pasquin [illegible] rini et leurs enfants ; M. et Mme [illegible] Orsini ; M. et Mme Pasquin Calzaroni et leurs enfants ; M. et Mme Jean-François Taddei ; M. et Mme Pierre T[illegible] ; Mme Vve Falconetti, de Bustanico ; M. et Mme Félix-Antoine Orsini, [illegible] Conseiller général ; M. Vincent [illegible] de St-André de Bozio ; Mme Ange [illegible] therine Andrei et ses enfants,

ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mlle Jeanne BARIANI

leur sœur, nièce, cousine et alliée décédée à Carticasi le 21 décembre 1943, dans sa 46me année, munie des Sacrements de Notre Sainte Mère l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu à Carticasi le 23 décembre 1943.

De Profundis

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Agostini Jean, Mlle Odette, [illegible] M. et Mme Zanzi Antoine et leurs enfants ; M. et Mme Andreani Antoine et ses enfants, de Marseille ; M. [illegible] Dolfi Pierre et leur fille ; M. et [illegible] Baronti et leur fille ; M. et Mme [illegible] Armand et leurs enfants, d'Ajaccio ; M. et Mme Dolfi Pascal et leurs enfants ; M. et Mme Dolfi Jean et leurs enfants ; M. et Mme Sassari Alexandre et enfants ; M. Agostini Antoine de [illegible]

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme AGOSTINI Germaine née DOLFI

décédée à l'âge de 32 ans.

L'enterrement a eu lieu hier [illegible] janvier à 2 heures.

Priez pour elle

58me Année — N° 122 | Prix UN Franc | MERCREDI 2 FEVRIER 1944

000027

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bld Général Bonaparte - BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Téléph. N° 3 - Ch. P. 152 - R.C. 2832

Quotidien Républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur Rédacteur en Chef : **Martin BIANCONI**

TARIF DES ABONNEMENTS

3 MOIS	90 fr.
6 MOIS	140 »
1 AN	250 »

Pour la 14me fois et la 3me en 72 heures les forteresses volantes alliées survolent la Capitale du Reich et y déversent un poids considérable de bombes

METHODIQUEMENT

cellule par cellule, la R. A. F. procède à la destruction de Berlin.

TOUTES

les communications télégraphiques et téléphoniques sont coupées avec le reste de l'Europe

RUSSIE — Les Russes sont aux portes de "l'Estonie"

ITALIE — LES AMERICAINS PERCENT LA LIGNE GUSTAVE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

VILLAGES ABANDONNÉS de l'Arrondissement de Bastia

On [illegible] a dit par les chroniqueurs [illegible] auteurs du plan terrier [illegible] dix-huitième siècle, plus [illegible] villages abandonnés [illegible] Corse dans une période comprise entre le quinzième et la moitié du dix-huitième siècle. En Réalité, il y en a bien davantage, au moins deux cents, sur la foi d'indications locales et de ruines encore visibles.

Mais dès maintenant, quelques remarques utiles.

1.) La plupart de ces villages étaient de toute petite importance, quoiqu'indépendants de centres plus ou moins administratifs, tels qu'on les entendait à l'époque.

2) En dehors des causes capitales de leur abandon, c'est également leur faible importance qui occasionna leur abandon et l'apport de leur population à des centres voisins mieux défendus, mieux organisés, plus sociables en augmentant le chiffre de leurs habitants.

3) La cause capitale de l'abandon est la crainte du saccage sarrazin facilité par une exposition trop ouverte ; mais ensuite vient la nécessité du renforcement démographique qui signifie renforcement de sécurité générale, et, dans quelques cas, le manque d'eau.

3) Un certain nombre parmi les villages signalés comme abandonnés au [illegible] siècle ont été reconstitués pour la valeur agraire de leur territoire colonisant avec l'éloignement du centre principal le plus voisin.

4) La proportion des villages abandonnés définitivement ou provisoirement est forte dans l'au delà que dans le des monts, ce qui se comprend de deux manières : le plus haut écrasement [illegible] anéantissement d'Ajaccio et de Sartène créant des solitudes dangereuses qui n'existaient pas dans le grand recul démographique de la Casinca, par exemple, et l'attardement de l'organisation politique dans ces deux arrondissements.

On constate ainsi environ une centaine de villages abandonnés à Ajaccio et à Sartène, et une soixantaine seulement à Bastia, Calvi, Corte.

L'organisation défensive avait été assez poussée dans le Cap-Corse en raison même des facilités de menaces sarrazines auxquelles la longueur des côtes de cette région l'exposait, sans possibilité de transfert d'habitat dans une montagne trop rapprochée de la côte. Les Cap-Corsins furent ainsi mis dans l'obligation de multiplier leur système défensif, la faille le changement de résidence leur étant difficile. En fait, s'il en existe, on ne signale divinement presque pas de villages définitivement ou longtemps abandonnés dans le Cap-Corse.

Tel n'était pas le cas du Nebbio, région peuplée, riche et très visée où il fallait procéder à une restriction des agglomérations Rosoli, Bricia, Castineo (résidence d'été des évêques du Nebbio), Vara-Piana, Perobio, Sant'Andrea, Faconi, Pateria (qui était une très ancienne petite ville) Rota, la Stuccia, Tiroole, Artillant, Campocasso, s'agglomèrent à Oletta, à Poggio d'Oletta, à San-Gavino-de-Tenda, à Canavaggia, à Murato, à Pieve.

Arrulo est détruit en même temps, que Biguglia dans la même plaine, et le premier se joint au second village.

Plaines de Biguglia et de Mariana fourmillaient d'ailleurs de villages dans les temps post-romains, et leurs noms mêmes ont disparu, sauf peut-être, dans la période médiévale, celui de Serra, à Mariana-Borgo.

La ville dont subsistent de nombreuses ruines autour de la cathédrale du Nebbio, par miracle conservée, s'appelait elle-même Nebbio, donnant son nom à la province : saccagée par les sarrazins et mal placée pour être défendue, elle est abandonnée au profit de St-Florent, à l'abri de la fortification sommaire, mais utile, qui précéda la construction du château par les Français d'Henri II.

Bovera, La Vetrice, Belvedere, La Corbaia (Bastia-Borgo), étaient bien des lieux habités, à caractère féodal, qui pouvaient se défendre, mais qui, d'existence relativement récente, furent naturellement aspirés par, fermée et en évolution rapide, la grande ville voisine. Le même cas d'aspiration est d'ailleurs remarqué au profit d'autres centres importants et fermés, notamment Ajaccio, Bonifacio, Calvi, qui font un certain vide périphérique autour d'eux.

P.B.

ABONNEZ-VOUS

AU « PETIT BASTIAIS »

La Guerre Aérienne

LA DESTRUCTION DE BERLIN SE POURSUIT

LONDRES, 1er Février. — Le fait saillant de la journée d'hier, est l'assaut répété de la capitale du Reich par les avions alliés.

Pour la 14me fois et la 3me fois en 72 heures, les forteresses volantes alliées ont survolé Berlin et y ont déversé en 25 minutes un poids considérable de bombes.

Ainsi, en l'espace de 4 nuits, plus de 3.000 bombes sont tombées sur la ville, ce qui porte à 21.000 tonnes le poids total des explosifs déversés à ce jour, sur Berlin pour la seule période du 18 novembre 1943 au 31 janvier 1944, alors que l'Angleterre n'a reçu par l'aviation ennemie que 20 tonnes de bombes du mois de mai 1943 au mois de septembre 1943.

La violence de l'attaque a été tellement forte et rapide que la DCA a été complètement surprise au début, a peu réagi au cours du bombardement, pour ne plus se faire entendre en fin d'attaque.

Radio Berlin même reconnaît que les dégâts causés par cette dernière attaque sont énormes. Toutes les communications télégraphiques et téléphoniques ont été coupées avec le reste de l'Europe.

La population est complètement désorientée. Les incendies font rage.

Ainsi, méthodiquement, cellule par cellule, la RAF poursuit la destruction de Berlin.

RUSSIE

MOSCOU, 1er Février. — En Russie blanche, dans le secteur de la Baltique, les troupes soviétiques continuent leur poussée en avant en direction des frontières de l'Estonie, dont ce peu distant qu'elles en sont aux portes.

Les canons de la flotte de la Baltique soutiennent par leur tir les troupes dans leur avance.

Plus de 60 localités ont été libérées dans la journée d'hier. Dans la journée de dimanche, 4 régiments allemands ont été complètement décimés et 98 chars détruits.

Sur les opérations, qui se déroulent en Ukraine du sud, le communiqué russe ne donne aucun détail. Il en est de même sur les opérations de la presqu'île de Kertch, en Crimée.

ITALIE

LONDRES, 1er Février. — Les allemands commencent à se fortifier autour de la tête de pont de Nettuno, et viennent de s'installer tout le long de la ligne de chemin de fer qui va de Rome à Naples. Quelques contre-attaques locales ont été vite repoussées.

Dans le secteur de la 5me Armée, les Américains ont atteint les premières défenses de la ligne « Gustave », et ont réussi, malgré l'inondation, à passer le Rapido avec leur matériel blindé.

Dans le secteur au Nord de Castino, les français s'emparent de nouvelles hauteurs au nord du Mont Belvedere.

Sur le front de la 8me Armée, dans le secteur de l'Adriatique on signale simplement des reconnaissances de patrouilles et des duels d'artillerie.

Pendant toute la journée de dimanche, l'aviation alliée s'est montrée extrêmement active, par contre l'aviation ennemie a brillé par son absence. Ce même jour 63 avions allemands ont été abattus et 18 des nôtres sont portés manquants.

PACIFIQUE

LONDRES, 1er Février. — On signale une grande activité aérienne des alliés au-dessus des îles Marshall et Salomon.

Quatorze navires japonais ont été envoyés par le fond au cours de la semaine qui vient de s'écouler.

YOUGOSLAVIE

LONDRES, 1er Février. — Hier, des unités navales britanniques ont bombardé, divers points de la côte dalmate.

En Slovaquie et en Bosnie centrale, les troupes du général Tito ne cessent de se montrer actives.

On signale l'arrivée de matériel blindé, prélevé sur les garnisons allemandes stationnées en Grèce.

NOUVELLES du MONDE

LE VOYAGE DU GENERAL DE GAULLE A TRAVERS L'AFRIQUE

BRAZZAVILLE, 1er Février. — Le général de Gaulle a quitté, hier, en avion, Brazzaville, se rendant au Oubanghi.

Il a été salué au départ par tous les gouverneurs généraux, les hauts fonctionnaires et les membres du Congrès de l'Empire.

Toute la population française et indigène assistait au départ.

Les honneurs étaient rendus par les troupes de la garnison.

Une formidable ovation a salué le représentant de France et de l'Empire, au moment, où l'avion « France » quittait la terre française de Brazzaville pour Bangui autre terre française de notre A.E.F.

BRAZZAVILLE, 1er Février. — Le général de Gaulle, venant de Brazzaville est arrivé à Bangui, capitale de l'Oubanghi-Tchad.

Toute la population de Bangui, Français et indigènes était à l'aérodrome pour recevoir le chef de l'Empire.

Les honneurs étaient rendus par les troupes de la garnison.

Après la revue, M. l'administrateur Foli, qui remplace le gouverneur, actuellement à Brazzaville pour assister au congrès de l'Empire, a présenté au général de Gaulle les autorités civiles et militaires de la colonie.

Toute la ville est en fête.

STOCKHOLM, 1er Février. — Au cours d'une réunion du parti nazi hollandais, M. Mussert le « Quisling » des Pays Bas déclara que la Hollande devait fournir un minimum de 30.000 soldats aux armées du Reich.

LA RESISTANCE EN FRANCE

LONDRES, 1er Février. — On mande d'Ankara à l'Agence A.F.I. qu'un voyageur venant de France a déclaré qu'en dépit des difficultés de ravitaillement auxquelles se heurtent les français, leur volonté de résistance demeure inébranlable, et pourtant le problème alimentaire rend leur vie presque impossible.

Toutes leurs pensées, leur activité sont subordonnées à une seule préoccupation : « manger demain ».

Toutefois les attentats dirigés contre les nazis se poursuivent, et les cruelles mesures de représailles prises par les autorités d'occupation n'abattent pas le courage de la population.

RABAT, 1er Février. — Le peintre Parvil qui habitait le Maroc depuis plusieurs années vient de mourir de maladie.

Parvil, d'origine russe, avait longtemps vécu à Paris et collaboré à de nombreux journaux où son talent de caricaturiste était très apprécié.

Suite à la 1re page

A l'Hôtel des Postes

Bastia, fortement éprouvée et par les bombardements et par le repli des grandes administrations publiques, tente de s'accrocher à la vie avec une vigoureuse ténacité : une animation très prometteuse à ce sujet circule à certaines heures de la journée à travers les principales artères et se manifeste en particulier autour de notre Hôtel des Postes : car ce dernier malgré de larges brèches s'ouvrant sur des amoncellements de décombres, a pu, en un temps record, peut assurer comme par le passé les services des multiples opérations postales, téléphoniques, télégraphiques : cette performance est d'autant plus extraordinaire que la remise en état des appareils de précision, détraqués, détériorés ou ensevelis par les explosions a été effectuée avec les seuls moyens du bord et dans des conditions exécrables d'exécution.

Nous tenons ces détails de M. Martinetti, le distingué receveur principal que nous avons interrogé et qui nous parle avec fierté et admiration des qualités morales et techniques de ses collaborateurs de tous grades et de toutes catégories.

« On ne dira jamais assez, affirme-t-il, le courage et la constance dont le Personnel a fait preuve immédiatement après le bombardement de l'Hôtel des P.T.T. : sans perdre de temps, techniciens et employés se sont mis à l'ouvrage et grâce à leur dévouement l'armée et la population civile ont pu utiliser la plupart des circuits téléphoniques et télégraphiques dans les moindres délais : seuls ceux qui ont vu les effets dévastateurs du bombardement sont en mesure de se rendre compte de l'immensité de l'effort accompli silencieusement, inspirés par le noble sentiment du devoir ces bons ouvriers continuent leur ingrate et difficile besogne : ils peinent dans l'intérêt de la collectivité sans même être à l'abri des intempéries...

Mais, on ne procède pas aux réparations urgentes ?

« La famille postale agit et attend sans vaines récriminations un traitement plus humain de ceux qui ont le pouvoir de décision. »

Il était bon que le public sache tout ce qu'il doit au travail obscur et à l'abnégation de ces modestes et dévoués serviteurs de l'Etat.

[illegible] pièces et 5 encerclées